TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 367 — 44 PAGES — MERCREDI 31 MAI 1978

La controverse au sein du P.C.

Les dirigeants communistes contre-attaquent

LIRE PAGE 10



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Exode et désillusion au Sud-Vietnam

Parmi les images obsédantes de la chute de Saigon, les plus mémorables sont sans doute celles de milliers de Vietnamiens assaillant l'ambassade des Etats-Unis pour obtenir un visa. Il était admis à l'époque que cette foule agissait dans un moment de folie, abusée par la « propagande des Américains » sur les futures représailles des vainqueurs. Mais trois ans après le changement de régime, des Vietnamiens continuent à fuir leur pays au péril de leur vie. Selon le « New York Times », ils sont même plus nombreux que *jamais* : pendant le seul mois d'avril, trois mille deux cents d'entre eux sont arrivés en Malaisie et en Thaïlande.

Une expression a été forgée pour désigner ces hommes, ces femmes et ces enfants : les « boat people », les « gens de bateaux ». Sait-on assez en Occident ce qui se cache derrière ces mots ? L'embarquement vers une destination souvent inconnue avec des passagers dont chacun se demande jusqu'à la dernière minute s'il n'y a pas un donneur ou des « pirates » parmi eux ; la faim et la soif au bout de quelques jours ; la mort souvent ; la détresse toujours, devant des bâtiments étrangers *qui, ignorant* les S.O.S., continuent leur chemin pour éviter les ennuis. Prendre à bord ces nouveaux pestiférés, c'est s'exposer à devoir les garder longtemps.

Arrivé au Japon le 26 mai, un cargo koweïtien va actuellement de port en port le long des côtes de l'archipel, nous signale notre correspondant à Tokyo, sans être autorisé à débarquer les cinquante-sept réfugiés vietnamiens recueillis en mer ; le Japon ne veut pas donner un asile définitif à ces douze familles, et le consul de Koweït ne veut pas s'engager par écrit à reprendre les réfugiés dans le cas où les Nations unies, qui en ont la responsabilité provisoire au Japon, ne parviendraient pas à leur trouver un pays d'accueil.

S'il convient de dénoncer l'égoïsme des pays asiatiques vers lesquels les réfugiés font route, il y a lieu surtout de s'interroger sur les raisons de cet exode continu. Des accusations précises, formulées par personnes non suspectes de nostalgie à l'égard du régime brutal et corrompu de M. Thieu, ont été portées contre les autorités de Hanoi au cours d'une conférence de presse organisée lundi 29 mai à Paris, avec la participation de dissidents d'Europe de l'Est, qui dénoncent « le caractère universellement oppresseur du communisme ». Des dizaines de personnes ayant combattu la précédente administration, dans le cadre de l'opposition légale ou dans les rangs du F.N.L., sont actuellement incarcérées pour avoir dit trop haut que la « libération » du Vietnam du Sud n'a pas été ce qu'elles attendaient.

Les espoirs de ceux qui pensaient qu'une certaine autonomie serait laissée au Sud dans un Vietnam réunifié ont été abandonnés il y a longtemps ; du moins pouvait-on croire qu'une place serait réservée aux héros du F.N.L. dans les instances nationales. Sans même parler de la « troisième force », ces hommes affirment aujourd'hui qu'ils ont été trompés.

Pour motiver les départs, le sentiment de frustration des Sudistes s'ajoute à leur colère devant les pressions de toutes sortes exercées sur une population où tant de familles ont un parent en « rééducation ». Ce que dénoncent avec le plus d'indignation les expatriés vietnamiens, c'est le caractère hypocrite d'une répression qui, notamment par le refus de fixer un terme à la période d'incarcération des détenus politiques, agit autant sur les esprits que sur les corps. Dans le vocabulaire en usage au Vietnam — « *fantoches* », « *rééducation* » — on sent finalement un mépris de l'homme que l'on peut juger aussi inquiétant, sur un registre différent, que les massacres du Cambodge.

(Lire nos informations page 6.)

Les tensions en Afrique

• ZAIRE : inquiétude croissante à Lubumbashi
• ERYTHRÉE : les Cubains hésitent à intervenir
• MADAGASCAR : émeutes dans la capitale

Foyers de tension et zones d'instabilité ne cessent de se multiplier en Afrique. Après le Zaïre, où les parachutistes français s'emploient à rassurer la population européenne de Lubumbashi en proie à une inquiétude croissante, c'est maintenant au sud-est du continent noir que se manifestent de nouvelles tensions. Les émeutes survenues lundi à Madagascar, et qui ont déjà fait trois morts dans la capitale, continuaient ce mardi matin et ont amené les autorités à interdire tout rassemblement. Rappelant les troubles du « mai malgache » de 1972, elles inquiètent visiblement le régime socialiste du président Ratsiraka.

Toujours dans l'océan Indien, région stratégique de premier plan, la « reconquête » du pouvoir aux Comores par d'anciens mercenaires français et la mort dans des circonstances suspectes de l'ancien président Soilih modifient déjà les rapports de forces en faveur de Paris dans une zone clé qui va de Madagascar à Djibouti. En Ethiopie enfin, les hésitations manifestées par les Cubains face aux maquisards érythréens se réclamant du marxisme-léninisme témoignent d'une divergence de vues entre Addis-Abéba et ses alliés socialistes qui pourrait avoir des conséquences politiques dans la capitale éthiopienne.

Dans tous ces cas, les rivalités entre l'Est et l'Ouest pour le partage des richesses du continent entrent naturellement en ligne de compte. Rivalités qui, à n'en pas douter, feront l'objet d'un examen attentif du conseil de l'OTAN qui s'ouvre ce mardi à Washington.

Le porte-parole de l'Elysée, M. Pierre Hunt, a indiqué lundi que le retour des parachutistes français tiendrait compte dans ses modalités du souci du gouvernement français de ne « *négliger aucune chance de retrouver les otages ou d'autres éventuels rescapés* ». Il a précisé que les opérations de repli se poursuivaient selon un programme ordonné : trois compagnies du 2e REP sont à Lubumbashi, où la situation est, selon lui, « normale », la quatrième restant stationnée à Kolwezi.

On estimait ce mardi de bonne source à Paris que les parachutistes français pourraient rester une dizaine de jours à Lubumbashi, où l'atmosphère est tendue parmi les Européens. La communauté française serait ensuite invitée à choisir entre le rapatriement ou le maintien sur place à ses risques et périls.

On affirmait pourtant lundi soir, de source occidentale à Kinshasa, qu'il n'était pas question pour l'instant d'évacuer les Européens de la capitale du Shaba.

De son côté, le porte-parole de l'ambassade de Belgique a démenti que des parachutistes belges prennent part à l'évacuation des Européens de Lubumbashi. « *Les parachutistes*, a-t-il souligné, *sont là pour des raisons psychologiques, afin de donner un sentiment de sécurité. Les gens qui veulent quitter Lubumbashi peuvent le faire.* »

L'avenir de la communauté étrangère du Shaba — quelque trois mille sept cents personnes — dépend étroitement du maintien des troupes françaises et belges.

(Lire la suite page 3.)

LA HAUSSE DU COUT DE LA VIE ET L'AIDE A L'INDUSTRIE

• PRIX

De nombreux produits libérés en juin

Augmentation de l'indice : 1,1 % en avril

M. Monory a présidé ce mardi 30 mai le comité des prix au cours duquel il a confirmé aux représentants des divers groupes socio-professionnels (agriculteurs, commerçants, industriels...), des syndicats et des mouvements de consommateurs que les prix industriels seraient libérés bien avant la fin de l'année. Dès le 1er juin, deviennent libres les prix des conserves, de la tannerie, de la pâtisserie industrielle, de l'horlogerie, des pneus, des machines-outils, des véhicules industriels... Le ministre a également confirmé la suppression des barèmes professionnels et la modification de la taxation des marges commerciales.

Dès avril, les prix de détail avaient très fortement augmenté : 1,1 % par rapport à mars, ce qui porte l'augmentation en un an à 9 %. *Les causes de cette forte poussée ont été nombreuses* : prix alimentaires (+ 1,2 %), prix de services (+ 1,1 %), prix des produits manufacturés (+ 0,9 %). Ce résultat « n'est pas pour nous un sujet d'étonnement », a commenté lundi 29 mai, M. Barre. « Il s'agit de hausses d'ajustement et non pas de hausses inflationnistes. »

La hausse des prix de détail continue de s'accélérer : 0,5 % en janvier, 0,7 % en février, 0,9 % *en mars*, 1,1 % *en avril*. M. Raymond Barre a déclaré lundi 29 mai, après son entretien bi-hebdomadaire avec M. Giscard d'Estaing qu' « *il n'était pas inquiet car il s'agit de hausses d'ajustement et non pas de hausses de prix inflationnistes* ». Toujours est-il que le mois dernier, avant même que ne soient libérés les prix industriels ou que ne *soient intervenus les hausses des* tarifs publics, l'indice calculé par l'INSEE a atteint la cote 195,5 contre 193,4 en mars (base 100 en 1970).

Par rapport à avril 1977, l'augmentation est de 9 %. Cette relative modération s'explique par le fait qu'il y a un an, à la même époque, les prix avaient fait un bond de 1,3 % à cause d'une flambée des prix alimentaires. En fait, le rythme annuel d'inflation calculé sur les trois derniers mois connus (février, mars, avril) est de 11,2 %. Il s'accélérera au cours des mois à venir avec les répercussions de l'opération « *vérité des coûts* » menée par M. Barre en matière de tarifs publics et des prix industriels.

Quelles sont les principales causes de la forte hausse d'avril ?

● *Les prix des produits alimentaires* ont augmenté de 1,2 % en un mois et de 10,3 % en un an. Les produits à base de céréales (+ 3,4 %), les corps gras et le beurre (+ 1,9 %), les boissons alcoolisées (+ 1,5 %) ou non alcoolisées (+ 1,6 %), les produits laitiers (+ 1,5 %), expliquent l'accélération qui s'est produite (+ 0,9 % en mars et + 0,6 % en février).

● *Les prix des produits manufacturés* progressent, quant à eux, de 0,9 % en un mois et de 8 % en un an. Les hausses sont fortes sur l'habillement (1,1 %), la papeterie - librairie - journaux (2,1 %), les articles de toilette (1,7 %), l'ameublement (1,2 %), les appareils électro-ménagers (1 %).

● *Les prix des services augmentent* de 1,1 % en un mois et de 9,5 % en un an. Principaux chefs de hausse : les loyers (+ 1,1 %), les soins personnels (+ 5,3 %), les services touchant à l'utilisation des véhicules privés, c'est-à-dire les réparations, les parkings, l'auto-école... (+ 2,5 %), les hôtels, cafés-restaurants, cantines... (+ 1,1 %).

Les propos lénifiants tenus ces dernières semaines par MM. Barre et Monory, qui expliquent — avec une certaine justesse — que la hausse de l'indice n'est pas forcément le signe d'une recrudescence de l'inflation, sont dès maintenant démentis sur certains points précis. Certains prestataires de services en ont pris à leur aise, les coiffeurs par exemple, dont les tarifs ont été relevés de 8,3 % en un mois et de 16 % en un an.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 39.)

• ÉPARGNE

5 000 F d'exonération par an pour l'achat d'actions

Relèvement probable du prélèvement forfaitaire

M. Monory, ministre de l'économie, doit présenter, mercredi 31 mai, au conseil des ministres une série de mesures destinées à favoriser la reconstitution des fonds propres des entreprises et l'orientation de l'épargne des Français vers l'industrie.

Outre la création d'actions de préférence (sans droit de vote) destinées aux P.M.E. et celle de « créances subordonnées », *assimilables à des fonds propres*, le ministre propose de permettre au contribuable de déduire de son revenu imposable 5 000 F par an (plus 1 000 F par enfant à charge), à condition de les employer à l'achat d'actions. En contrepartie, le prélèvement fiscal forfaitaire de 33 % sur le revenu de l'épargne anonyme (bons du Trésor et bons de caisse) pourrait être porté à 40 % ou même 45 %, la taxe de publicité foncière sur l'achat des résidences secondaires passant de son côté éventuellement de 2 % à 6 %.

(Lire page 39 l'article de FRANÇOIS RENARD.)

AU JOUR LE JOUR

M. VROUM VROUM

Sans qu'on puisse savoir si c'est un effet du hasard ou de la nécessité, un communiqué publicitaire associe actuellement les noms de MM. Yves Mourousi et Jean-Pierre Soisson à une marque de cigarettes à la menthe et à une marque de motos japonaises, dont cette marque de cigarettes patronne l'équipe de champions.

L'accession de M. Mourousi au titre de « M. Moto », par la grâce de M. Jean-Pierre Soisson, nous avait déjà démontré qu'un pont pouvait être jeté entre les grosses cylindrées, le journalisme de bon aloi et la jeunesse et les sports ; voici maintenant qu'un nouveau pont est jeté entre les cigarettes à la menthe et une fonction officielle.

Toutes ces innovations nous laissent donc présager la prochaine création d'un secrétariat aux hommes-sandwichs.

BERNARD CHAPUIS.

LES ROUGES ET LES NOIRS

Libération des peuples et libération des matières premières

par ANDRÉ FONTAINE

L'affaire du Zaïre semble avoir convaincu l'opinion que le malheur de l'Afrique résulte moins de sa pauvreté que de sa richesse, que l'enjeu des conflits qui la *déchirent n'est pas la libération* de ses peuples, mais la mainmise sur ses matières premières. La hausse spectaculaire du cobalt, après le raid sur Kolwezi, et celle du cuivre, moins importante mais surprenante tout de même, dans un marché mondial déprimé, paraissent le *confirmer*. Et aussi l'attitude soviétique : les humeurs de la *Pravda* relèvent davantage habituellement de la géopolitique que du sentimentalisme bour*geois ; or, à l'en croire, ce sont les* paras français et belges, et pourquoi pas derrière eux toute l'OTAN, qui ont *terrorisé* le Shaba.

Il y a beaucoup à dire, également, sur les indignations occidentales, passablement sélectives *comme à l'ordinaire*. A l'émotion engendrée par les massacres de Kolwezi répond l'indifférence avec *laquelle l'Européen moyen a* accueilli l'atroce opération menée par les Sud-Africains, le 4 mai, sur le village angolais de Kassinga, occupé par des réfugiés namibiens. Cette fois les respon*sables n'étaient* par des Noirs sortis de la brousse avec leurs coupe-coupe et leurs Kalachnikov, mais des centaines de parachutistes blancs, *dotés* des *moyens* les plus sophistiqués et largués d'avions géants *made in U.S.A.* et d'hélicoptères achetés à la France. Or le bilan était à peine moins lourd qu'au Zaïre : au moins *six cents* morts, dont des femmes et des enfants, tués délibérément, des viols, des destructions systématiques. S'il s'agissait de terroriser pour décourager les Namibiens de venir libérer leur pays, le but a peut-être été atteint. Mais au nom de quoi condamner Kolwezi si l'on ne condamne pas aussi Kassinga ? Et l'Afrique du Sud marquerait-elle tant d'acharnement à garder la Namibie sous sa coupe, qu'elle n'occupe qu'au nom d'un mandat maintenant révoqué de l'ONU, si ce pays n'abritait, entre autres, la plus grande mine d'uranium du monde ?

Tant de richesses

M. Giscard d'Estaing continuerait-il de son côté de soutenir à bout de bras le régime gangréné du général Mobutu, marquerait-il autant d'estime à un personnage comme l'actuel président du Gabon, s'engagerait-il comme il l'a fait dans l'affaire du Sahara occidental si ces pays ne recélaient dans leurs entrailles, suivant le cas, tant de cuivre, de diamant, de cobalt, d'uranium, de fer, de pétrole ou de phosphates ?

(Lire la suite page 3.)

« LES TROIS PREMIÈRES MINUTES DE L'UNIVERS »

A l'époque où tout était simple...

Le livre de Steven Weinberg, « les Trois Premières Minutes de l'univers », pourrait s'appeler « la Genèse », si le titre n'était déjà pris. Il décrit ce commencement *du monde que notre esprit* exige et refuse à la fois ; exige, car la question des origines est une des plus angoissantes qui soient; refuse, parce que l'idée d'un temps zéro, d'un instant tel qu'il n'y ait pas d'avant, est à proprement parler inconcevable.

Et pourtant, c'est la meilleure hypothèse : il y a dix ou vingt milliards d'années, quelque chose s'est produit d'où tout dérive. Une *sorte de gigantesque explosion.* Un phénomène indescriptible, car toute description utilise les catégories d'espace et de temps, et celles-ci s'évanouissent à cet « initial ». Tous les peintres savent que, malgré Euclide, les parallèles convergent au point de perspective. Nos passés aussi convergent, en un point que l'on peut grossièrement dater. Poser la question de l'« avant », c'est demander au peintre ce qu'il dessine après le point de perspective. C'est un non-sens.

A cet instant où le temps, l'espace et la matière sont simultanément nés, les particules matérielles se sont écartées violemment les unes des autres, et ce mouvement continue de nos jours. Chaque objet de l'univers voit tous les autres s'écarter de lui, du moins tous ceux à qui aucune force ne le lie — tous ceux qui ne sont pas dans la même galaxie ou le même groupe de galaxies.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 18.)

idées

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Mikel Dufrenne

II. — Pour un art populaire autogéré

Faisant le point sur « l'art, aujourd'hui », Mikel Dufrenne a souligné dans la première partie de cet entretien ce qu'on pouvait entendre par « crise » en ce domaine : éclatement du concept d'art, frénésie de nouveauté, avènement du non-art, récupération de toute initiative par la critique et le marché, voire par le commentaire scientifique dont il faut tout de même retenir les aspects positifs, notamment l'allégresse avec laquelle il traite de ses objets.

« N'est-ce pas la notion de plaisir qui doit, à son tour, être soumise à la réflexion ? Il n'y a peut-être pas à opposer une éthique de la connaissance à une éthique du plaisir. Le savoir critique n'est-il pas pour vous-même (et pour ceux qui vous lisent) une entreprise dont le plaisir est une des fins ?

— Oui, le père de la sémiologie parle en effet du plaisir du texte, et rien n'interdit que l'objet de savoir soit aussi objet de plaisir. La lecture savante de l'œuvre peut être elle-même source de plaisir, d'un plaisir parfois aigu qui est au fond le plaisir de produire un discours et, pour certains, d'écrire. Et on ne peut pas davantage tenir cette lecture pour inconciliable avec une lecture plus spontanée, plus sauvage, où s'éprouverait un plaisir plus authentique, comme ce qu'on appelle maintenant jouissance. Je n'irai certes pas jusqu'à dire que l'immédiat est impossible et que toute lecture est déjà seconde, car je pense que le naturel n'est jamais totalement recouvert par les sédimentations culturelles. Mais je pense aussi que la médiation du savoir peut conduire à une nouvelle immédiateté, et qui n'est pas moins jouissive pour être conquise. Et puis, la réflexion peut tenter d'expliquer et de justifier par l'analyse de l'œuvre le plaisir spontanément éprouvé à sa rencontre.

» Bref, la seule opposition qu'il faut bien constater, pour s'employer à l'effacer, est sociale et non esthétique. Ce n'est pas l'opposition de deux lectures et de deux plaisirs, c'est l'opposition d'une élite, qui a la maîtrise du savoir et du discours, et d'une masse, qui n'a pas accès à la parole, mais qui, Dieu soit loué, n'en a pas moins accès au plaisir.

— Ce qui a pris un coup de vieux, c'est sans doute ce que l'on appelait autrefois le « bon goût ». On est beaucoup plus prudent dans les tentatives de « hiérarchisation », dans les formulations de « jugements », bien que l'on continue de juger — même quand on fait semblant de décrire.

— Nous parlions tout à l'heure d'un éclatement du concept d'art, il faut aussi parler en effet d'une mutation du goût. L'institution ne peut plus aujourd'hui définir et imposer un « bon goût », c'est-à-dire un goût sélectif qui fait droit aux chefs-d'œuvre et qui requiert à leur égard une certaine attitude, ce mélange de déférence et de plaisir désintéressé, subtil mais châtré, propre à la contemplation. Le souci de récupérer interdit d'interdire, d'énoncer des normes et de distribuer des prix.

» En face d'une production aussi effervescente et parfois agressive, où on ne peut plus évidemment déceler un style dominant qui fasse autorité, on renonce à la sélection, à la hiérarchisation, à la sacralisation des chefs-d'œuvre.

Les philosophies de la libido

Pourtant, le jugement n'abdique pas. On ne renonce pas à choisir, à préférer. Et les experts ne sont pas pris au dépourvu, pour autant qu'ils peuvent encore y voir clair dans ce brouillard. Mais pour tous ceux qui se veulent experts sans l'être, le seul critère du goût est la nouveauté : ils s'époumonent à suivre les modes que lance ce qu'on appelle l'avant-garde. Toutefois, l'appétit pour ce qui est nouveau peut avoir un autre effet. Chez ceux qui ne se soucient pas d'être au goût du jour, il libère le goût. Ceux-là n'exercent plus leur droit de juger comme un pouvoir, ils s'en remettent au plaisir. Ce qui, je le répète, ne dispense pas les plus réfléchis de justifier savamment ce plaisir.

» Il y a mille façons d'être provoqué. Il y a mille espèces de plaisirs dès lors qu'il n'y a plus un seul plaisir enseigné et convenable. Au reste, l'analyse du plaisir reste toujours à faire. La pensée contemporaine, voyez les philosophies de la libido, a privilégié le désir aux dépens du plaisir, encore qu'on puisse trouver bien des lumières chez Deleuze sur ce sujet. Car le désir, pour lui, n'est pas situé sous le signe du manque et sur fond d'angoisse, il n'est pas recherche éperdue de l'objet perdu. Il s'accomplit en produisant dans un réel qui n'est pas l'impossible mais le lieu du possible. Il est joyeux et, par là, irrécupérable.

» L'approche psychanalytique ne devrait pas détourner d'une étude sociologique du plaisir. Et cette étude ne serait pas innocente : elle affronterait le problème de la fonction politique de l'art, ou de son effet politique, et j'entends par là sa vertu révolutionnaire. Ce problème on le pose souvent en relation avec l'œuvre et selon les dichotomies traditionnelles de la forme et du contenu.

Je me souviens d'un très remarquable bulletin de la Jeune Peinture, intitulé *Révolutionner la peinture ou peindre la révolution ?* Sur l'impossibilité de dissocier les deux, alors que Lénine voulait qu'on mît le vin nouveau de la révolution dans les vieilles outres de la culture héritée de la bourgeoisie, un long débat s'est déjà poursuivi entre Luckacs, Brecht, Adorno.

» L'école de Francfort a dit là-dessus, me semble-t-il, l'essentiel en montrant que la forme est du contenu sédimenté et qu'il faut donc bien affronter les problèmes formels, subvertir les normes instituées si l'on veut dénoncer la violence qui sévit dans le monde et laisser passer dans l'œuvre un souffle d'espérance.

» Mais je crois qu'on peut renouveler le débat en interrogeant le plaisir pris à l'art. La question devient alors : le plaisir peut-il être subversif ? On dit que le ridicule tue, et c'est vrai : l'institution dont on rit n'est plus respectable. Toutefois un plaisir qui ne s'exprime pas dans le rire peut aussi libérer l'individu, susciter l'essor de l'imaginaire et ses conséquences sont imprévisibles, car l'imaginaire peut faire craquer le réel institué. C'est pourquoi les pouvoirs sont attentifs à administrer au peuple une autre espèce de plaisir qui ne dérange rien et qui détourne de la lutte politique. A Rome, les jeux du cirque, aujourd'hui, l'art de masse, un art à bon marché que l'on suppose médiocre et qu'il s'agit en tout cas de massifier.

— Il y aurait à opérer un partage entre art populaire et art de masse. Vous vous y êtes employé, et pas mal d'amis autour de vous ont plaidé aussi pour le distinguo.

— Oui, et la *Revue d'esthétique* a publié récemment un numéro que je me permets de trouver excellent, intitulé *L'art de masse n'existe pas*. Au lieu d'un art *pour* le peuple, l'art populaire serait un art *par* le peuple. Au lieu d'une pseudo-démocratisation de l'art qui consiste à donner au public, non sans condescendance, l'accès à des œuvres qu'on met à sa portée, l'art populaire vrai serait la prise en charge par le peuple lui-même de la création des œuvres : l'autogestion de l'art.

» Cette pratique serait (il faut bien le dire au conditionnel) doublement subversive. D'abord, dans la mesure où le plaisir, comme je le suggérais, est subversif, parce que les plaisirs les plus aigus, on l'oublie trop, ne sont pas du côté de la consommation, ils sont du côté de la production : plaisir d'exercer une activité libre, de livrer un combat amoureux avec le matériau, d'être soi en faisant amitié avec le monde, plaisir proprement anarchiste. Ensuite, parce que cette pratique déconstruirait l'institution, qui assure aux artistes et, dans leur sillage, à tous les spécialistes, le monopole de l'art. Je cite souvent le mot de Marx : « *Dans la société communiste, il n'y aura plus de peintres, il y aura des hommes qui peignent.* »

— Pouvez-vous voir, en ce moment une préfiguration de cette société dont Marx parlait ? Percevez-vous des signes, aujourd'hui, autour de nous, de cet art populaire autogéré ?

— Oui. On peut penser, par exemple, à l'artisanat, au folklore, aux fêtes, à tout ce qu'en effet on a déjà appelé art populaire. Cet art a sans doute existé de plein droit et sans concurrence dans les sociétés archaïques. Plus tard, quand sont apparues la misère et la violence, il a permis aux opprimés de tenir le coup. Aujourd'hui, il n'existe plus que honteusement, comme un sous-produit des grands arts, et comme une curiosité pour l'élite. Les touristes regardent les danses provinciales avec l'indulgence amusée que témoignent les adultes à l'égard des dessins d'enfants, quand les psychanalystes ne les traitent pas en symptômes.

» Il faut donc qu'un art populaire se délivre de ce complexe d'infériorité. Et je crois en voir des signes autour de nous. Je crois en voir au Québec, où le vent de liberté qui souffle est à la mesure de ses paysages immenses. J'en vois ici même dans la multiplication des petits métiers dont vivent les marginaux, dans la pratique des habitants paysagistes que nous révèle Bernard Lassus, tout récemment dans les œuvres de ces singuliers de l'art que l'Arc a rassemblées.

» Bien sûr, on peut faire la petite bouche devant ces productions, on peut y voir un effort touchant pour apprendre ce que l'avant-garde s'emploie à désapprendre, on peut penser que ce sont souvent des imitations ingénues et maladroites d'un art qui n'est pas même le grand art, mais plutôt l'art de masse, on peut y déceler les traces d'un imaginaire préfabriqué qui traîne dans une mémoire collective. Pourtant à regarder mieux on y verrait s'exprimer quelque chose de profond et de sauvage, et surtout on découvrirait l'essentiel, la passion de faire, une passion longtemps contenue chez des hommes qui, souvent, ont dû attendre l'âge de la retraite pour avoir une vraie vie et pour réaliser ce dont beaucoup d'artistes rêvent en vain : insérer l'art dans leur quotidien, habiter poétiquement leur monde.

Trois critères pour que l'art garde son sens

— Mais si le concept d'art explose ou si l'art n'est jamais plus authentique que lorsqu'il s'efface et disparaît, peut-on encore parler en son nom ou, plus simplement, le désigner, montrer où il est, donc, a contrario, *où il n'est pas ?*

— Je propose trois critères pour garder à l'art un sens. Mérite le nom d'artistique toute activité :

1) Où le travail est indissociablement lié au jeu ;

2) Où s'affirme le souci de bien faire, en termes plus nobles : qui vise à la beauté ;

3) Où s'éprouve un plaisir incomparable à tout autre, mais qui peut être partagé par les autres.

» Et cela suffit pour qu'une belle course, une belle fête, une belle grève, soient mises au compte de l'art, et sans que le jugement de goût et la réflexion qui le justifie soient déboutés, car il y aura toujours à discerner les succès et les échecs. Il faut faire droit à l'art populaire, ne pas lui opposer d'emblée un préjugé défavorable. Cela signifie qu'il peut faire l'objet de la même attention, des mêmes approches savantes que l'art des artistes consacrés et qu'il peut aussi éveiller le même plaisir en sollicitant pareillement la sensualité et la fantasmatique.

» Telle œuvre de ce que Dubuffet appelle l'art brut ou de ce que l'Arc appelle l'art des singuliers peut exercer la même séduction que telle œuvre de l'art officialisé. Sans doute faudrait-il même avouer qu'on se force parfois à se dire séduit par l'art de pointe pour ne pas manquer le dernier train de la mode. Cela dit, il faut aussi convenir qu'il y a des ratés partout et que rien n'en préserve l'art populaire. Toute production risque toujours d'être en quelque sorte inégale à son propos.

— Un dernier mot : si l'art était autogéré par le peuple, comme vous le souhaitez, peut-on imaginer la disparition totale de ceux qui sont, au moins en l'état actuel des choses, des exemples pour les autres et qu'on appelle, faute de mieux, des « artistes » ?

— Léger n'allait pas jusqu'à dire : les travailleurs peuvent être des peintres, mais il disait au moins : « *Nous autres, peintres, sommes des travailleurs comme les autres.* »

» Si quelqu'un est possédé par le démon de la peinture ou de la musique, qu'il s'y voue tout entier, c'est tant mieux, parce que les autres auront besoin de lui, comme un apprenti a besoin d'un maître, car l'art populaire ne requiert pas le spontanéisme, le jeu ne dispense pas du travail. L'important c'est que le travail devienne jeu. L'autogestion pourrait y préparer, et l'autogestion de l'art pourrait être ici exemplaire. C'est pourquoi l'art doit solliciter la pensée politique. »

FIN

Propos recueillis par
LUCIEN MALSON.

Les descendants de Prométhée

par ANDRÉ GRJEBINE (*)

CONVAINCUS de la supériorité de leur civilisation, les Occidentaux ont, pendant longtemps, cherché à l'imposer au reste du monde. Aujourd'hui, cette supériorité est de plus en plus discutée. De nombreux pays du tiers-monde entendent inscrire leur évolution dans le prolongement d'une culture traditionnelle mise entre parenthèses durant l'époque coloniale. Cependant, très rares sont ceux qui se montrent prêts, pour ce faire, à renoncer à un développement économique rapide.

Le développement économique peut prendre des colorations culturelles variées. De même, on ne saurait oublier que de nombreuses civilisations ont apporté leur contribution à la formation des sciences. Quelle que soit leur diversité, toutes les variantes de la civilisation industrielle sont fondées sur le défi prométhéen. On retrouve, en effet, dans les mentalités dominantes au sein de chacune d'elles, des traits communs tels qu'une tendance à considérer l'ordre naturel des choses comme inacceptable, l'attachement à des valeurs volontaristes et à l'autodétermination des individus, une réduction progressive du domaine réservé à l'explication religieuse allant parfois jusqu'au dépérissement de celle-ci.

Cela ne signifie évidemment pas qu'à un moment donné, tous les membres des sociétés industrialisées adhèrent consciemment à une telle conception de l'univers mais plutôt que celle-ci imprègne peu ou prou leur mode de vie, leurs mœurs, leur religion même.

Ce défi prométhéen n'est l'apanage d'aucune société, mais, au cours des derniers siècles, seule la civilisation occidentale s'est vraiment identifiée à ce projet.

La transplantation de certaines techniques n'est sans doute pas impossible dans des sociétés différentes. En revanche, un environnement socio-culturel encore dominé par des considérations religieuses fatalistes peut constituer un obstacle insurmontable à un développement économique pleinement assuré. « Plaquée » sur des structures inadaptées, l'industrialisation est souvent imposée autoritairement. Depuis Pierre le Grand, la liste est longue des tyrans réformateurs qui ont tenté de « dresser » leur peuple aux techniques de l'Occident. S'opposant à des traditions séculaires, ces tentatives reprennent fréquemment, en les exagérant, les défauts les plus évidents des sociétés occidentales. L'urbanisation « sauvage » du tiers-monde, qui a tant de fois conduit à la formation d'immenses bidonvilles, illustre bien ce processus.

En portant atteinte à l'état stationnaire, l'homme renonce à des équilibres naturels ou socio-culturels très anciens et doit, dès lors, accepter un déséquilibre permanent. On connaît, par exemple, les risques de surpopulation qui résultent d'une rupture des équilibres démographiques naturels (famine, épidémie, etc.) si elle n'est pas rapidement suivie par l'institution d'une auto-régulation volontaire, c'est-à-dire d'une transformation radicale des mentalités sur un point tout à fait fondamental.

La tentation du rejet

Il est de fait que les résultats remarquables auxquels parvient la civilisation occidentale sont payés d'un prix très élevé. La nécessité de refouler ou de sublimer certains instincts caractérise vraisemblablement toute vie en société. Mais il est clair que chaque nouveau pas franchi vers la domestication de notre environnement nous éloigne de la nature « naturelle ». Un grand nombre de nuisances peuvent être supprimées, et la nature peut être artificiellement reconstituée dans certaines limites, mais son état primitif est à jamais perdu. Une autre privation paraît plus spécifique encore à notre civilisation. François Jacob la définit ainsi : « *Ce fut, et c'est, plus que jamais peut-être, la renonciation à une vision du monde unifiée. La plupart des autres systèmes explicatifs, les mythes, la magie, la religion, s'appliquent à tout. Ils couvrent tous les domaines. La science, quant à elle, procède différemment. Elle ne vise pas d'emblée à une explication à la fois complète et définitive de l'univers. Elle se contente de réponses partielles et provisoires à propos de phénomènes qu'elle parvient à circonscrire et à définir... L'utilisation de la méthode scientifique ne pouvait qu'entraîner l'émiettement de la représentation du monde* (1). »

En fait, la civilisation occidentale paraît se trouver actuellement dans une phase de transition entre un monde au sein duquel l'homme était porté par des événements sur lesquels il n'avait que peu de prise et un monde dans lequel il doit de plus en plus définir, pour son propre compte, ses raisons de vivre.

La tentation du rejet se concrétise notamment par la diffusion d'un sentiment d'hostilité aux sciences. La perte de prestige des valeurs proprement scientifiques comme de la philosophie positiviste ou rationaliste est à cet égard significative.

Au fur et à mesure que la consommation de masse se répandra, le défi prométhéen gagnera en pureté — la volonté d'accroître notre capacité d'autodétermination prenant progressivement le pas sur le désir de consommer davantage — mais deviendra de plus en plus difficile à assumer et la séduction de l'irrationnel de plus en plus forte.

En cédant à cette tentation, la civilisation occidentale perdrait le sens même du défi prométhéen qui la fonde. L'attraction exercée par certains aspects des civilisations orientales s'accentuerait alors. Dans cette optique, on peut invoquer le précédent de la « conquête spirituelle » du monde gréco-romain par le christianisme. Comme l'écrivait Toynbee : « *L'offensive avait été militaire, politique et économique ; la contre-offensive fut religieuse.* » (2).

Ainsi, les civilisations actuelles sont comme déséquilibrées, tiraillées en même temps par des forces centrifuges et des forces centripètes. Ces tensions contradictoires favoriseront leur mutation progressive, l'élimination de certains projets. Mais les mentalités comme les conceptions de l'univers dominantes au sein d'une société ne se modifient que très lentement. Les transformations brusquées et imposées par la contrainte sont généralement plus apparentes que réelles. Chaque civilisation forme un tout qu'on ne peut morceler impunément.

L'erreur des colonisateurs du dix-neuvième siècle a été de croire aveuglément à la supériorité intrinsèque de la civilisation occidentale et de mépriser toutes les autres. L'erreur à laquelle bon nombre d'esprits succombent aujourd'hui — notamment dans le tiers-monde — est de supposer que les résultats atteints par une civilisation peuvent être également obtenus par d'autres civilisations fondées sur un projet, une conception de l'univers foncièrement différents sans que ceux-ci soient profondément modifiés. La force du projet occidental vient de ce qu'il vise à comprendre la réalité pour la domestiquer. L'attrait des civilisations orientales résulte, pour une bonne part, de ce qu'elles tournent le dos aux réalités temporelles afin d'appréhender des « réalités éternelles ». Comment concilier les deux ? Comment lutter avec toute la conviction nécessaire contre la famine, la maladie, la mort, si, ce faisant, on s'oppose à des décrets divins ?

Chaque projet a ses qualités propres. Compte tenu de notre destin éphémère, il est tentant de se soumettre à l'ordre naturel des choses plutôt que de poursuivre une lutte sans fin. Mais, si l'on accepte, malgré tout, d'assumer le défi de Prométhée, il faut en supporter toutes les conséquences. Dans leur affrontement avec l'univers, les descendants de Prométhée ne sauraient pactiser avec ces ennemis, les dieux.

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

(1) *Le Monde* du 6 septembre 1977.
(2) *Le Monde et l'Occident*, publié en français aux éditions Desclée de Brouwer, Paris, 1953.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

étranger

LA CRISE DU ZAIRE ET LES CONFLITS EN AFRIQUE

Les rouges et les noirs

(Suite de la première page.)

On dira évidemment que le président de la République peut difficilement être accusé, dans le cas du Tchad, de nourrir des arrière-pensées impérialistes et qu'ailleurs il ne fait guère que tirer la leçon du comportement des Soviétiques. Alors qu'ils n'avaient joué qu'un rôle modeste dans la décolonisation de l'Afrique, les voilà engagés *à fond* en Angola et en Ethiopie, avec le concours des Cubains, dont il faudra bien se demander un *jour pourquoi* ils ont choisi d'intervenir massivement dans des guerres civiles africaines plutôt que d'aller prêter main forte, comme les y incitait jadis le « Ché », aux millions de Latino-Américains qui rongent leur frein, dans l'indifférence quasi générale, sous l'oppression conjointe des pouvoirs militaires et du grand capitalisme yankee.

Les Cubains ne sont pas d'ailleurs les seuls, et non plus les Sud-Yéménites, présents dans la lutte pour la corne de l'Afrique. D'un tropique à l'autre, on rencontre de plus en plus de militaires est-allemands. Que ne dirait-on pas si la République fédérale envoyait ses soldats combattre dans les rangs adverses ! Il est vrai que la présence dans le nord du Shaba d'une base de fabrication et d'essai de fusées ouest-allemandes peut agacer des esprits aussi naturellement méfiants que ceux des maréchaux soviétiques.

Les deux régimes qui font l'objet de la sollicitude de ce qu'on appelle parfois le camp socialiste sont certes l'un et l'autre « progressistes », encore que l'on ne voie pas très bien ce que le « progrès » a à faire à Addis-Abeba, où règne la terreur pure et simple, mais ils ont aussi en commun de se trouver à proximité des plus grandes réserves mondiales, dans un cas de platine, de vanadium, d'or, de manganèse, dans l'autre de pétrole. Cet empressement de l'U.R.S.S. est à rapprocher de la neutralité qu'elle observe dans l'affaire du Sahara occidental, bien que le Polisario ne se présente pas comme moins progressiste que les gouvernements de M. Neto ou du colonel Mengistu. Non seulement M. Brejnev a refusé au président Boumediène les fusées SAM-7 qui auraient permis à ses amis sahraouis de neutraliser l'intervention des Jaguar français, mais encore il a conclu avec Rabat un accord de pêche qui semble bien consacrer en fait le partage de l'ex-colonie espagnole. Est-ce parce qu'entre-temps Moscou avait signé avec le Maroc, premier producteur mondial de phosphates, un énorme contrat d'exploitation et d'approvisionnement ? A l'inverse, les Katangais qui ont pris Kolwezi et dont les militaires français ont souligné l'entraînement et l'efficacité, auraient-ils reçu un tel soutien logistique de la part de l'Angola et de l'U.R.S.S. — toutes leurs armes étaient soviétiques — si le sous-sol du Zaïre ne contenait tant de richesses ?

Les allumettes et le combustible

De là à croire que, puisque les politiques des grandes puissances sont bien souvent motivées, quelle que soit leur coloration idéologique, par des considérations économiques, les luttes populaires sont toujours télécommandées, il n'y a qu'un pas, trop aisément franchi. Certes, il est tentant d'adapter au temps présent la fameuse parole de Jaurès : « *On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les capitalistes* », en disant : « *on croit lutter pour sa libération, on lutte pour celle des matières premières* ». Mais on ne saurait oublier, lorsqu'il s'agit, par exemple, du Zaïre, dont le président, au dire de *l'Economist*, est « *presque indéfendable* », que la gabegie, l'inflation — 75 % en un an — y sont reines. Que l'endettement du pays le met au bord de la faillite. Qu'une partie de l'armée vit de pillage faute de toucher ses soldes. Et qu'enfin la population de Kolwezi est en train de subir les pires représailles pour avoir un peu trop clairement manifesté sa sympathie envers des envahisseurs que leur race aidait à se présenter en libérateurs.

Il existe malheureusement bien d'autres pays d'Afrique, et pas seulement d'Afrique, où la situation est tout aussi intolérable. Il n'y aurait pas tant de guérilleros sur le continent noir, et de si résolus, si n'y subsistaient tant d'oppressions coloniales, néo-coloniales, ethniques ou simplement policières. Pour faire du feu, il faut certes des allumettes, et celles-ci sont fournies par les grandes et moyennes puissances avec un empressement d'autant plus suspect que leur vente se traduit toujours en fin de compte, qu'elles viennent de l'Est ou de l'Ouest, par d'appréciables rentrées de devises. Mais il ne prendrait pas si le terrain n'était pas favorable.

Existe-t-il une chance de mettre un terme à ces affrontements, qui font de plus en plus de victimes innocentes ? Des actions du type de l'intervention française à Kolwezi ne sauraient se répéter bien souvent. Certes, les Etats-Unis n'ont pu que se réjouir de voir notre pays faire le travail de gendarme dont ils se sont si souvent chargés. Mais la France n'a pas décolonisé l'A.O.F. et l'A.E.F. pour prendre en main l'ex-Congo belge. Ses moyens sont limités — il a fallu demander des avions à des compagnies civiles et aux Etats-Unis pour amener les paras à pied d'œuvre, — et *Jeune Afrique* n'a pas eu tort d'écrire que « *l'opinion n'admettra jamais qu'il y ait un nombre important de victimes françaises* ». Aussi bien, a-t-on jugé opportun d'évacuer Kolwezi bien que les rebelles soient toujours à quelques kilomètres, et que l'armée zaïroise, plutôt que de se préparer à leur résister, s'emploie à terroriser la population.

On ne saurait non plus beaucoup s'illusionner sur les chances et l'efficacité du corps de « pompiers africains. Il en va encore de même de toute tentative d'instituer un contrôle des ventes d'armes. Ce qui existe déjà en la matière n'aboutit qu'à pénaliser certains, comme les Somaliens, qui ne sont pas plus coupables que d'autres.

Sauf à se résigner à une extension des conflits, avec le risque que la chute de quelque Eldorado ne confère à l'U.R.S.S. un quasi-monopole de la possession de telle ou telle matière première, ce qui mettrait le reste de l'univers à sa merci bien plus sûrement que la menace de ses armes nucléaires ou le rayonnement d'une idéologie sclérosée, il faut donc chercher une solution qui tienne compte de toutes les données de la bataille pour l'Afrique. Or, celles-ci tiennent en peu de mots : en grande partie par la faute du colonisateur, qui n'avait pas assez préparé son inévitable succession, il n'existe pas, dans la plupart des pays du continent noir — sous-peuplés du fait de la traite et des maladies, — non seulement de structures étatiques suffisantes, mais même de véritable conscience nationale. Au-delà des frontières parfaitement artificielles qu'a tracées la domination blanche, la réalité profonde demeure ethnique, pour ne pas dire tout simplement tribale.

L'Europe serait mal avisée d'en éprouver un complexe de supériorité, elle qui n'arrive pas à venir à bout des drames de l'Irlande et de Chypre. En vérité, du Canada au Proche-Orient, pour ne pas parler de la persistance à l'intérieur de l'U.R.S.S. du problème des nationalités, tout montre que l'Etat-nation tel que le dix-neuvième siècle l'avait imaginé est encore bien loin, si tant est qu'il doive jamais le devenir, de constituer un modèle universel. L'hégémonie d'une grande puissance, relayée par ses proconsuls, ses clients et ses compradores, appuyée par la présence de ses troupes, demeure, dans bien des cas, le seul moyen qu'on ait trouvé pour maintenir un minimum d'ordre. Aussi bien voit-on se manifester avec plus ou moins d'intensité, en Afrique, après l'échec de toutes les tentatives de regroupement, continentales ou régionales, des tendances hégémoniques que ne peut évidemment que stimuler l'importance des enjeux économiques.

Pour sortir de cette situation, certains préconisent à mots plus ou moins couverts un nouveau partage du tiers-monde en zones d'influence prenant en compte les besoins des uns et des autres en matières premières. C'est ainsi que M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan, aurait parlé récemment, au cours d'un voyage en Israël, d'un « *Yalta pétrolier* ». Allant au-devant des inquiétudes légitimes de l'U.R.S.S. présentement exportatrice de pétrole, mais qui commence à connaître des difficultés d'approvisionnement et devra progressivement se résoudre à importer, on lui garantirait un accès privilégié aux réserves irakiennes et libyennes, à charge pour elle de ne pas toucher au naphte d'Iran et du golfe Persique. Pourquoi ne pas en faire autant en Afrique ? A l'un l'uranium du Niger, à l'autre celui de la Namibie ? A Leonid le pétrole d'Angola, à Valéry celui du Gabon et à Jimmy celui du Nigéria ? Le Kremlin après tout s'est plus d'une fois prêté à ce genre de marchandages, qui *suppose évidemment* que les gouvernements en place partagent les options « idéologiques » de leur protecteur.

Dans *l'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, livre qui, pour avoir été écrit en 1916, n'a pas perdu grand-chose de son actualité, Lénine a réfuté de manière décisive l'idée qu'un partage de cette nature puisse être durable : « *On ne saurait voir en régime capitaliste d'autres bases pour le partage des zones d'influence (...) que la force des participants du partage, force économique, financière, militaire, etc. (...) Est-il concevable que dans une vingtaine d'années le rapport des forces demeure inchangé ?* » L'observation s'applique *a fortiori* aux relations entre l'Est et l'Ouest. Le comportement de l'U.R.S.S. ne se différenciant guère, en l'occurrence, de celui des autres pays impérialistes, un tel partage aurait toutes chances de ne durer que le temps du sommeil du boa rassasié. On dira que l'Europe est partagée depuis trente-trois ans ; mais il y a fallu l'équilibre de la terreur : l'Occident devra-t-il un jour menacer de recourir aux armes nucléaires pour conserver ses sources d'approvisionnement ?

Le vrai partage auquel il faudra bien se résoudre, si l'on veut éviter le naufrage, relèverait de l'esprit que définissait, il y a vingt ans déjà, François Perroux, dans le titre du troisième volume de sa monumentale étude sur la coexistence pacifique : *Guerre ou partage du pain* (1).

En un temps où l'humanité redécouvre le spectre des pénuries, tout en s'abandonnant à de fantastiques gaspillages de ressources, est-il impensable que des experts ayant la confiance des gouvernements de l'Est, de l'Ouest et du tiers-monde, s'attachent à dresser une évaluation des besoins et des possibilités des pays riches et des pays pauvres pour les vingt ans à venir, pour un certain nombre de produits de base, allant du pétrole aux métaux rares ? Qu'ils présentent un plan des investissements nécessaires, en proposent les modalités de financement — une ponction massive sur les budgets d'armement et sur les revenus pétroliers étant l'une de celles qui viennent tout naturellement à l'esprit ? Enfin qu'ils suggèrent un barème de prix stables pour un temps indéterminé ? Libérer les matières premières de la loi de la jungle, ce pourrait bien être, en définitive, la seule chance d'en libérer les peuples.

A partir du moment où la lutte pour l'appropriation des richesses nationales perdrait de sa virulence et où la communauté mondiale participerait largement aux plans de mise en valeur, il devrait tout de même être singulièrement plus facile de regrouper autour d'un pôle de développement, et dans un cadre fédéral ou confédéral, des Etats auxquels leurs dimensions actuelles ou l'éloignement de tout centre de communication ne laissent que bien peu de chances.

Bien entendu ceux qui n'ont en tête que le profit, la domination, trouveront toutes les raisons de s'opposer à une entreprise de cette nature. Mais qui ne voit à quelle catastrophe a toutes chances de conduire la poursuite de l'anarchie présente ? Le président de la République, qui s'est proclamé « mondialiste », n'aurait-il pas là un moyen moins contestable que les interventions militaires, et sans doute plus réaliste que les plus beaux plans de désarmement, de relancer cette détente et ce dialogue Nord-Sud auxquels il est heureusement si attaché ? Et ne pourrait-il pas commencer par en parler à son hôte du moment, le roi d'Arabie, qui mieux qu'aucun autre pourrait donner du crédit — dans tous les sens du terme — à un tel projet ?

ANDRÉ FONTAINE.

(1) François Perroux, *la Coexistence pacifique*, 3 vol. aux P.U.F., 1968.

LES ENTRETIENS HASSAN II - MOBUTU

Rabat veut éviter une coupure idéologique du continent

De notre envoyé spécial

Fès. — Le président Mobutu devait quitter Fès au début de la matinée de ce mardi 30 mai pour regagner Kinshasa. Il avait eu la veille, au palais royal, un entretien d'une heure en tête à tête avec le roi Hassan II. Une séance de travail a également réuni les deux chefs d'Etat et leurs proches collaborateurs, dont le premier ministre marocain et le ministre zaïrois des affaires étrangères.

Hassan II et le président Mobutu ne s'étaient pas rencontrés depuis la fin de la première guerre du Shaba. Le roi avait alors souhaité que le président zaïrois — victorieux grâce à l'aide militaire marocaine — consacre ses efforts à la restructuration et au développement de son pays ainsi qu'à la réconciliation de ses populations. Le bilan à cet égard est plutôt limité. Les dirigeants marocains, dont l'aide est de nouveau sollicitée par Kinshasa, ne peuvent que le constater avec regret. Aussi n'est-il pas exclu que le souverain ait demandé avec insistance au président Mobutu ce qu'il comptait faire pour redresser une situation intérieure lourde de périls et pour amender certains comportements.

Il n'en reste pas moins que la stabilité du continent africain reste pour Hassan II un souci primordial. Le souverain aura sans doute précisé à son interlocuteur la position du royaume. Celui-ci avait accepté, avant même la concertation des chefs d'Etat africains à Paris, d'organiser et de transporter « *toutes les forces africaines* » éventuellement mises à la disposition de l'O.U.A. pour secourir le Zaïre. Mais, s'ils se sont affirmés, dans ce cas précis, partisans d'une action et d'une solidarité concrètes, les dirigeants marocains ne semblent pas souhaiter l'institutionnalisation d'une force panafricaine structurée et dotée d'un statut et de règlements. En effet, font-ils observer, une telle démarche consacrerait la cassure idéologique de l'Afrique, avec les conséquences que l'on en peut redouter. Si les pays africains modérés mettaient sur pied une telle organisation, le camp progressiste n'en ferait-il pas de même ? Nul doute qu'au moment d'agir (voire avant) les pays « progressistes » recevraient des Etats qui, en dehors du continent, leur sont idéologiquement proches un soutien plus immédiat, plus coordonné et plus efficace que celui apporté par les pays occidentaux à leur amis « modérés ». Les divergences qui sont apparues entre Bruxelles et Paris à propos de l'intervention militaire au Zaïre étayent cette analyse, dont on tire au Maroc la leçon. Aussi entendait-on dire lundi à Fès : « *Pas d'OTAN africaine face à un pacte de Varsovie africain.* »

Cette formule, dans l'esprit si ce n'est dans les termes, aurait été reprise par Hassan II dans ses entretiens avec le président Mobutu. De ce dernier on attendait ici des précisions sur l'aide militaire que les Etats africains dont il a rencontré les chefs en France étaient en mesure de lui apporter. L'état-major marocain est prêt à organiser la force qui résulterait des divers concours et à la transporter avec ses moyens propres. S'ils étaient insuffisants, des pays « *amis* » seraient sollicités. La participation aux travaux des deux chefs d'Etat du colonel-major Ahmed Dlimi, directeur des aides de camp du roi, et du colonel Loubaris, qui commanda l'année dernière le corps expéditionnaire marocain au Zaïre, témoigne en tout cas de la place tenue par les considérations d'ordre militaire dans les entretiens.

LOUIS GRAVIER.

INQUIÉTUDE CROISSANTE A LUBUMBASHI

(Suite de la première page.)

De source militaire occidentale, on estime que le remplacement éventuel de ces unités par une force africaine ne suffirait pas à restaurer la confiance : « *Il faudrait pour cela,* précise-t-on, *un véritable engagement des Occidentaux.* »

Conséquence de cette anxiété, plusieurs familles européennes ont, d'ores et déjà, quitté Lubumbashi. Une Française, Mme Philipon, épouse d'un coopérant installé depuis six ans au Zaïre, expliquait lundi à son arrivée à Kinshasa : « *J'ai peur comme tout le monde. Si les paras français s'en vont, ce sera comme à Kolwezi. A Lubumbashi, tout le monde pense que les rebelles sont déjà arrivés par la brousse et se cachent. L'ambiance est très tendue.* »

Dans le reste du Shaba, la situation demeure difficile à apprécier, notamment en raison de l'absence de communications avec plusieurs localités. On ignore notamment ce qui se passe à Mutshasha, carrefour routier situé à une centaine de kilomètres à l'ouest de Kolwezi. On considère toutefois comme vraisemblable que la ville soit tombée aux mains des rebelles.

La population civile africaine a été durement touchée par les combats et les massacres de Kolwezi. La Croix-Rouge zaïroise a indiqué lundi qu'elle avait, déjà, dénombré sept cent vingt morts, dont cent trente-deux étrangers. Le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré à ce sujet que le nombre des Français disparus à Kolwezi, y compris cinq morts identifiés parmi les cadavres, s'élevait désormais à quarante-neuf.

Le Quai d'Orsay avait diffusé la semaine dernière une liste de 107 disparus. Depuis, de nombreuses personnes ont pris contact avec le consulat de France à Lubumbashi ou avec le ministère à Paris pour préciser que certaines personnes portées sur cette liste étaient en vacances ou avaient quitté le pays depuis quelque temps.

M. MARCHAIS : il n'y a pas eu d'intervention extérieure.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré lundi 29 mai à TF 1 :

« *Il se trouve, en Afrique et dans d'autres pays, des Français, à des titres divers. On peut se trouver dans des situations où la sécurité de ces Français risque d'être mise en cause. Il appartient au gouvernement de prendre les mesures qui s'imposent en temps utile. En aucun cas cela ne peut justifier l'intervention française dans les affaires intérieures de ces peuples. C'est ce qui s'est passé au Zaïre.*

» *Les populations zaïroises sont entrées en lutte contre le régime de Mobutu. Il n'y a pas eu d'intervention extérieure (...). Les peuples libérés posent à présent des problèmes de classes.*

» *Les victimes de Kolwezi sont les victimes de qui ? Personne n'est d'accord sur qui a tué qui. Le F.L.N.C. ne porte aucune responsabilité dans la mort des Européens. Il semble bien que l'armée zaïroise est elle-même responsable de nombreuses victimes. Il y a nécessité d'une enquête approfondie. On a trompé l'opinion publique.* »

AFRIQUE

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Le révélateur zaïrois

La France devait-elle intervenir militairement pour sauver la vie de ses ressortissants à Kolwezi ? Dans un dossier spécial de *JEUNE AFRIQUE*, Jean-Louis Buchet assure que deux jours avant le parachutage français, c'est-à-dire le mercredi 17 mai, *« quarante-quatre personnes que l'armée zaïroise avait regroupées dans une ville, près du château d'eau* [étaient] *tuées quand les « Katangais » donnent l'assaut.* » Il ajoute : *« Les Français seront largués* [le vendredi 19 mai] *quelques heures après avoir été annoncés : un laps de temps qui a suffi pour que le gros des troupes rebelles se replie et pour que des Européens soient effectivement fusillés (une quarantaine), d'autres massacrés. Des éléments incontrôlés, ivres comme ils le sont souvent depuis plusieurs jours ? Ou bien les soldats du F.N.L.C. ? Difficile de répondre. Mais, quels que soient les auteurs de ces barbaries, grande est la responsabilité des autorités de Paris et de Bruxelles, qui ont agi comme si elles voulaient créer le motif de leur intervention.* »

∴

Après avoir constaté que *« Giscard a gagné une bataille, celle de l'évacuation des ressortissants européens »*, Bernard Ravenel relève dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, hebdomadaire du P.S.U., la *« brutale résurgence d'une mentalité néo-colonialiste en France* [qui] *a de quoi faire réfléchir et interpeller la gauche française dans son ensemble »*.

Dénonçant lui aussi l'utilisation des médias dans les événements du Shaba, Philippe Marielle écrit dans *POLITIQUE-HEBDO* : *« Le gouvernement de Paris apparaît comme un garant, un partisan, un soutien du monde occidental face aux pays plus ou moins progressistes de l'est ou du sud du continent africain. Il joue là, toutes proportions gardées, le rôle que tenaient naguère les Etats-Unis en Asie du Sud-Est et en Amérique latine. Et il prend le risque, en poursuivant cette politique agressive, de désigner la plupart des ressortissants français en Afrique à la vindicte populaire. La solidarité privilégiée avec le Zaïre est une illustration parfaite de la politique de l'inquiétant Gribouille de l'Elysée. »*

Le « risque » est également dénoncé par Guy Perrimond dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste. Il note : *« A Kolwezi, on a pu envoyer des paras. Un peu tard. Mais demain, ailleurs ? A vouloir être le « Cubain » occidental, on risque fort de faire des Français des otages de choix : à chaque révolte, et il y en aura, comment les autochtones ne verraient-ils pas dans nos compatriotes le symbole de ceux qui, en croyant éteindre un feu de brousse, allument les grands incendies de forêt. A moyen terme, la politique africaine de Giscard d'Estaing se résumera à être, de fait, la politique des otages. »*

∴

Pour Jacques Varin, dans *FRANCE-NOUVELLE*, hebdomadaire du parti communiste, *« si notre pays, si le gouvernement français continuent à s'associer aux* [régimes *« corrompus, incapables, dépendants de l'étranger comme le Zaïre »*] *contre les peuples africains, c'est non seulement la vie des ressortissants français qui est en danger mais aussi tout l'avenir de la nécessaire coopération franco-africaine ; coopération nécessaire pour les peuples africains mais aussi pour le peuple français »*.

∴

Pierre Pujo, dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, s'exclame : *« Voilà longtemps que les Français étaient privés d'occasions de ressentir quelque fierté nationale. »*

Gilles Mermoz explique, dans *RIVAROL*, pourquoi il approuve la politique d'intervention militaire de la France en Afrique : *« Une armée qui n'a plus l'occasion d'être éprouvée au feu est une armée qui se rouille, se fonctionnarise et devient inutilisable. »*

Dans *TRIBUNE JUIVE HEBDO*, Edwin Eytan indique que la population est, en Israël, *« agréablement favorable à l'intervention de la France en Afrique »*. Il précise : *« A Jérusalem, on salue surtout ce barrage à l'offensive soviétique toujours plus envahissante. On se rappelle la phrase de Félix Houphouët-Boigny, qui déclarait il n'y a pas si longtemps :* « Qui aura l'Afrique dominera le monde », *et on espère que le continent noir restera occidental et redeviendrai l'ami d'Israël. »*

∴

Aimé Savard met en évidence dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, la nécessité qu'il y a à ne pas *« trop simplifier »*, à ne pas *« ramener les problèmes africains à la logique européenne »*. Il poursuit : *« Sans doute les Soviétiques entendent-ils bien disputer aux Occidentaux le contrôle des richesses minières du Katanga. On peut donc supposer qu'ils encouragent les séparatistes katangais, comme le faisaient les multinationales minières il y a dix-sept ans. Mais dominent-ils mieux la situation complexe de ce géant africain qu'est le Zaïre ? »*

Pour Claude Jacquemart, dans *VALEURS ACTUELLES*, *« M. Giscard d'Estaing a su très tôt qu'il fallait frapper très vite et très fort »*. Tel n'est pas le sentiment de Christian d'Epenoux, envoyé spécial de *L'EXPRESS* au Zaïre. Il indique que pendant le week-end de Pentecôte, *« Giscard est hésitant : encore une nouvelle intervention armée pour la France déjà engagée au Tchad, en Mauritanie, au Liban. Il voudrait bien ne pas agir seul. Il pencherait pour une opération sauvetage franco-belge et interafricaine, avec la caution américaine et l'accord de l'Europe. Qu'il finira d'ailleurs par obtenir, après une série de contacts et de réunions secrètes. »*

De son côté, Michel Gonod, avec une enquête de Liliane Galliffet, constate dans *PARIS-MATCH* que les Américains, *« moins motivés parce qu'ils n'ont pas un impérieux besoin des matières premières africaines, ont baissé les bras »*. Il explique : *« Hantés par la guerre du Vietnam, ils ont partout cédé du terrain. La nouvelle administration américaine, inspirée par l'angélisme de Carter, n'a fait qu'aggraver ce déséquilibre. Finalement, ce qu'on peut reprocher à l'Occident, c'est de ne pas avoir jusqu'à présent de réaction coordonnée alors que les Soviétiques ont une stratégie cohérente. »*

Signant l'éditorial du *POINT*, Olivier Chevrillon écrit à ce propos : *« Il serait temps que les Occidentaux appliquent les méthodes d'une vraie détente. Celles que Kissinger avait imaginées à l'origine sont plus actuelles que jamais. D'une part, ils est indispensable que l'Ouest puisse endiguer chaque poussée russe, localement, par un barrage approprié. Et, d'autre part, les Soviétiques devraient être informés que les divers aspects de la détente sont liés, autrement dit qu'un coup de force militaire, par exemple, peut entraîner des représailles dans un autre domaine. L'aptitude aux ripostes ponctuelles demeurera insuffisante tant que les Etats-Unis ne seront pas sortis de leur vertigineuse indécision. »*

Si les Américains laissent les Français agir, estime Georges Lattier dans *LUTTE OUVRIÈRE*, trotskiste, c'est qu'*« il ne s'agit, pour l'instant, que d'opérations de basse police qui ne remettent pas en cause ses intérêts économiques »*.

∴

Dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, Jean Daniel, sous le titre « Du sauvetage à l'enlisement ? », rappelle le désir qu'avait le général de Gaulle d'être *« le champion des petits contre les grands »*. Il relève : *« Même un Valéry Giscard d'Estaing — oui, même lui, et malgré le Sahara et le Tchad ! — armé dorénavant de son relatif succès « tiers-mondiste » à l'ONU, pourrait encore prétendre à un tel rôle pour la France. Mais il faudrait, bien sûr, pour cela, que ses interventions cessent enfin d'être à sens unique et qu'elles ne consistent plus à soutenir les régimes les plus corrompus, sous prétexte qu'ils passent pour être favorables à l'Occident. Sinon, la France ne fera que prendre le relais des Etats-Unis sans en avoir les moyens économiques ou militaires. Et chaque fois qu'un mouvement de libération se constituera en Afrique, il aura le sentiment qu'il lui faut se préparer à lutter contre les Français. Valéry Giscard d'Estaing pourra bien alors bénéficier de la confiance des chefs d'Etat. Il n'aura jamais celle des peuples. »*

Aurait-il même celle du peuple français ? — A. Ch.

Ethiopie

Grave dilemme pour les Cubains en Érythrée

La « grande contre-offensive » éthiopienne en Erythrée, dont Addis-Abeba annonce sans relâche depuis des mois le déclenchement « imminent » se fait attendre. A quelques semaines du début de la saison des pluies — fort gênantes pour l'aviation, — force est de constater qu'il y a loin des propos incendiaires du lieutenant-colonel Menguistu à la réalité « opérationnelle ». Hormis les bombardements des villes « libérées » — fort meurtriers, notamment à Mendefara — et trois vaines tentatives éthiopiennes pour briser l'encerclement d'Asmara, la grande entreprise de « liquidation des séparatistes » n'a pas vraiment commencé. Au contraire, il semble bien que les deux fronts de libération qui ont mis à l'épreuve leur récente réconciliation, en attaquant conjointement la garnison éthiopienne de Barentu, gardent l'initiative.

Addis-Abeba dispose pourtant, depuis le début du printemps, dans le nord du pays, d'une énorme machine de guerre prête à entrer en action. Blindés et canons soviétiques, milices réorganisées, aéroports stratégiques dans le Tigré. La « grande armée rouge » destinée à briser les « réactionnaires » érythréens est en ordre de bataille.

Pourquoi, dès lors, ces inexplicables atermoiements ? Scrupules humanitaires devant l'inéluctabilité d'un génocide ? Ce genre de concept n'a guère cours en Ethiopie. En fait, c'est bien d'un embarras idéologique qu'il s'agit, embarras qui est le fait non des dirigeants éthiopiens eux-mêmes mais de leurs alliés soviétiques et surtout cubains. A ce titre, il prend valeur d'exemple et suscite l'intérêt de la communauté internationale tout entière.

Le dilemme est assez clair : engagés en Afrique et aux côtés de Moscou dans une entreprise « révolutionnaire » mais surtout impérialiste, les Cubains vont-ils accepter de liquider — au nom du « réalisme » stratégique — un authentique front de libération qui se réclame du marxisme-léninisme et qui a bénéficié longtemps de l'appui de La Havane ? Voici quelques semaines, sur la foi des déclarations cubaines multipliant les circonlocutions et les ambiguïtés, on pouvait penser que M. Fidel Castro ferait taire ses scrupules et céderait *in fine* aux sollicitations belliqueuses de son allié éthiopien. Le ton utilisé dans la presse soviétique pour parler des « séparatistes » érythréens ne semblait guère laisser de doute, d'autre part, sur les intentions de Moscou. Et d'ailleurs, les trois mille Cubains dépêchés en Erythrée, les bombardiers soviétiques déjà en action autour d'Asmara et les tankistes sud-yéménites autorisaient-ils à disserter plus longtemps sur la « prudence » cubaine ?

Les pressions sur La Havane

Le temps a passé depuis. Une indignation assez spectaculaire s'est manifestée à l'intérieur du camp socialiste. Plusieurs partis communistes européens, des mouvements révolutionnaires (palestiniens notamment), des pays arabes progressistes (Algérie par exemple) ont pressé Cuba de renoncer à un génocide délibéré qui serait fatal à ce qu'il reste de « solidarité prolétarienne » à travers le monde. Les pays non alignés, dont Cuba fait théoriquement partie, ont réagi plus vigoureusement encore, multipliant les pressions sur La Havane.

Ces pressions ont, semble-t-il, porté leurs fruits. La suspension des opérations militaires en Erythrée, les contacts discrets qui auraient été renoués avec certains dirigeants « rebelles », les récentes initiatives cubaines à Addis-Abeba favorables au Mouvement socialiste panéthiopien (MEISON), dont les membres sont pourtant qualifiés de « traîtres » par le Derg (comité militaire) : tout cela prouve qu'une « distance » (pour ne pas dire plus) se manifeste entre les « va-t-en guerre » du Derg et leurs alliés. Comprenant peu à peu les risques — pour le camp « progressiste » tout entier — d'un « Vietnam socialiste » en Erythrée, on temporise.

Ce « pas en arrière » des Cubains — s'il est confirmé — peut bouleverser bien des données dans la corne de l'Afrique. Les Erythréens, s'ils se sont bien gardés de condamner officiellement les Soviétiques et les Cubains (ils ont bien fait, semble-t-il), ne peuvent négocier sur une autre base que celle de l'indépendance. Le lieutenant-colonel Menguistu, quant à lui, a fait trop de déclarations ultra-nationalistes et lancé trop d'invectives pour céder, maintenant, au compromis. Il peut donc constituer demain — et constitue peut-être déjà — un obstacle sur la voie de la « solution négociée ». Des changements brutaux, survenant demain ou après-demain, à Addis-Abeba ne surprendraient personne...

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

Madagascar

Après des incidents qui ont fait trois morts lundi

LES TROUBLES SE POURSUIVENT A ANTANANARIVO

Après les émeutes qui ont fait trois morts lundi à Antananarivo, des actes de pillage et de vandalisme ont repris mardi matin 30 mai dans le centre de la capitale malgache. Les autorités ont annoncé dans un communiqué radiodiffusé mardi, que tout attroupement était interdit en ville.

Le communiqué précise que les forces de l'ordre ont décidé d'utiliser tous les moyens à leur disposition pour ramener l'ordre et la sécurité et pourchasser les pilleurs.

Un ensemble de bâtiments est en flammes au centre de la ville. Divers magasins ont été pillés. Les autorités, selon des témoins, ont commencé à pourchasser les auteurs des actes de vandalisme et de pillage. Elles ont aussi invité les « comités de vigilance » *des quartiers à aider la police à rétablir le calme.*

Trois personnes ont été tuées lundi 29 mai au cours de premiers incidents qui ont eu lieu à Antananarivo. Un manifestant a été tué par balle, un policier est mort dans son véhicule incendié, une Française d'origine mauricienne, Mme Artemon, secrétaire à l'ambassade de France, a été tuée par une balle perdue alors qu'elle était accoudée à une fenêtre de l'ambassade. Le nombre des blessés n'a pas été donné officielement.

Selon un communiqué gouvernemental diffusé mardi matin par Radio-Madagascar, *« ce sont des groupes de jeunes chômeurs armés des bas-quartiers qui ont apparemment semé des troubles lundi à Antananarivo, et non des étudiants »*. Le communiqué précise que la population s'est conformée *« strictement »* durant la nuit de lundi à mardi au couvre-feu décrété, ce qui a permis au *« pouvoir révolutionnaire »* de *« traquer ces groupes »*. Le communiqué confirme que ceux-ci se sont livrés à des actes de pillage et de vandalisme en ville, *« où le calme est revenu dès la nuit tombée »*. *« L'impérialisme et mes forces réactionnaires ne désarment pas, et ils utilisent tous les moyens pour déstabiliser le régime socialiste en place »*, conclut le communiqué.

La veille, la radio malgache avait annoncé : *« Ces troubles sont le fait d'une minorité d'étudiants, car s'il y a eu grève au sein du corps enseignant et des étudiants ces temps derniers dans la capitale, ces problèmes ont finalement été réglés et la majorité des étudiants ont commencé à reprendre lundi les cours, tandis que la manifestation allait s'achever. »*

Selon le correspondant de l'agence Reuter à Antananarivo, l'atmosphère qui régnait lundi dans la capitale rappelait cependant celle du 13 mai 1972, lors de la chute de l'ancien président, Philibert Tsirana, à la différence, indiquait-il que *« la majorité des étudiants ne paraissaient pas participer cette fois-ci au mouvement »*.

C'est dans la matinée de lundi que des échauffourées avaient éclaté en plein marché du Zoma, au centre de la capitale. Des témoins rapportent que des coups de feu avaient été tirés et des grenades lacrymogènes lancées sur les manifestants.

Lundi soir, la radio diffusait de la musique entrecoupée de communiqués lus en français et en malgache, rappelant à la population l'entrée en vigueur du couvre-feu.

Algérie

● *L'ambassadeur d'Algérie à Paris, M. Mohamed Bedjaoui*, a remis lundi 29 mai un message du président Boumediène à M. Giscard d'Estaing. Le porte-parole de l'Elysée, M. Pierre Hunt, n'a donné aucune indication sur le contenu de ce message.

L'ambassadeur a dit de son côté : *« Le message se rapporte à la situation qui prévaut dans la région à laquelle l'Algérie appartient géographiquement. Il avait pour objet de préciser la position de l'Algérie. »*

Haute-Volta

Le général Lamizana est réélu président de la République

Proclamant les résultats définitifs de l'élection présidentielle, le ministre de l'intérieur de Haute-Volta a annoncé lundi 29 mai que le général Sangoule Lamizana était reconduit dans ses fonctions pour un mandat de cinq ans. Ce dernier a obtenu 711 722 voix (56,21 % des suffrages exprimés) contre 552 956 (43,08 %) à son concurrent, M. Macaire Ouedraogo.

L'ombre de « M. Maurice »

La Haute-Volta, où les électeurs se sont rendus aux urnes, à deux reprises, en quinze jours, pour élire leur président, offre le visage insolite d'un pays africain ayant choisi la voie démocratique au sens occidental du terme. Le scrutin de dimanche était le quatrième en cinq mois, car, en novembre déjà, avait été organisé un référendum constitutionnel, suivi, en avril, d'élections législatives.

Les Voltaïques avaient le choix, au premier tour de l'élection présidentielle, entre quatre candidats. Ayant alors mis en ballottage le général Sangoulé Lamizana, le président sortant, ils l'ont réélu au deuxième tour avec une majorité relativement réduite par rapport à son adversaire, M. Macaigne Ouedraogo.

Les électeurs se sont abstenus massivement, surtout au premier tour, puisque moins de 35 % des inscrits se sont alors rendus aux urnes. Même si le taux de participation a été relativement plus élevé au deuxième tour — 43,57 % — les jeux subtils de la démocratie parlementaire ne semblent pas soulever l'enthousiasme des Voltaïques. La tendance générale est de négliger l'exercice du droit de vote, pourtant refusé au corps électoral dans beaucoup d'autres Etats africains.

Le candidat de l'Union progressiste voltaïque, M. Jospeh Ki-Zerbo, qui affiche des idées socialistes, n'a pas pu se présenter au deuxième tour. Elément représentatif d'une certaine élite intellectuelle, très connu et généralement apprécié à l'étranger, le « professeur », comme l'appellent beaucoup de Voltaïques, n'est visiblement pas prophète en son pays. Pourtant, le fait qu'il appartienne, comme le général Lamizana, à une ethnie minoritaire, les Samo, constituait pour lui un atout sérieux dans un pays où l'on se méfie des groupes de pression importants.

L'ombre de M. Maurice Yamego, ancien président de la première République voltaïque écarté du pouvoir en janvier 1966, a dominé le scrutin. « M. Maurice », toujours privé de ses droits civiques, avait pour candidat M. Macaigne Ouedraogo. Nouveau venu à la politique, ce jeune économiste, directeur de la Banque nationale de développement, était arrivé derrière le général Lamizana au premier tour et n'a été battu par ce dernier que par 159 766 voix au second tour.

Bonhomie et laxisme

Les Mossi, qui représentent environ les deux tiers de la population , ont dans l'ensemble boudé la candidature du président sortant. Certes, leurs chefs, qui ne pardonnent pas à « M. Maurice » d'avoir supprimé autrefois les attributs de la chefferie (dont le port des cicatrices rituelles), ont appelé à voter pour le général Lamizana, mais beaucoup de gens du peuple ont refusé leur bulletin de vote à un homme qui, disent-ils, *« ne parle pas le more »*, leur langue nationale. Dans la capitale, qui est aussi le cœur de l'ancien empire des Mossi, le président élu a en tout cas recueilli moins de voix que son adversaire malchanceux (9 523 voix contre 26 350).

C'est avec un prestige en partie terni que le premier président de la troisième République voltaïque accède ainsi à la magistrature suprême. Accusé à tort de césarisme par quelques-uns de ses concurrents, le général Lamizana témoigne surtout d'une bonhomie et d'un laxisme qui contrastent avec l'autorité dont font preuve la plupart de ses collègues d'Afrique noire. Dès lors, le scrutin de dimanche pourrait peut-être sonner le glas de la démocratie voltaïque, carctérisée non seulement par le pluralisme des partis et des syndicats, mais aussi par une liberté d'expression à peu près totale. Certains jeunes officiers qui condamnent cette situation libérale et qui se refusaient à appuyer la candidature de leur chef pourraient être tentés de se substituer de nouveau aux hommes politiques, comme ce fut le cas il y a plus de douze ans.

PHILIPPE DECRAENE.

Guinée

CONAKRY AURAIT INTERDIT A L'U.R.S.S. D'UTILISER UN AÉROPORT STRATÉGIQUE

Washington. — Les Soviétiques ne peuvent apparemment plus utiliser un terrain d'aviation près de Conakry qui leur servait depuis cinq ans pour surveiller les déplacements de la marine américaine, ont annoncé les services de renseignements de Washington.

D'après les services d'analyse américains, le président Sekou Touré a voulu résister ainsi aux pressions des Soviétiques qui voulaient construire une importante base navale près de ce terrain d'aviation situé à un point stratégique du continent africain.

Pendant plus de cinq ans, les avions de reconnaissance TU-95 ont surveillé les activités de la flotte américaine dans le centre de l'Atlantique. Or ces vols ont cessé.

Depuis quelque temps, le président Touré a amélioré ses relations avec la Guinée-Bissau ainsi qu'avec les pays occidentaux, notamment la France et la Grande-Bretagne.

[C'est en septembre 1977, semble-t-il, que M. Sekou Touré a décidé de retirer aux avions d'observation soviétiques l'autorisation d'utiliser le terrain en question. Cette attitude aurait d'ailleurs entraîné des « représailles » soviétiques dans le domaine des fournitures de pétrole à la Guinée, ce qui a incité les dirigeants guinéens à faire appel aux Américains pour leur approvisionnement en carburant.]

République Sud-Africaine

UN DIAMANT GROS COMME UNE BALLE DE GOLF...

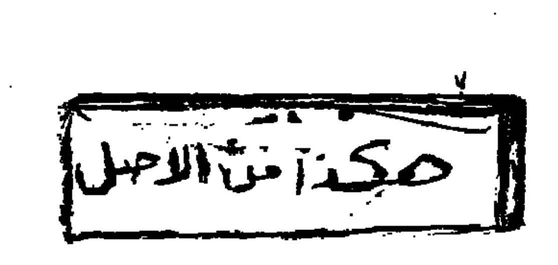
Johannesburg (Reuter). — Des mineurs de la compagnie sud-africaine De Beers ont mis au jour à Cullinan — où le plus gros diamant du monde a été découvert en 1905 — un magnifique diamant, gros comme une balle de golf, qui a été discrètement vendu à des tailleurs de Johannesburg pour une somme non révélée, mais qui serait la plus forte jamais versée pour une pierre précieuse.

Selon des informations de presse, le diamant, baptisé « Premier rose », pourrait valoir plus de 10 millions de dollars. La taille de la pierre pourrait prendre deux mois.

● *M. Philip Mtimkulu*, journaliste noir de l'hebdomadaire œcuménique sud-africain *The Voice*, a été arrêté, lundi soir 29 mai, par la police de sécurité. Lundi matin, une autre journaliste de cet hebdomadaire, Mme Juby Mayet, avait déjà été arrêté. — *(A.F.P.)*







EUROPE

Après l'arrestation de quatre terroristes ouest-allemands en Yougoslavie

De difficiles négociations sont en cours entre Bonn et Belgrade

Quatre terroristes ouest-allemands, activement recherchés depuis l'enlèvement et le meurtre de Hanns-Martin Schleyer, ont été arrêtés voici une quinzaine de jours en Yougoslavie, a-t-on appris le lundi 29 mai à Bonn. Des négociations sont en cours entre les autorités de Belgrade et celles de la R.F.A., qui a demandé leur extradition. Notre correspondant à Belgrade, Paul Yankovitch, nous indique que l'arrestation a été confirmée du côté yougoslave par l'agence Tanyoug, tard dans la nuit de lundi à mardi. Selon les rumeurs qui circulent à Belgrade, ajoute notre correspondant, des agents de la lutte antiterroriste ouest-allemands étaient, depuis quelque temps déjà, sur la piste des quatre extrémistes, et ce sont eux qui ont avisé les autorités yougoslaves de leur présence à Zagreb, où ils seraient arrivés avec de faux passeports.

De notre correspondant

Bonn. — Les gouvernements de Bonn et de Belgrade sont engagés dans une difficile négociation touchant le sort de quatre terroristes ouest-allemands qui se trouvent, depuis quelque temps déjà, dans une prison yougoslave. Le ministre ouest-allemand de la justice fait de son mieux pour démentir l'existence de tout *« marchandage »* entre les deux gouvernements. Il n'en reste pas moins que la demande d'extradition des terroristes, formulée par les autorités de Bonn il y a une douzaine de jours, paraît dépendre de la livraison à la Yougoslavie de certains opposants au régime qui se trouvent dans la République fédérale. Bien qu'aucun détail ne soit donné de part et d'autre, on présume qu'il s'agit de militants croates.

Les quatre terroristes ouest-allemands arrêtés en Yougoslavie figurent sur la liste de ceux qui sont le plus recherchés. Brigitte Monhaupt, soupçonnée d'avoir participé à l'assassinat du banquier Jürgen Ponto, était en compagnie de Knut Folkerts lorsque celui-ci fut arrêté à Utrecht (Pays-Bas), après avoir tiré sur des policiers. Elle-même et les trois autres terroristes présumés qui sont entre les mains de la police yougoslave — Peter Boock, Sieglinde Hoffmann et Rolf-Clemens Wagner — se voient reprocher d'avoir participé à la plupart des attentats spectaculaires de ces dernières années, tels que l'assassinat du procureur fédéral Siegfried Buback à Karlsruhe et celui du président du patronat ouest-allemand, Hanns-Martin Schleyer.

La date de l'arrestation des quatre terroristes n'a pas été révélée. Certaines indications laissent entendre, toutefois, qu'elle a eu lieu après le 11 mai, jour où le terroriste présumé Stefan Wisniewski a été appréhendé à Orly — alors qu'il envisageait de s'envoler pour Zagreb — et immédiatement livré aux autorités de la République fédérale. A ce moment-là, l'Office fédéral du crime laissait entendre ici que cette arrestation, par la police française, avait été opérée sur ses indications.

Un long silence

La seule certitude est que la demande d'extradition formulée par la République fédérale a été trassmise à Belgrade le 18 mai. Aussi peut-on se demander pourquoi les deux capitales ont gardé le silence jusqu'à présent. Du côté allemand, on suggère qu'en divulguant trop tôt l'information on aurait pu compromettre d'autres recherches en cours. L'impression n'en subsiste pas moins, dans beaucoup d'esprits, que personne ne tenait à révéler les arrestations avant que Bonn et Belgrade se soient mises d'accord sur les demandes réciproques d'extradition.

Du côté yougoslave, on a souvent reproché à la République fédérale de donner asile à des nationalistes croates. Bien que la chose ne soit pas précisée, on croit savoir que Belgrade demanderait la livraison de huit de ces émigrés. Or les accords entre les deux Etats excluent l'extradition pour des motifs politiques. Il s'agit donc, pour la justice ouest-allemande, d'établir si les citoyens yougoslaves qui lui sont réclamés ont pu se rendre coupables d'actes vraiment criminels ou bien d'une simple opposition politique. L'embarras dans lequel les dirigeants de la République fédérale sont ainsi placés contribue sans aucun doute à expliquer l'étrange silence dont ils ont fait preuve depuis au moins deux semaines, alors qu'avec cette quadruple arrestation ils auraient pu annoncer leur première victoire significative sur le terrorisme depuis l'affaire de Mogadiscio.

JEAN WETZ.

Irlande du Nord

La crise de l'Ulster a coûté en 1977 plus de 2 milliards de livres au Trésor britannique

De notre correspondant

Belfast. — Combien coûte à la Couronne britannique la crise de l'Irlande du Nord ? La question a été souvent posée, avec parfois l'arrière-pensée que Londres ne pourrait pas supporter encore très longtemps ce fardeau, surtout en période de crise économique. L'Ulster est la province britannique la plus « chère » de tout le Royaume-Uni. Néanmoins, la « note » n'est pas insupportable pour Londres.

L'année dernière les dépenses publiques se sont montées en Ulster à quelque 2 100 000 000 de livres (1 livre = 8,50 F). Les contribuables de l'Irlande du Nord, qui sont imposés comme les autres Britanniques, y ont contribué pour 700 millions de livres. Les autres contribuables du Royaume-Uni, par le biais d'une série d'allocations et de subventions diverses fournies directement par le Trésor à l'Irlande du Nord, ont versé pour leur part 1 400 000 000 de livres.

Le contribuable d'Irlande du Nord ne participe en rien à l'entretien des forces armées, ou des services consulaires. C'est ainsi que sur 3 livres dépensées en Irlande du Nord, 1 livre seulement provient des contribuables locaux.

Les fonctionnaires des finances d'Irlande du Nord font valoir que le cas de la province n'est pas différent de celui d'autres régions britanniques, comme l'Ecosse ou le nord-est de l'Angleterre, où les impôts ne couvrent jamais les dépenses publiques. Mais ils remarquent que l'Irlande du Nord, dont le budget doit être équilibré chaque année, a besoin de subventions gouvernementales, alors que des pays, comme la Grande-Bretagne, la République d'Irlande ou la France, dont le budget est en déséquilibre, n'ont pas besoin de combler ce déficit chaque année et peuvent ainsi se permettre de taxer moins lourdement les contribuables.

Les dernières statistiques indiquent que les services publics d'Irlande du Nord ont coûté l'année dernière 1 600 millions de livres, dont 700 millions ont été couverts par le Trésor britannique. Celui-ci paie également les dépenses des forces de police, des tribunaux, des prisons, ainsi que les dommages occasionnés aux biens ou aux personnes du fait du terrorisme. Ces dépenses supplémentaires, connues sous le nom de « subventions pour la loi et l'ordre », ont coûté 525 millions de livres en 1977.

RONNIE HOFFMAN.

Islande

A un mois des élections législatives

Les petits « Sarcelles » de Reykjavik ont voté pour l'opposition

De notre correspondant

Reykjavik. — Recul des partis conservateur et agrarien, qui forment l'actuelle coalition gouvernementale, progression de l'Alliance du peuple (extrême gauche) et des sociaux-démocrates : perdants et gagnants des élections municipales islandaises du dimanche 28 mai s'y attendaient, mais l'ampleur du glissement des voix a surpris.

Ce sont surtout les résultats du scrutin dans la capitale qui constituent l'événement. Le parti de l'indépendance (conservateur) qui était à la tête du conseil municipal depuis près de cinquante ans, a perdu, à huit voix près, la majorité des sièges au profit des trois partis de l'opposition. Or, Reykjavik, qui regroupe la moitié de la population de l'île, était la base électorale et l'image de marque même du premier parti islandais. Les raisons de politique générale ne sauraient à elles seules expliquer la défaite des indépendants. Ceux-ci perdent, à Reykjavik, beaucoup plus de voix que sur le plan national.

Grandie trop vite — elle compte aujourd'hui 100 000 habitants contre 5 000 au début du siècle, — la capitale n'a pas échappé à la dépersonnalisation d'un urbanisme entièrement soumis aux impératifs de l'automobile. Construite sur une péninsule volcanique balayée par les vents d'ouest, très étendue (sa superficie est équivalente à celle de Paris), l'agglomération de Reykjavik ne connaît pratiquement aucun problème de circulation. Elle est épargnée par la pollution comme par la délinquance. Ville heureuse ? Telle n'a pas été l'opinion des habitants des petits « Sarcelles » qui émergent des champs de lave à la périphérie de la ville. Il ne reste qu'un café ouvert le soir dans le centre, qui en comptait une quinzaine il y a vingt ans. Les vieilles maisons de bois recouvertes de tôle ondulée peintes de couleurs vives disparaissent une à une, tandis que le transfert des centres de communication et d'activités loin du centre contribue au dépérissement de la ville même.

C'est cela, bien plus que la gestion des élus, que la population de Reykjavik semble avoir voulu sanctionner. Tandis que des scrutateurs recomptaient anxieusement, lundi après-midi, les bulletins de vote de la capitale, les dirigeants politiques islandais ouvraient, en fait, la campagne des élections législatives qui se tiendront à la fin du mois de juin. Tous s'accordent à dire que l'issue des municipales orientera le choix des électeurs. Mais dans quel sens ?

GÉRARD LEMARQUIS.

Espagne

● *M. Fernando Navarro*, militant des commissions ouvrières (syndicat espagnol de tendance communiste) a été grièvement blessé par balles dimanche 28 mai à Madrid par un groupe de jeunes gens d'extrême droite. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

M. Rudolf Slansky dénonce les brutalités et les objectifs politiques de la police

La police tchécoslovaque a recouru ces derniers temps, contre certains signataires de la Charte 77, à des méthodes qui rappellent fâcheusement un passé qu'on croyait révolu (« le Monde » des 28-29 mai) : enlèvements en pleine rue, brutalités et mesures d'intimidation de toutes sortes paraissent désormais faire partie de la panoplie quotidienne des organes de sécurité. Dans un article qui circule actuellement sous le manteau en Tchécoslovaquie, M. Rudolf Slansky, le fils de l'ancien secrétaire général du P.C. (pendu en 1952 à l'issue d'un des derniers procès de l'ère stalinienne, puis réhabilité), dénonce le retour de pareilles méthodes et met en garde contre les objectifs poursuivis, selon lui, par leurs auteurs. Nous publions ci-dessous des extraits de cet article :

« Le 8 mai, Aldo Moro a été assassiné à Rome par des terroristes inconnus appartenant aux Brigades rouges. Le 16 mai, Ivan Médek a été enlevé à Prague par des terroristes inconnus après un interrogatoire à la Sécurité d'Etat. Le 19 mai, Jaroslav Matras et Jiri Karlik ont été maltraités dans le bâtiment de la Sécurité à Prague, rue Bartolomejska. Le 22 mai, après un interrogatoire au siège de la police, Bohumil Dolezal a été à son tour agressé par des terroristes inconnus.

» Si les circonstances de l'enlèvement et de la mort d'Aldo Moro sont généralement connues, il paraît utile en revanche d'apporter quelques précisions sur les cas qui se sont produits à Prague. Ivan Médek est un critique musical âgé de cinquante ans. Il a signé la Charte 77 et pour cette raison il a perdu son emploi. Il participe aux activités de la commission pour l'aide aux personnes injustement arrêtées. Le 16 mai il voulait rendre visite à son ami Ladislav Hejdanek, porte-parole de la Charte 77.

Les policiers qui montent la garde devant l'appartement de M. Hejdanek l'ont sommé de les suivre au siège de la police, rue Bartolomejska. Au bout de deux heures d'interrogatoire, Ivan Médek fut relâché. Au moment où il quittait le bâtiment et alors qu'un policier se trouvait encore à ses côtés sur le trottoir, il fut agressé par deux hommes qui le poussèrent dans une voiture où il fut attaché et où on lui banda les yeux. Il fut conduit vers une destination inconnue et battu jusqu'à en perdre connaissance. Lorsqu'il reprit ses esprits, il constata qu'il se trouvait dans une forêt d'où il put gagner à pied la localité de Nove-Straseci, située à 45 kilomètres à l'ouest de Prague. Ivan Médek est un homme malade, les coups qu'il a reçus auraient pu provoquer sa mort.

Les passages à tabac

» Jaroslav Matras et Jiri Karlik sont des travailleurs de Cholebor, petite ville de Bohême orientale. Ils ont signé la Charte 77 il y a quelques jours. Se trouvant à Prague, ils voulaient rendre visite à M. Hedjanek. Les policiers de garde les emmenèrent à la sécurité. Là, ils furent interrogés pendant quatre heures, menacés, insultés et, pour finir, battus.

» Bohumil Dolezal, ancien collaborateur de la revue *Tvar* et critique littéraire, actuellement programmeur, a, lui aussi, signé Charte 77. Arrêté également devant la maison de Hedjanek. Il fut conduit rue Bartolomejska. Après l'interrogatoire, les policiers lui proposèrent de le reconduire à son domicile. Au moment où il sortait de la voiture de police, rue Rimska, il fut assailli par plusieurs hommes. Malgré ses appels à l'aide, les terroristes réussirent à le pousser dans un autre véhicule et à démarrer. Il fut amené dans une forêt près de Pribram, au sud de Prague, où il fut battu et abandonné à son sort.

» La mort d'Aldo Moro a été le point culminant d'une série d'actes de violence commis par des terroristes de gauche et de droite. Ils ont pour but de créer le chaos en Italie, de liquider le système démocratique, de le remplacer par un totalitarisme de gauche ou de droite et de réduire à néant le compromis historique entre les forces de la démocratie et du socialisme.

» Quels sont les motifs des attaques terroristes chez nous ? Les agressions des dernières semaines ne sont pas les premiers actes de violence de ce genre. Auparavant, M. Jiri Hajek, premier porte-parole de la Charte 77, avait déjà été attaqué en pleine rue, et la même chose est arrivée à la femme de M Kriegel à son domicile. De ce genre de méfaits relève aussi l'envoi de cercueils à Venek Silhan (1), à Frantisek Kriegel (2) et à Karel Bartosek (3). Les auteurs de ces actions n'ont jamais été retrouvés, bien que le ministre de l'Intérieur ait déclaré un jour que la sécurité d'Etat était en mesure d'élucider la majeure partie des délits commis en Tchécoslovaquie.

» Certains de ces auteurs sont pourtant connus. L'écrivain Pavel Kohout, sa femme, Jelena Masinova, et Ladislas Hejdanek, notamment, ont été agressés par des membres de la sécurité qui n'ont pas été sanctionnés pour autant. Il est parfaitement évident que le but immédiat de ces actions est d'inspirer la peur aux critiques du régime. Il s'agit, à l'approche du dixième anniversaire de l'intervention militaire d'août 1968, d'entraver leurs activités, de les isoler de la société, de liquider le mouvement en faveur des droits civiques et les autres initiatives des citoyens.

» Il est possible que les actes de violence ainsi commis créent dans une partie de la société un tel sentiment d'impuissance que certains désespérés ou aventuriers essaient de créer des Brigades rouges tchécoslovaques ou une sorte de R.A.F. Et alors la sécurité d'Etat se verrait justifiée de recourir de nouveau à la terreur que l'on a bien connue dans les années 50. Nous savons comment elle s'est développée : on a d'abord retrouvé, dans les forêts, des cadavres d'adversaires politiques qui avaient été liquidés par des individus du genre de Pich-Tuma (4) et d'autres membres de la sécurité qui ne furent jamais punis pour leurs méfaits. Puis on assista à des condamnations à mort dans des procès engagés contre des opposants politiques et, parmi eux, figuraient aussi des membres du P.C.T., y compris des dirigeants qui furent pendus, sans parler des dizaines de milliers d'innocents dans les prisons.

Pour empêcher toute évolution positive

» La terreur s'attaque aujourd'hui à la structure du pouvoir. Il lui faut freiner une évolution qui exige des mesures positives pour surmonter la crise de notre société et qui apparaissent de plus en plus urgentes même à certains des membres de la direction actuelle de l'Etat. Elle doit leur inspirer de nouveau peur et obéissance, car ils sont tout à fait conscients qu'elle pourrait être dirigée à tout moment contre eux, et ils savent très bien, en outre, que la question de la responsabilité pour la terreur politique dans les années 50 fut, en 1968, l'une des plus délicates et des plus brûlantes.

» C'est précisément parce que les auteurs des actes terroristes non élucidés n'ont, jusqu'à présent, pas été découverts et que ceux qui sont connus n'ont pas été punis que règne la conviction qu'il ne s'agit pas de faits imputables à des individus isolés, mais que derrière eux se trouve la sécurité d'Etat ou certains de ses membres. Si le pouvoir veut éviter d'être soupçonné d'avoir donné l'ordre d'entreprendre de telles actions ou, tout au moins, de les tolérer en silence, il doit exiger des organes de sécurité qu'ils mettent fin à la terreur, qu'ils recherchent les terroristes et les punissent. Seule une telle attitude peut restaurer l'autorité de la loi dans notre pays et empêcher une vague de terrorisme qui n'épargnera personne. Après l'échec de la police dans la lutte contre les terroristes en Italie, le ministre de l'Intérieur a donné sa démission. En sera-t-il de même chez nous ? »

(1) Ancien dirigeant du P.C., élu à la tête du comité central au XIVe congrès tenu en août 1968 pendant l'intervention soviétique.

(2) Ancien membre du présidium du P.C. et président du Front national en 1968.

(3) Historien.

(4) Agent de la sécurité, accusé d'assassinat, mais jamais condamné par la justice.

● *M. Leonid Brejnev* devait commencer ce mardi 30 mai une *« visite officielle et amicale »* en Tchécoslovaquie. De Prague, il se rendra à Bratislava, puis à Karlovy-Vary, où Mme Brejnev fait une cure depuis le début du mois. — *(A.P.)*

AMÉRIQUES

Chili

Des parents de « disparus » font la grève de la faim

Seize personnes appartenant à l'Association des familles de prisonniers politiques « disparus » au Chili poursuivaient ce mardi 30 mai, dans un local paroissial de l'église Saint-Paul du Marais, dans le quatrième arrondissement, à Paris, une grève de la faim commencée vendredi (1). Ces personnes veulent ainsi obtenir des « *éclaircissements sur la situation des prisonniers disparus, en particulier sur cinq cent soixante-sept d'entre eux, dont le cas a été présenté à la junte militaire* ». « *Les autorités chiliennes ont toujours nié les détenir, mais nous avons des preuves formelles de leur arrestation* », estiment les grévistes de la faim, qui font appel à la communauté internationale et aux autorités françaises pour appuyer leur demande d'informations.

Une centaine de parents de prisonniers et de « disparus » continuent dans neuf églises de Santiago la grève de la faim qu'ils ont commencée le 22 mai.

Le général Pinochet a déclaré lundi qu'il n'y aurait pas de discussion possible tant que les grévistes de la faim poursuivraient leur action.

Des grèves de la faim de solidarité ont lieu également à Stockholm, Vienne, Genève, Toronto, Caracas, Panama et Cuernavaca (Mexique).

(1) Eglise Saint-Paul, 7, rue des Lions-Saint-Paul, 75004 Paris.

États-Unis

Le parfum éventé de la C.I.A.

Selon les « columnists » *américains Rowland Evans et Robert Novak, le CESIS, services secrets de la défense nationale italienne, aurait demandé l'assistance de la C.I.A. pour l'aider à retrouver Aldo Moro et à mettre la main sur ses ravisseurs. En d'autres temps, la C.I.A. se serait empressée de prêter ses bons offices. Une réponse positive eût été* « une affaire de routine », *d'après les deux* « columnists », *pour ce qu'ils considèrent comme ayant été jadis le* « service secret le plus efficace du monde ». *Faut-il entendre que la C.I.A., elle, aurait fait échec à l'affreux chantage des Brigades rouges ?*

Toujours est-il que cette belle époque est révolue. La C.I.A. est accablée (burdened) *par les restrictions que la vigilance du Congrès impose à ses activités. Elle est maintenant paralysée par la hantise du faux pas.* « Chaque opération clandestine doit faire l'objet d'une communication à des douzaines de membres du Congrès », *déplorent nos confrères. Elle ne saurait être engagée que sur directive donnée par le président après consultation de ses conseillers. La procédure ne peut être allégée que s'il s'agit d'un cas patent de* « terrorisme international ». *L'enlèvement d'Aldo Moro entrait-il dans cette catégorie ? Dans le doute, le chef de la C.I.A., l'amiral Stansfield Turner, préféra s'abstenir. Exemple de la* « tragique impuissance » *à laquelle est réduite la C.I.A. ; perte sèche pour la centrale de Langley qui, même si elle n'avait pas délivré Aldo Moro, a raté une occasion unique de se familiariser sur le terrain avec la pratique des Brigades rouges et avec les méthodes de la police secrète italienne. Bilan :* « Une coûteuse défaite dans le combat pour la préservation des institutions démocratiques ».





Brésil

Les grèves dans la région de Sao-Paulo permettent aux syndicats d'accroître leur influence

De notre correspondant

Brasilia. — La grève se poursuit à Sao-Paulo. Commencé il y a une quinzaine de jours, le mouvement apparaît comme le plus important qui ait touché le Brésil depuis 1968 (*le Monde* du 18 mai). Il a atteint une trentaine d'entreprises, regroupant plus de cent mille travailleurs. Dans la région industrielle de Sao-Paulo, qui concentre à elle seule près d'un cinquième du produit national.

Après avoir pris naissance dans le secteur automobile, qu'elle a un moment paralysé complètement, la grève s'est étendue à la sidérurgie, aux constructions mécaniques et aux textiles. De nouvelles entreprises se joignent au mouvement tandis que dans d'autres, il est suspendu provisoirement. Les revendications des grévistes sont essentiellement salariales. Tout se passe dans le calme. Les ouvriers sont présents sur les lieux de travail, mais se croisent les bras. Aucun piquet de grève n'est visible dans les usines. Le mouvement n'est pas organisé par les syndicats, qui risqueraient, dans ce cas, de tomber sous le coup de la loi. Les dirigeants syndicaux ont cependant souvent accepté de servir d'intermédiaires entre grévistes et employeurs.

Plusieurs entreprises ont satisfait, en fin de compte, les revendications avancées par les travailleurs. Au départ, l'impasse paraissait pourtant totale. Le tribunal régional du travail, s'appuyant sur la législation en vigueur depuis 1964, avait déclaré le mouvement illégal.

Devant l'ampleur inattendue du mouvement, les entreprises ont commencé à négocier. Des dirigeants d'entreprise considèrent aujourd'hui qu'il est indispensable de réviser la législation syndicale draconienne vieille de quatorze ans. Ils estiment qu'une reconnaissance du droit de grève, et l'octroi d'un rôle plus important aux syndicats, permettraient de circonscrire des conflits sociaux qui, dans les circonstances actuelles, se transforment en autant de grèves « sauvages ».

Cette position réformiste est-elle majoritaire ? Elle ne semble guère influencer, en tout cas, la direction de la Fédération des industries de Sao-Paulo, connue pour son conservatisme. Elle gagne du terrain, en revanche, dans certains secteurs militaires, pour lesquels une législation syndicale plus souple faciliterait le maintien de la paix sociale. Les déclarations conciliantes à ce sujet du général Dilermando Gomes, chef de la IIe armée, celle de Sao-Paulo, ne sont pas passées inaperçues.

Le mouvement a permis aux syndicats d'accroître leur influence. Il semble de plus en plus difficile de continuer à les exclure de la définition de la politique économique, et, plus concrètement, de la politique salariale. L'a-t-on bien compris à Brasilia ?

THIERRY MALINIAK.

Colombie

DES ATTENTATS ONT MARQUÉ LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

Bogota (*A.F.P., A.P.*). — La campagne pour l'élection présidentielle du dimanche 4 juin a pris fin le 28 mai, pour permettre aux électeurs de réfléchir pendant une semaine avant de choisir entre les six candidats en présence.

M. Julio Cesar Turbay Ayala, ancien ambassadeur de Colombie à Washington et ancien ministre des affaires étrangères, candidat du parti libéral, affrontera M. Belisario Betancur, du parti conservateur (*le Monde* du 8 mars). Les quatre autres candidats, le général Alvaro Valencia Tovar (droite), Mme Sorocco Ramirez et deux communistes, MM. Julio Cesar Pernia (pro-soviétique) et Jaime Piedrahita (pro-chinois), n'ont guère de chances de l'emporter.

Plusieurs attentats ont eu lieu avant la clôture de la campagne. M. Ricardo Ovalle, homme politique du parti libéral, a été tué par balles à Villanueva, dans le nord du pays, ainsi qu'un policier et un civil à Bucaramanga. Un autre civil a été tué et un policier grièvement blessé à Ibague, dans le centre du pays.

A Santa-Marta, sur le littoral atlantique, des lycéens ont été arrêtés après avoir incendié un camion. A Medellin (nord-ouest de la Colombie), deux bombes incendiaires ont été lancées contre une résidence particulière. Deux engins explosifs, placés respectivement au siège régional du parti libéral et dans un local militaire, ont pu être désamorcés. Les mesures de sécurité ont été renforcées dans tout le pays.

ASIE

Vietnam

D'anciens opposants au régime de M. Thieu dénoncent la répression actuelle

La section vietnamienne du comité khméro-lao-vietnamien pour la défense des droits de l'homme (1), et le comité de rédaction de la revue « Quê Me », organe de réfugiés vietnamiens en France (2), ont organisé lundi 29 mai à Paris, une conférence de presse pour dénoncer la répression au Vietnam.

Les responsables du Comité ont fait circuler une carte du Vietnam sur laquelle figurent une cinquantaine de lieux de détention — camps de « rééducation » ou prisons — avec leurs effectifs supposés. Selon eux, il y a actuellement au Vietnam huit cent mille détenus politiques : deux cent mille anciens communistes qui s'étaient ralliés à la précédente administration ; deux cent mille officiers, fonctionnaires ou membres de partis politiques de l'ancien régime ; quatre cent mille « patriotes » qui « *n'avaient rien à voir avec M. Thieu* » et qui n'acceptent pas le gouvernement aujourd'hui en place.

Le mode de calcul de ces chiffres sera assurément contesté par le gouvernement de Hanoï, auquel il reste à autoriser une enquête internationale, comme le demande le Comité. Mais, en raison de leur extrême précision, certaines accusations appellent pour le moins une réponse sortant des généralités dans lesquelles se cantonnent les dirigeants vietnamiens, dont les orateurs ont dénoncé le « cynisme » et l'hypocrisie face à l'opinion internationale.

La conférence de presse était donnée à l'occasion de l'arrivée à Paris de M. Doan Van Toai, emprisonné deux fois sous le gouvernement Thieu en raison de ses activités de président du Comité des étudiants contre l'oppression et de la Force de la jeunesse vietnamienne pour l'autodétermination du Sud-Vietnam. Arrêté par les autorités communistes en juin 1975, libéré en novembre 1977, il a gagné la France, par des moyens qu'il refuse de préciser, en apportant deux documents.

Le premier est un « *testament des prisonniers patriotes du Vietnam* » signé par cinquante personnes qui indiquent leur lieu de détention à l'époque où ce texte a circulé parmi elles pour approbation. Figurent sur cette liste nominale : le père Tran Huu Thanh, président du Mouvement contre la corruption sous M. Thieu ; l'avocat Vu Dang Dung, président du Mouvement pour l'application des accords de Paris ; l'avocat Nguyen Huu Giao, président de l'Association des étudiants de Hué, responsable de l'incendie du Centre d'information américain à Hué en 1964 ; M. Nguyen Van Hieu, un des commandants de l'offensive du Têt contre Saigon en 1968 ; M. Hai Chien Thang, « ancien commandant de la région de Saigon-Gia-Dinh » pour le F.N.L. En effet, selon M. Doan Van Toai, d'anciens cadres du F.N.L. et même des communistes originaires du Sud, se sont opposés au régime installé à Saigon par Hanoï quand ils ont compris qu'ils avaient été « floués ».

Parmi ces signataires, il y a certains des auteurs du second document apporté par M. Doan Van Toai : une « *déclaration sur les droits de l'homme* » lue devant la cathédrale de Saigon le 18 avril 1977 et signée notamment par M. Ton That Duong Ky, « *vice-président du F.N.L.* », ancien président des Forces de la jeunesse progressiste, expulsé au Nord par les autorités de Saigon en 1965. Immédiatement après lecture de la « *déclaration* », qui dénonce les « *assassinats et les tortures* » et demande le droit de grève, six des huit signataires furent arrêtés par la police.

Les organisateurs de la conférence de presse avancent les noms de nombreuses personnalités mortes en prison : le Père Hoang Quynh, président du Haut Conseil des religions au Vietnam, l'écrivain Duyen Anh, etc. A propos de Me Tran Van Tuyen, pour qui Amnesty International était intervenu, ils déclarent : « *M. Pham Van Dong a affirmé en avril 1977, lors de sa visite en France, que l'avocat était en vie, alors qu'il savait qu'il était mort en avril 1976 dans le camp de travail de Lao-Cay, au Nord-Vietnam.* » Parmi les détenus importants dont on est sans nouvelles, le comité cite le Vénérable Thich Quand Do, secrétaire général de l'Eglise bouddhique unifiée (pagode An Quang) et le Père Tran Huu Thanh, qui avait signé le « *testament des prisonniers politiques* ».

Le comité, qui dénonce les conditions inhumaines de détention dans les prisons et les normes de travail exigées dans les camps de « *rééducation* », affirme que les détenus ne peuvent écrire à leur famille que deux fois par an en utilisant seulement les formules toutes faites dictées par l'administration. Il assure aussi que, « *pour racheter la faute du prisonnier* », le seul moyen conseillé aux familles est de rédiger « *une demande d'offre de biens à l'Etat* » et de se porter « *volontaires* » pour les « *nouvelles zones économiques* ».

Au cours de la conférence de presse, l'écrivain Jean-Marie Benoist et Me Varaut, président de l'Association des libertés d'Helsinki, ont souligné le fait que les signataires du « *testatement des prisonniers* » ne témoignent pas après coup, mais assument actuellement le risque de représailles là où ils sont détenus. Le dissident russe Leonid Pliouchtch et d'autres réfugiés d'Europe de l'Est ont pris la parole pour adjurer les progressistes occidentaux de surmonter leur « *mauvaise conscience* » dans l'affaire vietnamienne et de « *ne pas attendre vingt ans pour découvrir le nouveau goulag* ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) 51-53, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris. Tél. : 824-63-17.
(2) 25, rue Jaffeux, 92230 Gennevilliers. Tél. : 793-10-81.

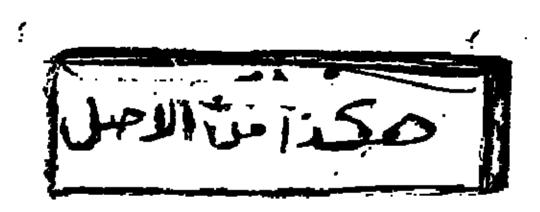
La tension sino-vietnamienne

HANOÏ PROPOSE A PÉKIN DE DISCUTER « DANS UN ESPRIT D'AMITIÉ »

Le vice-ministre vietnamien des affaires étrangères a remis lundi 29 mai, à l'ambassadeur de Chine au Vietnam, une note dans laquelle son gouvernement s'affirme prêt à « discuter dans un esprit d'amitié » du problème des Chinois résidant au Vietnam.

La note précise que Hanoï peut étudier dans un esprit favorable la proposition chinoise visant au rapatriement par bateau des « *hoas* » (Chinois du Vietnam). Elle propose une rencontre au cours de laquelle « *les deux parties pourraient également discuter des autres questions concernant les relations entre les deux pays* ». « *Si le côté chinois l'approuvait, cette rencontre pourrait commencer dans les premiers jours du mois de juin à Pékin.* »

Des représentants de la communauté chinoise, rassemblés à Ho-Chi-Minh-Ville, ont exprimé leur surprise devant les accusations chinoises, a indiqué l'agence vietnamienne d'information. Au cours d'un meeting samedi, ils ont déclaré avoir été protégés par les autorités vietnamiennes et ne souffrir d'aucune sorte de discrimination. Parmi ces personnes se trouvaient des Chinois récemment arrivés du Cambodge qui, indique encore l'agence, ont protesté contre « *le silence de la Chine sur les atrocités commises par les autorités cambodgiennes contre les résidents chinois* ».



DIPLOMATIE

Problèmes pour une alliance

II. — Déséquilibre en Europe

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

L'Union soviétique est en train de mettre en place des fusées sol-sol intercontinentales qui accroissent la menace contre les engins américains de même catégorie et des fusées de moyenne portée susceptibles de jouer contre l'Europe un rôle antiforces aussi bien qu'anticités tout en gagnant en invulnérabilité (« le Monde » du 30 mai 1978). En même temps, la négociation SALT, qui tend à établir contractuellement l'équilibre au niveau stratégique entre les superpuissances, n'a pas les mêmes effets stabilisants pour le théâtre européen.

Depuis le début des négociations SALT, les Russes se sont efforcés de faire admettre le principe que toute arme pouvant atteindre le territoire d'un contractant était *« stratégique »*. Cette règle aurait permis d'inclure dans le décompte des forces les vecteurs américains situés en Europe, dont la portée tombe sous le coup de cette définition (ainsi d'ailleurs que les moyens stratégiques français et britanniques), tout en laissant l'Union soviétique libre de développer quantitativement et qualitativement les systèmes d'armes à moyenne portée couvrant l'Europe occidentale.

Les Etats-Unis se sont refusés à entrer dans cette voie et ils y ont réussi au cours des discussions qui ont abouti à l'accord SALT 1 en 1972. Il n'est pas sûr que ce résultat soit maintenu dans l'accord en préparation.

L'U.R.S.S. a posé en effet, depuis la rencontre Ford-Brejnev à Vladivostok en 1974, la question des missiles de croisière, et les Etats-Unis ont accepté de limiter, au moins pour une période de trois ans, la portée de la version sol-sol de ces missiles à 600 kilomètres, soit à une distance inférieure à celle qui sépare la ligne de partage Est-Ouest de la frontière soviétique. En même temps, Moscou demande un engagement de non-transfert de technologie de la part des Etats-Unis à leurs alliés, c'est-à-dire un engagement de ne pas aider les Européens à se doter de tels engins. Ainsi la Russie maintiendrait-elle intégralement sa liberté de développer et de mettre en place n'importe quel système d'armes menaçant l'Europe, mais voudrait limiter la liberté des Occidentaux d'améliorer qualitativement et quantitativement les armes qu'ils pourraient juger de nature à améliorer leur défense.

Disparités classiques et nucléaires

C'est sur un des aspects de cette situation que le chancelier Schmidt a attiré l'attention dans son discours du 28 octobre 1977 à l'Institut international d'études stratégiques, à Londres. Puisque les SALT *« neutralisent la capacité nucléaire stratégique des deux superpuissances*, a-t-il dit, *les disparités en Europe entre l'Est et l'Ouest sur le plan des armes nucléaires tactiques et classiques s'en trouvent accrues »*. Et il a ajouté *« les limitations des armes stratégiques ne concernant que les Etats-Unis et l'Union soviétique compromettront inévitablement la sécurité des pays européens vis-à-vis de la supériorité militaire soviétique en Europe si nous ne réussissons pas à éliminer, parallèlement à SALT, les disparités de puissance militaire en Europe »*.

Le reste du discours montre que le chancelier avait en vue la réduction des disparités dans l'ordre classique par le succès des négociations de Vienne sur la réduction des forces en Europe. Mais ces disparités existent aussi dans le domaine nucléaire. Nous avons, en effet, trop tendance à croire à une supériorité de l'alliance atlantique à l'égard du nucléaire tactique parce que le nombre des armes américaines qui lui sont affectées est généralement tenu pour supérieur à celui des armes soviétiques équivalentes (à supposer qu'au-delà d'un certain niveau une différence des nombres garde une signification). Mais c'est ne pas tenir compte de ces fusées à moyenne portée soviétiques dont il a été question plus haut.

En résumé, dans le camp atlantique le danger s'accroît d'une disjonction entre les armes du théâtre européen et celles du système central américain et, d'autre part, une menace plane sur notre liberté d'acquérir certaines armes qui pourraient être utiles à notre défense. Au contraire, la jonction reste parfaite entre les armes à la disposition des armées du pacte de Varsovie et celles qui ont une capacité stratégique contre l'Europe de l'Ouest, et aucune limitation de quelque ordre que ce soit n'entrave la liberté de l'U.R.S.S. d'améliorer sans cesse sa capacité offensive.

Cela dit, les perspectives ne sont pas très favorables pour la recherche d'un équilibre aux différents niveaux en Europe.

Le déroulement de la négociation de Vienne n'incite guère à l'optimisme quant aux chances d'aboutir à un tel équilibre par accord mutuel, et un effort déterminé des Occidentaux pour équilibrer les forces classiques de l'U.R.S.S. ne paraît pas du domaine des réalisations vraisemblables.

L'idée de l'établissement d'un équilibre nucléaire stratégique ne paraît pas non plus ouvrir de possibilités. D'une part, la recherche d'un tel équilibre, bien loin de constituer une parade au danger de disjonction entre le théâtre européen et le système stratégique américain, ne ferait que le concrétiser. D'autre part, on ne voit pas comment et où il serait possible de placer sur notre continent une force comparable aux fusées mobiles soviétiques. Dans l'état actuel des choses ces armes devraient nécessairement être américaines. L'Union soviétique ne manquerait pas de dénoncer, dans une telle mesure, un contournement des clauses de l'accord SALT fixant le nombre des vecteurs stratégiques au même chiffre pour les deux puissances.

Quant aux missiles de croisière, il pourrait être utile d'en disposer en Europe puisqu'ils sont moins vulnérables que les avions et capables de frapper profondément en territoire ennemi. Mais leur vitesse subsonique ne leur permet pas de constituer une réplique adéquate aux fusées.

Ces constatations mettent en relief les entraves à la mise en place en Europe occidentale des moyens nécessaires à sa défense et la totale liberté de l'Union soviétique dans l'édification de ses forces contre l'Europe. Le seul équilibre réel sur notre continent demeure celui qui existe entre les deux alliances.

Dans ces conditions, il semble bien que la seule voie actuellement ouverte soit la recherche de toutes les dispositions d'ordre technique qui peuvent lutter contre les tendances à la disjonction entre les forces stratégiques américaines et les forces de théâtre et celles qui pourraient améliorer l'invulnérabilité des engins sol-sol américains. Aussi bon nombre de commentateurs se sont-ils inquiétés outre-Atlantique d'une clause de l'accord SALT en préparation qui suspend pour trois ans les essais en vol de missiles intercontinentaux mobiles alors qu'il reste encore à accomplir des progrès techniques avant que les fusées mer-sol embarquées à bord de sous-marins aient acquis la précision suffisante pour prendre en charge l'ensemble des missions anti-forces.

Un équilibre affaibli

Mais la question fondamentale qui se pose est celle de savoir si les données essentielles de la sécurité du monde libre en Europe se trouvent sérieusement mises en question et si la doctrine de défense (riposte graduée, défense de l'avant) assurant la dissuasion par le risque d'escalade nucléaire garde *toute* sa validité.

La réponse à cette question nous sera sans doute donnée par l'actuel « sommet » atlantique. On peut s'attendre que la doctrine sera réaffirmée, d'autant plus qu'on s'était beaucoup ému, en République fédérale, en apprenant que le Pentagone avait plus ou moins accepté l'hypothèse de la perte, dans les premiers jours d'un conflit, d'une bonne portion du territoire allemand.

Mais si le concept est maintenu, et l'on ne voit pas par quoi il pourrait être remplacé, la confiance qu'il inspire aurait été renforcée si la décision sur la bombe à neutrons n'était pas venue affaiblir les moyens d'équilibrer en défense la puissance de pénétration des armées du pacte de Varsovie et si les Etats-Unis, en différant la production du missile intercontinental MX, n'avaient accru la vulnérabilité d'une partie de leur arsenal stratégique à une offensive de première frappe soviétique.

Sans doute rien de tout ce qui concerne ces hypothèses et évaluation n'est-il affecté d'une précision mathématique. Une attaque soviétique en première frappe serait détectée avant d'atteindre ses objectifs et les fusées qu'elle menace pourraient avoir pris leur envol de représailles avant d'être détruites. Nul ne sait quel pourrait être l'effet « fratricide » de nombreuses armes nucléaires explosant au voisinage les unes des autres. Le commandement suprême en Europe dispose de « crédit de missions » qui seraient exécutées par les fusées mer-sol des sous-marins, encore tenus pour à peu près invulnérables. Enfin, l'Europe demeure l'enjeu et l'atout essentiel de la primauté dans le monde, et il n'est pas probable que les dirigeants du Kremlin pensent que les Etats-Unis soient résignés à jouer les seconds rôles.

La sécurité de l'Europe par la dissuasion demeure donc raisonnablement étayée.

Mais nous avons vu la ténacité avec laquelle l'Union soviétique poursuit, par ses programmes et dans ses négociations, le renforcement de ses positions et l'affaiblissement des nôtres. Sa puissance navale de surface et sous-marine, les points d'appui qu'elle s'est ménagés, notamment en Afrique, les récents événements d'Afghanistan, la menace qu'elle pourrait exercer en temps de conflit ou même de tension contre le ravitaillement du monde occidental en produits indispensables à sa vie économique, tout cela et bien d'autres choses ressortissent d'une action profondément réfléchie et exécutée. Un moment peut venir où, comme aux échecs, l'un des joueurs reconnaît qu'il a perdu la partie alors que plusieurs coups restent encore à jouer.

Face à un péril dont le caractère global éclate maintenant aux yeux de tous, la défense de l'Occident relève-t-elle de la formule « *Business as usual* » ? Il est bon que les pays appartenant au système intégré de l'alliance atlantique adoptent dans les prochains jours un programme de forces à long terme, et il ne nous appartient pas de l'apprécier. Mais le véritable long terme se limite-t-il aux dotations des armées alliées ? Ne déborde-t-il pas le cadre dans lequel ces décisions seront prises ? N'est-il pas avant tout fonction des réponses qui seront données à quelques questions majeures, dont certaines ont été ici évoquées ?

FIN

(*) Ambassadeur de France, ancien représentant permanent de la France au conseil Atlantique.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	265 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	383 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

DIPLOMATIE

LA RÉUNION DE L'OTAN A WASHINGTON

M. CARTER : la « menace militaire » des pays de l'Est « dépasse de loin leurs besoins légitimes de sécurité »

De notre envoyé spécial

Washington. — Le président Carter ouvre ce mardi matin 30 mai le « sommet » de l'OTAN, en dénonçant une nouvelle fois le renforcement des forces du pacte de Varsovie. *« L'Union soviétique et les autres pays du pacte de Varsovie constituent pour notre alliance une menace militaire qui dépasse de loin leurs besoins légitimes de sécurité »*, devait-il déclarer. La séance inaugurale a lieu au Kennedy-Center, sur les bords du Potomac. Quatorze des quinze chefs d'Etat ou de gouvernement de l'alliance y assistent, le seul absent étant, conformément à une tradition maintenant bien établie, M. Giscard d'Estaing. La France est représentée par M. de Guiringaud.

Les quinze délégations se rendent à l'issue de la séance inaugurale au département d'Etat, à quelques « blocs » de là, pour une première séance de travail à huis clos. Une deuxième séance est prévue dans l'après-midi. A déjeuner comme à dîner, les chefs des délégations sont reçus à la Maison Blanche. La deuxième journée du « sommet » sera surtout consacrée aux problèmes militaires (discussion à laquelle la France ne participe pas) alors que les séances de mardi sont dominées par l'examen de la situation internationale de l'alliance et l'étude d'un rapport sur les relations Est-Ouest.

Dès lundi, M. Luns a donné le ton au cours d'un conférence de presse en mettant en cause *« les tendances de la politique soviétique dans le monde, y compris en Afrique, dans l'application que fait l'U.R.S.S. des engagements de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et dans le renforcement du pacte de Varsovie, qu'il s'agisse des sous-marins, des missiles ou des blindés »*.

M. Carter reprend ce thème dans son discours d'ouverture en déclarant :

« Notre alliance est centrée sur l'Europe, mais notre vigilance ne peut être limitée au continent. Au cours des dernières années la puissance soviétique a pénétré de manière croissante au-delà de la zone nord-atlantique. Alors que je parle aujourd'hui, les activités de l'Union soviétique et de Cuba, en Afrique, empêchent des pays de tracer leur propre voie. En tant que membres de la plus grande alliance du monde, nous ne pouvons rester indifférents à ces événements — à cause de ce qu'ils signifient pour l'Afrique et à cause de leur effet sur les intérêts à long terme de l'alliance. » Le président devait évoquer *« les efforts de membres individuels de l'OTAN pour œuvrer en vue de la paix en Afrique et pour soutenir pays et peuples dans le besoin, le plus récemment au Zaïre »*, sans citer la France ni la Belgique.

Le chef de la Maison Blanche insiste aussi sur l'importance du plan de défense à long terme soumis ce mardi à l'OTAN et sans lequel, estime le président, l'alliance *« pourrait ne pas pouvoir relever le défi du pacte de Varsovie »* dans les années 80. Ce plan, préparé par un expert du Pentagone, porte sur une période de dix à quinze ans et comporte de multiples recommandations classées en dix chapitres.

L'OTAN n'entend pas, comme l'a dit M. Luns lundi, *« élargir les frontières de sa responsabilité »*. Le sujet reste cependant d'actualité et a été abordé, lundi soir, au cours du traditionnel dîner quadripartite regroupant les ministres des affaires étrangères des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne et de la République fédérale d'Allemagne.

Bien qu'officiellement consacrés à Berlin, ces dîners sont devenus une occasion de passer en revue la situation internationale. La situation en Afrique a été abordée, lundi matin, par M. de Guiringaud qui a été reçu par M. Vance. Le ministre français a *notamment étudié* avec son homologue américain la possibilité pour les Etats-Unis d'augmenter leur aide — *en particulier économique* — à l'Afrique dans le cadre d'une tentative de stabilisation du continent et dans les limites étroites que le Congrès impose au gouvernement américain.

JACQUES AMALRIC.

Les conversations gréco-turques reprendront le 4 juillet à Ankara

décident MM. Caramanlis et Ecevit

Washington *(A.F.P.)*. — En dépit des hésitations grecques, l'entretien entre MM. Caramanlis et Ecevit a eu lieu le 29 mai dans la soirée, à Washington, à Blair House, résidence des hôtes du gouvernement américain. Il a duré deux heures. Le premier ministre grec et le premier ministre turc ont décidé que les conversations entre leurs pays reprendraient les 4 et 5 juillet à Ankara, entre les secrétaires généraux des affaires étrangères. Une réunion aurait dû avoir lieu le 14 avril, mais elle avait été ajournée par M. Caramanlis à la suite de la décision du président Carter de demander la levée de l'embargo des armes américaines.

Cette question demeure au cœur du problème. M. Ecevit a réitéré son refus de la lier à l'ensemble des relations gréco-turques et à l'affaire de Chypre. Il entend insister auprès de M. Carter pour qu'il obtienne du congrès la levée de cet embargo. M. Caramanlis, au contraire, a réaffirmé à plusieurs reprises ces jours derniers, tant au chancelier Schmidt qu'à M. Joseph Luns, son désaccord total sur une telle mesure.

Le communiqué commun, publié à l'issue de la rencontre Caramanlis-Ecevit, n'en affirme pas moins que les deux hommes d'Etat ont *« réaffirmé leur désir de trouver une solution pacifique aux problèmes bilatéraux qui ont un effet négatif sur les relations entre les deux pays »*. Les conversations des 4 et 5 juillet porteront spécialement sur la question de la mer Egée et la délimitation du plateau continental.

Dans une interview au *New-York Times*, M. Ecevit a annoncé qu'il se rendrait à Moscou le 21 juin et y signerait probablement un *« document politique »* qui ne serait pas un pacte de non-agression. Il a assuré que la Turquie, en tant que membre de l'OTAN, ne chercherait pas à se procurer du matériel militaire soviétique. Il a confirmé (*le Monde* daté 28-29 mai) que, même si l'embargo sur les armes américaines était levé, il appliquerait une nouvelle politique de défense qui réduirait inévitablement la contribution militaire de la Turquie à l'OTAN.

LE GROUPEMENT POUR LES DROITS DES MINORITÉS VEUT OBTENIR L'ADOPTION D'UNE LÉGISLATION INTERNATIONALE.

La section française du Groupement pour les droits des minorités, constituée au début de l'année (*le Monde* du 24 janvier), a tenu sa première réunion publique lundi 29 mai à Paris. Présidée par Mme Françoise Giroud, cette organisation a pour vice-président M. Alfred Kastler, prix Nobel, et pour secrétaire général M. Gérard Chaliand.

Ce dernier a précisé les buts du Groupement : *« Il s'agit avant tout*, a-t-il déclaré, *d'assurer aux minorités une absence totale de discrimination. C'est une tâche humanitaire, mais c'est aussi une tâche politique. Nous savons d'avance que nous allons déplaire successivement à toutes sortes de régimes, car l'oppression des minorités — oppression qui va de la discrimination culturelle au génocide — n'est pas le fait d'une idéologie en particulier. Inversement, la lutte contre cette oppression doit intéresser tous les hommes de bonne volonté, et non pas seulement des militants de gauche.»*

Le Groupement pour les droits des minorités veut préparer et traduire différents dossiers, organiser des réunions d'information et obtenir l'adoption d'une législation internationale protégeant les minorités. Trois de ces dossiers ont été présentés au cours de la réunion de lundi, et doivent faire l'objet d'une publication ultérieure : les Hongrois en Roumanie, les Kurdes au Proche-Orient et les juifs en Argentine.

★ Groupement pour les droits des minorités, 12, rue Honoré-Chevalier, 75006 Paris. Tél. : 222-80-70.

LES RELATIONS ENTRE

LA VISITE DU ROI KHALED A PARIS

Ryad n'entend pas acheter de Mirage à la France

Les entretiens entre le roi Khaled d'Arabie Saoudite et M. Giscard d'Estaing ont commencé officiellement ce mardi 30 mai à midi par un tête-à-tête suivi d'un déjeuner de travail entre les deux délégations. La situation en Afrique et au Proche-Orient et la coopération économique entre la France et l'Arabie Saoudite ont été au centre des discussions.

La présence dans la délégation saoudienne du prince-sultan Ibn Abdel Aziz, ministre de la défense et de l'aviation, permet de penser que les questions d'armements sont évoquées ; cependant, le prince Saoud Ibn Fayçal, ministre des affaires étrangères et neveu du roi Khaled, qui tiendra mercredi une conférence de presse à l'issue de la visite du souverain, a déclaré, mardi, dans une interview à Antenne 2, à propos de la coopération militaire entre les deux pays : *« En ce qui concerne les Mirage-2000 et 4000, je ne pense pas qu'il y ait de négociations sérieuses entre les deux gouvernements. »* Le ministre a ajouté que les besoins spécifiques de l'aviation saoudienne portaient sur l'*« équipement »* et que, *« pour ce qui a trait à la défense, nous avons négocié avec les Etats-Unis de façon suffisante »*.

En revanche, le prince a confirmé que le pétrole et la coopération économique fourniront les principaux thèmes de discussion entre le roi Khaled et M. Giscard d'Estaing. L'Arabie Saoudite est le premier fournisseur de la France. *« Nous avons d'anciennes et excellentes relations avec la France dans ce domaine*, a rappelé le prince. *Je crois que cela continuera. »*

Commentant l'action de la France au Zaïre, le ministre a affirmé que l'intervention de l'U.R.S.S. et de Cuba en Afrique *« aggrave les conflits internes et provoque l'entrée de puissances étrangères dans cette région. Un pays seul ne peut pas faire face aux Soviétiques et aux Cubains. Pour cela il lui faut une aide étrangère »*.

Lors de l'arrivée du roi Khaled à Orly, lundi après-midi, aucune allocution n'avait été prononcée. De même il n'y eut aucun discours au cours du dîner à Versailles, conformément aux traditions de discrétion de la diplomatie saoudienne, et peut-être aussi pour ne pas accroître la fatigue du souverain, qui est de santé fragile.

UN ROI ARABE A VERSAILLES

Les quelque mille invités de M. Giscard d'Estaing conviés lundi 29 mai au palais de Versailles n'auront qu'entrevu les deux chefs d'Etat. Parqués par un protocole très strict dans les différents salons attenant à la galerie des Glaces, où était offert un dîner de cent cinquante couverts ils attendirent jusqu'à 22 heures, suivant un usage qui tend à se répandre, l'apparition du chef de l'Etat français et de son invité.

Le roi Khaled, vêtu de l'ample « abaya » traditionnelle et coiffé de l'« ogal » brodé d'or, marchait lentement en adressant des sourires aimables aux dames qui lui étaient présentées et qui esquissaient des révérences. Dans la suite immédiate du cortège, on reconnaissait M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, M. Alain Poher, président du Sénat, et M. Raymond Barre.

Après le passage des deux chefs d'Etat, les invités, parmi lesquels les P.-D.G. côtoyaient les grands noms de France, purent gagner les salons. M. Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie, s'est montré sévère pour l'intervention française au Zaïre. M. Samantar, ambassadeur de Somalie, annonçait la chute du régime éthiopien. M. Ezzedine Kalak, représentant de l'O. L. P. en France, se félicitait du succès de la manifestation du dimanche 28 mai pour les trente ans de lutte des Palestiniens. Quant au roi Khaled, il s'était retiré dans ses appartements du Grand Trianon, où il réside pendant son séjour en France.

● *L'Arabie Saoudite* a officiellement informé la Banque mondiale de sa décision d'accroître de 100 millions de dollars sa contribution à l'Association internationale pour le développement (AID), filiale de la banque spécialisée dans l'aide aux pays les plus pauvres (280 dollars par habitant et par an). Cette augmentation portera la contribution du gouvernement saoudien à la cinquième reconstitution des ressources de l'AID à 4,6 % du total, derrière les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne fédérale, le Japon, le Canada et la France. La reconstitution, qui apportera 7,73 milliards de dollars d'argent frais à l'organisation internationale, entrera en vigueur dès qu'elle aura été ratifiée par les donateurs, notamment par les Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

● *Une délégation malaisienne*, conduite par M. Mahathir Mohamed, vice-premier ministre et ministre du commerce et de l'industrie, effectue une tournée en Europe pour faire connaître aux chefs d'entreprise les possibilités d'investissements en Malaisie et les avantages qui y sont attachés, sur le plan fiscal notamment. La délégation malaisienne a passé trois jours à Paris et a été reçue par M. André Giraud, ministre français de l'industrie.

PROCHE-ORIENT

Israël

POUR AVOIR PRÉCONISÉ LE DIALOGUE AVEC L'O.L.P.

M. Nahum Goldman est violemment pris à partie par la presse de Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — Sachant préparer ses effets, avec un sens avoué de la provocation, M. Nahum Goldman, quatre-vingt-trois ans, ancien président du congrès juif mondial, avait annoncé voici deux semaines qu'il venait d'accorder à des *« journaux étrangers »* des interviews qui, soulignait-il, ne manqueraient pas de *« choquer »* en Israël. Le vieux dirigeant sioniste ne s'est pas trompé. Ses propos qui viennent d'être publiés dans le journal égyptien *Al Ahram* ont soulevé ici de vives protestations.

Comme il l'avait fait dans ces colonnes (*le Monde* daté 14-15 mai) M. Goldman a dénoncé *« la politique inflexible de M. Begin »* et vanté le *« geste hardi »* du président Sadate. Une telle opinion ne devrait guère surprendre de la part d'un fervent défenseur du dialogue avec les Arabes. Au cours de sa longue carrière, son non-conformisme l'a toujours amené à se brouiller avec presque tous les dirigeants israéliens. Il avait notamment fait scandale en déclarant en 1970 — en pleine « guerre d'usure » — qu'il voulait rencontrer Nasser au Caire. En dépit de ses « incartades » M. Goldman a toujours bénéficié cependant de l'indulgence que l'on doit à l'un de ceux qui ont grandement contribué à la naissance d'Israël.

Mais, cette fois, M. Goldman est accusé de se livrer à de la propagande anti-israélienne *« dans le débat entre Israël et l'Egypte*, écrit l'éditorialiste du *Maariv*, *c'est l'Egypte qui a raison selon M. Goldman (...) quelle que soit l'opinion que l'on ait de M. Goldman, il est impossible de dire qu'il a agi par naïveté ou qu'il ne mesure pas les conséquences de ses déclarations* à Al Ahram ».

Pour sa part le *Jerusalem Post* affirme qu'il y a plus grave lorsque M. Golman déclare la nécessité pour Israël de prendre en compte les « exigences » de l'O.L.P. Le journal dénonce précisément deux phrases dans l'interview : *« Les Palestiniens ont le droit de décider eux-mêmes de leur avenir et Israël doit accepter le dialogue avec l'O.L.P. si les Palestiniens déclarent que cette organisation est leur représentant légitime. »*

Là, M. Goldman va trop loin. On glisse une allusion sur son grand âge. Et le *Jérusalem Post*, qui ne ménage pourtant pas ses critiques à l'égard du gouvernement actuel, prononce une condamnation significative d'une réaction largement partagée par certains secteurs de l'opinion israélienne : l'attitude de M. Goldman est *« démoralisante »* et a des *« effets pernicieux »*, car il *« apporte sa propre contribution à la guerre contre les juifs dans le camp des ennemis d'Israël »*.

FRANCIS CORNU.

● *Dans son premier discours officiel*, après avoir prêté serment devant la Knesset, le 29 mai, le cinquième président de l'Etat d'Israël, M. Itzhak Navon, a lancé un appel au président Sadate, pour une reprise des négociations. Il s'est également adressé aux autres dirigeants arabes pour que ceux-ci fassent *« un geste décisif »* en faveur de la paix. *« Le chemin que nous avons encore à faire vers la paix est plus clair que celui que nous avons déjà parcouru*, a-t-il déclaré. *Trop d'espoirs ont été mis dans le cœur de nos peuples pour que nous puissions les décevoir. »*

Irak

Le Baas adresse une sévère mise en garde au parti communiste

Le parti Baas au pouvoir en Irak a adressé, lundi 29 mai, une mise en garde à ses alliés au sein du Front national progressiste, soulignant que tout Irakien *« non baasiste qui essaierait de se livrer à une activité politique au sein de l'armée serait exécuté »*. La semaine dernière, sept militaires communistes avaient été passés par les armes pour avoir bravé cette interdiction. (*Le Monde* du 27 mai.)

L'avertissement a été rendu public dans un éditorial de l'organe du Baas, *Al Thawra*, qui affirme que *« le Baas tient à préserver ses relations de coopération avec le parti communiste et les autres formations du Front national »* à condition que ces derniers s'abstiennent de toute activité au sein de l'armée. *« Dans les pays communistes de l'Est*, écrit *Al Thawra*, *les forces armées sont étroitement intégrées à la politique du parti et aucune activité extérieure n'est tolérée. Il en est de même en Irak, où la seule activité politique légale autorisée au sein de l'armée est celle du Baas. »*

Al Thawra rappelle aux formations membres du Front national qu'elles ne sont là que *« parce que le Baas le tolère »*. Il faut qu'elles sachent, ajoute-t-il, que le *« Front ne doit pas servir de forum ou de tremplin pour ceux qui veulent prendre le pouvoir »*. Rappelant que le Baas représente toujours *« la force principale du pays »*, *Al Thawra* ajoute : *« Nous ne permettrons à aucun groupe de modifier cet état de choses. Nos partenaires au sein du Front n'ont qu'un seul choix : respecter ce fait ou bien se retirer. »*

Cet avertissement est surtout adressé au parti communiste irakien, qui représente la seule force politique indépendante du Baas active en Irak. Les autres formations membres du Front national n'ont qu'une existence symbolique, comme les progressistes nationalistes ou les indépendants progressistes, ou bien sont totalement inféodées au parti Baas comme le parti démocratique kurde mis en place par les autorités à la suite de l'écrasement du mouvement barazaniste.

La session de l'ONU sur le désarmement

LE DÉLÉGUÉ CHINOIS DÉNONCE LES CONCESSIONS OCCIDENTALES A L'U.R.S.S.

New-York (Nations unies) *(A.P.)*. — Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, a accusé, lundi 29 mai, devant l'Assemblée de l'ONU, l'Union soviétique de se lancer dans des *« discussions vides »* et des *« bulles illusoires »* à propos du désarmement, tout en accroissant rapidement son arsenal pour tenter d' *« affaiblir »* et d' *« éliminer »* l'influence des Etats-Unis. *« Il s'agit du truc du voleur qui crie « Au voleur ! ». Mais les faits montrent que cette super-puissance qui se prévaut du socialisme est plus agressive et plus aventuriste encore que l'autre. Elle est la plus dangereuse source d'un nouveau conflit mondial et sera certainement son principal instigateur »*, a-t-il affirmé.

M. Huang Hua s'en est pris aux Occidentaux qui prêchent l'apaisement et se complaisent dans *« un faux sentiment de sécurité »*: *« Militairement, ils cherchent un répit par des compromis et des concessions. Ils rêvent même de prévenir le danger qui les menace eux-mêmes en sacrifiant la sécurité des autres. Politiquement, ils recherchent la coopération pacifique en présence de la force soviétique de la « détente ». Economiquement, ils offrent d'importants prêts et des équipements techniques pour pacifier l'Union soviétique. »*

Pour le ministre, les Super-Puissances s'attachent délibérément aux problèmes secondaires afin d'empêcher l'interdiction et la destruction des armes nucléaires et une réduction réelle des armes classiques.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● LE COLONEL KADHAFI, chef de l'Etat libyen, arrivera ce mardi 30 mai à Alger pour une visite *« de plusieurs jours »* en Algérie, a-t-on annoncé officiellement, lundi soir, dans la capitale algérienne. Cette visite, ajoute-t-on, fait partie des *« rencontres périodiques »* décidées depuis plusieurs années par les deux chefs d'Etat, tantôt en Libye, tantôt en Algérie. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● LE CHEF DE LA SECTE MOON, le millionnaire sud-coréen Sun Myung Moon, n'a pas obtenu la prorogation de deux mois de son visa de quinze jours en Grande-Bretagne qui a expiré le 27 mai. Il a deux semaines pour interjeter appel et peut rester dans le pays tant que le jugement ne sera pas rendu. — *(U.P.I.)*

Italie

● TROIS ATTENTATS A L'EXPLOSIF ont été commis dans la nuit du vendredi 26 au samedi 27 mai à Rome. L'un d'eux visait l'appartement d'un collaborateur du chef de cabinet de M. Giulio Andreotti, président du conseil. Deux autres charges ont explosé devant le siège d'une section locale du Mouvement social italien (extrême droite) et devant une parfumerie. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● L'OUGANDA a formulé le lundi 29 mai de violentes critiques à l'encontre des Etats-Unis. Un porte-parole militaire ougandais, qui pourrait être le président Idi Amin Dada lui-même, a déclaré à Radio-Ouganda, captée à Nairobi : *« C'est une honte pour un pays comme les Etats-Unis de laisser ses agences de sécurité se livrer à des actions visant à assassiner des dirigeants d'autres pays. »*

Le porte-parole ougandais commentait une interview de William Colby publiée par le magazine *Playboy*, dans laquelle l'ancien directeur de la C.I.A. déclare qu'il serait « moral » pour le peuple ougandais de tuer son président. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● LA COUR DE CASSATION DE LA HAYE a estimé, dans un arrêt rendu lundi 29 mai, que le jugement qui avait, en décembre dernier, condamné Pieter Menten à quinze ans de prison pour complicité de crimes de guerre commis en juillet 1941, avait été entaché d'irrégularités de procédure. Ce jugement a été cassé, et l'affaire devra être rejugée par le tribunal spécial de La Haye. — *(A.F.P.)*

Pologne

● UN GROUPE INDEPENDANT DE SCIENTIFIQUES (N.Z.W.W.), a été créé par une vingtaine de jeunes de Lodz, Poznan, Varsovie et Wroclaw pour faire de la recherche en matière de sciences sociales. Ils souhaitent travailler en dehors de tout dogmatisme ou influence de groupes politiques ou idéologiques. — *(U.P.I.)*

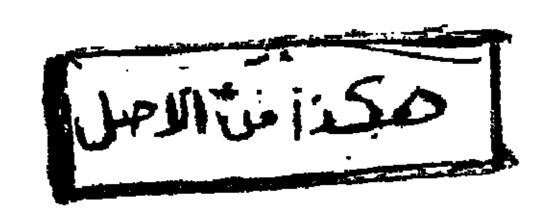
Tunisie

● M. HASSIB BEN AMMAR, directeur de l'hebdomadaire *Errai*, organe du mouvement d'opposition des démocrates socialistes, a été condamné jeudi 25 mai par le tribunal militaire de Tunis à une amende de 300 dinars (3 600 F) pour diffamation envers l'armée. Il était poursuivi pour avoir publié une lettre de lecteur s'élevant contre l'intervention des militaires en octobre 1977 lors d'une grève dans une usine. Les observateurs estiment que le jugement est modéré, l'accusé étant passible d'une peine de trois ans d'emprisonnement. — *(Corresp.)*

Union soviétique

● Mme IRINA ORLOV n'a toujours pas pu obtenir le droit de rendre visite à son mari, condamné le 10 mai dernier, et qu'elle n'a pu, depuis son arrestation en février 1977, qu'apercevoir durant le procès. Officiellement, la raison est que le juge, Mme Loubentsova, est « en vacances ». Mme Orlov a annoncé que son mari avait interjeté appel contre le verdict de sept ans de camp et de cinq ans d'assignation à résidence. — *(A.F.P.)*





DIPLOMATIE

L'ARABIE SAOUDITE ET L'EUROPE OCCIDENTALE

GRANDE-BRETAGNE : Le rôle des consultants

De notre correspondant

Londres. — Malgré l'affaiblissement de leur position commerciale — la Grande-Bretagne n'est plus que le quatrième fournisseur de l'Arabie Saoudite, après les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne fédérale, — les Britanniques considèrent ce pays comme le meilleur marché du Proche-Orient.

La coopération avec l'Arabie Saoudite est jugée fondamentale en raison des débouchés ouverts aux exportateurs britanniques ou du rôle politique international tenu par le gouvernement de Ryad, considéré comme un facteur de stabilité et un partenaire essentiel du dialogue Nord-Sud, elle l'est aussi parce que ce pays détient une part considérable des 3 milliards de livres sterling (25 milliards de francs) déposés par les pays pétroliers arabes dans les banques de Londres. En 1975, le gouvernement Wilson, aux prises avec de grosses difficultés, avait rassuré les Saoudiens sur la volonté du gouvernement de maîtriser l'inflation. Les résultats obtenus justifient la confiance que les dirigeants saoudiens avaient manifestée à l'époque en s'abstenant de toute démarche qui aurait aggravé le déclin de la livre sterling.

Ainsi, la Grande-Bretagne continue de drainer une part importante des pétrodollars saoudiens. Les investissements privés les plus spectaculaires ont eu lieu dans l'immobilier, avec l'achat d'appartements et d'hôtels de renom — comme le Dorchester — ou des demeures seigneuriales en province. Mais la Banque centrale saoudienne, la SAMA (Saudi Arabia Monetary Agency), est très discrète en ce qui concerne le placement des pétrodollars. Néanmoins, bien que la plupart de ses réserves aient été déposées au Fonds monétaire international en monnaies convertibles, une part grandissante de ces fonds va maintenant à des investissements privés dans les grands centres financiers occidentaux, à commencer par Londres.

Les appréhensions de certains milieux d'affaires, qui craignent que les Saoudiens n'achètent toutes les compagnies cotées à la Bourse de Londres, ne se sont pas produites. Une seule tentative d'envergure, a été celle entreprise par M. Mohammed Badrawi, de la National Chemical Company, de s'emparer de Bayer Chemicals.

D'autre part, la SAMA est propriétaire de 50 % des actions de la Saudi International Bank, qui doit s'établir prochainement à Londres, officiellement pour aider à la formation de banquiers saoudiens appelés à diriger ensuite une institution bancaire entièrement saoudienne en concurrence avec les autres établissements de la place de Londres. Dans les milieux bancaires, on considère qu'à court terme la nouvelle banque permettra de canaliser les pétrodollars vers des investissements recommandés.

L'Arabie Saoudite représente un marché important pour les entreprises de construction, mais, plus encore pour les compagnies de consultants, pour la plupart installées à demeure dans les principales villes du Royaume et travaillant avec des partenaires saoudiens.

En outre, la British Steel Corporation (B.S.C.), en coopération avec Triad — la compagnie saoudienne contrôlée par les frères Khashoggi — doit construire une route entre l'Arabie Saoudite et Bahrein, impliquant, avec la construction d'une ville nouvelle, un investissement de 650 millions de livres. Cette firme étudie également l'exploitation de gisements de fer (350 000 tonnes) dans le nord du pays. De son côté, British Petroleum étudie avec les autorités saoudiennes un projet de construction d'une usine qui produira 100 000 tonnes par an d'engrais et de fourrage. La firme agro-alimentaire Swift envisage de « produire » huit millions de poulets par an tandis que, dans les universités britanniques, on travaille à la mise au point d'un programme de développement du bétail et de l'industrie laitière.

Les F-15 préférés aux Jaguar

La Grande-Bretagne participe également au programme de défense de l'Arabie Saoudite sous la forme d'un contrat représentant environ 800 millions de livres pour l'entretien, l'équipement et l'entraînement des forces aériennes saoudiennes. La concurrence des Etats-Unis risque d'affecter le programme dans la mesure où les Saoudiens ont préféré les avions américains F-15 aux Jaguar de la British Aircraft Corporation. Les Britanniques insistaient pour une clause de *non tranfert* à l'Egypte des appareils commandés, que les Saoudiens ont fini par accepter, dans leur marché avec les Etats-Unis.

Dans le domaine culturel, les Britanniques sont associés à la mise au point d'un nouveau programme d'éducation nationale, les Saoudiens, quant à eux, financent partiellement un film britannique sur Ibn Séoud, le fondateur du royaume, après avoir apporté une large contribution financière au Festival islamique et à la construction d'une grande mosquée à Londres. Enfin, il était normal que les Saoudiens proposent aux Britanniques un contrat de 25 millions de livres étalé sur cinq ans, pour le développement de terrains de sport, l'organisation d'équipes et d'un championnat de football.

HENRI PIERRE.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE : Une place de premier plan pour les infrastructures

De notre correspondant

Bonn. — Après la visite en France du roi Khaled, le prince héritier Fahd Ibn Al Aziz Al Saud, vice-premier ministre dans le gouvernement de Ryad, ira à Bonn dans les derniers jours de juin. Ce choix montre sans doute que, pour l'Arabie Saoudite, les relations politiques avec la France prennent le pas sur les rapports avec la République fédérale d'Allemagne. Cela ne signifie pas qu'il en aille nécessairement de même dans le domaine économique.

Les préférences saoudiennes n'ont rien de mystérieux. Tout d'abord la politique française vis-à-vis du Proche-Orient a longtemps paru plus favorable que celle de la R.F.A. Encore cette distinction est-elle en voie d'être abolie. Plus important peut-être est le fait que la France est prête à livrer du matériel militaire, ce que les Allemands de l'Ouest continuent de s'interdire, lorsqu'il s'agit des « *zones de tension* ».

Sur le plan financier, la fiscalité française est plus souple quand il s'agit d'accueillir ou d'attirer des investissements étrangers. Il n'y a pas d'investissement direct de l'Arabie Saoudite dans d'industrie ouest-allemande.

Enfin, les dirigeants de Ryad ne craignent pas, semble-t-il, d'évoquer des « *liens culturels* » plus anciens avec la France qu'avec l'Allemagne. Là aussi, toutefois, une évolution se manifeste sur le terrain technique : plus de deux cents médecins d'Arabie Saoudite se trouvent actuellement dans les universités et les hôpitaux de la République fédérale pour y développer leurs compétences dans divers spécialités.

La R.F.A. continue, en tout cas, d'occuper une place de premier plan, lorsqu'il s'agit, pour l'Arabie Saoudite, d'établir l'infrastructure de son développement industriel. Le dernier exemple en est l'ouverture récente, à Djeddah, d'une fabrique de camions Mercedes-Benz. C'est là, il est vrai, une opération *(joint-venture)* à laquelle sont associés des capitaux locaux. Elle ne manque pas toutefois d'améliorer notablement sur le marché saoudien la position de l'industrie automobile ouest-allemande.

La fin du « boom »

Pour la première fois en 1977, l'Arabie Saoudite est devenue le principal pays fournisseur de pétrole de la R.F.A. (20 millions de tonnes), la Libye étant reléguée à la seconde place (19 millions de tonnes) et l'Iran repoussé à la troisième (15,8 millions de tonnes). Les exportations allemandes se sont, elles aussi, accrues de plus de 50 % sur l'année précédente, grâce à une activité croissante des firmes de la R.F.A. dans le secteur de la construction. Rares sont les grandes entreprises allemandes qui ne déploient pas leur activité en Arabie Saoudite.

A La Mecque — cité sainte dont l'accès reste strictement interdit aux infidèles, — la firme de l'architecte ouest-allemand, M. Rolf Gutbrod, joue un rôle privilégié parce que son patron appartient à la religion musulmane. Cette entreprise a déjà construit un centre de conférences et un hôtel. Il est question maintenant de lui confier l'édification d'un grandiose centre gouvernemental.

A Ryad, la construction d'un vaste « *ghetto diplomatique* » pour vingt-cinq mille personnes, est sur le point d'être décidée. Là encore les Allemands se trouvent dans une position très favorable. L'étude du projet qui vient d'être achevée avait été confiée au professeur Albert Speer, le fils du ministre nazi. En association avec d'autres spécialistes, a été mis au point le plan d'une cité « *complète* », où les représentants diplomatiques trouveront non seulement leurs ambassades, mais des clubs, des écoles, des terrains de golf, des stades sportifs, des mosquées, mais pas d'églises chrétiennes...

Toutefois certains industriels ouest-allemands engagés depuis des années déjà dans les affaires saoudiennes commencent à craindre que la période du « *boom* », qui leur a été si bénéfique, touche à sa fin. La concurrence à laquelle ils doivent de plus en plus faire face vient d'ailleurs beaucoup moins des autres pays occidentaux que de l'Extrême-Orient.

JEAN WETZ.

politique

LA CONTROVERSE AU SEIN DU P.C.F.

La direction du parti communiste lance une contre-offensive

Il y a deux mois, à en croire M. Georges Marchais, il n'y avait nulle controverse au sein du P.C.F. Tout au plus un large débat. Il n'avait reçu qu'une trentaine de lettres. Il n'y aurait pas d'exclusions.

Lundi au micro de TF-1, le secrétaire général avait réadapté son discours. Le débat au sein de son parti est toujours aussi large. Le plus important sans doute de l'histoire du parti, au moins depuis la guerre, a-t-il même indiqué. Toutefois, les contestataires, hier invisibles, sont aujourd'hui reconnus. Ils pourraient même être un millier. Cinq sections et soixante-cinq cellules sont officiellement en désaccord avec la direction du parti. Parallèlement, le ton des responsables communistes change.

L'Humanité répond directement aux minoritaires, dont elle, cependant, ne cite toujours pas l'argumentation. Dans le numéro du 30 mai, une demi-page est consacrée aux suites de la pétition de trois cents communistes publiée dans *le Monde* du 20 mai. Le quotidien communiste publie notamment une lettre de M. Christian Viallon, membre du comité fédéral de la Drôme, qui explique qu'ayant décidé de signer cette pétition, il a modifié son attitude, car ce texte est, selon lui, utilisé par les « moyens d'information de la grande bourgeoisie ».

La contre-offensive lancée par la direction du P.C.F. a été portée plus loin encore par MM. Leroy et Marchais, qui accusent les minoritaires, et en particulier M. Michel Barak, qui est à l'origine de la pétition des trois cents, d' « entreprise fractionnelle ». Dans l'histoire du P.C.F., une telle accusation, jusqu'à présent, a toujours précédé des sanctions, voire l'exclusion. Le secrétaire général est allé plus loin encore en estimant que le parti socialiste est « le fer de lance » de cette « entreprise fractionnelle ».

M. Louis Althusser qui, dans la préface de son ouvrage *Ce qui ne peut plus durer dans le parti communiste*, accuse M. Marchais de recourir à l'amalgame, pourrait retenir comme exemple cette déclaration du secrétaire général. Rien ne permet en effet de présenter les intellectuels communistes qui ont émis des critiques vis-à-vis de la direction de leur formation comme agissant au profit du P.S. D'autant que tous admettent que le parti socialiste a suivi, avant les élections législatives, une évolution de type social-démocrate.

La direction du P.C.F. tient pourtant beaucoup à faire apparaître le P.S. comme responsable des difficultés qu'elle connaît. *L'Humanité* associe désormais, par exemple, *le Monde* et *le Matin*, afin de pouvoir, grâce à ce titre, *faire la liaison* avec les socialistes.

Si le recours à de tels amalgames montre que la direction du P.C.F. est encore loin d'avoir rompu avec toutes les pratiques héritées du stalinisme, le choix de ce type d'arguments illustre le souci majeur des responsables communistes. Ils expliquent que, si le débat public souhaité par les minoritaires ne peut être ouvert, c'est parce qu'il risquerait d'estomper les responsabilités des socialistes dans l'échec électoral de la gauche. Or, dans la confrontation historique qui oppose depuis 1920 les deux courants de la gauche, les dirigeants communistes estiment qu'il ne leur est pas possible de prendre un tel risque. Le rapport des forces entre P.C.F. et P.S. demeure à leurs yeux décisif pour l'avenir.

Un courant « centriste »

Cette position permet à un certain nombre de cadres du P.C.F. d'expliquer que tout ce que disent les minoritaires n'est pas à rejeter, mais que leur erreur fondamentale est d'avoir recouru à l'expression publique. Un tel langage est peut-être susceptible de rallier l'important courant « centriste » qui existe actuellement au sein du P.C.F. et qui, bien que critique vis-à-vis de la direction, n'est pas disposé à violer ouvertement les pratiques habituelles du parti.

Dans cette optique les déclarations de M. Barak, recueillies par Christian Fauvet et Jean-Louis Eyssartel pour *l'Express*, bien qu'elles soient exploitées de manière quelque peu abusive par MM. Leroy et Marchais, sont jugées maladroites par une partie des minoritaires. Si ceux-ci veulent conserver la sympathie du courant « centriste », et donc éviter la marginalisation, ils doivent prendre garde de ne pas trop heurter la sensibilité des militants communistes. Ils doivent apparaître comme des victimes et non comme des agresseurs.

C'est ce qui pourrait se produire les 4 et 5 juin, lors de la fête de l'hebdomadaire du Mouvement de la jeunesse communiste, *Avant-garde*. Certains cercles de l'Union des étudiants communistes ont en effet invité MM. Althusser et Elleinstein à participer à des débats. Cette initiative est mal accueillie par la direction du P.C.F. Les dirigeants communistes se sont également placés dans une situation embarrassante en dénonçant la participation de MM. Rony et Elleinstein au rassemblement organisé par la Ligue communiste révolutionnaire, alors qu'une délégation officielle du P.C. espagnol assistait à cette manifestation. Cette dénonciation était d'autant plus maladroite, en ce qui concerne M. Elleinstein, qu'elle coïncidait avec les attaques de l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux*, que la direction du P.C.F. n'a toujours pas relevées.

Il convient d'ailleurs de noter que si le P.C. espagnol n'hésite pas à participer officiellement en France à un rassemblement condamné par le P.C.F., le P.C. italien se montre plus prudent. Son hebdomadaire, *Rinascita*, vient toutefois de publier une enquête sur les débats au sein du P.C.F. dans laquelle les opinions des minoritaires sont largement citées. Le quotidien du P.C.I., *l'Unita*, avait déjà reproduit des extraits des articles publiés au mois d'avril dans *le Monde* par M. Elleinstein. Cette attitude d'ouverture ne favorise pas la reprise en main à laquelle s'applique la direction du P.C.F.

THIERRY PFISTER.

PRÉCISIONS SUR LE VOTE COMMUNISTE

A la suite du compte rendu de la journée d'études consacrée aux élections législatives de mars dernier et organisée par l'Association française de science politique (*le Monde* du 24 mai), M. Michel Dion, chargé de recherche au C.N.R.S., nous demande d'indiquer qu'il est intervenu pour contester des « *jugements de valeur partisans* » sur le vote communiste. Il nous précise que dans ses interventions, s'appuyant sur un article qu'il avait publié dans le numéro d'avril des *Cahiers du communisme*, il a insisté sur « *la nature, complexe, du vote communiste, dont la dominante est, et reste, une forte composante idéologique de classe, ainsi que le rappelle, fort opportunément, le sondage postélectoral de la* Sofres (le Nouvel Observateur *du 24 avril 1978). En particulier, la classe ouvrière, les « jeunes » (si tant est que les « jeunes » sont une catégorie sociale) ont voté, fortement, pour le P.C. ; la diversité géographique, étonnante, des résultats du P.C., qui progresse, en pourcentage, par rapport aux élections législatives de 1973, dans une circonscription de province sur deux ; l'importance, enfin, de la stratégie d'union de la gauche, pour le P.C., ainsi que l'ont montré ses bons résultats électoraux aux élections cantonales de 1976, municipales de 1977. Malgré la rupture de l'union de la gauche, en mars dernier, et parce que l'idée d'union restait forte dans le pays, le P.C., avec un de ses plus faibles scores électoraux de la Ve République, a obtenu son meilleur nombre de députés élus depuis 1958.* »

Répondant au rapport de M. Marchais

M. Althusser : un procès préfabriqué

M. Louis Althusser publie dans la collection « Théorie », qu'il dirige aux éditions Maspero, le texte — à quelques modifications près — des quatre articles qu'il avait signés dans *le Monde*, du 24 au 27 avril, sous le titre général : « Ce qui ne peut plus durer dans le parti communiste ».

Dans une préface, le philosophe communiste répond au rapport présenté par M. Georges Marchais lors de la dernière session du comité central du P.C.F. Il s'étonne que les travaux de cette instance n'aient pas été publiés, et il note : « *Le silence officiel du comité central est ainsi, en avril 1978, ouvertement consacré comme règle de gouvernement par la direction du parti.* »

M. Althusser ajoute : « *On pouvait, malgré tout, espérer que la direction renoncerait au vieux procédé rhétorique et politique de l'amalgame, la grande (et la seule) « contribution » historique des partis staliniens à l' « art » de réfuter la vérité et de confondre comme coupables des innocents. Il faut déchanter. (...)*

» *Qui oserait soutenir un seul instant que les communistes qui ont signé de leur nom leur demande de l'ouverture d'une tribune de discussion dans la presse du parti, après la défaite du 19 mars, entendaient qu'on y parlât « de tout et de rien » ? C'est une injure qui leur est faite. Mais elle leur est faite à l'abri du silence sur leurs réflexions. Car les objections réelles ne sont jamais citées, jamais évoquées. Elles n'en sont pas moins, dans le système* d'intimidation *idéologique et politique que représente le rapport du secrétaire général, adopté à l'unanimité au cours d'un débat dont on ne sait rien, rabaissées, discréditées et condamnées par le biais des objections vulgaires qui vont tout naturellement les « représenter » pour les camarades fidèles, confiants, mais non informés.*

» *C'est par des procédés de ce genre qu'on « forge » l'unité du parti. Georges Marchais, sans en avoir l'air, mais sûr d'avance de son résultat, monte ainsi de toutes pièces un procès préfabriqué, qui en rappelle d'autres infiniment plus graves, où l'accusation repose à la fois sur des témoignages anonymes et de fausses déclarations. Du beau travail. Après quoi, on peut invoquer « l'esprit » du vingt-deuxième congrès !* »

M. Althusser conclut : « *Ce que le parti attend de la direction, c'est qu'elle surmonte, si elle est en état de prendre conscience de cette nécessité vitale, sa surdité et son isolement, qu'elle se mette à l'écoute de l'appel qui monte de ses militants et des masses, et qu'elle s'engage résolument dans une véritable analyse marxiste de ses pratiques politiques et organisationnelle.* »

★ *Ce qui ne peut plus durer dans le parti communiste*, de Louis Althusser, Ed. Maspero, 125 p., 14 F.

M. BARAK : je n'ai pas attaqué la direction du parti.

M. Roland Leroy, dans *l'Humanité* du 29 mai, et M. Georges Marchais, le même jour à TF 1, ont reproché à M. Michel Barak, secrétaire de cellule au centre universitaire d'Aix-en-Provence, d'avoir, dans une interview publiée dans *l'Express* daté 29 mai-4 juin, répondu à la question « Faut-il modifier l'équipe dirigeante du P.C. ? » : « *Probablement. Mais il est faux de nous accuser de partir en guerre contre la direction. Nous jugeons sur pièces.* » M. Barak a été accusé par le directeur de *l'Humanité* comme par le secrétaire général du P.C.F. d'« *entreprise fractionnelle* » (*le Monde* du 30 mai).

M. Barak a répondu : « *Aucune de mes déclarations ne comprend la moindre attaque contre la direction du parti et son secrétaire général. Je tiens à préciser avec force qu'il n'a jamais été question d'organiser une tendance ou d'animer une fraction. Il n'en est pas question, il n'en sera pas question. Nous y sommes opposés par principe.*

» *Notre prise de parole est un événement exceptionnel qui n'a pour but que d'exprimer un cri d'alarme de camarades profondément attachés au XXIIe congrès, inquiets de réponses qui leur semblent insatisfaisantes.* »

Enfin, au sujet de la déclaration dite « des trois cents », M. Michel Barak déplore, « *avec tous les signataires de celle-ci, que cette opinion n'ait pu s'exprimer dans la presse du parti* ».

DES CHRÉTIENS INTERROGENT DES ÉCOLOGISTES

La revue *Brèche*, dirigée par l'abbé Jean-François Six, de la mission de France, et par M. Bernard Montanier, organise le 10 juin à Orléans (1) un forum sur le thème « Des chrétiens interrogent des écologistes », auquel participeront notamment MM. René Dumont, Edouard Kressmann, Serge Moscovici, Jean-Marie Muller et Jacques Semelin, ces deux derniers, animateurs du Mouvement pour une alternative non violente (MAN).

Cette manifestation prend la suite de celle que *Brèche* avait organisée les 23 et 24 novembre dernier sur le thème « Des chrétiens interrogent des socialistes », et au cours de laquelle M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., avait dialogué très vivement avec les dirigeants de l'enseignement catholique (*le Monde* du 25 novembre 1977).

(1) Salle Hardonineau, place de l'Etape à Orléans. Inscriptions pour ce forum à *Brèche*, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

BOUCHES-DU-RHONE : la fédération du P.S. se réorganise

De notre correspondant régional

Marseille. — Au lendemain d'élections qui se sont traduites par un recul sensible de ses positions et la perte de deux sièges de députés sur les quatre qu'elle détenait, la fédération du parti socialiste des Bouches-du-Rhône — l'une des plus puissantes du P.S. avec quinze mille adhérents — vient de faire son autocritique et de prendre plusieurs décisions destinées à améliorer son fonctionnement.

« *Des critiques sévères ont été formulées par les militants* », reconnaît le premier secrétaire de la fédération, M. Charles-Emile Loo, membre du secrétariat du P.S., qui a été lui-même battu dans la quatrième circonscription des Bouches-du-Rhône.

Un séminaire a réuni, le 20 mai à Marseille, les secrétaires fédéraux et les parlementaires socialistes, pour un examen approfondi de la situation. L'analyse rétrospective des résultats électoraux à laquelle ils se sont livrés montre notamment que l'écart en pourcentage des voix entre le P.S. et le P.C. (8,23 points de pourcentage en faveur du P.C.), est le plus important depuis 1956. Mais pour ce qui concerne Marseille — où le P.C. a pourtant légèrement progressé alors qu'il cédait un peu de terrain dans le reste du département, — il est à peu près le même qu'en 1962 et demeure inférieur à ce qu'il était en 1967 et 1968.

Une étude attentive du dernier scrutin tendrait à montrer qu'une partie des voix de l'électorat juif et rapatrié a glissé du P.S. vers les formations de la majorité, et principalement vers l'U.D.F. Les responsables de la fédération socialiste estiment que ce corps électoral « socialisant » s'est détourné des candidats du P.S. par crainte de l'arrivée au pouvoir du P.C., mais que ce choix est certainement réversible. « *Nous devons bien en effet constater, pour ce qui nous concerne, l'échec de l'union de la gauche*, déclare M. Loo. *Il faut désormais lui substituer une « stratégie de gauche » dont les conditions restent à définir.* »

Dans l'immédiat, *le Provençal*, quotidien dirigé par M. Defferre, consacrera chaque jour une demi-page à la vie de la fédération et de tous les mouvements ou organisations qui se situent à gauche. L'action dans les entreprises sera d'autre part confiée à des délégués fédéraux permanents (un pour Marseille et un pour le reste du département). Le P.S. organisera d'autre part une grande fête, en octobre, sous le patronage du *Provençal* et du *Soir*. Il souhaite visiblement démontrer à son allié communiste qu'il entend regagner le plus rapidement possible le terrain qu'il lui a concédé.

GUY PORTE.

« Faire » : une psychose de citadelle assiégée tend à se développer dans certains secteurs du P.S.

A la suite de la démission de six responsables socialistes proches de M. Mitterrand du comité d'orientation de la revue *Faire*, que dirige M. Gilles Martinet, membre du secrétariat national du P.S. (*le Monde* du 20 mai), le comité d'orientation de la revue a publié une déclaration dans laquelle il souligne :

« *Lorsque nous avons créé* Faire, *au mois d'octobre 1975, nous avons affirmé (...) que, pour être fructueuse*, « une réflexion engagée ne pouvait être soumise aux contraintes intérieures d'un parti ». *Nous en avions tiré la conclusion que*, « tout en concernant au premier chef le parti socialiste », *cette revue devait être largement ouverte. (...)*

» *La revue, en tant que telle, ne saurait être le moyen d'expression d'une tendance particulière ou l'organe de tel ou tel leader. Elle est un lieu de débats autour d'une orientation idéologique commune : celle du socialisme autogestionnaire. (...) La publication d'analyses de Gilles Martinet et de Pierre Rosanvallon, dans noutre numéro 30, a servi de prétexte à de vives attaques contre notre revue lors de la réunion d'un comité directeur du P.S. et a été à l'origine d'une lettre de démission. (...) Il n'est sans doute jamais facile de vivre un échec. Mais notre opinion est qu'il faut en prendre toutes les dimensions afin de le surmonter. Le parti socialiste doit donc s'ouvrir largement au débat, sans craindre d'être mis en cause. Toute attitude conservatrice aggraverait les effets de la défaite. C'est dans cette perspective que la psychose de citadelle assiégée, qui tend à se développer dans certains secteurs du parti, comme la recherche de boucs émissaires dans la presse doivent être combattues.* »

[Ce texte a été élaboré notamment par MM. Jean-Pierre Worms, Jacques-Antoine Gau (député), Charles Josselin (ancien député), Dominique Taddéi (député, membre du secrétariat du P.S.), Jean-Pierre Cot (député), Mme Martine Buron et M. André Salomon (membres du comité directeur), MM. Gilles Martinet et Michel Rocard (membres du secrétariat), Jean Le Garrec (membre du comité directeur), Alain Richard (député), Gérard Fuchs (membre du comité directeur), Jean Rey, Alain Touraine, Bernard Pingaud, Pierre Rosanvallon, Patrick Viveret et Mme Malté Mathieu.]

LA FRETTE (Val-d'Oise) : cinq socialistes quittent le conseil municipal.

Cinq membres du conseil municipal de La Frette (Val-d'Oise) ont donné leur démission dimanche 28 mai. Il s'agit de Mme Jaubert et de MM. Lapierre, Léon et Lochon (P.S.) et de M. Rivet (apparenté P.S.). Les quatre socialistes ont également décidé de quitter le P.S. Dans un tract diffusé à La Frette, ils expliquent que, élus sur une liste d'union de la gauche (1), ils constatent que « *l'année qui a suivi a connu le sabordage de cette union* ». Ils ajoutent : « *La situation qui nous est faite aujourd'hui ne nous permet pas d'assumer notre charge dans ce que nous estimons être les conditions minima de bon fonctionnement. Nous préférons donc démissionner du conseil municipal.* »

(1) Le conseil municipal comprend 13 P.C. (dont 1 apparenté), 9 P.S. (dont 1 apparenté) et 1 divers modéré. Une élue socialiste, Mme Ikor, épouse de l'écrivain, est décédée en avril dernier (*le Monde* du 7 avril).

● *M. Robert Pontillon*, sénateur socialiste, a décidé, lundi 29 mai, dans le souci de ne pas prolonger une situation de cumul entre ses responsabilités départementales et ses responsabilités nationales et internationales comme secrétaire national du P.S., parlementaire et président de l'Union des partis socialistes européens, de demander à être déchargé de ses fonctions de premier secrétaire de la fédération des Hauts-de-Seine du parti socialiste.

La majorité fédérale lui a maintenu son mandat de coordinateur du courant majoritaire dans le département. Elle a d'autre part chargé M. Michel Bertrand de constituer une équipe fédérale renouvelée. M. Michel Bertrand est membre du comité directeur du P.S. et adjoint au maire de Levallois.

● *M. Hervé de Charette*, maître des requêtes au Conseil d'Etat, délégué général du parti républicain, est nommé chargé de mission auprès de M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur.

CORRESPONDANCE

Le P.S. à Montpellier

M. Jean Bène, président du conseil général de l'Hérault, nous a adressé, à la suite de l'article intitulé « Les difficultés du maire de Montpellier illustrent le déclin du P.S. sur le littoral méditerranéen », paru dans le Monde *du 18 mai, la lettre suivante :*

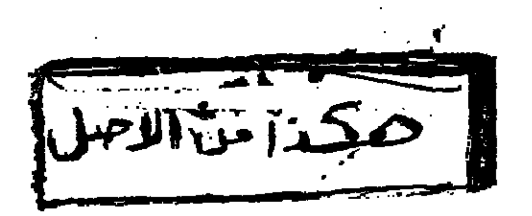
Respectueux des règles du parti socialiste auquel j'appartiens, et en particulier de celles qui attribuent compétence exclusive, au sein d'une cité, à la ou aux sections de cette ville, je vous informe que je ne suis pas et n'ai jamais été membre d'une section socialiste de montpellier, et que, ainsi, volontairement, je ne me suis jamais mêlé à la vie de ces sections et n'ai jamais participé, directement ou par personne interposée, aux difficultés qui, d'après vous, existeraient au sein de l'équipe municipale montpelliéraine.

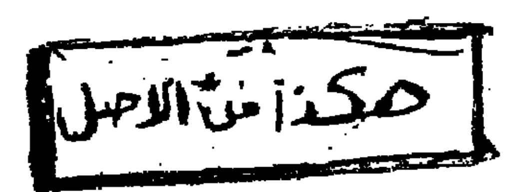
D'autre part, beaucoup d'intellectuels (je n'aime pas ce mot), ou soi-disant tels, paraissent faire leur mets privilégié de la tarte à la crème du « conflit de générations ». Il suffit de se référer à l'état civil des protagonistes de l'affaire que vous évoquez pour se rendre compte que cette affirmation est inexacte.

Enfin, et pourquoi ne pas le dire, je suis convaincu que la foi, la fidélité à ses idées, le courage, la rigueur, et même la vigueur, ne sont pas toujours inéluctablement inversement proportionnels à l'âge des hommes en général et des membres du parti socialiste en particulier. Il est vrai que j'ai depuis longtemps dépassé l'âge canonique, que j'ai été un membre ancien de l'ancienne S.F.I.O., que je suis un gestionnaire et un notable.

Pourquoi aller chercher plus loin un coupable ?

[Les relations entre M. Frêche, maire socialiste de Montpellier, et M. Jean Bène n'ont été évoquées dans l'article paru dans « le Monde » qu'à propos du conseil régional et de l'aménagement du littoral. Il n'a jamais été écrit que M. Bène, ancien sénateur, ancien [illegible] Pézenas, appartient à une [illegible] socialiste de Montpellier.]





Libres opinions

Les radicaux et l'U.D.F.

par DIDIER BARIANI (*)

FINALEMENT, nous sommes parvenus à créer l'Union pour la démocratie française. Cela ne fut pas sans mal, car beaucoup de ceux qui s'en réjouissent aujourd'hui bruyamment, une fois passée l'épreuve du feu, exprimaient, il n'y a pas si longtemps, leur scepticisme et émettaient bien des réserves sur l'opportunité de cette initiative.

Aux promoteurs de l'U.D.F., il appartient aujourd'hui de se garder de tout triomphalisme et de conserver, entière, leur détermination.

Ceux qui n'imaginaient pas que l'Union pût résister à l'épreuve des élections, ont reçu un démenti singulièrement frappant avec la formation, à l'Assemblée nationale, d'un groupe parlementaire, rassemblant les élus de toutes les composantes de l'U.D.F.

Ce groupe parlementaire ne se réduit point à une entité administrative. Il s'organise. Déjà règne en son sein un climat de cordialité et de volonté. Un président, qui connaît bien la vie parlementaire, de nombreux nouveaux élus, peu portés aux querelles de chapelle, des anciens armés de bonne volonté, enfin, et surtout, l'adhésion sincère de tous aux objectifs définis par *Démocratie française :* ce sont là les données de cette première réussite parlementaire de l'U.D.F. et des atouts pour l'avenir.

D'autant plus que les rapports d'influence entre les formations composantes passent après le désir de faire en sorte que chacun, quelle que soit sa famille d'origine, ne se sente ni lésé ni oublié. On l'a vu lors de la discussion de politique générale et lors de la désignation des représentants de l'U.D.F. aux différents postes de responsabilités de l'Assemblée, l'harmonie a régné sans compétition ni cacophonie. De tels débuts n'étaient pas évidents, ils sont fort encourageants.

Mais un groupe parlementaire ne saurait fonder, à lui seul, une force durable. Il faut une organisation, des militants, une adhésion populaire. On jugera l'U.D.F. à la capacité de franchir cette étape décisive. Toutefois, les radicaux devront, en ce domaine, éviter plus d'un écueil.

● *Premier écueil.* — La tentation « fusionniste ». Celle à laquelle céderaient volontiers des néophytes trop enthousiastes. Tentation irréaliste et contraire aux intérêts profonds de l'Union. Dans la fusion de ses composantes, l'U.D.F. se rétrécirait au lieu de s'étendre. C'est, au contraire, en respectant les sensibilités d'origine, pour les marier harmonieusement dans un travail en commun, que l'U.D.F. se fortifiera et étendra son influence. Les radicaux représentent une famille politique spécifique et vivante. Ils ont voulu l'Union et s'en réjouissent. Ce n'est pas pour se laisser absorber dans une nébuleuse et se borner à apporter une coloration « centre gauche » à des forces centrifuges, dans un ensemble indistinct où leurs électeurs ne se reconnaîtraient pas.

● *Deuxième écueil.* — La tentation d'une organisation trop rigide et systématique. Celle qui déboucherait sur un « centralisme démocratique » assorti d'un mode de gestion par trop directif et contraire aux habitudes des formations composantes. Peut-être faudra-t-il calmer, là aussi, quelques ardeurs liées au manque d'expérience plus qu'à une quelconque malignité.

Les radicaux ont une longue tradition — républicaine — de fonctionnement démocratique et décentralisé. Ce fut parfois une faiblesse ; ce fut toujours un honneur. Il ne peut être question pour eux de renoncer aux responsabilités qui leur appartiennent en propre et que doivent assumer les représentants élus de leurs militants. Ceux-là seuls sont habilités à prendre des décisions pour le parti radical et à lui rendre des comptes. Il ne faut pas voir là une réticence à l'égard de l'U.D.F. ni une volonté d'en freiner le développement. Au contraire, c'est le désir de voir cette Union résister à l'érosion des péripéties qui nous porte à vouloir une organisation et des méthodes sur lesquelles tous puissent s'entendre. Et, dès lors, se trouveront garanties la cohérence et la solidité de l'Union par l'accord des esprits sur un certain nombre de propositions de programme et sur une vision commune du développement de notre société.

Est-il besoin de le rappeler ? Si les radicaux veulent la réussite et le développement de l'U.D.F., s'ils s'y sentent à leur place et tiennent à affirmer solennellement leur engagement, c'est en raison des fondements doctrinaux de l'Union. Un accord sur le fond a motivé, en 1974, leur adhésion à la candidature de Valéry Giscard d'Estaing

Accord que la publication de *Démocratie française* a rendu encore plus sensible en cristallisant des points de convergence flagrants avec le radicalisme. Notamment une vision libérale et pluraliste de l'organisation des pouvoirs et de leur équilibre, un idéal de société ouverte, ménageant à chacun des chances égales d'épanouissement et d'ascension dans les hiérarchies nécessaires. Contre le postulat marxiste d'une subordination de l'individu à sa classe d'origine.

La synthèse fondamentale de la liberté et de l'égalité dans la mobilité sociale (que *Démocratie française* a actualisée), le dépassement des conflits de classes par la formation d'un « groupe central » assimilateur, ces thèses rejoignent le mot d'ordre de promotion des « couches nouvelles » que lançait, voilà un siècle, Gambetta. Aux sources même du radicalisme.

Une telle priorité accordée à l'épanouissement individuel situe « à gauche » l'entreprise, tant il est vrai que, pour les radicaux, le refus d'un encadrement collectif contraignant demeure le meilleur critère pour distinguer la vraie gauche : la gauche libérale. Et le mérite de l'U.D.F. aura été d'orienter vers le centre gauche ceux que des « pesanteurs » auraient pu conduire ailleurs. Cet esprit d'ouverture, qui circonscrit une sensibilité, n'aura pas de mal à se traduire en mesures concrètes, celles-là même qui donneront un deuxième souffle à l'action du gouvernement et dont l'U.D.F. doit apparaître comme le vecteur privilégié.

(*) Secrétaire général du parti radical, vice-président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale.

LE 14 JUIN, M. GISCARD D'ESTAING ABORDERA L'ENSEMBLE DES PROBLÈMES INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

La conférence de presse que M. Giscard d'Estaing consacrera, le mercredi 14 juin, à l'ensemble des problèmes de politiques intérieure et extérieure de la France (nos dernières éditions du 30 mai) sera la sixième depuis son élection à la présidence de la République. Elle sera retransmise en direct par TF 1.

Les précédentes conférences ou « réunion de presse » du chef de l'Etat avaient eu lieu les 25 juillet et 24 octobre 1974, 21 mai 1975, 22 avril 1976 et 17 janvier 1977.

La réforme des collectivités locales

Le ministre de l'intérieur : le projet de loi-cadre sera élaboré dans la plus large concertation

M. Christian Bonnet, qui assistait lundi matin 29 mai, au palais du Luxembourg, à la séance d'ouverture d'une journée d'étude de l'assemblée des président de conseils généraux, a confirmé que le gouvernement déposera au cours de la session parlementaire d'automne un projet de loi-cadre portant réforme des collectivités locales dont les sénateurs pourront débattre en première lecture (nos dernières éditions du 30 mai).

Le ministre de l'intérieur a souligné que le texte gouvernemental sera *« réaliste, adapté et garanti par une élaboration dans la plus large concertation »*. Il a notamment indiqué : *« La démarche du gouvernement, dont l'ambition est de rapprocher des administrés les niveaux de décision, s'attachera d'abord à renforcer les capacités d'initiative et de responsabilité des communes, mais elle n'ignorera pas pour autant le département, qui a vocation à l'exercice d'un certain nombre de compétences que les communes ne sont pas en mesure d'exercer, et qu'il n'est pourtant pas souhaitable que l'Etat conserve. Le département est, d'autre part, incontestablement, en mesure d'apporter une contribution essentielle à un renforcement de la capacité de nos communes à assumer de nouvelles responsabilités. »*

Pour illustrer son propos, le ministre de l'intérieur a évoqué les problèmes posés par les dépenses d'aide sociale, qui ont représenté, en 1977, 17,7 milliards de francs, la part prise en charge par l'Etat s'élevant à 10 milliards, celle des départements à 5,2 milliards, et celle des communes à 2,5 milliards.

Soulignant la nécessité d'une « clarification » en ce domaine, M. Christian Bonnet a estimé qu'une première mesure pourrait consister à créer un budget social autonome en annexe au budget départemental.

Une déclaration du gouvernement le 20 juin

Les grandes orientations du projet de loi doivent faire l'objet d'une déclaration du gouvernement, suivie d'un débat, le jeudi 20 juin, au Sénat. M. Gustave Héon (gauche dém.), sénateur de l'Eure, président de l'assemblée des conseils généraux, a noté des *« encouragements »* et des *« espoirs »* dans les déclarations du ministre de l'intérieur.

L'assemblée a ensuite consacré ses travaux à l'examen de plusieurs dossiers techniques. M. Gustave Héon a confirmé que le premier ministre a accepté d'étudier la prise en charge par l'Etat, à partir de 1979, des agents travaillant pour le compte de l'Etat et payés actuellement par le département. Le chef du gouvernement a également donné l'assurance qu *« il veillerait à ce que les présidents de conseils généraux puissent être entendus par le préfet de région et les préfets de département, à l'occasion des travaux de répartition des enveloppes régionales »*.

M. Jean Garcin (P.S.), président du conseil général du Vaucluse, a présenté les résultats d'une enquête sur un projet de création de services techniques départementaux autonomes relevant directement de l'autorité des assemblées départementales. Celles-ci étant très partagées, l'étude sera poursuivie.

L'assemblée a également débattu d'un projet de statut-type des secrétaires généraux de conseils généraux. Elle a souhaité que la nomination, par le préfet, de chaque secrétaire général se fasse *« sur proposition »* du président du conseil général.

Après avoir examiné un projet de statut du personnel départemental et les problèmes posés par la répartitinn des recettes de l'ancien Fonds d'équipement des collectivités locales (F.E.C.L.), devenu depuis le 1er janvier 1978 le Fonds de compensation pour la T.V.A., l'assemblée a débattu des dépenses d'aide sociale. Dans un rapport, M. Georges Valbon (P.C.), président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, a notamment souligné les difficultés de trésorerie des départements *« dues aux retards des versements de la part de l'Etat »*.

Le bureau de l'assemblée des présidents de conseils généraux se rendra prochainement en Haute-Corse, à l'invitation de M. François Giacobbi, sénateur radical de gauche. — A.R.

LE CONTENTIEUX ENTRE L'ÉTAT ET PARIS

M. Chirac répond à M. Bonnet

Reçu lundi 29 mai par la presse municipale, M. Jacques Chirac a rappelé les positions de la Ville de Paris dans le contentieux financier qui l'oppose à l'Etat. Evoquant les déclarations faites à Aurillac (Cantal) par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur (le Monde *daté 28-29 mai), le maire de la capitale a regretté qu'un membre du gouvernement paraisse « vouloir dresser la province contre Paris ».*

Conforté par le soutien de tous les élus de la capitale, acquis à l'occasion d'une séance extraordinaire du Conseil de Paris (*le Monde* du 27 mai), M. Chirac a précisé quels sont les points sur lesquels il est prêt à négocier avec le gouvernement, pour tenter d'alléger le poids des charges indûment supportées, selon lui, par le budget municipal, et quels sont les domaines qu'il entend exclure de la négociation.

Le maire de Paris a tout d'abord indiqué que le contentieux financigné qu'il existe des *« éléments »* sur une trentaine de questions *« qui devraient être réglées assez facilement en raison de leur coût modeste »*. En revanche, il a souligné qu'il existe *« des éléments déterminants »*, à savoir les affaires culturelles et les dépenses de police, d'aide sociale et de transports.

En ce qui concerne la politique culturelle, M. Chirac a précisé : *« L'Etat n'aura, de la part de la Ville, ni aide ni critique. »* Le premier magistrat de la capitale considère en effet que la politique de l'Etat dans cette matière ne concerne pas la municipalité. Il a donc exclu que des discussions puissent s'engager sur ce point, notamment en ce qui concerne le déficit de l'Opéra de Paris. En revanche, le maire a l'intention de doter la ville d'un théâtre lyrique *« de qualité »* qui soit, par ses prix, accessible à tous.

Dans le domaine de l'aide sociale, M. Chirac estime que la répartition actuelle des charges est défavorable à la municipalité. Il réclame *« un alignement sur le régime du département le plus riche de France »*.

En matière de transports, le maire souhaite que la négociation permette de réexaminer les parts respectives de Paris et des départements de la région d'Ile-de-France dans le financement du déficit. Il souhaite également un droit de regard sur l'utilisation des sommes versées par la Ville ; il déplore que la municipalité n'ait aucun pouvoir sur la fixation des tarifs des transports en commun. Enfin, il considère qu'*« il ne saurait être question de reparler »* des dettes antérieures de la Ville, contractées sous le régime de l'ancien statut, dont le redressement aurait dû être opéré, selon lui, sur les budgets antérieurs.

LE R.P.R. NOMME VINGT CHARGÉS DE MISSION RÉGIONAUX

M. Alain Devaquet, secrétaire général du R.P.R., a complété la mise en place des nouvelles structures du mouvement gaulliste en nommant vingt chargés de mission régionaux dont sept sont nouveaux : MM. Raphaël Gabrielli (Corse), Gérard Kuster (Franche-Comté), Jean Pourty (Limousin), André Lacaze (Midi-Pyrénées), Alain Lecornu (Basse-Normandie), René Tomasini, député (Haute-Normandie), Bernard Bermond (Provence-Côte d'Azur).

Treize ont été reconduits dans leurs fonctions : MM. Jean-Paul Heider (Alsace), Pierre Camy-Peyret (Aquitaine), Alain Marleix (Auvergne), Philippe Auberger (Bourgogne), Guy Guermeur, député (Bretagne), Bruno Bourg-broc (Champagne - Ardenne), Jean-Pierre Cassabel (Languedoc-Roussillon), Alain Marty (Lorraine), Marcel Theuriet (Nord), Alain Chenot (Pays de la Loire), Charles Gombault (Poitou-Charentes), Michel Tiget (Rhône-Alpes), Michel Caldaguès (Paris et région parisienne).

Ces vingt chargés de mission se réuniront samedi 3 juin à Paris.

ÉDUCATION

LES INSCRIPTIONS DANS LES UNIVERSITÉS PARISIENNES

Une sélection qui ne veut pas dire son nom

L'imagination serait-elle enfin au pouvoir dans les universités parisiennes ? Depuis quelques jours, les lycéens de classe terminale qui tentent de se renseigner sur les procédures d'inscription en première année de premier cycle sont de plus en plus nombreux à en être convaincus.

Ici, on pratique une sélection en fonction des appréciations portées sur le livret scolaire ou de la mention obtenue au baccalauréat ou encore de la série de celui-ci (Paris-II et Paris-IV). Là, on se contente d'enregistrer dans l'ordre d'arrivée les « pré-inscriptions » puis on les arrête sans préavis lorsque le nombre de « pré-inscrits » est jugé suffisant.

Ce système présente l'avantage d'être aussi simple qu'une montée dans un autobus, mais comporte aussi ses inconvénients : file d'attente et bousculades. A Paris-IX, on tire au sort par ordinateur ceux qui seront inscrits (*le Monde* du 24 mai). Certaines universités sélectionnent avec plus de discrétion que d'autres en fixant les dates d'inscription de manière à recruter plus d'étudiants ayant obtenu leur baccalauréat immédiatement que d'étudiants admis après l'oral (Paris-I par exemple).

Au rectorat de l'Académie de Paris, comme au ministère des universités, on ne se sent pas responsable de ce manque d'homogénéité : « *Les universités sont désectorisées et autonomes et ne sont pas tenues de nous informer. Tout bachelier peut, en fin de compte, trouver une université qui l'accueille. C'est l'essentiel, le service public est assuré.* »

On peut toutefois s'interroger sur les bases juridiques des procédés retenus par certains présidents d'université. L'article 7 du décret du 13 mai 1971 leur donne certes le pouvoir de fixer « *les périodes et les modalités des opérations d'inscription* ». Mais « *en conformité avec les mesures générales prévues aux articles 8 et 9* ». Or, l'article 8 précise : « *Les candidats à une première inscription à une première année d'enseignement supérieur, doivent avoir satisfait aux formalités d'inscription au plus tard le 31 juillet de l'année de la rentrée universitaire* ».

Certains considèrent que ce « *au plus tard* » signifie que les inscriptions doivent être ouvertes jusqu'à cette date.

Des stages d'orientation

De même, l'article 21 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968 prévoit effectivement la possibilité de conseiller les étudiants sur leur orientation, mais uniquement sous forme de recommandations qu'ils ne sont pas obligés de suivre, et à l'issue de stages permettant de « *vérifier leurs aptitudes* ». Or, ces stages n'ont jamais été organisés. Si une université venait à refuser son accès à un bachelier dont le père serait procédurier, il n'est donc pas évident qu'elle puisse longtemps maintenir sa position.

Peut-on, pour autant, exiger, comme les deux UNEF (Union nationale des étudiants de France) que chaque étudiant soit admis dans l'université de son choix ? Les universités les plus « sélectives » se récrient en faisant état de « *leurs capacités d'accueil limitées* ». Celle-ci sont cependant déterminées en fonction de critères qu'elles fixent elles-mêmes ; le taux d'encadrement, par exemple, varie considérablement entre les différentes universités parisiennes pour une même discipline.

L'importance du taux d'échecs au sein de l'université rend peut-être nécessaire une orientation à l'entrée. Mais il serait souhaitable que celle-ci soit organisée pour déceler des aptitudes sous une forme décidée par le Parlement et non selon des critères variables, parfois contestables, parce que l'on craint de provoquer des remous en débattant ouvertement.

MICHEL SIDHOM.

Des solutions disparates

Des solutions disparates ont été retenues par les universités parisiennes pour endiguer le flot des inscriptions en première année, solutions que les candidats ont intérêt à connaître avant d'avoir obtenu et même passé le baccalauréat. Voici les dispositions arrêtées par chacune d'elles :

● PARIS-I (Panthéon-Sorbonne). — Inscriptions du 23 juin au 30 juin pour les titulaires d'un baccalauréat antérieur à l'année 1978 obtenu dans les académies de Paris, Créteil, Versailles, et inscrits pour la première fois à l'université. A partir du 7 juillet et « *dans la limite de la capacité d'accueil* » pour les titulaires d'un baccalauréat obtenu en 1978 dans l'une des académies précitées.

● PARIS-II. — Les inscriptions, qui s'ouvriront le 3 juillet, sur présentation d'une attestation de baccalauréat, seront classées en « prioritaires » ou « conditionnelles ». Pour figurer dans la première catégorie, il faut, si l'on veut s'inscrire en droit ou en administration économique et sociale, avoir obtenu une mention au baccalauréat. Pour être considéré comme prioritaire en sciences économiques, un baccalauréat C ou D ou une mention sont nécessaires.

Lorsque le nombre d'inscrits fixé par l'université sera atteint, on n'acceptera plus d'inscriptions « conditionnelles ». En revanche, les « prioritaires » seront toujours accueillis jusqu'au 17 juillet. Jusqu'à cette date, on éliminera chaque soir un nombre d'inscriptions « conditionnelles » équivalant au nombre de « prioritaires » enregistré dans la journée.

● PARIS-III (Sorbonne nouvelle). — Retrait et dépôt du dossier d'inscription entre le 27 juin et le 28 juillet.

● PARIS-IV (Sorbonne). — Des dossiers de « *demande préalable d'inscription* » peuvent être retirés depuis la mi-avril. La date limite de dépôt, fixée au 26 mai, vient d'être repoussée sans autre précision et peut donc être décidée d'un jour à l'autre. Les postulants seront avertis vers la fin du mois de juin si les résultats portés sur leur livret scolaire sont jugés suffisants pour l'admission.

● PARIS-V (René-Descartes). — Inscription en droit entre le 26 juin et le 28 juillet. Sciences humaines : entre le 28 juin et le 21 juillet. Institut universitaire de technologie : préinscription jusqu'au 15 juin, sélection en fonction des résultats portés sur le livret scolaire. Médecine : comme pour les dix autres unités d'enseignement et de recherche médicales (U.E.R.) de la région parisienne, les étudiants doivent, entre les résultats du baccalauréat et le 31 juillet, retirer et déposer un dossier d'affectation au 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris (galerie Claude-Bernard), en mentionnant leur vœu d'affectation. Un ordinateur, programmé de manière à répartir au prorata des capacités d'accueil les bacheliers des différentes catégories, tout en tenant compte de leur désir, leur indiquera à la fin août l'U.E.R. où ils pourront s'inscrire. bcvM mbmb mb mb mb mb m

● PARIS-VI (Pierre-et-Marie-Curie). — Retrait et dépôt du dossier d'inscription entre le 3 et le 21 juillet. L'administration conseille de « *se dépêcher* » pour obtenir une place en biologie.

● PARIS-VII (Jussieu). — Les inscriptions commenceront dans la deuxième quinzaine de juin et seront closes le 31 juillet. Le président de l'université précise que « *dans les formations dont l'effectif sera complet (en particulier psychologie, sciences de la nature et de la vie, administration économique et sociale) la date de clôture pourra être avancée sans préavis* ».

● PARIS-VIII (Vincennes). — Inscription du 3 au 29 juillet. Les non-bacheliers doivent pouvoir justifier de trois années d'activités salariées par des bulletins de salaire et non par des « *certificats de complaisance* ».

● PARIS-IX (Dauphine). — Préinscription avant le 3 juin. Puis tirage au sort par ordinateur.

● PARIS-X (Nanterre). — Inscription entre le 27 juin et le 28 juillet.

● PARIS-XI (Orsay). — Inscription du 3 au 22 juillet. Pour la pharmacie et le droit du 3 au 26 juillet. Pour la médecine, voir Paris-V.

● PARIS-XII (Créteil). — Inscription du 26 juin au 26 juillet.

● PARIS-XIII (Villetaneuse). — Inscription du 26 juin au 21 juillet.

M. BARRE FÉLICITE LES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ POUR LEURS « EFFORTS D'ÉCONOMIE »

Selon M. Raymond Barre, les universités françaises devraient accueillir les étudiants étrangers au niveau du troisième cycle plutôt qu'à celui du premier cycle, surtout lorsqu'il existe des universités dans les pays d'origine des étudiants concernés (1). C'est ce qu'a indiqué M. Paul Leroy, premier vice-président de la conférence des présidents d'université, au terme d'un déjeuner qui a réuni, le 29 mai à l'hôtel Matignon, le premier ministre, les seize membres de la commission permanente des présidents d'universités, Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, et M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche.

Selon M. Leroy, les présidents d'université ont surtout fait part au premier ministre de leurs préoccupations devant la réduction, en francs constants, des crédits de fonctionnement par rapport à 1971, alors qu'il y a cent cinquante mille étudiants supplémentaires. Cela porte surtout préjudice, affirme M. Leroy, aux efforts pédagogiques et de recherche, mais aussi aux travaux de gros entretien. Le premier ministre, estime M. Leroy, n'a fait aucune promesse aux présidents d'université, mais les a félicités pour leur « *bonne gestion* » et leurs « *efforts d'économie* ».

(1) Une circulaire du ministère de l'intérieur du 12 décembre 1977, contre laquelle vient de protester l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), proche des communistes, précise que seuls les étudiants dont l'inscription a été admise avant leur départ de leur pays d'origine pourront séjourner en France.

A la demande des jeunes giscardiens

Des classes terminales pourront adopter la journée continue

M. Dominique Ambiel, secrétaire général du mouvement des jeunes giscardiens Autrement, a annoncé que M. Beullac, ministre de l'éducation, outre son accord pour l'épreuve d'histoire et de géographie, a également accepté de faire l'expérience de la journée continue pour les classes terminales qui le demanderont. La terminale A du lycée Henri-IV, à Paris, expérimentera cette formule à la rentrée.

Selon M. Ambiel, M. Beullac a répondu d'une manière « *concrète* » aux suggestions formulées par « *deux cent mille lycéens* » qui ont rempli au début de cette année le questionnaire lancé par Autrement (*le Monde* du 27 janvier). Le ministre de l'éducation s'est à nouveau engagé à accroître la participation des délégués de classe, notamment à l'élaboration de l'emploi du temps, et à « *ouvrir l'école sur la vie économique et universitaire et vers l'étranger* ». Des facilités supplémentaires, allant jusqu'à la gratuité, permettraient dès la rentrée prochaine aux lycéens d'avoir accès à tous les musées et expositions (1).

Les réponses au questionnaire font apparaître que 54,1 % des lycéens estiment que « *le professeur a toujours raison, la discussion avec lui n'est pas possible* » (contre 40,7 %) et que 60 % (contre 27,3 %) pensent que « *le gros problème dans l'enseignement, c'est qu'il y a beaucoup de professeurs qui ne sont pas motivés* ».

M. BEULLAC : pour des initiatives à la base.

M. Beullac avait adressé lundi 8 mai une lettre aux jeunes giscardiens où il rappelait que leurs suggestions inspiraient « *les incitations* [qu'il a] *l'intention de renouveler auprès des chefs d'établissement* ». Il ajoutait : « *Vous comprendrez que de telles initiatives ne se décrètent pas par instructions ministérielles, mais qu'elles doivent résulter de propositions dynamiques émanant des intéressés eux-mêmes, et donc des représentants des élèves. Je ne saurais trop insister sur ce point capital : il appartient seulement au ministre de tracer le cadre général dans lequel toutes les capacités d'imagination, d'innovation et d'initiative doivent pouvoir s'exercer localement dans chaque établissement.* »

(1) Les groupes scolaires bénéficient déjà de la gratuité totale dans les musées de la Ville de Paris ; les jeunes de sept à seize ans et les étudiants et lycéens de plus seize ans paient demi-tarif, sauf le mercredi et le dimanche où l'entrée est gratuite. Dans les musées nationaux, les jeunes de moins de dix-huit ans ont droit à l'entrée gratuite ; ils paient demi-tarif pour les expositions temporaires.

RELIGION

LE SAINT-SIÈGE NOMME PRO-NONCE AU RUANDA SON CHARGÉ D'AFFAIRES A FORMOSE

Paul VI a transféré, samedi 27 mai, le chargé d'affaires de la nonciature à Formose, Mgr Thomas White, en le nommant pro-nonce au Ruanda. Selon certains observateurs, ce transfert pourrait être un geste du Saint-Siège à l'égard de la Chine populaire. En fait, le pro-nonce à Formose, Mgr Edward Kassidy, est en même temps pro-nonce au Bangladesch, où il réside. Mais l'ambassade du Saint-Siège Taipeh était assurée depuis plusieurs années par Mgr White. Ce départ laisse donc vide, pour l'instant, le siège de Formose.

Mais, de source autorisée au Vatican, on assurait ce lundi que Mgr White sera remplacé, sans toutefois préciser la date de ce remplacement, car il s'agit d'une nomination pontificale.

Un indice que le Saint-Siège n'aurait pas l'intention de supprimer pour l'instant son représentant à Formose pourrait être trouvé dans le fait que Mgr Kassidy s'est lui-même rendu récemment dans l'île pour participer à des cérémonies officielles.

Les observateurs rappellent cependant que le Saint-Siège observe avec beaucoup d'intérêt l'évolution de la situation intérieure en Chine. Dans les milieux diplomatiques, on avait notamment attaché une certaine importance à la réapparition de deux évêques catholiques aux travaux de l'assemblée populaire nationale, réunie le 26 février à Pékin.

Quoi qu'il en soit, la pro-nonciature de Formose a vu successivement partir son titulaire, Mgr Kassidy, en 1973, puis son chargé d'affaires aujourd'hui.

« JUSTICE ET PAIX » A REMIS AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE UN DOSSIER SUR LE COMMERCE DES ARMES

Agissant comme présidents de la commission française Justice et paix (catholique) et de la commission sociale, économique et internationale (protestant), Mgr Jacques Ménager et M. Claude Gruson ont fait remettre à M. Giscard d'Estaing, dès le 19 mai, un dossier sur le commerce des armes.

Au moment où se déroule la session spéciale de l'ONU sur le désarmement, ils présentent au président de la République plusieurs documents dans lesquels les Eglises alertent les chrétiens, mais aussi bien les autres citoyens et les pouvoirs publics.

Le dossier comprend :

— La « note de réflexion sur le commerce des armes » publiée conjointement, en avril 1973, par le conseil permanent de l'épiscopat français et par le conseil de la Fédération protestante de France, et assortie d'une brève mise à jour ;

— La note de la commission Justice et paix d'Angleterre et du pays de Galles sur « les chrétiens et le commerce des armes », publiée en janvier 1976 ;

— La déclaration du conseil britannique des Eglises sur « la vente et la livraison d'armes conventionnelles », publiée en avril 1977 ;

— Une étude du conseil national des Eglises des Etats-Unis sur « le marché militaire : l'exportation des armes dans une perspective chrétienne », publiée en mai 1978.

AÉRONAUTIQUE

La Commission de Bruxelles invite les pays européens à adopter une stratégie industrielle commune

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — Il serait souhaitable, estime-t-on à Bruxelles, qu'à l'occasion du prochain conseil européen prévu pour juillet à Brême, les chefs de gouvernement des Neuf marquent clairement leur volonté politique de promouvoir un programme commun de construction d'avions civils. Pour y parvenir, la Commission européenne transmettra mercredi 31 mai aux États membres, une « communication » les invitant à délibérer ensemble des programmes actuellement envisagés par certains d'entre eux, à savoir par les gouvernements et les industriels français, ouest-allemands et anglais.

Il s'agit, dans l'esprit de la Commission, de mettre à profit les circonstances plutôt favorables : « *Après différents essais, tentés par plusieurs constructeurs européens, afin de trouver des possibilités d'accord séparés avec des constructeurs américains, il paraît actuellement possible d'envisager un accord d'ensemble européen qui, s'il devait être réalisé, constituerait un événement d'une portée exceptionnelle pour l'avenir du secteur aéronautique civil en Europe occidentale* », lit-on dans le projet de document préparé par les services bruxellois. Ces stratégies industrielles communes, telles qu'elles se dessinent à la suite des contacts germano-anglo-français, aboutiraient au développement du programme Airbus et au lancement d'un nouvel avion court moyen-courrier, à fuselage étroit (136 ou 163 places selon les versions) dénommé J.E.T. (Joint Engeneering Team). Ce serait le consortium européen Airbus Industrie, réorganisé pour que les Anglais s'y trouvent sur un pied d'égalité avec les Allemands et les Français, qui serait chargé de la fabrication et de la commercialisation de cette gamme d'appareils.

L'affaire, pour être bien engagée, n'est pas jouée, tant s'en faut. Les principales incertitudes viennent du Royaume-Uni, où il existe un camp puissant — animé surtout par Rolls-Royce et British Airways — qui est favorable à la coopération avec des constructeurs américains plutôt qu'européens.

Dans l'esprit de M. Davignon, le commissaire chargé des affaires internationales, provoquer un débat et susciter si possible une décision politique des Neuf auraient l'avantage de couper l'herbe sous le pied de ceux qui, outre-Manche, militent pour une solution américaine. Dans cette affaire, souligne-t-on à Bruxelles, la Commission ne cherche absolument pas à faire prévaloir coûte que coûte une solution « supranationale ». Son seul souci est de favoriser autant qu'elle le peut un accord européen qu'elle estime politiquement très souhaitable, mais dont elle admet qu'il doit rester, pour l'essentiel, l'affaire des industriels et des gouvernements.

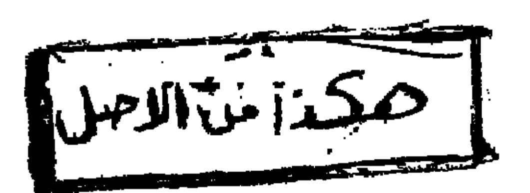
Dans la communication qu'elle adressera aux Etats membres, la Commission met en avant un certain nombre d'idées qui, espère-t-elle, pourraient faciliter le cheminement du processus devant conduire, si tout se passe bien, à un accord européen :

ASSOCIER A L'ENTREPRISE L'ITALIE ET LES « PETITS » ETATS MEMBRES. — « *Les pays membres autres que la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, sont intéressés à l'affaire. Ils souhaitent qu'il y ait une concertation au niveau communautaire. Les Italiens, notamment, qui ont été déçus par leurs tractations avec Boeing, sont demandeurs* », explique-t-on à Bruxelles. La Commission, dans sa note, souligne que le succès du programme européen sera d'autant mieux assuré qu'il bénéficiera de la totalité du marché communautaire, autrement dit, que les avions produits seront achetés par la totalité des Etats membres. Et, ajoute-t-elle en substance, cela ira plus facilement de soi s'ils sont tous peu ou prou associés à la production ;

FAIRE CONTRIBUER LA COMMUNAUTE A L'EFFORT FINANCIER. — Le montant des investissements nécessaires pour le lancement des programmes serait considérable. Selon la Commission, il pourrait atteindre environ 2 milliards de dollars (environ 9 500 millions de francs). Compte tenu de l'importance de l'enjeu pour l'avenir de l'Europe, il serait justifié que la Communauté, en tant que telle, participe à cet effort financier. Outre l'utilisation des différents instruments existants, on pourrait faire appel, note Bruxelles, à la toute nouvelle « *facilité Ortoli* » qui a été conçue précisément pour promouvoir le développement d'investissements industriels ;

SE DOTER D'UN PROGRAMME EUROPEEN POUR MIEUX EXPORTER. — La Commission observe que, dans certaines négociations qu'elle conduit avec des pays tiers, au nom de la Communauté, elle peut avoir de bonnes raisons d'inviter ses interlocuteurs à acheter davantage européen et notamment à acheter des avions construits dans la C.E.E. Cela s'est produit tout récemment lors des négociations engagées avec le Japon pour tenter de réduire le déficit commercial de la Communauté avec ce pays.

PHILIPPE LEMAITRE.



Mai mais. Mais mai

I. — MAI - SPHINX

par EDGAR MORIN (*)

On a évoqué mai 68 comme s'il s'agissait d'un événement clair et évident dans sa signification ou son insignifiance. Idéologues, politologues, sociologues, se sont abattus dès juin 68 sur le cadavre et en ont éliminé l'essentiel : la *surprise* qu'il a suscitée à tous, acteurs et spectateurs, l'*incongruité* qu'il présentait par rapport aux théories et doctrines rendant compte de notre société. Ils ont éliminé l'énigme d'une Commune de Paris, non pas prolétarienne, mais étudiante, d'un gigantesque monôme paralysant soudain l'Etat, d'un lutte de classes où les fils de la bourgeoisie entraînent la classe ouvrière dans leur sillage, d'un phénomène politique total qui s'est joué hors des cadres politiques, comme une récréation.

Puis, très rapidement, sous le flux des études nécrophages, il y a eu saturation de mai. Tout rentrant dans l'ordre, mai a été refoulé, oublié. Dix ans après, ressuscitant par la seule vertu de la numération décimale, il semble émerger d'un passé aboli, sous la forme de momie ou mômerie.

Mai 68 a surgi sur le fond international des révoltes étudiantes de 67-68 : une onde de choc traverse la planète en tous sens, secoue les universités aux Etats-Unis, en Allemagne, en Pologne, au Proche-Orient, en Amérique latine. Mais, dans tous ces pays, ces révoltes demeurent seulement étudiantes, sans contaminer la société. En France et en *France* seulement, la révolte étudiante devient amplement juvénile, entraînant lycéens, jeunes ouvriers, agitant l'intelligentsia, entraînant le monde du travail dans une grande grève générale, paralysant l'Etat pendant un mois. En bref, le mai 68 français se distingue par son caractère de déflagration sociale généralisée, et cela dans une société que n'agitait nulle crise, économique ou politique.

Mais cet événement énorme se résorbe en un mois et, fin juin, il s'évanouit, ne laissant en résidus que les sectes trotskistes et maoïstes. L'ordre social est rétabli. La vie politique normale est restaurée avant l'été. En automne, l'économie (que les experts jugeaient exangue) tourne à plein. Le pays est retourné au travail, au loisir, à la production, à la consommation.

Alors, ce qu'il faut comprendre, c'est à la fois l'énormité et l'insignifiance de mai 68. Mais pour cela il nous faut ressusciter son caractre d'événement-sphinx.

La grande fête

Mai fut à la fois totalement politique et totalement ludique. Ce fut un conflit violent, avec batailles, barricades, arbres arrachés, voitures incendiés, matraques, tirs lacrymogènes. Et, pourtant durant les rudes batailles parisiennes de mai, il n'y a pas eu de coups d'arme à feu ; bien que le combat fût mené sous le cri infantile et haineux de « C.R.S.-SS », nul « exalté », nul « provocateur », nul « fanatique n'a à un moment donné, fait le geste déclenchant la tuerie. Il faut supposer que cette formidable excitation collective comportait en elle le refus de la lutte à mort. Et ce refus « colle » bien avec l'autre aspect de mai : une explosion de joie, un déferlement de la communication, une fraternisation généralisée. De fait, la violence conflictuelle et la non-violence fraternitaire de mai sont indissociables, jusqu'aux aigrissements et durcissements des derniers jours.

On n'a retenu qu'une seule de ces deux composantes comme significative : pour les uns, la vérité de mai est dans son agressivité, et il s'agit de retrouver et organiser cette agressivité pour la rendre vraiment « révolutionnaire » ; pour les autres, intellectuels aux yeux de qui l'authenticité des révolutions se mesure au sang qu'elles versent, mai 68 ne fut qu'un chahut indigne d'entrer dans le grand abattoir de l'histoire. Or, à y réfléchir, la violence de mai fut féconde, non pas parce qu'elle instituait sa loi mais parce qu'elle déréglait et déboussolait la loi universitaire, sociale, politique, et ouvrait les portes à la grande fête.

Cet aspect de fête est, pour la pensée techno-économiste et pour la pensée marxiste-léniniste, la tare irrémédiable qui révèle le manque de sérieux politique. Mais la fête fut la conséquence quasi automatique de la justesse de la fronde de David qui avait frappé l'État au front.

Dès lors, la tétanisation de l'autorité, la paralysie du super-ego, libéraient soudain ce qui était inhibé et réprimé. La vacance du pouvoir d'État a déclenché des grandes vacances pour toute la société, et celle-ci s'est retrouvée en grève, sur la grève... Tout ce qui fonctionnait « normalement », légalement, institutionnellement, s'est trouvé coi, et alors le bruissement d'une parole innombrable s'est élevé, non seulement des amphithéâtres, mais de la rue, des ateliers, des bureaux. Tout ce qui ne parlait pas s'est mis à parler, et, à travers les barricades, les fumées, une grande joie, une grande fête se sont déployées dans Paris.

Pendant les premières semaines, les cabinets médicaux se sont vidés : les anxieux, les bilieux, les migraineux, les éructants, les rotants, les nauséeux étaient soudain guéris. Certes, les campagnes, les petites villes étaient inquiètes. Mais Paris était en fête durant les deux premières semaines. Puis, lentement, l'accumulation des poubelles sur les trottoirs, la raréfaction de l'essence, puis du ravitaillement appelèrent l'inquiétude. Celle-ci à son tour imbiba l'atmosphère. Le discours du grand catalyseur transforma soudain cette angoisse diffuse en énergie de refus ; dès lors, l'ordre était rétabli, le super-ego restauré, et à nouveau les ulcères, les migraines, les renvois, les constipations, l'eczéma, la fatigue, l'irritabilité réaffluèrent dans les salles d'attente des docteurs.

La fête de mai était bien plus qu'un divertissement : elle était comme le surgissement d'un besoin d'existence jusqu'alors refoulé dans et par la société normale, la politique normale. Mais, en même temps, mai fut pleinement politique.

En effet, les « groupuscules » microscopiques qui déclenchèrent le mouvement à Nanterre et l'animèrent tout au long de mai étaient tous mus par une volonté et un refus politiques. Ils constituaient un véritable microcosme, réunissant en bouillon de culture les variantes multiples et antagonistes de l'idée socialiste, depuis la libertaire jusqu'à la disciplinaire. Le premier effet de mai, effet durable, est de faire passer ce polygauchisme de l'état microscopique, invisible à l'œil politicien, à l'état macroscopique, observable désormais dans la rue, le vote, l'atelier et, bien sûr, le salon. Ce qui est remarquable, c'est que les courants hétérogènes et antagonistes du libertarisme, du trotskisme, du maoïsme, du situationnisme, sont alors en symbiose. Mais la dynamique, elle, vient du 22 mars, du néo-libertarisme symbolisé par Cohn-Bendit (1). Elle vient de ce spontanéisme bavard, joyeux, agressif, innocent, surexcité, audacieux.

De fait, l'animation, l'« âme » véritable de mai 68 est dans le caractère méta-marxiste, méta-partidaire des inspirés du 22 mars. Toutefois, dans la mayonnaise de mai, le marxisme est « en suspension », et les micro-appareils léninistes et maoïstes sont actifs. Il y a complémentarité entre les antagonistes potentiels que sont les néo-libertaires, les maos, les trotskistes. Et c'est là la grande équivoque politique de mai : l'unité réelle d'antagonismes non moins réels.

Dès que mai se désintègre, le flux libertaire spontanéiste se désintègre de même, et il ne subsiste que les noyaux durs : l'appareil trotskiste et le mythe maoïste. Ce qui se désintègre dans le premier reflux, c'est l'originalité poétique, ludique, syncrétique de mai, son aspiration infinie à une autre vie, son ouverture. Ce qui demeure, ce sont les structures léninistes rigides de la J.C.R. et les structures mythologiques fortes de la doctrine Mao. Alors les survivants organisés de mai, tous marxistes dogmatiques, s'en font les porte-parole et les exégètes. Ils expliquent que l'explosion n'est pas l'œuvre du mouvement révolutionnaire étudiant qui l'a déclenchée, mais du mouvement revendicateur ouvrier qui a suivi. On démontre que ce qui a fait la vertu de mai, son caractère libertaire, existentiel, infra et supra-marxiste était en fait son vice. On démontre que ce qui a fait la réussite de mai, son caractère spontané et improvisé, constitue son échec. On démontre non que la révolte a réussi, mais que la *révolution* a raté par l'absence du parti léniniste de la classe ouvrière (les trotskistes) par insuffisance de contact avec les masses (les maos). Autrement dit, ce sont les survivants organisés de *mai* qui dénature mai, l'« unidimensionnalisent », remodèlent l'événement à la mesure de leur théorie, en font un brouillon à recommencer, selon les règles.

Du côté de la pensée universitaire et politique bourgeoise, arrivent ceux pour qui expliquer c'est supprimer la surprise, faire rentrer l'événement dans leurs schèmes normalisateurs, ou l'éliminer comme raté, accident de parcours.

Dans l'un et l'autre cas, il fallait gommer le fait que les animateurs et acteurs du mouvement étaient les étudiants et les jeunes, catégories floues et « mystifiées », qui n'ont de place, ni dans les traités de sociologie ni dans les traités de marxisme.

A la première question : « Quel fut l'effet le plus important de mai 68 ? », on peut répondre : « Ce fut d'abord le gommage et le refoulement de mai 68. » Les idéologies ont taillé, retaillé, tailladé l'événement pour qu'il leur ressemble. Tout est rentré dans l'ordre, l'ordre léniniste, l'ordre mao, l'ordre des partis, l'ordre des institutions, l'ordre bourgeois, pour qui mai devient un accident, comme la marée noire du *Torre-Canyon* (depuis, en 1978 justement, l'*Amoco-Cadiz*)... L'ordre social, politique, idéologique, a cru avoir expulsé cet ingrédient indigérable.

D'où la nécessité, avant toute commémoration, de ressusciter mai dans ses ambivalences, ses contradictions, sa complexité, pour tenter, avec le recul désormais, d'interpréter son message. Car mai-sphinx est en même temps mai-flash, qui a éclairé nos sous-sols, illuminé des abîmes, et qui, comme tout flash, a créé de l'ombre, écrasé des reliefs, donc, en même temps, aveuglé.

Ainsi se dessine, par exclusion et par juxtaposition, le visage de l'événement-sphinx. Ce n'est pas une révolution ratée, bien qu'il contienne un double message révolutionnaire : mêlé à celui de la vieille révolution, celui d'une *nouvelle* révolution. Ce n'est pas seulement une révolte réussie, encore que cet aspect soit incontestable. Ce n'est pas seulement une explosion qui illumine en flash des profondeurs invisibles de notre monde social. Contrairement à ceux qui ont réduit mai 68 à l'insignifiance, contrairement à ceux qui y ont vu les trois premiers coups de l'imminente révolution, nous avions diagnostiqué, Castoriadis, Lefort et moi-même, dans le livre de ce nom, qu'une brèche irrefermable s'était ouverte sous la ligne de flottaison de notre ordre social. Et, dans ce sens, mai peut être considéré comme un moment de passage, une *Pâques*. Par où tout un refoulé, tout un inconscient, tout un marginalisé, tout un besoin, toute une libido se sont précipités.

Prochain article :

MAI SI, MESSIE NON

(*) Ecrivain et sociologue.

(1) Avec Cohn-Bendit, la marginalité du « métèque » devient le phénomène central (« nous sommes tous des juifs allemands »), et l'Etat français a gardé la durable horreur de ce que représente Dany en lui maintenant l'imbécile hommage de l'exil.

JUSTICE

UN PROCÈS POUR FRAUDE FISCALE DEVANT LE TRIBUNAL DE PARIS

Le petit dossier d'une vaste affaire

Il n'y avait pratiquement personne lundi 29 mai, dans la petite salle de la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, pour assister à la première audience du procès d'une vaste affaire de fraude fiscale qui, en 1973, avait beaucoup défrayé la chronique : l'affaire Jacquin-Janin. Depuis, les dimensions de ce dossier — où sont impliqués des fonctionnaires des impôts — ont été considérablement réduites (« le Monde » des 7 et 8-9 juillet 1973). Finalement, ce sont six prévenus libres qui ont comparu devant le tribunal présidé par M. Michel Guth : six hommes accusés de fraude fiscale et de complicité de fraude fiscale : MM. René Piqué et Paul Delprat, inspecteurs des impôts aujourd'hui révoqués ; Jean Toutain, ancien P.-D.G. de la société Cannes-Balnéaire et du Palm Beach ; Jean-Paul Bruère, ancien directeur financier de société ; Albert Duval, sans profession, et André Janin, ancien conseiller juridique et fiscal et dirigeant de la société I.T.L. (Impôts et Taxes locales).

Deux autres inculpés ne se sont pas présentés à l'audience : MM. Paul Blanchet, entrepreneur de travaux, pour des raisons de santé, et Yves Jacquin, dirigeant de la SOCEFI (Société civile d'études fiscales), réfugié en Suisse, à Crans-sur-Sierre. C'est ce dernier qui est à l'origine de toute l'affaire.

Le 20 octobre 1971, Yves Jacquin écrit l'administration des impôts pour déclarer que l'activité d'André Janin, sous-traitant de la SOCEFI, *« était à peu près exclusivement consacrée à l'organisation de fraudes fiscales, soit dans le domaine de la patente, soit dans le domaine de la fiscalité générale »*. Jacquin, l'ancien ami d'enfance de Janin, qui s'était peu à peu brouillé avec lui au fil des juteuses affaires, précise même que celui-ci utilise la technique de domiciliation fictive au 8 de la rue de Richelieu à Paris (1er) *« pour pouvoir bénéficier de la complaisance de l'inspecteur des impôts du premier arrondissement, Paul Delprat, et que Janin exerçait une double activité de conseil fiscal, d'une part à titre personnel, sous le nom de cabinet Janin, et d'autre part en collaboration avec Jean Bruère, au sein d'une société civile d'études, Impôts et Taxes locales »*.

Le 16 février, une autre lettre en trois exemplaires est reçue par le procureur de la République, la direction générale des impôts et la direction de la police économique. *L'enquête démarre.* Le 18 février la direction générale des impôts porte plainte et, le 19, une information contre X est ouverte par le parquet.

Cette deuxième lettre révélait qu'André Janin, un ancien inspecteur des impôts, devenu conseiller fiscal de la SOCEFI, avait obtenu l'accord de René Piqué, inspecteur central des impôts dans le dix-septième arrondissement, c'est-à-dire dans le secteur du siège social de la SOCEFI, 31, rue de Chazelles, pour que cette société *« minore de 1 million de francs ses encaissements pour chacune de ses déclaration fiscales de 1968 à 1969 »*. Jacquin accusait également Janin d'avoir déduit, dans ses déclarations, la même somme de 1 million de francs sur le montant des honoraires qu'il recevait de la SOCEFI.

Très vite, l'affaire prend de l'ampleur. Va-t-on découvrir un véritable réseau de fraude fiscale orchestré par l'ancien inspecteur Janin et l'ancien avocat Jacquin ? Car Jacquin est loin d'être un saint. Dans les dossiers des six cent cinquante clients de la SOCEFI, les policiers devaient découvrir des renseignements intéressants. Mais Jacquin s'envole vers la Suisse à bord de son avion privé avec près de 3 tonnes de documents et une confortable somme d'argent. Le président précise que, en février-mars 1971, entre 110 et 150 millions de francs en chèques ont été encaissés à la SOCEFI.

Suspicion

En plus des dégrèvements fiscaux, cette société proposait à ses clients d'obtenir une réduction substantielle des droits de patente, sa rétribution était fonction du bénéfice obtenu. D'autre part, les entreprises *« conseillées »* déclaraient même des bénéfices sous-évalués faisant l'objet de mini-redressements, de la part d'inspecteurs des impôts complices. Et comme le code général des impôts prévoit qu' *« un contribuable ne peut subir plus d'un redressement par année pour le même impôt »*, les sociétés étaient à couvert, d'autant plus qu'en général on laisse en paix pendant quatre à cinq ans un contribuable contrôlé.

La suspicion est jetée sur le corps des inspecteurs des impôts. Il semble bien qu'il existe un véritable réseau de la fraude fiscale bien que certaines entreprises ait bénéficié en toute bonne foi et sans infraction à la loi des conseils de Jacquin et Janin. La loyauté d'un grand corps de l'État est mis en doute. Les noms de plusieurs grandes sociétés sont évoqués. On parle même de règlement de comptes politique entre MM. Chaban-Delmas et Giscard d'Estaing.

Ce dernier, alors ministre de l'économie et des finances, limite la portée du scandale, ne mettant en cause que Piqué et Delprat (*le Monde* du 26 juin 1973). Et l'administration ne portera jamais plainte pour les fraudes sur la patente.

Ne subsistent que les poursuites pour fraude fiscale : c'est exclusivement de ce dossier qu'est saisie la onzième chambre correctionnelle. Mais on peut alors se demander pourquoi seulement huit personnes sont poursuivies pour ces infractions. A-t-on voulu limiter l'affaire à quelques boucs émissaires, inspecteurs et sociétés, alors qu'officiellement deux cent quatorze entreprises étaient en relations d'affaires avec la SOCEFI ?

Les recettes réalisées par cette société étaient importantes : 2 196 261 F en 1968 et 3 042 446 F en 1969, les clients de la société SOCEFI avaient fait des déclarations d'honoraires à concurrence de 1 877 201 F en 1968 et de 2 334 458 F en 1969. Seules huit des soixante-dix-neuf sociétés interrogées n'en avaient pas envoyé. Mais *on* n'a jamais retrouvé, au dossier fiscal de la SOCEFI, les bulletins de renseignements relatifs à certaines recettes. René Piqué se défend de les avoir fait disparaître. Mais, comme par hasard, ils correspondent sensiblement aux dissimulations de Jacquin.

René Piqué, âgé de cinquante ans, devenu, depuis, conseiller d'entreprise pour les questions fiscales et gérant d'un bar-discothèque, avoue en revanche avoir bénéficié de certains cadeaux, de l'invitation à déjeuner au paiement de contraventions, en passant par le « prêt » d'une voiture, *« choses »* qu'il trouve *« normales »*.

Quant à Janin, il ne veut rien connaître de tout cela. Après avoir rompu avec son ami Jacquin et quitté la SOCEFI en octobre 1969, car *« il se passait des choses bizarres dans les dossiers »*, il crée I.T.L. le 2 janvier 1970. Il ira même dénoncer son ancien associé à la direction générale des impôts. Aujourd'hui, Janin, âgé de cinquante-quatre ans, a repris ses activités sous le titre de « conseiller de l'économie privée ».

Les débats de cette première journée d'audience ont fait apparaître que cette grande famille de la fraude fiscale agissait en parfaite impunité, jouant avec les textes sous les yeux d'une administration indulgente. Le président évoqua également de possibles imbrications avec des sociétés dont le siège est en Suisse et dont les activités, c'est le moins que l'on puisse dire, ne sont guère définies.

L'inspecteur des impôts Janin, reconverti dès 1957 dans le conseil fiscal lucratif, avait également fait bénéficier de ses services Jean-Robert Toutain qui, après son inculpation, abandonna ses fonctions au casino Palm-Beach de Cannes et à la Société Cannes-Balnéaire. Lui, ne fait aucune difficulté pour reconnaître les irrégularités qui lui sont reprochées, soit une dissimulation de revenus de 344 200 francs, grâce à la complicité de Paul Delprat, un autre fonctionnaire corrompu. Des prévarications qui ont permis à Delprat d'obtenir, grâce à Toutain, le Mérite agricole et la croix des Vétérans « of Foreign Wars of the U.S.A. ».

On le voit, on est loin du vaste scandale fiscal qui, quelque temps après l'affaire Dega, ébranla le ministère de l'économie et des finances. Il n'en reste que quelques « malheureux prévenus » sur les bancs de la correctionnelle et un dossier apprécié par le petit bout de la lorgnette.

MICHEL BOLE-RICHARD.

FAITS ET JUGEMENTS

On a encore vu Mesrine...

Les auteurs du hold-up du casino de Deauville, dont l'un d'eux serait Jacques Mesrine, courent *toujours* (*le Monde* du 30 mai). Les deux fugitifs auraient été aperçus dérivant sur la Seine dans une barque volée auparavant à Jeufosse (Yvelines). Selon un témoin, demeurant en bordure du fleuve, les deux hommes, qu'il a observés à la jumelle alors qu'ils se trouvaient sur le chemin de halage, étaient blessés. L'un d'entre eux répondait au signalement de Mesrine. Il avait le bras en écharpe et le crâne complètement rasé.

Ces indications ont été confirmées par le couple pris en otage, dimanche 28 mai, et qui ont déposé les deux hommes entre Chauffour-les-Bonnières et Bonnières (Yvelines), près de Mantes-la-Jolie. Ces agriculteurs de la région de Bernay avaient attendu le soir pour signaler leur aventure, effrayés par les menaces des malfaiteurs, qui leur avaient demandé d'attendre douze heures, avant d'alerter les policiers.

Celui que l'on suppose être Mesrine serait blessé au poignet et à la hanche, et son compagnon — qui ne serait pas François Besse, l'autre coévadé de la prison de la Santé — à la jambe. Malgré leur handicap, les deux hommes ont réussi à déjouer les contrôles mis en place dans la région parisienne ; il est vrai que Jacques Mesrine connaît bien ce secteur des Yvelines. Il avait en effet loué une maison à Mantes-la-Jolie à son retour du Canada.

● *M. Josef Marz*, gérant d'une société allemande, domicilié à Rosenheim (République fédérale d'Allemagne), a été condamné lundi 29 mai, par le tribunal de grande instance de Toulouse, pour fraude douanière, à un mois de prison avec sursis et un versement de 25 millions de francs à l'administration des douanes. Cette société avait vendu entre 1966 et 1968 à un négociant toulousain, aujourd'hui décédé, cinquante-huit mille moutons, dont la provenance (la République démocratique allemande) avait été dissimulée, et douze mille chevaux, dont les espèces n'avaient pas été régulièrement déclarées.

Une lettre du groupe Femmes de Bourges

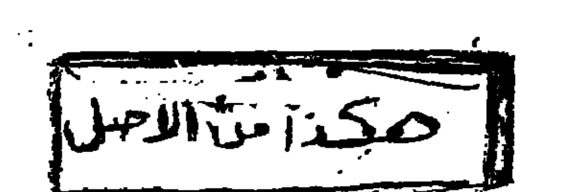
Le groupe Femmes de Bourges nous a adressé la lettre suivante :

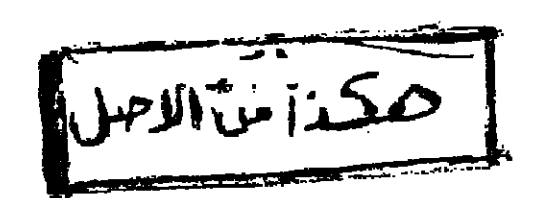
Le lundi 22 mai s'ouvraient à Bourges les assises du Cher, qui ont notamment jugé trois affaires de viol à huis clos (le Monde du 27 mai). Le groupe Femmes de Bourges, soutenu par le groupe hommes, avait décidé de réagir en collant des affiches et en mettant des inscriptions sur les murs, parce que les violeurs ne sont pas des malades.

Cette action ne visait pas à renforcer la répression pénale vis-à-vis des accusés, mais à attirer l'attention de tous sur tout ce qui, dans la rue, dans la presse, à la télévision ou au cinéma, est un appel permanent à se servir des femmes comme objet sexuel ; à mobiliser l'opinion publique sur le viol.

Cinq femmes et deux hommes ont été interpellés et, après dix heures de garde à vue, ont été déférés au tribunal en procédure de flagrant délit. Le procureur de la République, voulant que cette affaire soit exemplaire, a demandé un mandat de dépôt contre eux. Ils ont cependant été libérés. Ils seront jugés le 31 mai, à 14 heures, pour dégradation de biens publics et privés.

Le groupe Femmes de Bourges revendique sa solidarité aux sept inculpés, exige la relaxe et lance un appel de solidarité auprès des différents groupes de femmes, d'hommes, groupe de libération des homosexuels et des organisations politiques et syndicales.





LA XIe COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Le Mundial, double enjeu pour le régime argentin

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — Ils sont tous là ! Depuis l'arrivée des Espagnols, mardi 30 mai, les footballeurs des seize équipes qualifiées sont à pied d'œuvre pour disputer du 1er au 25 juin, la onzième Coupe du monde de la FIFA (Fédération internationale de Football Association). A peine posé le pied sur le sol argentin, les footballeurs des diverses délégations ont eu une idée de ce qui les attendrait à chacune de leurs apparitions en public.

Des milliers de supporters hauts en couleur, des curieux et quelques centaines de journalistes, ont transformé l'arrivée des Brésiliens en un véritable spectacle hollywoodien avec ses vedettes éblouies par les flashes, collées au murs par les micros et noyées au milieu d'innombrables figurants. Italiens, à Buenos-Aires, et Allemands, à Cordoba, étaient aussi attendus par quelques milliers de leurs compatriotes émigrés, moins exubérants que les Brésiliens, mais tout aussi heureux de ce contact avec les représentants de ceux qu'ils n'ont pas oubliés, malgré les distances. D'autres, en revanche, comme les Iraniens, les Mexicains ou les Tunisiens, n'ont eu droit qu'à un groupe folklorique local et à quelques badauds de passage à l'aéroport.

Tous n'avaient qu'une hâte : retrouver au plus vite leur lieu de retraite pour s'y reposer des fatigues dues au voyage et au décalage horaire. Là aussi, la distinction se fait : entre les grandes équipes qui ont pu s'installer dans les clubs sportifs privés, à l'écart du bruit des villes, avec des terrains d'entraînement sur place, et les plus modestes, comme la Suède, le Mexique, la Pologne et la Tunisie, logées dans des hôtels en plein cœur des cités.

Pour tous, la concentration a commencé. Les forces de sécurité argentines ceinturent les résidences ou les terrains d'entraînement afin d'éviter tout contact. *« Pour garantir la sécurité et occasionner le moins de gêne »*, la population locale est invitée à *« s'abstenir de circuler la nuit à proximité des résidences des équipes qui exigent une stricte vigilance des forces de sécurité »*. Un accident est si vite arrivé...

En marge

Cloîtrées dans de luxueux clubs, la plupart des équipes vivent en marge de l'Argentine. Ainsi les Français s'entraînent deux fois par jour à l'Hindu Club de Don-Torcuato (à 20 kilomètres au nord de Buenos-Aires), où ils résident. Pour leur nourriture, ils ont emmené un cuisinier français. Pour leurs loisirs, ils disposent de livres et de films français. Pour que leur sécurité soit encore mieux garantie, ils sont surveillés en permanence par cinq membres de l'Office central français de répression du banditisme. Seule « escapade » depuis leur arrivée, ils se sont mêlés, samedi 27 mai, aux soixante mille spectateurs du stade de Boca Juniors, venus voir les Italiens (qui seront opposés aux Français le 2 juin) battre laborieusement (1 à 0) un club argentin de seconde division, le Sportivo Italiano, en match de préparation.

Dans la population, la fièvre monte à quelques heures du début du Mundial. Chaque jour, les rubriques sportives de la plupart des grands quotidiens consacrent jusqu'à vingt pages à la préparation de la compétition, malgré les difficultés rencontrées pour voir certaines équipes, comme celle du Brésil qui recevra la presse étrangère une seule fois par semaine.

Si la plupart des journaux confortent l'opinion publique dans sa certitude que l'équipe d'Argentine a de grandes chances de triompher, d'autres mettent en garde les Argentins sur l'autre enjeu du Mundial. Ainsi *la Opinion*, contrôlée directement par l'armée, publiait, dimanche 28 mai, en première page, un éditorial intitulé : « Les succès devront être jugés selon différentes perspectives. Le Mundial met en jeu un trophée et un pouvoir politique. »

Dans son article, l'éditorialiste écrivait notamment : *« Les Argentins, dans leur immense majorité, iront au stade ou bien regarderont la télévision en n'espérant pas voir autre chose qu'un triomphe ou qu'une déroute sportive. A l'étranger, au contraire, les amateurs de football doivent se résigner à ce que les milliers de journalistes qui viendront en Argentine soient à la fois des chroniqueurs sportifs et des commissaires des bonnes coutumes et des droits de l'homme. Ce sont les règles du jeu politique et nous ne pouvons les changer. Il est évident que le Mundial est un enjeu politique. Le gouvernement l'a reconnu et le considère comme l'instrument au travers duquel le pays pourra offrir sa véritable image... Pour l'Argentine, le véritable succès — extra-sportif — consistera à éviter les actes de violence et à obtenir que ce fait soit bien reflété à l'extérieur. »*

Mesures de sécurité

Pour tenir ce pari délicat, les autorités argentines doivent concilier de strictes mesures de sécurité avec un apparent libéralisme. Ainsi la délégation des journalistes français a pu passer la douane de l'aéroport d'Ezeiza sans avoir à ouvrir une seule valise ou un seul sac, mais, quelques heures plus tard, le même « civil », qui supervisait discrètement le contrôle des passeports, lisait son journal dans le hall de l'hôtel en compagnie de deux amis.

De même, au centre de presse, où, le 10 mai, l'explosion d'une bombe avait tué deux policiers, on ne rencontre que sept ou huit hommes en uniforme qui patrouillent autour du bâtiment.

Aucune fouille n'est effectuée à l'entrée, où seule une carte d'accréditation est demandée. En revanche, à l'intérieur, de bien curieux « oisifs » traînent partout, jusque dans les toilettes, où certains n'en finissent jamais de se laver les mains. Bien sûr, les autorités refusent de donner le moindre chiffre sur les forces militaires ou policières mobilisées pour la circonstance.

De toute évidence, le plus sérieux contrôle sera exercé sur les stades, qui demeurent en Argentine l'un des derniers lieux d'expression populaire, même si de récents incidents violemment réprimés à Boca Juniors — le grand club de la banlieue ouvrière, — illustrent, là aussi, les limites de cet embryon de liberté. Mais, aux yeux de près de deux milliards de téléspectateurs, l'Argentine tient à présenter le visage d'un pays d'ordre et de calme.

Afin de démontrer toute l'importance qu'il attache à ce résultat, le général Videla, chef de l'Etat argentin, a d'ailleurs tenu à recevoir personnellement, vendredi 26 mai, tous les membres de la délégation argentine pour leur préciser leur mission : *« Messieurs, comme le général harangue ses troupes avant la bataille, comme le président salue ses ambassadeurs avant qu'ils ne partent remplir leur fonction, ainsi je vous reçois aujourd'hui pour vous exhorter à travers cette visite à vous comporter réellement en vainqueurs du tournoi et aussi vainqueurs par les attitudes que vous manifesterez dans votre jeu en gagnant l'amitié de nos visiteurs, toutes choses qui seront l'expression juste et parfaite de ce qui est la qualité humaine de l'homme argentin. »*

GÉRARD ALBOUY.

BERNARD-HENRI LEVY ASSIGNÉ A RÉSIDENCE

M. Bernard-Henri Lévy, qui se rendait en Argentine pour le compte du *Nouvel Observateur* et de trois autres publications étrangères, a été interpellé, samedi 27 mai, à sa descente d'avion à l'aéroport d'Ezeira. Le philosophe aurait été dénoncé par un passager chilien qui l'aurait vu consulter des « *documents subversifs* » et prendre le passeport d'un membre de l'équipage. Interrogé pendant quatre heures par la police argentine sur les motifs de son voyage et les personnes qu'il comptait rencontrer, M. Lévy a été soumis à une fouille totale de sa personne et de ses bagages.

Des documents considérés comme subversifs — articles du *Nouvel Observateur*, rapport d'Amnesty International, publications de la Ligue des droits de l'homme, listes de disparus français et argentins — ont été saisis. Autorisé à pénétrer en Argentine, il a néanmoins été assigné à résidence à l'hôtel Sheraton. Il doit quitter, comme prévu, le pays mercredi 31 mai.

L'ambassadeur de France à Buenos-Aires, M. François de La Gorce, est intervenu le 29 mai auprès du ministère argentin des affaires étrangères pour lui exprimer sa préoccupation à la suite de la détention de M. Lévy.

● *Le Centre argentin d'information et de solidarité (CAIS)*, qui regroupe des opposants de toutes tendances au régime militaire de Buenos-Aires, a organisé, lundi 29 mai à la Mutualité à Paris, un meeting sur le thème « Argentine, un peuple qui résiste, France, un peuple solidaire ». Plusieurs personnalités latino-américaines, notamment MM. Enrique Erro, ancien sénateur uruguayen, et Raoul Laguzzi, secrétaire général du CAIS, ainsi que MM. Lionel Jospin, pour le P.S., et Scarbonchi, pour le Mouvement des radicaux de gauche, ont demandé le rétablissement des droits de l'homme en Argentine. Le P.S.U. et la Ligue communiste révolutionnaire ont également exprimé leur solidarité.

★ C.A.I.S., 1, rue Montmartre, 75002 Paris.

TENNIS

LE DÉBUT DES INTERNATIONAUX DE FRANCE

Roland-Garros : déjà, la foule...

La première journée des Internationaux de France, au stade Roland-Garros, a bénéficié, lundi 29 mai, d'un soleil chaleureux qui avait incité la foule des fervents du tennis à se rendre à la porte d'Auteuil. Car il y a foule, maintenant, dès le premier jour des championnats, un peu comme à Wimbledon, et à la différence des temps héroïques que l'on va fêter à l'occasion du cinquantenaire de l'édification du stade.

Le programme, pourtant, n'était pas de qualité supérieure, les favoris n'entrant en lice que ce mardi. Mais, déjà, grâce aux matches en cinq sets, les accrochages et les retournements donnaient du spectacle sur les courts secondaires où il est toujours plaisant d'observer de plain-pied, non seulement l'abattage des balles, toutes frappées aujourd'hui avec une formidable impulsion par le moindre « pro », mais aussi les jeux... de physionomie des adversaires qui indiquent sans erreur ceux qui ont en eux la certitude — et les autres. A ce titre-là, les Américains Stan Smith, ancien vainqueur de Wimbledon, et Dick Stockton, l'Italien Barazzutti, le Polonais Fibak, triomphèrent, mais non sans mal.

Chez les Français, en marge des belles prestations de Proisy face au Sud-Africain Bertram et de Goven devant le Tchèque Zednik, Caujolle ne fit pas le poids contre Alexander et Gauvain se fit manœuvrer comme un « bleu » par Pilic, opportunément offensif sur les seuls points qui comptaient. Cette tactique en score utile qui consiste, d'une manière élémentaire, à ne pas faire de fautes aux moments importants, aurait dû être utilisée à fond par Jean-Louis Haillet qui s'acharna à faire du beau jeu devant son jeune camarade plein d'ambition Pascal Portes : celui-ci le battit en trois sets secs pour avoir su mener sa partie avec la détermination d'un ancien. — O. M.

LES PRINCIPAUX RESULTATS

Gittinan (Aust.) b. Cliff Richey (E.-U.), 6-2, 6-2, 7-5 ; Proisy (Fr.) b. Bertram (Af. du S.), 6-3, 6-3, 7-5 ; Goven (Fr.) b. Zednik (Tch.), 4-6, 7-5, 7-5, 6-2 ; Stockton (E.-U.) b. Drysdale (G.-B.), 4-6, 2-6, 6-3, 6-4, 6-1 ; Clerc (Arg.) b. Lendl (Tch.), 6-3, 6-0, 6-3 ; Stan Smith (E.-U.) b. James (Aust.), 3-6, 6-3, 6-3, 7-5 ; Barazutti (It.) b. Yuill (Af. du S.), 3-6, 6-7, 6-3, 0-1, ab. ; Fibak (Pol.) b. El Shafei (Eg.), 6-4, 2-6, 6-4, 6-4 ; Portes (Fr.) b. Haillet (Fr.), 6-3, 6-2, 6-4.

LES MATCHES DE MARDI

Court central : Jauffret-Moretton ; Vilas-Parun ; Orantes-Okker ; Noah-A. Fillol.

Autres courts : Ashe-Dent ; Higueras-Bedel ; Smid-Amaya ; Tanner-Fassbender ; Panatta-Granat ; Gottfried-Scanlon ; Kodes-Fairlie ; Freyss-Borowiak ; Dibbs-Munoz ; Dibley-Meiler ; Hewitt-Molina.

ATHLETISME. — *Le champion olympique mexicain Daniel Bautista a réalisé le 28 mai à Madrid la meilleure performance mondiale sur l'heure en parcourant 14,433 kilomètres au cours d'une épreuve de 20 kilomètres marche. Le 14 mai dernier au Mans le Français Gérard Lelièvre avait couvert 14,38270 kilomètres dans l'heure.*

ENQUÊTE

CITÉS GÉANTES

Kinshasa : un district urbain plus vaste que la Belgique...

par PHILIPPE DECRAENE

« *J'ADMINISTRE une région urbaine plus vaste que la Belgique... Ma juridiction couvre 32 000 kilomètres carrés, alors que la totalité du territoire belge ne s'étend que sur 30 500 kilomètres carrés...* », dit avec un bel enthousiasme le « *citoyen* » Mandungu Boula Niaty. Ancien commissaire d'Etat aux travaux publics (1), puis aux affaires étrangères dans le gouvernement du général Mobutu, ce jeune cadre zaïrois occupe l'importante fonction de « *commissaire urbain* » depuis janvier 1977.

Il ajoute : « *Kinshasa compte actuellement vingt-quatre zones à la tête de chacune desquelles est placé un commissaire de zone assisté d'un commissaire adjoint et d'un conseil de zone qui peut être comparé avec ce que vous appelez en France un conseil municipal... En tant que commissaire urbain, je dirige la totalité de cet ensemble avec l'assistance d'un conseil de ville regroupant les vingt-quatre commissaires de zone et vingt-quatre autre conseillers élus...* »

« *Nous décentralisons progressivement et nous mettons en place de nouvelles structures découpées en localités de dix mille personnes, plus faciles à administrer* », poursuit notre interlocuteur. Et il souligne : « *L'approvisionnement de deux millions et demi de personnes pose des problèmes dont vous comprendrez l'ampleur. C'est pourquoi, les autorités s'efforcent de créer une véritable ceinture verte autour de Kinshasa. Comme il existe des zones rurales sur la périphérie de la ville, nous allons implanter un paysannat là où on peut actuellement encore chasser le buffle et le phacochère.* »

La porte de l'Afrique centrale intérieure

La capitale du Zaïre s'étire sur plus de 70 kilomètres, du quartier résidentiel de Ndjelo Binza à l'ouest à l'aéroport international de N'Djili, à l'est. Ce dernier marque la limite d'une certaine forme d'urbanisation continue, mais non point celle de la zone urbaine proprement dite.

Dans un atlas (2) consacré à la capitale zaïroise, l'un des géographes qui ont apporté leur concours à ce travail collectif écrit : « *Kinshasa est, des villes d'Afrique intertropicale (...), la seule qui soit en même temps capitale, millionnaire et située loin de la mer... C'est la véritable porte de l'Afrique centrale intérieure. (...) Dans la hiérarchie des villes d'Afrique, Kinshasa se présente comme une métropole de première grandeur, comme une ville continentale, comme un point fort et la limite d'une région naturelle, comme un lieu de contact entre une Afrique déjà urbanisée et une Afrique immense, peu peuplée, à l'importance économique non encore systématiquement exploitée.* »

Couvrant 150 kilomètres carrés, dont une centaine en plaine, la ville n'a cessé de se développer au cours des dernières années et de connaître une progression démographique spectaculaire. De 1950 à 1975, la surface occupée par l'habitat est passée de 2 300 à 18 000 hectares. La surface urbanisée a crû de 450 hectares par an de 1950 à 1957, de 650 hectares de 1957 à 1968, de 700 hectares de 1968 à 1975. Quant au nombre d'habitants, qui était de 5 000 en 1881, il a doublé en trois ans, de 1973 à 1976, passant de 1 200 000 à 2 500 000.

La place de Kinshasa dans la vie du Zaïre est considérable. Le quart des salariés du pays y habitent et perçoivent 50 % de la masse salariale nationale. La moitié des véhicules en circulation dans l'ensemble du pays y sont concentrés, dont 6 000 taxis ; l'office de transports en commun (O.C.T.Z.) emploie 29 000 salariés et les « *foulas-foulas* », équivalents des pittoresques « *s'en fout la mort* » d'Afrique occidentale, sont pris d'assaut à chaque arrêt par des centaines de passagers qui effectuent couramment des déplacements quotidiens de plus de 100 kilomètres entre leur logement et leur lieu de travail.

Le prix des guerres civiles

De toutes les entreprises zaïroises, 40 % sont installées à Kinshasa — et notamment 57 % de celles qui ont été créées depuis l'accession de l'ancienne colonie belge à l'indépendance. Plus de 35 % des emplois salariés du secteur privé se trouvent dans la capitale, bien qu'en 1973 la population active effectivement occupée n'ait représenté que 17 % de la population totale. Il est vrai que l'on estime à plus de 50 % les moins de quinze ans...

Capitale administrative, politique, culturelle, d'un pays cinq fois plus vaste que la France, mais moitié moins peuplé, Kinshasa regroupe sur la rive méridionale du fleuve Zaïre, à l'ouverture même de sa partie navigable, le tiers de la population urbaine du pays. Le contraste est saisissant avec Brazzaville, qui, sur la rive septentrionale du Pool-Malabo, fait figure de village en comparaison avec l'orgueilleuse « *Kin* ».

Pour 75 %, les étrangers du Zaïre vivent là, qu'il s'agisse des Africains ou des Européens. Parmi les premiers, les deux tiers environ sont d'origine angolaise et ont fui la guerre civile qui dévaste leur pays depuis plusieurs années. Les trois plus importantes communautés européennes sont les Belges (environ 12 000 personnes), les Français (environ 4 500) et les Grecs (3 000). Ces derniers sont particulièrement actifs dans le commerce de détail.

L'afflux des Zaïrois à Kinshasa s'explique par l'exode rural, qui ne cesse de croître sur l'ensemble de la planète, particulièrement dans les pays du tiers-monde. Mais il semble avoir été stimulé par la permanence de l'insécurité en brousse. En effet, depuis la mutinerie, le 1er juillet 1960, des soldats de l'ancienne Force publique coloniale, le pays a été le cadre d'une série de guerres civiles meurtrières : luttes tribales entre Lulua et Baluba au Kasaï, sécession du Katanga, suivie de la première, puis de la deuxième « guerre du Shaba », rébellion muleliste au Kwilu, révolte des mercenaires au Kivu, soulèvement dans la province de l'Equateur. Les exactions qui ont accompagné les innombrables affrontements des dix-huit dernières années ont littéralement vidé certaines régions du Zaïre de leur population paysanne venue se fondre au sein du petit peuple kinois.

Dynamic et Yankees

Les statisticiens ont calculé que, dans une usine textile, par exemple, un ouvrier qualifié percevant un salaire mensuel de 70 zaïres (4), cette somme représente à peu près l'équivalent de quatorze boîtes de 400 grammes de lait en poudre. C'est aussi l'équivalent d'une nuitée à l'hôtel Intercontinental, dans une suite luxueuse il est vrai.

Ces chiffres expliquent la gravité des carences nutritionnelles, la fraude, le chapardage, les détournements, l'extension de la prostitution, la généralisation des vols et des agressions. Les Kinois doivent consacrer plus des deux tiers de leurs revenus aux seules dépenses d'alimentation, et leurs activités supplémentaires, parfois illicites, ne suffisent pas à leur assurer une vie décente. L'inflation, la hausse des prix, les taxations indues auxquelles ils sont soumis, à la moindre démarche administrative, par des fonctionnaires indélicats, eux-mêmes insuffisamment rémunérés, les contraignent en permanence à solliciter des « *matabiches* » (pots-de-vin ou pourboires) et à recourir au « système D » français, ici dénommé « *article 15* », et auxquels les sociologues appliquent l'épithète savant de « *para-travail* ».

On estime généralement que 80 % des ménages kinois ne disposent que d'une ou deux pièces. Le tiers des habitants de la capitale ont l'eau courante et les autres doivent se contenter de l'eau des fontaines publiques, des puits et des rivières. Le commissaire urbain nous affirmait lui-même : « *A peine 15 % de Kinois bénéficient de l'électricité à domicile.* » Notre interlocuteur expliquait aussitôt : « *Ce n'est ni un problème de niveau de vie ni une question de production. Cela tient au fait que l'extension du réseau électrique nécessiterait des milliers de kilomètres de câbles.* » *(Sic.)*

Cette dureté des conditions d'existence explique l'opposition des *bills*, homologues locaux des *totsi* des *townships* sud-africaines, ou des *houligans* d'Europe orientale. Non scolarisés, grands amateurs de westerns américains, ces jeunes désœuvrés ne se contentent pas d'avoir leur propre vocabulaire. Ils volent et violent, fument le chanvre, boivent la « *Primus* », bière locale, errent d'un quartier à l'autre, s'affrontent parfois en véritables batailles rangées. C'est ainsi que Kinshasa conserve le souvenir des luttes des *Dynamic* contre les *Yankees*, qui eut pour cadre Ngiri-Ngiri, guerre dont les édiles parlent encore avec terreur.

Autre thème de préoccupation des édiles : la propreté. L'un d'eux nous disait les soucis que lui causaient le nettoiement quotidien des voies publiques, le curage des égouts, « *trop souvent bouchés* », l'enlèvement des épaves (« *nous sommes en train de les évacuer vers des décharges le long du fleuve dans des marécages — ce qui permettra de combler certains terrains malsains...* »).

Vastes terrains insalubres, en voie d'extension par suite des méfaits de l'érosion, déficience des équipements collectifs, insuffisance des moyens de désinsectisation, expliquent que l'état sanitaire de la population kinoise reste mauvais. La capitale ne compte que deux cent cinquante médecins, le tiers pourtant des effectifs médicaux du Zaïre.

UNE PROGRESSION DÉMOGRAPHIQUE SPECTACULAIRE

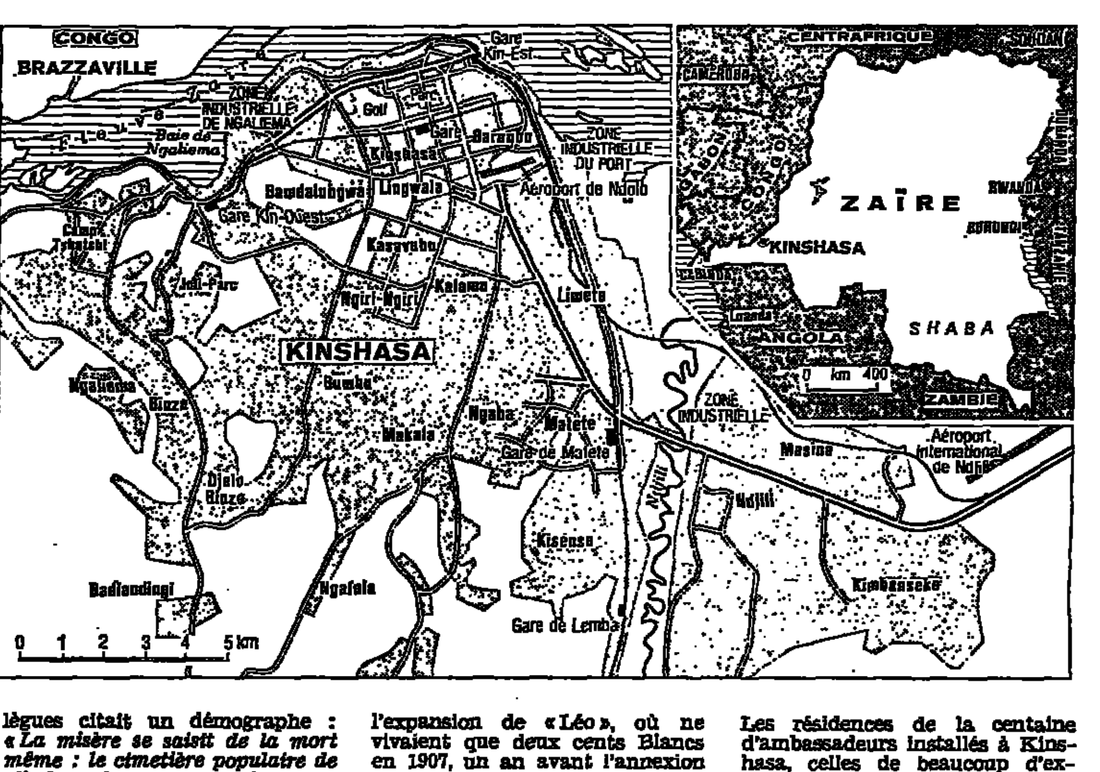
1881	5 000 habitants.
1910	10 000 habitants.
1922	17 000 habitants.
1945	100 000 habitants.
1950	137 000 habitants (1).
1960	400 000 habitants.
1967	865 000 habitants.
1973	1 200 000 habitants.
1976	2 500 000 habitants.

(1) 130 000 indigènes et 7 800 non-indigènes.

« La misère se saisit de la mort même... »

L'ancien « hôpital des Congolais » de l'époque coloniale, baptisé « hôpital Mama-Yemo », du nom de la mère du président Mobutu Sese Seko, est débordé. Le manque de personnel et de médicaments explique les progrès foudroyants de la médecine traditionnelle, encouragée par ailleurs par la politique zaïroise d'« *authenticité* », qui exalte le retour aux sources, sous toutes ses formes.

La mortalité est élevée, selon l'avis d'un responsable du service de santé : « *Les taux de décès sont ici parmi les plus élevés d'Afrique.* » L'un de ses collègues citait un démographe : « *La misère se saisit de la mort même : le cimetière populaire de Kimbanseke est engorgé.* » A la veille de la deuxième guerre du Shaba, le gouvernement zaïrois s'était employé à doter la capitale de nouveaux cimetières, les anciennes zones affectées aux inhumations étant alors entièrement saturées. Dans les quartiers populaires du moins...



Comme, avant 1960, l'indigène opposait Léopoldville, « *Léo* », la ville blanche à la ville africaine, alors dénommée « *le Belge* » (sans doute une formule abrégée pour désigner les quartiers que le pouvoir colonial belge avait construits à l'intention de ses sujets), le Kinois oppose aujourd'hui la « *ville* » à la « *cité* ». Dans la première habitent les Européens et quelques dizaines de milliers de Zaïrois — les « *riches* ». Dans la seconde, s'entassent plus de deux millions de gens, déshérités pour la plupart.

Un géographe français note à ce sujet : « *La ville est encore souvent étrangère pour de nombreux « Kinois », immigrants de fraîche date, imparfaitement intégrés à la vie citadine. Le langage courant exprime cette réalité. Lorsqu'on se rend à Limete ou à La Gombe pour son travail, pour des achats particuliers ou pour régler des questions administratives, au service du cadastre, à l'hôtel de ville, on dit : « Nazongi ndako ou Nazongi mboka. » (« Je rentre à la maison ou je rentre au village... ») Que signifie « en ville » ? Cette formulation témoigne d'une perception aiguë du Kinois, de deux domaines socio-économiques, de deux modes de relations fondamentalement différents. La « cité » correspond à la ville vécue dans la réalité quotidienne.* »

« *Sans le train, le Congo ne vaut pas un penny* », ironisait l'explorateur américain Stanley, lancé par le *New York Herald* à la recherche du missionnaire britannique Livingstone, et qui, un peu plus tard, devait donner au roi Léopold II ce qui deviendrait un jour le Zaïre. Paroles prophétiques : c'est après le 16 mars 1898, date de l'arrivée du premier train dans le port de Matadi, que date l'essor des deux villes jumelles, Léopodville et Kinshasa, qui, après la « zaïrianisation » de 1972, devaient devenir Kinshasa. L'acheminement rapide des marchandises par voie ferrée allait permettre l'expansion de « Léo », où ne vivaient que deux cents Blancs en 1907, un an avant l'annexion du Congo à la Belgique.

Lorsqu'en 1909, M. Renkin, premier ministre des colonies belges, y vint en visite officielle, Léopoldville était déjà le plus grand port fluvial d'Afrique centrale. L'agglomération est placée au débouché occidental de 10 000 kilomètres de cours d'eau navigables — dont 2 650 le sont toute l'année. L'arrivée du rail avait marqué la fin du portage et de ses abus ; celle du premier véhicule Ford, en 1914, entraîna la suppression des caravanes. En juillet 1923 les autorités coloniales décidèrent le transfert de la capitale de Boma à Léopoldville.

Entre les deux guerres mondiales, l'industrie se développa. Des chantiers navals, des usines textiles, dont l'ancienne UTEXO, qui emploie plus de six mille ouvriers, des manufactures de produits alimentaires, s'implantèrent, tandis que le centre de la ville s'étendait de part et d'autre du boulevard Albert-Ier, actuellement baptisé boulevard du 30-Juin, date de l'entrée de l'ancienne colonie belge dans le concert des nations.

Le style de nombreux bâtiments administratifs rappelle celui de l'habitat de briques rouges des corons du Borinage : frontons à encorbellements et façades plates dont le faîte s'achève par des degrés ornementaux. Des monuments ne subsistent que des socles de ciment. Victimes de la fièvre nationaliste, Léopold II, Albert Ier, et ceux de leurs sujets qui s'étaient illustrés au cours de l'époque coloniale, attendent, dans un hangar des Magasins généraux que l'on bâtisse un musée où ils pourraient prendre place.

De « Léo » à « Kin »

Le marché à coupoles, souvenir des « années folles », pâtisserie architecturale « rétro » à souhait, abrite aujourd'hui un magasin de grand luxe où l'on peut trouver tout ce qui est de consommation courante pour les représentants de la *Jet society* internationale : du collier de perles fines au bloc de foie gras du Périgord en passant par le magnum de Dom Pérignon et la lingerie Christian Dior. L'endroit attire maintenant les nantis du régime, qui s'y retrouvent en fin d'après-midi — comme le soir, — à La Devinière, restaurant réputé le meilleur de la capitale...

La décolonisation a également laissé quelques souvenirs, et sur l'ancienne avenue Roi-Baudouin, baptisée Kasavubu, du nom du premier président de la République, on peut trouver les traces des incendies allumés, le 4 janvier 1959, dans les boutiques de certains commerçants portugais qui, aux côtés des forces de police, avaient ouvert le feu sur des manifestants.

Seuls, les maniaques des vieilles pierres retrouveront trace du plus vieil immeuble de la ville, l'ancien hôtel ABC, dont les structures métalliques furent acheminées d'Anvers par voie maritime avant la première guerre mondiale. Stanley, le fameux *Bula Matari* (briseur de rochers), dont la statue dominait le mont qui portait son nom — rebaptisé Ngaliema — a été remplacé par un bronze symbolisant une sorte de « *Zaïrois inconnu* ». Le « cimetière des pionniers », où la plupart des pierres tombales portent des noms anglais, allemands ou italiens, est désormais dans l'enceinte du palais présidentiel.

Mais de « Léo » à « Kin » une certaine continuité persiste. La jacinthe d'eau, qui infeste 1 000 des 1 300 kilomètres du fleuve Zaïre, est toujours bien visible. Ce funeste « présent » d'un padre installé à Bumba qui, las des reflets émeraude, jeta un plant de ce végétal dans le courant, paralyse toujours la navigation.

La création de l'immense domaine agro-pastoral de la Nsele, qui donne de l'ouvrage à plus de trois mille travailleurs et à leurs familles, et de l'aciérie de Maluku, inaugurée en novembre 1974, deux monuments élevés à la gloire du « *mobutisme* », n'ont en rien modifié les contrastes entre « *la ville* » et « *la cité* ».

La magnificence des résidences enfouies sous une végétation luxuriante, au milieu de vastes concessions dont les murs d'enceinte s'élèvent avec les années — pour décourager le nombre croissant des voleurs, — caractérise des quartiers comme la Gombe, Ndjelo-Binza, ou certaines artères de Limete. On voit couramment ici des parcelles — peut-on encore leur donner ce nom ? — de 3 000 mètres carrés.

Les résidences de la centaine d'ambassadeurs installés à Kinshasa, celles de beaucoup d'experts ou d'assistants techniques de haut rang, de notables du régime, sont situées dans cette partie occidentale de la grande métropole.

Le centre des affaires, qui occupe une surface de 150 hectares sur 20 000 hectares urbanisés, est le seul endroit de la ville où l'on trouve des formes verticales des grands buildings. Celui de la Société zaïroise de commercialisation des minerais (SOZACOM), avec son toit de cuivre massif, est considéré comme le plus élevé. Ceux de la Voix du Zaïre, un peu à l'écart, réalisés par des Français, et de la Banque commerciale du Zaïre sont réputés parmi les plus fonctionnels.

A Lingwala, à Kitambo, à Barumbu, à Kinsahasa, anciennes cités des années 30, les parcelles sont construites à 90 %. L'habitat est très dégradé et l'infrastructure reste médiocre. En dépit d'une densité de peuplement trop élevée — jusqu'à vingt-cinq logements sur une parcelle de 400 mètres carrés, — les nouveaux arrivants trouvent encore place.

Dans les nouvelles cités, telles Ngiri-Ngiri ou Kasavubu, construites entre 1940 et 1950, une place plus grande est accordée aux équipements collectifs et l'infrastructure est relativement complète. C'est l'un des endroits les plus animés de la ville après la tombée du jour. Auprès des lieux éclairés, des étals de petits marchands, dans les grands bals où une « sono » mal réglée diffuse une stridente musique moderne, consommateurs et badauds se groupent. C'est l'heure d'affluence dans les bars de Matonge et de Matete. Ici vibre le cœur des quartiers africains et s'étalent les plus grands marchés de la ville, dont le Kasavubu et ses six mille vendeurs.

Dans les cités planifiées, apparaît un nouveau type de logement : les lotissements à un ou deux étages. L'équipement en eau et électricité est satisfaisant, mais il a fallu vaincre la réticence des Africains à vivre dans des ensembles collectifs pour peupler Bandalungwa, Kalumu, Ndjili et leurs voisines. L'abandon du plan orthogonal autrefois adopté par les Belges a pourtant permis la naissance d'un nouvel urbanisme et la création de petites places, de rues au tracé fantaisiste, au visage plus humain.

Les extensions méridionales de la couronne périphérique recèlent les zones les moins bien équipées de toute l'agglomération. Ni asphalte, ni eau courante, ni électricité, pas de véritables logements. La case en matériaux d'attente ou de récupération précède la cabane en parpaings. Les ravinements destructeurs qui se multiplient à Kisenso et Serembao accentuent le caractère misérable de ces zones où s'agglutinent la majorité des nouveaux arrivants.

5 000 000 en l'an 2000 ?

C'est moins sur les bancs de l'université, coupée du monde extérieur sur le sommet du mont Amba, qu'au cœur de la cité que devraient se préparer les futures mutations. Le schéma directeur de la ville, à l'élaboration duquel un groupe d'experts français a pris une large part (6), prévoit d'ores et déjà une population de trois millions six cent trente mille habitants en 1990, tandis que les estimations les plus nuancées avancent cinq millions d'habitants en l'an 2000. Certes, beaucoup d'observateurs étrangers sont frappés par le fait que l'idée de lutte sociale collective ne semble pas exister à Kinshasa. La solidarité paraît l'emporter sur le spectacle des différences. « *Tontons Mercedes* » et « *Grands Bwanas* » peuvent rester sereins, dit-on parfois à Kin, parce que la survie quotidienne prime toute autre considération. Il n'est pourtant pas sûr que le défoulement du sport ou de la danse, que le souvenir des récentes guerres civiles, garantissent définitivement l'ordre établi contre la naissance de tout contre-pouvoir ou bien découragent toute réaction à l'extension de la misère.

Un arrêt brutal des migrations vers Kinshasa pourrait seul mettre un terme à l'accroissement démographique. Le commissaire urbain nous indiquait que désormais tout nouveau venu devrait se faire enregistrer chez le chef de localité, pour faire officiellement constater sa présence en ville. L'administration coloniale belge n'agissait pas différemment qui soumettait tout déplacement des indigènes hors de leur village à autorisation préalable. Pour des motifs analogues apparemment...

(1) Ce qui correspond au Zaïre au titre de ministre.

(2) *Atlas de Kinshasa*, dont la première partie a été publiée en décembre 1975 ; la deuxième partie sera publiée en décembre de cette année. Il est l'œuvre d'une équipe comprenant notamment : MM. Jean Flouriot, René de Massimy et Marc Pain. On peut se procurer cet ouvrage à l'I.G.N., 107, rue La Boétie à Paris.

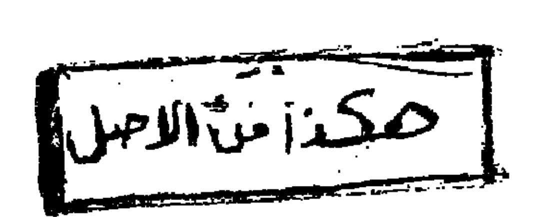
(3) Voir notamment le discours du 26 novembre 1977 prononcé au deuxième congrès du Mouvement populaire de la révolution (M.P.R.).

(4) Le cours officiel du zaïre est de 43.5 francs belges, et le cours parallèle de 10.5 francs belges.

(5) Marc Pain : *Kinshasa écologie et organisation urbaine*, manuscrit, p. 93-94.

(6) Notamment au sein du bureau d'études et d'aménagement urbains.

ENQUÊTES PRÉCÉDENTES : Chicago (11 janvier 1978) ; Los Angeles (18 janvier) ; Tokyo (25 janvier) ; Londres (1er février) ; Moscou (8 février) ; Changhaï (15 février) ; Lagos (22 février) ; Calcutta (1er mars) ; Le Caire (8 mars) ; Téhéran (15 mars) ; Abidjan (22 mars) ; Barcelone (29 mars) ; Lima (5 avril) ; Bogota et Mexico (12 avril) ; Milan (19 avril) ; Hambourg (26 avril) ; Budapest (10 mai) ; Buenos-Aires (17 mai) ; Bangkok (24 mai).



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

AUTOMOBILE : l'an 1 de la révolution électronique

Le remplacement du cheval par un moteur n'aurait jamais été une révolution si l'automobile n'avait pas su progresser, depuis un siècle et demi, en mettant à profit une cascade d'innovations techniques : le moteur à combustion interne, la carburation moderne, l'allumage électrique, les pneumatiques, les suspensions, les transmissions, etc. Le développement des technologies de production en grande série allait, dans le même temps, permettre d'offrir l'automobile au plus grand nombre et condamner toute recherche s'écartant des voies poursuivies.

Aujourd'hui, l'automobile fait partie intégrante d'une société marquée par l'essor des communications. Mais elle tue, pollue et gaspille l'énergie. C'est pourquoi, en dehors des recherches à long terme (hydrogène, nucléaire, électricité, etc.), tous les grands constructeurs mondiaux préparent l'avènement de l'électronique dans leur production. Parce qu'elle est un moyen désormais peu coûteux (le prix des composants a diminué de 98 % en dix ans) de corriger les imperfections des mécaniques et de satisfaire à des réglementations internationales, toujours plus draconiennes, sans changer radicalement la nature du produit.

L'électronique, pourtant, n'est pas qu'une simple innovation, une de plus. Son adoption sur des modèles de grandes séries est un point de non-retour (le prochain Salon de Paris, en octobre, sera une date à cet égard puisque plusieurs modèles seront équipés de systèmes électroniques de contrôle du moteur, d'aide à la conduite et d'amélioration du confort) et ses développements seront d'autant plus rapides que la concurrence sera vive entre les grands groupes.

L'électronique peut tout, ou presque, du contrôle du moteur à celui du véhicule. A quand celui du conducteur ?

Economie, sécurité, confort

SI l'introduction de l'électronique dans l'automobile remonte, pour certains, à 1929 (les premiers autoradios de série aux Etats-Unis), il aura fallu attendre la découverte des semi-conducteurs et leur production en masse pour que l'industrie, notamment celle des équipements, s'en empare. Son premier emploi, encore bien modeste, concerne le redressement du courant délivré par l'alternateur et sa régulation.

Plus spectaculaires, l'injection et l'allumage électroniques n'en sont qu'à leurs premiers développements. Il faudra, pour leur généralisation, dépasser le cadre des montages hybrides et perfectionner des circuits intégrés, auxquels on demande toujours plus de performances, de fiabilité et d'invulnérabilité. Les conditions de production et de fonctionnement de l'automobile expliquent ces exigences : au montage, il faut prévoir le doublement des tensions et les inversions de polarité accidentelles; en marche, les vibrations, les chocs thermiques, l'humidité et les émanations corrosives sont des contraintes inévitables... qu'un déplacement du « calculateur » vers l'habitacle peut modérer.

Ces précautions prises, l'électronique se révèle alors incomparable par sa résistance au vieillissement et à l'usure. « *Ça marche impeccablement ou pas du tout* », disent les techniciens, l'important pour eux étant que la panne survienne toujours pendant les premières heures de fonctionnement. Ainsi Chrysler — qui introduisit les premiers allumages transistorisés en France il y a trois ans — a noté un taux de défaillance excellent de ce point de vue : 25 % dans les premiers 250 km et 65 % avant les premiers 3 000 km. Ces interventions, couvertes par la garantie, laissent prévoir une disparition inéluctable du marché de la rechange (1) et d'une certaine forme d'artisanat. D'autant plus que l'électronique ne se cantonnera pas au contrôle du moteur, son champ d'application étant vaste (2). Certains experts prévoient que dans deux ans elle représentera 10 % du prix de chaque modèle, une évaluation d'autant moins optimiste que dans ce domaine les autorités et les consommateurs sont également demandeurs.

La généralisation des réglementations contraignantes dans le monde entier a modifié les préoccupations des constructeurs. Les performances n'étant plus une priorité, il fallait offrir à la clientèle d'autres motivations d'achat : l'amélioration du confort et la simplification de la maintenance sont désormais les objectifs de la plupart des grandes firmes, qui, d'autre part, doivent se soucier des seuils de nuisance et de sécurité au-delà desquels l'exportation n'est plus possible. Sans oublier, bien sûr, la réduction du gâchis énergétique auquel l'Occident s'était accoutumé...

Le montage en série d'autoradios n'est donc pas une surprise, les Japonais ayant montré la voie. Il est vrai que la multiplication des points d'écoute est vue d'un bon œil par les gouvernements pour une autre raison : c'est la manière la plus économique de guider les automobilistes en leur signalant les encombrements où le pétrole part inutilement en fumée.

Les gadgets sont aussi un élément de confort auquel la clientèle n'est pas insensible. L'électronique a favorisé leur installation et l'abaissement de leur coût. Les montres à quartz, très précises, qui équipent les nouveaux modèles ne sont pourtant pas aussi utiles que les futurs mini-postes de télévision installés à l'arrière qui assagiront les enfants le temps d'un voyage. C'est une option prochaine, au Japon et aux Etats-Unis.

Quant à la climatisation, dont 75 % des voitures américaines sont équipées d'origine, elle fera une apparition notable au prochain Salon de Paris sous la forme — incomplète puisqu'elle n'inclut pas la réfrigération — d'une régulation électronique du chauffage. Le principe est simple : un comparateur modifie constamment le volume d'air chaud admis, afin que la température relevée dans l'habitacle soit voisine de celle affichée préalablement au tableau de bord. Mais la difficulté est de placer le capteur loin des vitres (parois froides), des bouches de chauffage... et des coups de pied...

Autre avantage de l'électronique : la tringlerie de commande des volets est inutile, puisque des vérins pneumatiques sont reliés électriquement au poste de commande. Ce dernier peut donc être placé en un point quelconque de l'habitacle.

Le tableau de bord et son instrumentation devraient aussi évoluer. Dans les prochains mois apparaîtront, en France, des indicateurs d'autonomie qui remplaceront avantageusement la traditionnelle jauge de carburant. La distance restant à parcourir avant le prochain plein sera calculée en fonction du niveau d'essence dans le réservoir et de la consommation instantanée. Ainsi à chaque vitesse correspondra une autonomie différente.

L'abaissement des coûts amènera, plus tard, la généralisation d'indicateurs utiles (fonctionnement des lampes, crevaison ou dégonflement d'un pneu, niveaux de liquides) qui pourront, après l'adoption d'un calculateur central et celle du multiplexage (3), être regroupés dans un voyant unique pouvant donner une information simple mais précise : tout va bien, anomalie grave ou légère, dans tel ou tel organe, etc.

Les systèmes « redondants »

Il est probable — sinon certain — que l'homme est la cause principale des accidents. Ainsi, la prévention des collisions passe, obligatoirement, par la prise en charge des carences des conducteurs et la mise au point de systèmes « redondants ». C'est là que l'électronique prend toute son importance. Les indicateurs de pression des pneumatiques et d'autonomie sont une première approche du problème puisqu'ils insistent sur une information *souvent négligée*.

L'allumage automatique des phares et l'inversion codes-phares automatique procèdent du même principe : l'électronique pallie les oublis et la lenteur des commandes en allumant l'éclairage à la tombée de la nuit (ou au passage des tunnels) et en modulant sa puissance en fonction des flux lumineux dirigés sur le véhicule (approche d'une agglomération ou croisement d'un autre véhicule). Plus tard apparaîtront les radars d'approche — ou « anti-collision », — rendus d'autant plus nécessaires que, si le choc est inévitable (4), ils peuvent toujours déclencher un système de retenue (sac à air, protection de la tête et ceintures rétractables) *avant* la collision. Mais leur réalisation à court terme n'est pas envisageable, leur prix étant encore un obstacle à leur commercialisation.

Les systèmes anti-blocage de roues (une roue bloquée n'a plus d'adhérence transversale) apparaîtront plus rapidement — une grosse Audi en sera bientôt équipée, — bien que les fabricants craignent les suites juridiques possibles après un accident provoqué par le non-fonctionnement du système... Les précédents ne sont, en effet, guère encourageants, quelques chauffeurs de poids lourds italiens et américains ayant découvert, à leurs dépens, que la proximité d'un émetteur de radio-télévision, le passage d'un pont métallique ou le voisinage d'une ligne à haute tension pouvaient inverser les commandes de déblocage.

Il semble pourtant que le problème des parasites soit résolu puisque les systèmes de deuxième génération introduits aux Etats-Unis (près de cent mille ont été vendus par Bendix depuis 1976) fonctionnent correctement. Leur rôle est de détecter une décélération plus rapide d'une roue par rapport aux autres, de supprimer immédiatement l'action des freins sur elle jusqu'à l'équilibre des décélérations sur l'ensemble du train roulant. C'est d'ailleurs ce que fait un bon pilote lorsqu'il doit freiner brutalement sans déraper. L'application de la récente réglementation américaine, qui impose une distance d'arrêt minimale des poids lourds dans un couloir très étroit ne peut qu'accélérer l'adoption de ce dispositif par les gros porteurs. Sa généralisation à l'automobile n'est qu'une question de normes, ou de concurrence commerciale.

Les « boucles fermées »

L'électronique peut en outre prendre en charge les tares de la mécanique. Ainsi, les boîtes automatiques Renault se caractérisent par une rapidité de réaction qu'aucune boîte hydraulique classique ne peut procurer. Elles sont une première étape vers la boîte programmable à volonté selon le style de conduite ou le profil de la route (une descente de col par exemple qui oblige encore le conducteur à manier son levier de changement de vitesses). Des « suspensions électroniques », faisant varier l'amortissement, sont à l'étude.

Après Bosch, tous les grands fabricants d'équipements mettent au point actuellement leurs propres systèmes d'injection électronique (Solex expérimente même une carburation électronique réglée par une sonde qui mesure la quantité d'oxygène dans le pot d'échappement, tandis que Renault développe la mise en œuvre d'une technique qui lui est propre, incluant un débitmètre à ionisation et des injecteurs à bille). Ceux-ci, tout comme l'allumage électronique intégral, permettent d'abaisser les seuils de pollution et de consommation. L'électronique autorise, en effet, un contrôle constant et précis du moteur, quel que soit son régime, en délivrant l'énergie et le carburant au bon dosage et à l'instant précis où la combustion est la meilleure. Et des modes de fonctionnement tels que la carburation en mélange pauvre (beaucoup d'air et peu d'essence) sont désormais possibles sans pollution notable.

La mise au point par l'Institut français du pétrole et la firme S.E.V.-Marchal d'un détecteur de cliquetis (un quartz entre en résonance lorsqu'il est confronté aux fréquences spécifiques des détonations du mélange s'enflammant spontanément aux hauts régimes) permettra bientôt de corriger l'avance à l'allumage dès l'apparition du phénomène — non perceptible par le conducteur. Elle est symptomatique d'une évolution. Grâce à l'électronique, les systèmes à « boucle ouverte » céderont rapidement la place aux systèmes à « boucle fermée » où la mécanique se contrôle elle-même. Cela est d'autant plus nécessaire que les « dispersions » de fabrication sont importantes : deux moteurs ou tout autre organe, issus de la même chaîne, sont *toujours* différents. Par conséquent, un réglage « standard » n'est qu'un pis-aller. Le moteur doit corriger lui-même son instabilité de fonctionnement et ses propriétés dégradées par l'usure.

Mais la mécanique n'est pas tout. Il est à craindre que bientôt le conducteur lui-même ne soit inclus dans une « boucle fermée », celle du trafic global. Quelques innovations, introduites aux Etats-Unis et prochainement proposées en option en France, telles que les stabilisateurs de vitesse, semblent inoffensives : leur emploi sur autoroute détend. Mais elles peuvent aussi favoriser la fluidité du trafic si une vitesse minimale et maximale est imposée (c'est le cas aux Etats-Unis). Ces inventions peuvent enfin — sans contrainte — aider au respect de la réglementation.

Ce dernier aspect intéresse évidemment les autorités, qui n'ignorent pas les recherches actuelles : des répétiteurs de signalisation sont prévus au tableau de bord (le passage sur une boucle métallique noyée dans la chaussée, près d'un panneau, déclenche l'allumage du voyant correspondant dans l'habitacle) ; deux grands constructeurs français ont étudié un vérin pneumatique commandé électroniquement, qui durcit la pédale d'accélérateur aux vitesses limites (les travaux sont, semble-t-il, abandonnés...) ; les avertisseurs de dépassement de vitesse peuvent être montés en série. On envisage même le contrôle de la vigilance du conducteur par sa pression manuelle sur le volant.

Dans ce chapitre peuvent figurer, mais bien plus tard, l'identification des véhicules et leur localisation à distance (l'intérêt n'est pas seulement industriel, pour les grandes flottes), la détection des véhicules victimes d'un accident (par émission radio déclenchée par la collision) et le guidage électronique des véhicules, actuellement développé chez Blaupunkt, en Allemagne, et expérimenté à vaste échelle à Tokyo (*le Monde* du 16 novembre 1977).

L'aboutissement est évidemment l'autoroute électronique où les véhicules sont totalement pris en charge par une autorité, l'initiative individuelle devenant inutile et même néfaste. De la science-fiction ? Peut-être pas. Depuis treize ans, l'université de l'Ohio expérimente son projet futuriste sur un circuit de 6 kilomètres, dans la région de Colombus. Les automobiles y circulent à plus de 120 km/h, en ligne droite comme en grande courbe, sans jamais s'écarter de plus de 5 centimètres de leur trajectoire idéale. Rêve ou cauchemar ? En paraphrasant Jacques Attali (5), on pourrait dire que la conduite automobile risque de devenir un spectacle dans lequel un conducteur, lui-même surveillé, surveille le fonctionnement d'organes d'autosurveillance.

MICHEL BERNARD.

(1) L'allumage électronique intégral monté en série dès l'automne prochain sur un modèle français (*le Monde* du 15 février) pourrait être garanti pendant 100 000 kilomètres. Mais en électronique ce n'est pas la qualité des composants qui est en cause (certains ont des taux de 10^{-7} *défaillances* par heure de fonctionnement) mais celle de leur assemblage, les soudures notamment.

(2) Des simulateurs de conduite routière — semblables à ceux utilisés en aéronautique et dans l'armée de terre (chars) — pourraient être développés prochainement pour la formation, dans certains centres, des chauffeurs de poids lourds et des véhicules de transport en commun. Ils permettent d'économiser le carburant et d'éviter les dégâts éventuels à des matériels extrêmement onéreux.

(3) Le multiplexage consiste à relier tous les organes électriques d'un véhicule par un câble unique porteur de l'énergie délivrée par la batterie et d'une information codée adressée spécifiquement à chacun des organes. Ainsi pourront être simplifiés l'ensemble des faisceaux et des connections qui caractérisent les véhicules actuels (certaines voitures américaines comportent près de 400 mètres de fils et quatre-vingts branchements !)

(4) Etudiés par Lucas, Bendix, Bosch, Telefunken-VDO et RCA, les radars peuvent ralentir ou arrêter le véhicule en cas de danger. Le meilleur a actuellement une portée de 30 à 45 mètres, un angle de détection de 2,5 degrés et freine automatiquement le véhicule.

(5) « *L'activité industrielle devient un spectacle dans lequel un ouvrier, lui-même surveillé, surveille la production d'outils d'autosurveillance. De telles fonctions, qui supposent une qualification considérable avec peu d'occasions de l'utiliser, créent les conditions d'une formidable frustration.* » (Jacques Attali, *la Nouvelle Economie française*, Flammarion.)

L'ALLUMAGE : VERS LA FIN DE LA NOTION D'AVANCE

Deux constantes régissent actuellement l'allumage des moteurs à explosion : la durée *d'étincelle (2 millisecondes)* et le volume de la chambre de combustion.

Pour que le mélange air-carburant s'enflamme au point mort haut du piston (et non pas au cours de sa descente, ce qui serait un gâchis d'énergie) le début de l'étincelle doit être d'autant plus avancé que le moteur tourne vite. La quantité de mélange admise dans la chambre influe elle aussi sur le point d'allumage : plus il y a d'air et de carburant, plus la combustion est facile. Le début de l'étincelle doit donc être d'autant plus avancé que le mélange est raréfié et que son processus d'inflammation est long.

Deux mécanismes font varier le point d'avance : un correcteur à masselottes (pour le régime du moteur) et un correcteur à diaphragme (sensible à l'aspiration du mélange dans le cylindre). Ils équipent tous les dispositifs courants d'allumage, qu'ils soient classiques ou transistorisés (« sans contacts »), mais ils manquent de souplesse. Ainsi, lors d'un appel de puissance (appel brusque sur la pédale d'accélérateur), le papillon s'ouvre totalement et le diaphragme réagit presque instantanément en commandant la suppression de l'avance alors qu'une rotation rapide du moteur nécessite le contraire !

Deux voies de recherche sont donc tracées : le développement de chambres de combustion à volume variable (des travaux sont en cours) et la variation du temps d'étincelle. Cette dernière ne peut être résolue que par *l'électronique, qui, d'autre part, pourrait permettre* des variations instantanées d'énergie (une étincelle plus forte activera la combustion d'une faible quantité de combustible). En attendant, les premiers systèmes d'allumage totalement électroniques remplaceront avantageusement les mécanismes à masselottes et diaphragme qui s'usaient et nécessitaient des révisions. Et le réglage de l'avance sera réalisé en tenant compte de paramètres multiples : le régime du moteur et la quantité de mélange admis, bien sûr, mais aussi la température du moteur et celle de l'air aspiré (qui influent sur l'inflammabilité du mélange), l'apparition de détonations parasites (le cliquetis) et la vitesse de déplacement du papillon (appel brusque de puissance).

Cela n'est qu'une première étape. Dans un avenir plus lointain, l'électronique s'accommodera peut-être de la haute tension. La fonction puissance pourra alors être intégrée, elle aussi, permettant une modulation de l'énergie délivrée aux bougies, en durée comme en quantité. La notion d'avance sera désormais obsolète.

M. B.

« Les Trois Premières Minutes de l'univers »

(Suite de la page 1.)

Il faut préciser que cette explosion créatrice, ce « big bang », n'est pas une certitude. Il existe d'autres « histoires » de l'univers, d'autres modèles. D'éminents savants contestent le « big bang », avec des arguments de qualités variables, mais qu'on ne peut négliger. La seule certitude, c'est qu'ils sont minoritaires — ce qui ne leur donne pas automatiquement tort. S'ils sont dans le vrai, le livre s'effondre, et les trois premières minutes de l'univers n'ont rien à voir avec le contenu de ce livre.

Admettons cependant — et démocratiquement — que la majorité ait raison ; alors apparaît une conséquence inattendue. Au début, dans les premières minutes, l'univers était tout petit, tout concentré, mais aussi tout simple. Il était presque en équilibre thermodynamique, ce qui signifie qu'on peut le décrire en n'utilisant que quelques notions simples : une densité, une température... Et c'est pendant cette période d'équilibre, qui a duré entre trois et quatre minutes, que l'essentiel de l'évolution s'est fait. Ensuite, l'univers s'est « déshomogénéisé », il est apparu quelques broutilles comme les atomes autres que l'hydrogène ou l'hélium, les galaxies, le Soleil, la Terre..., et l'homme.

On peut donc oublier ces milliards d'années d'entracte et, avec très peu de corrections, tirer de l'image actuelle de l'univers celle d'un univers de trois minutes. Et comme celui-ci peut être décrit avec peu de paramètres, il est finalement possible de faire tourner à l'envers la machinerie des lois physiques et de remonter le temps. Seul le premier centième de seconde nous échappe : la densité d'énergie était alors telle qu'ont pu se produire des phénomènes encore inconnus, parce qu'ils supposent des énergies supérieures à celles que savent actuellement atteindre les physiciens des particules.

C'est cette reconstitution qui est l'essentiel du livre, même si elle n'occupe qu'un chapitre sur huit. Auparavant, Steven Weinberg décrit l'univers d'aujourd'hui, son expansion, le rayonnement radioélectrique « fossile » qui est la trace de l'explosion initiale, et comment l'hypothèse lancée par Gamov d'un « big bang » s'est peu à peu constituée en un modèle détaillé et très largement accepté. Puis, à la fin du livre, il s'interroge sur ce premier centième de seconde, encore mystérieux, et sur l'avenir de l'univers. L'expansion se ralentit, tout simplement parce que la matière attire la matière. La question est alors de savoir si l'explosion initiale a été assez forte pour qu'ait été franchie une « vitesse de libération » permettant à l'expansion de continuer indéfiniment, malgré l'attraction gravitationnelle. Sinon, l'expansion cessera un jour, l'univers se contractera, et retournera, lentement, puis de plus en plus vite, à ses trois premières minutes.

Tout est raconté de manière si limpide, si naturelle, qu'on oublie presque que le livre a un auteur, un des meilleurs physiciens actuels, et que si l'histoire est connue, c'est que lui et d'autres ont su la déchiffrer ; encore fallait-il la rendre simple. Steven Weinberg s'est signalé, dans plusieurs articles et livres de physique, comme un chasseur de mythes, un élagueur de concepts. Talents nécessaires pour écrire ce livre. L'Institut américain de physique lui a décerné, l'an passé, un prix de vulgarisation scientifique. Cela n'étonnera pas son lecteur.

MAURICE ARVONNY.

★ *Les Trois premières minutes de l'univers.* Editions du Seuil, 220 p., 42 F.

L'accélérateur Saturne II : un nouvel outil pour la physique nucléaire

Il y a quatre ans, les différents organismes responsables de la politique de recherche en physique nucléaire fondamentale arrivèrent à la conclusion que deux branches devaient être développées : la physique des énergies intermédiaires, à la charnière de la physique des noyaux et de celle de la physique des particules, et la physique des ions lourds, étude de tous les phénomènes apparaissant dans les chocs noyau-noyau.

Il fut alors décidé que de nouveaux accélérateurs de grande envergure dans ce domaine devaient être définis, soutenus et financés conjointement puis réalisés en collaboration par les deux organismes qui, en France, ont vocation pour financer de telles réalisations dans le domaine de la recherche fondamentale : l'Institut de recherche fondamentale du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2-P3) lié au Centre national de la recherche scientifique et aux universités. C'est ainsi que prirent naissance deux projets de grandes machines nouvelles, la construction d'un nouvel accélérateur Saturne sur le site du centre de Saclay, au sud de Paris, et celle d'un grand accélérateur à ions lourds, Ganil, près de Caen.

Le nouveau Saturne va fonctionner dans quelques mois. Comme cela s'est déjà fait dans plusieurs pays pour de gros investissements, il est organisé en laboratoire national, accessible à toutes les équipes de recherche de la discipline. Nous avons demandé à MM. Jacques Thirion et Pierre Radvanyi, directeur et directeur adjoint du laboratoire national, de décrire les moyens et les buts de ce laboratoire.

Un laboratoire national ouvert à tous les chercheurs

par JACQUES THIRION et PIERRE RADVANYI (*)

LA France a une certaine tradition dans la physique des énergies intermédiaires : un synchro-cyclotron à protons de 150 MeV avait été construit à Orsay en 1958 et vient d'être modernisé ; une machine très performante, l'accélérateur linéaire à électrons de Saclay, permet depuis plusieurs années d'obtenir des faisceaux intenses de plusieurs particules : électrons, photons et pions (ou mesons pi). L'ancien synchrotron Saturne — le nom rappelle la structure annulaire — mis en fonctionnement en 1958 avait été construit pour la physique des particules élémentaires. Les physiciens de ce domaine ont peu à peu transféré leurs activités vers les laboratoires du CERN à Genève, et il fut décidé de convertir Saturne à la physique nucléaire : cependant, ses caractéristiques n'étaient pas bien adaptées à ce domaine ; d'où le projet de construire sur le même site, en utilisant une partie des anciennes infrastructures, un nouveau Saturne — Saturne II — bénéficiant des plus récents progrès en technique des accélérateurs, produisant des faisceaux de particules plus intenses, avec une meilleure résolution en énergie, des caractéristiques optiques et de structure en temps mieux définies, capable également d'accélérer des ions lourds de très haute énergie ainsi que des particules polarisées (1).

Une première convention fut donc signée en 1974 entre le C.E.A. et l'IN2P3 pour réaliser en commun la nouvelle machine. Des personnels de l'IN2P3 vinrent s'ajouter aux ingénieurs et techniciens du C.E.A. ; Saturne I a été arrêté fin avril 1977 alors que les éléments du nouvel anneau arrivaient déjà sur place, et le nouveau Saturne doit commencer à fonctionner à l'automne 1978.

Une deuxième convention a créé à partir du 1er janvier 1978 le Laboratoire national Saturne, définissant les modalités de sa constitution et de son fonctionnement pour permettre l'organisation d'expériences auprès de Saturne.

Placé sous l'autorité d'un comité de direction paritaire, d'un directeur et d'un directeur adjoint nommés par chacune des deux parties, la nouvelle organisation doit permettre à tous les physiciens nucléaires intéressés, qu'ils appartiennent à un laboratoire du C.E.A., du C.N.R.S. ou d'une université, d'être associés au fonctionnement du Laboratoire national et de venir réaliser des expériences à égalité d'accès et de possibilités. Des physiciens étrangers pourront également venir y travailler.

Dans le nouveau Laboratoire national Saturne, un comité des expériences formé d'experts français et étrangers sera appelé à donner un avis sur les propositions d'expériences présentées par les groupes de physiciens et sur leurs conditions de réalisation. Les physiciens concernés ont eu à élire un bureau des utilisateurs chargé de veiller sur leurs intérêts.

Plus de trente propositions d'expériences ou de lettres d'intention ont déjà été reçues de cent cinquante spécialistes dans ce domaine environ, appartenant à une quinzaine de laboratoires de la région parisienne et de province. Des collaborations se sont établies entre centres différents ; un groupe expérimental sera en général constitué de physiciens appartenant à différents laboratoires ; des équipes mixtes C.E.A.-IN3P3 se sont constituées.

Le Laboratoire national mettra à la disposition de ses utilisateurs les différents faisceaux et zones expérimentales de l'accélérateur Saturne et de l'équipement collectif lourd, en particulier les spectromètres magnétiques qui constituent une de ses originalités. Deux de ces spectromètres avaient été construits et utilisés auprès de Saturne I et avaient déjà pu donner des résultats prometteurs ; ils permettent de mesurer l'énergie des particules avec une précision de un dix-millième. Deux nouveaux spectromètres sont en cours de réalisation. Une cible de protons polarisés est en construction. Les moyens d'acquisition de données reliés à de petits calculateurs seront communs.

Les autres appareillages, les différents détecteurs et instruments de mesure, seront conçus et réalisés dans les laboratoires auxquels appartiennent les utilisateurs. Ceux-ci disposeront en Saturne d'un moyen de travail qu'aucun des centres existant en France n'aurait pu obtenir pour lui seul.

Quatre directions de recherches

On peut distinguer, en gros, quatre directions de recherches principales dans la physique qui sera faite auprès de Saturne, à la frontière de la physique nucléaire et de la physique des particules élémentaires.

● Etude des forces entre protons et neutrons : la connaissance dans ce domaine d'énergie est insuffisante et des surprises sont possibles.

● En physique nucléaire, où les interactions sont très fortes, il est souvent difficile de séparer ce qui est structure du noyau et ce qui est mécanisme de réaction. On espère mieux y parvenir aux énergies de Saturne où la matière nucléaire peut être explorée avec une sonde de dimensions plus petites (longueur d'onde associée plus petite) permettant, par exemple, de mieux atteindre la densité des neutrons dans le noyau.

● Bien que les protons et les neutrons soient les constituants normaux des noyaux, on peut y trouver aussi un certain pourcentage d'autres particules, appelées résonances nucléoniques. La mesure de leur probabilité de présence sera du plus grand intérêt. Aux énergies de Saturne, un grand nombre de particules élémentaires et de résonances sont également créées dans les chocs sur les noyaux. Ces particules et résonances ont parfois une vie tellement brève qu'elles ne peuvent interagir que dans le noyau même où elles ont été créées ; celui-ci devient ainsi une sorte de microlaboratoire nucléaire.

● A Saturne, avec des projectiles lourds, de vitesse proche de celle de la lumière, il semble possible d'obtenir, au moins d'une façon transitoire, de la matière nucléaire dans des conditions physiques extrêmes : matière nucléaire très excitée et matière nucléaire de densité supérieure à la normale ; sinon, ces conditions ne peuvent être atteintes que dans certaines étoiles. Il s'agit là d'un nouveau type de physique nucléaire.

Des disciplines non nucléaires sont intéressées par Saturne. En dehors de la physique des particules élémentaires qui utilisera Saturne pour mettre au point certains détecteurs, citons la physique spatiale qui a besoin de réaliser en laboratoire des conditions voisines de celles rencontrées par les sondes spatiales pour tester et calibrer les instruments à embarquer dans l'espace. Des expériences de physique atomique et d'astrophysique seront effectuées à Saturne en utilisant notamment les faisceaux d'ions lourds de très grande énergie, noyaux de carbone ou de néon de vitesse proche de celle de la lumière et appelés pour cette raison ions lourds relativistes.

Des expériences de dosimétrie, de radiologie et de radiobiologie sont également prévues.

(*) Respectivement directeur (C.E.A.) et directeur adjoint (C.N.R.S.) du Laboratoire national Saturne.

(1) Particules en rotation autour d'un axe moyen dont l'orientation est bien définie.

Les caractéristiques de l'installation

Le nouvel accélérateur Saturne sera un synchrotron à focalisation forte et à fonctions séparées, constitué par un anneau composé de seize aimants de guidage, de vingt-quatre quadrupôles (1), et de quatre sections droites, l'une comportant la cavité accélératrice, l'autre permettant l'injection, et les deux autres destinées à l'éjection des particules accélérées. Le rayon de l'anneau est de 16,8 mètres.

La machine pourra fournir mille milliards de protons par seconde d'une énergie pouvant varier d'environ 500 MeV, jusqu'à 3 000 MeV, avec une définition meilleure que 1 MeV. Les deux éjections pourront être utilisées simultanément à deux énergies différentes.

Saturne pourra aussi accélérer des deutons (noyaux d'hydrogène lourd), des noyaux d'hélium 3 ou d'hélium 4 (particules alpha), ainsi que des ions plus lourds du lithium au néon.

(1) Un quadrupole est un aimant de forme particulière qui permet de focaliser un faisceau de particules comme le ferait une lentille en optique.

Le déroulement d'une expérience

L'idée d'une expérience nouvelle peut naître à la suite d'une expérience antérieure ou à l'occasion de la lecture d'une publication dans une revue spécialisée, d'un congrès scientifique, d'un séminaire ou d'une discussion dans un couloir ; elle peut aussi être suggérée par des physiciens théoriciens dans le but de vérifier une prévision théorique. Il faut ensuite rassembler une équipe de physiciens expérimentateurs, ils peuvent avoir déjà l'habitude de travailler ensemble ; ce peut être aussi une collaboration nouvelle.

Il convient alors de définir la méthode expérimentale et l'appareillage qui sera utilisé, puis d'en évaluer le coût et la durée de réalisation. L'équipe de physiciens fera les démarches pour obtenir les moyens matériels, le financement et l'aide technique qui lui sont nécessaires. Elle soumettra une proposition d'expérience au comité d'expériences du laboratoire ; en cas d'avis favorable, elle se verra attribuer un temps de faisceau pour des essais d'abord, puis pour l'expérience complète.

Après avoir construit, mis au point et essayé leur appareillage, les physiciens mèneront à bien leur expérience — feront leurs mesures — au cours d'un certain nombre de « runs ». Au cours d'un « run », les physiciens disposeront d'un faisceau de particules pendant un certain nombre de jours et de nuits consécutifs, qu'il s'agit d'utiliser au mieux, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, en se relayant, par exemple, en deux fois douze heures ou trois fois huit heures. C'est au cours de cette période que tout se joue. Les données accumulées au cours des mesures seront ensuite dépouillées et analysées, c'est-à-dire transformées en quantités compréhensibles pour tous les physiciens ; ce travail peut durer des semaines ou des mois. Ce sera ensuite l'interprétation des résultats, leur confrontation avec des prédictions théoriques, ainsi que leur discussion dans des réunions ou des colloques. Enfin, une publication dans une revue scientifique rendra les résultats accessibles à la communauté des spécialistes de par le monde. Deux années peut-être se seront écoulées depuis l'idée de départ.

EN TOUTE LOGIQUE

Qu'en faire ?

PROBLEME N° 121

A la suite d'un récent problème de construction géométrique automatique, M. Henri Smedts nous envoie le plan ci-dessous. Il représente un appareil permettant de résoudre un problème géométrique précis. Comment l'utilise-t-on ? Quelle est la construction géométrique ?

Précisons que la courbe est un cercle centré en c et que ab = bc = cd. L'appareil sera d'autant plus utile que la branche verticale sera plus longue.

a b c d

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

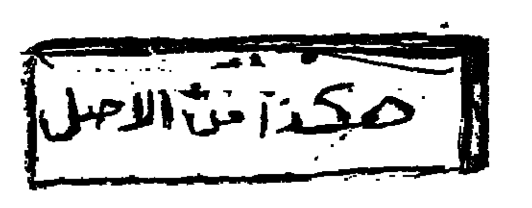
SOLUTION DU PROBLEME N° 120

Ouvrir un maillon ne suffit pas. Cela livre en effet trois morceaux de chaîne, de longueurs 1, a et b. Ils se combinent en ne donnant qu'un maximum de sept sommes différentes : 1, a, b, a + 1, b + 1, a + b, a + b + 1, ce qui ne peut couvrir les vingt-trois longueurs.

L'ouverture de deux maillons, qui libère cinq morceaux, offre des possibilités plus nombreuses. On obtient effectivement une solution avec le morcellement : 3 — 1 — 6 — 1 — 12.

Deux ouvertures de maillons suffisent.

PIERRE BERLOQUIN.



POINT DE VUE

La recherche française : fin des illusions ou nouvel espoir ?

par le professeur GEORGES MATHÉ (*)

LA recherche médicale française approche de sa dix-huitième année. On est donc amené à se demander si elle peut aborder sa maturité avec espoir.

Le choix du nouveau ministre de la recherche scientifique laisse espérer que le président de la République veut se donner le seul moyen de vraie puissance dans le monde d'aujourd'hui, la recherche. M. Pierre Aigrain est, en effet, non seulement un de nos savants les plus scientifiquement compétents, il est aussi l'homme le mieux averti des manœuvres dont la science a été, jusqu'ici, victime au ministère des finances et à l'ex-ministère de l'industrie et de la recherche, ce dernier spoliant la recherche, pourtant si pauvre, au profit de notre nécessiteuse industrie.

De plus, si le nouveau ministre de la science est, comme l'ont été tous les délégués généraux à la recherche, un physicien, chacun connaît l'intérêt qu'il porte à la biomédecine, intérêt qu'il a confirmé en nommant M. Pierre Royer à la D.G.R.S.T. (délégation générale à la recherche scientifique et technique).

MM. Aigrain et Royer, forts du fait que 90 % des Français ont placé la recherche médicale, dans un sondage organisé par la D. G. R. S. T., au premier rang des disciplines scientifiques, devraient pouvoir obtenir pour elle un budget convenable.

Un « budget convenable »

Le problème réside dans la définition du terme « budget convenable ». Pour les technocrates de la Rue de Rivoli, convenable sera le budget s'il bénéficie d'une augmentation d'environ 10 % en francs courants, de l'ordre de celle de l'inflation telle qu'ils l'évaluent. Pour les scientifiques, le budget sera convenable s'il leur permet de se maintenir compétitifs à l'échelle internationale, c'est-à-dire du même ordre de grandeur que celui du budget américain :

a) Or, si la France a dépensé, en 1976, 120 millions de francs pour ses dépenses de santé (dont 106 millions couverts par l'assurance-maladie), tandis que les Etats-Unis dépensaient 600 millions, ce qui représente la même somme par habitant, le budget public de la recherche médicale n'atteignait pas, dans notre pays, 1 milliard de francs, alors qu'il dépassait 20 milliards de francs aux Etats-Unis, donc était cinq fois plus élevé par habitant qu'en France ;

b) Pour illustrer ces données générales d'un exemple précis, celui du cancer, le budget public était, aux Etats-Unis, de 867 millions de dollars en 1978, et il sera de 900 millions en 1979, alors que le budget français ne dépassait pas 90 millions de francs en 1978, soit douze à treize fois moins par habitant que le budget américain.

Le nécessaire rajeunissement des matériels et des hommes

En fait, le budget français ne demande plus seulement à être convenable, c'est-à-dire comparable, par habitant, au budget américain. Il doit désormais le dépasser. Depuis 1968, la recherche scientifique a connu une période de disette. De ce fait, les instituts et les matériels ont gravement vieilli; il est extrêmement urgent de les rajeunir par un important complément budgétaire d'amortissement étalé sur les cinq prochaines années. Il est également urgent de rajeunir les hommes par une série de mesures non moins indispensables.

On a, en effet, engagé beaucoup de chercheurs et de techniciens avant 1968, peu et de moins en moins depuis lors.

Le rajeunissement du personnel de la recherche consiste à élever considérablement le nombre de postes créés pour les chercheurs et les techniciens non seulement d'ailleurs pour apporter le nécessaire sang nouveau dans les laboratoires mais aussi pour faire cesser le gaspillage de nos meilleurs cerveaux, excellemment formés à la recherche par les facultés des sciences et le cycle de biologie humaine de nos facultés de médecine. Tandis que l'Université a su s'adapter aux besoins scientifiques et technologiques de 1980, la gestion de la science et de la technologie laisse paradoxalement ce besoin sans réponse, et les hommes formés par l'Université au chômage. Il ne se passe pas de semaine sans qu'un docteur ès sciences vienne me demander, en vain bien sûr, un poste non de chercheur, qu'il mérite, mais de technicien; poste que je ne peux même pas lui offrir, puisqu'il me faut déjà recourir à des ressources philanthropiques d'un demi-milliard de centimes pour (mal) payer le personnel de l'Institut que je dirige.

Mais d'autres mesures moins coûteuses pour l'Etat, qui demandent cependant un peu de courage, doivent aussi être prises d'urgence pour apporter dans nos laboratoires le sang nouveau et le rajeunissement ; bref, le dynamisme nécessaire sinon suffisant au maintien de leur compétitivité internationale.

La première mesure consiste à donner à ces laboratoires les moyens de recevoir, pour des périodes variables et même longues, autant de chercheurs étrangers et de tous niveaux qu'il leur est nécessaire pour pallier les conséquences de la morosité et de l'absentéisme, dont nous devenons un des pays les plus atteints dans le monde.

La seconde mesure consiste à favoriser les départs de chercheurs et d'hospitalo-universitaires qui ont atteint l'âge auquel il devient généralement difficile non seulement de créer dans la recherche, mais même d'en suivre les découvertes et productions. Tous semblent ignorer que les fonctionnaires et assimilés peuvent demander leur retraite bien avant leur soixante-huitième année. On les comprend d'autant mieux qu'il n'existe pas, dans notre pays, de postes de chercheurs et d'hospitalo-universitaires « émérites » leur permettant de jouer des rôles de « sénateurs » pour de nombreuses activités de la recherche, de l'enseignement, de la pratique médicale hospitalière et privée, de l'hygiène, de l'administration et de la politique scientifique et sanitaire. Est-ce trop demander que les profils de carrière reconnaissent désormais, comme la biologie, quatre âges au lieu de trois ?

La troisième mesure consiste à faciliter, par des mesures incitatives, la mobilité professionnelle et géographique. L'infime pourcentage des chercheurs et des hospitalo-universitaires qui quittent leurs emplois (dans lesquels il n'est pas possible que tous excellent ou même se sentent heureux) réduit dangereusement la valeur de nos centres hospitalo-universitaires et la compétitivité de notre médecine scientifique. Il est scandaleux que des activités du secteur privé qui se situent dans des aires de recherche et de développement biomédicaux ne s'arrachent pas les compétences formées dans le secteur public.

Changement et mobilité

Plus grave et plus incompréhensible encore est le non moins infiniment bas niveau de mobilité géographique au sein du secteur public : le séjour médian, dans une université française donnée, d'un médecin qui vient d'être nommé agrégé à trente ans, sera de trente-huit ans ; le séjour médian dans un laboratoire, d'un chercheur qui vient d'être engagé à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), n'est pas loin de ce chiffre, alors que ces durées de séjour sont de l'ordre de cinq ans aux Etats-Unis. Or le changement de laboratoire d'un chercheur et le changement de centre hospitalo-universitaire d'un médecin profitent à l'institution qui le perd autant qu'à celle qui le gagne !

Le changement d'environnement intellectuel est aussi rajeunissant pour l'individu que l'arrivée ou le départ du chercheur ou de l'enseignant l'est pour l'institut ou la faculté. Imagine-t-on l'état d'un ministère ou d'une préfecture dont le ministre ou le préfet demeureraient devant les mêmes dossiers, les mêmes députés et les mêmes conseillers génraux pendant trente-huit ans ?

Ces mesures proposées demandent évidemment une décentralisation du pouvoir : actuellement, le directeur d'un institut de recherche ou d'une université n'a aucune compétence ni aucun moyen pour engager chercheurs, hospitalo-universitaires et techniciens dont les postes sont attribués par les organismes nationaux. Imagine-t-on que nos industries pourraient être compétitives ou même survivre si leur engagement de personnel cadre et technique dépendait du C.N.P.F. ?

Reste que les organismes centraux conserveraient, s'ils étaient déchargés des tâches ponctuelles pour lesquelles ils sont incompétents, des responsabilités considérables concernant notamment la défense du budget (ou plutôt « la guerre » pour le budget) et le choix des programmes de recherche et de développement biomédicaux : la France ne pouvant produire autant que les Etats-Unis dans toutes les disciplines doit, après s'être assurée une base minimale générale nécessaire à la qualité de la médecine, choisir des projets dans lesquels elle peut être compétitive, qui doivent être traités comme des « grands programmes », c'est-à-dire avec le même intérêt et les mêmes moyens que ceux consentis au profit de l'atome et de l'espace. De tels programmes peuvent concerner des secteurs déjà développés ; ils doivent aussi promouvoir certains domaines sous-développés, tels que la pharmacologie, jusqu'ici négligée, car appartenant à la recherche appliquée, dont on sait le mépris dans lequel l'intelligentsia l'a maintenue si longtemps au profit de la seule recherche « fondamentale ».

Ces mesures demandent de l'argent et du courage. Impliquent-elles des réformes de structures ?

Ce n'est pas souhaitable en ce qui concerne les organismes de recherche dont les structures sont précisément exemplaires : la D.G.R.S.T assume la politique générale et la promotion de certaines actions prioritaires ; le C.N.R.S., la recherche biomédicale fondamentale ; l'INSERM, la recherche biomédicale appliquée. Il est vrai que l'approche biologique s'est, dans cet organisme, trop amplifiée aux dépens de l'approche clinique. Il s'agit là d'institutions nationales.

Mais il ne faut pas tout attendre du pouvoir centralisé. Un bon exemple d'action régionale est donné par la Ville de Paris qui finance vingt-six centres de recherche médicale dans le cadre de l'Association Claude - Bernard qu'elle a créée « pour le développement de la recherche dans les hôpitaux de l'Assistance publique » et qui pallie ainsi, dans la région de Paris, l'insuffisance de la recherche clinique à l'INSERM : l'Association Claude-Bernard joue dans le domaine de la recherche médicale appliquée, un rôle de la même ampleur que celui que joue l'Institut Pasteur dans la recherche biologique fondamentale ; il serait donc légitime que l'Etat lui versât une subvention identique à celle qu'il attribue à l'Institut Pasteur, d'autant que l'avenir des cent chercheurs et techniciens, dont cette association assure les salaires sur des ressources purement « philanthropiques » se posera bientôt dans les mêmes termes qu'à l'Institut Pasteur avant la légitime intervention de Mme Simone Veil.

Si donc les organismes de recherche ne demandent pas de réforme de structure, il n'en va pas de même des organismes hospitalo-universitaires. Les dix-sept ex-facultés de médecine ont enfanté, avec la paternité d'Edgar Faure, dans le climat de mai 68, trente-six unités d'enseignement et de recherche (U. E. R.), qui n'ont pour la plupart de recherche que le nom et ne sauraient d'ailleurs s'ajouter à la D. G. R. S. T., au C. N. R. S. et à l'INSERM pour assumer la recherche. Il est pourtant très grave que ces U. E. R., nos centres hospitalo-universitaires, ne jouent pas de rôle positif dans le développement de la médecine, alors qu'aux Etats-Unis c'est dans les hôpitaux universitaires que se pratique la recherche, conduite, pour les trois quarts de ses activités, par des universitaires.

Cette condition est d'autant plus regrettable que la France est le seul pays à avoir créé un curriculum d'enseignement dit « de biologie humaine » que peuvent suivre, dans quelques U. E. R., les étudiants en médecine motivés par la recherche et les étudiants en sciences motivés par la médecine. Cet enseignement, qui connaît un franc succès dans certaines disciplines, doit être maintenu et développé. Il ne peut l'être dans toutes les U. E. R. : il doit l'être dans celles qui ont réussi à la créer, puis à élever le doctorat de biologie humaine au niveau du doctorat ès sciences. Ces U. E. R. doivent être considérées comme des « U. E. R. médicales » dotées d'un statut particulier. Cette mesure pourrait être lancée par la reconnaissance de quelques unités expérimentales.

Toutes ces mesures demandent du courage politique. Ou bien les efforts consentis de 1958 à 1968 porteront leurs fruits aujourd'hui ou bien la morosité de la dernière décennie se fera, dès maintenant, désillusion.

Ceux qui viennent d'être nommés aux postes décisifs, MM. Pierre Aigrain et Pierre Royer, savent que les trois prochaines années détermineront le sort de la recherche médicale française. Faute d'action, passé ce délai, elle disparaîtra sans que le public ou l'administration s'en aperçoive, dans la tranquillité des comptes équilibrés et l'auto-satisfaction de quelques mandarins sans concurrents intérieurs ou extérieurs.

La science, comme l'industrie, ne progresse pas à l'abri de la compétition internationale. Dès lors que les frontières sont ouvertes, il faut choisir d'être partenaire (actif) ou sujet (passif).

A court terme, il importe peu au malade d'être guéri par un médicament américain plutôt que par une drogue venue d'ailleurs. A moyen terme, la qualité des soins dispensés est en jeu. A long terme, l'existence d'une médecine digne de ce nom.

Sans recherche médicale, on ne forme pas de bons médecins. Sans médecins hautement qualifiés, il n'y a pas de bonne médecine.

Ce n'est pas l'effet d'une ambition vaine et démesurée qui a conduit la France de 1958 à 1968 à s'insérer dans les premiers rangs de la médecine mondiale, c'est la dynamique de la recherche médicale (aidée par la volonté des pouvoirs publics), c'est aussi le souci de guérir.

Les hommes existent, les moyens sont à portée de l'effort normal, les responsables de notre politique scientifique sont conscients de l'enjeu. Tout est possible pour que l'espoir d'une génération aboutisse. Seront-nous sauvés de la désillusion ?

★ Directeur de l'Institut de cancérologie et d'immuno-génétique (Villejuif).

CORRESPONDANCE

Liberté de conduire ou liberté de vivre

La discussion qui a eu lieu le 25 mai au Sénat sur la proposition de loi tendant « à prévenir la conduite d'un véhicule sous l'empire de l'état alcoolique » a inspiré les réflexions suivantes au professeur Claude Got, chef de service à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches.

Dix-sept sénateurs étaient dans l'hémicycle, trois heures de discussion, de rares phrases simples qui firent honneur à ceux et à celles qui les prononcèrent :

« La loi doit être dissuasive, elle doit autoriser le dépistage au hasard, avant l'accident ou l'infraction. Si la constatation d'un taux élevé ne provoque pas de sanction pénale, la loi sera inefficace. »

En face de ces évidences, des heures de propos parfois incompréhensibles, dans un style et avec des effets de gestes et de voix venant d'un autre âge, aboutissant à un texte vidé de son efficacité.

Si le conducteur provoque des blessures sous l'influence de l'alcool, le juge ne sera plus obligé d'infliger une suppression de permis.

La durée maximale de cette suppression est abaissée de six à trois ans.

En cas de récidive, la suppression définitive automatique disparaît du texte, il sera possible d'écraser une puis une autre personne et de retrouver un permis !

Seule amélioration, l'autorisation du dépistage avant l'accident ou l'infraction est rendue possible, mais elle est aussitôt dépouillée de son pouvoir dissuasif par un vote (11 voix contre 6) qui rejette les sanctions pénales en cas de dépistage positif.

Est-il sérieux de décider que suivant les circonstances de sa découverte un délit pourra ou non provoquer des sanctions pénales ?

A la fin de la séance, dix sénateurs étaient encore présents.

Boire ou conduire, il faut choisir. Liberté de boire avant de conduire ou liberté de vivre, le Sénat n'a pas voulu choisir.

CARNET

Naissances

— Robert et Pauline DONCEEL, née Voûte, et Hermine ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Nicolas,

le 18 mai 1978 à Bruxelles.
32, rue d'Aye,
5437 Humain, Marche-en-Famenne, Belgique.

— Laurent et Michèle PASCAL ont la joie d'annoncer la naissance de

Aude,

le 22 mai 1978, à Paris.

— M. Edouard SILVY et Mme, née Béatrice de Vissec, et Ludivine ont la joie d'annoncer la naissance de

Laetitia,

le 28 mai.
19, rue de la Trémoille, 75008 Paris.

— Mme Jacques Flotard,
M. et Mme Jean Taittinger,
M. et Mme Pierre-Emmanuel TAITTINGER,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils et fils,

Clovis,

le 12 mai 1978, à Chamonix-Mont-Blanc.

Mariages

— M. et Mme Jean TAITTINGER,
Mme Anne LE NOAN,
M. Michel BONNEMAISON,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Anne-Claire et Joachim,

qui a eu lieu dans l'intimité, le 26 avril 1978, à Paris.

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Martine LOURDELLE-VERNY
et de
Jean-François SCHMID,

célébré dans l'intimité, le 29 avril 1978, en l'église Saint-François-Xavier.

76, rue Vaneau, 75007 Paris.

Décès

LE GÉNÉRAL NAVEREAU

On nous prie d'annoncer le décès du

général de corps d'armée (C.R.) André NAVEREAU,
grand officier
de la Légion d'honneur,

survenu le 27 mai 1978, à Fontainebleau.

De la part de :
Mme André Navereau, son épouse,
Docteur et Mme Charles-Edouard Rischard,
Colonel et Mme Hervé Navereau,
Colonel et Mme Philippe Coutillard,
Lieutenant-colonel et Mme Dominique Pennacchioni,
M. et Mme Jean-Marie Simon,
ses enfants,
Ses dix-huit petits-enfants,
Ses quatre arrière-petits-enfants,
Ses sœurs, beau-frère,
Et de toute la famille.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité.

Les honneurs militaires lui seront rendus.

Des messes sont demandées à son intention.

8, parc Sainte-Marie,
77300 Fontainebleau.

[Né le 10 mars 1896 à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), André Navereau, docteur en droit, est, comme sous-lieutenant, blessé à Verdun en 1916, après avoir été incorporé dans un régiment d'artillerie en 1915.

En 1941, il est à l'état-major particulier de l'artillerie et professeur à l'Ecole militaire d'artillerie. Colonel en 1942, il commande le 68e régiment d'artillerie. Chef du cabinet militaire du général Alphonse Juin, alors commandant le corps expéditionnaire français en Italie, il commandera, pendant les campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne, l'artillerie du 1er corps d'armée. Général de brigade en 1945, il commande l'Ecole d'application de l'artillerie.

Promu général de division en 1949, il est, entre 1948 et 1950, chef d'état-major du général de Lattre de Tassigny, alors commandant en chef de l'armée de terre pour les forces de l'Europe occidentale. Il commande ensuite la 4e division d'infanterie en Allemagne en 1951, avant de prendre les fonctions de gouverneur militaire de Metz et de commandant de la VIe région militaire avec le rang et l'appellation de général de corps d'armée.

Le général Navereau était président de la Fédération nationale des associations de sous-officiers de réserve.]

— M. Michel Adamoff,
M. et Mme Claude Bourdet,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de leur mère et grand-mère,

Mme Vahan ADAMOFF,
née Elizabeth Tarassoff.

La cérémonie religieuse aura lieu le 31 mai, à 14 heures, en l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon, 75008 Paris.

— Mme Jean Barnier et ses fils, Jean, François et Xavier,
Mme Francis Chauveau et ses enfants,
M. et Mme Maurice Barnier et leurs enfants,
Les familles Barnier, Branthomme, Babin, Chaumier, Gras,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BARNIER,
directeur adjoint de la B.F.I.
à Bogota,
ancien consul de France
à Barranquilla,

survenu le 21 mai 1978, à Bogota, dans sa cinquante-huitième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jean Debard, sa sœur et son beau-frère,
Mlle Colette Chambelland, sa nièce,
Mme Louise Chambelland, sa belle-sœur,
Les familles Amblard, Méallarès, Bonnet, ses parents,
M. et Mme Antoine Bianchi, leurs enfants et petits-enfants, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix ans, de

M. Raymond CROZE,
directeur général honoraire
des télécommunications,
ancien conseiller d'Etat
en service extraordinaire,
ancien directeur du C.C.I.T.T.,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 28 mai.

L'incinération aura lieu au columbarium du Père-Lachaise, le jeudi 1er juin, à 13 h. 30, et l'inhumation à Saint-Pons (Ardèche), le vendredi 2 juin, à 17 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Saint-Pons,
07580 Saint-Jean-le-Centenier.

[Né le 5 juin 1908 à Draguignan (Var), ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Croze fit, de 1930 à 1967, toute sa carrière dans les P.T.T., où il occupa notamment les postes suivants : ingénieur aux lignes souterraines à grande distance, ingénieur général à la direction des télécommunications, directeur général des télécommunications. De 1968 à 1972, il fut conseiller d'Etat en service extraordinaire.]

— M. et Mme Jacques Bidaud et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Ernst et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Ernst et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Le professeur et Mme Jacques Decourt,
Le docteur Jean Cottet,
ses cousins,
Mlle Joséphine Mugnier, sa fidèle gouvernante,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henri ERNST,

ancien interne des hôpitaux de Paris,
commandeur de la Légion d'honneur
croix de guerre 1914-1918,

rappelé à Dieu le 29 mai 1978, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, en son domicile parisien.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris (6e), le jeudi 1er juin 1978, à 8 h. 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Les Colombières,
74490 Saint-Jeoire-en-Faucigny.
22, avenue de l'Observatoire,
75014 Paris.
3, chemin de Chameyran,
38700 La Tronche.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Aniouta PITOEFF,

survenu à Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 31 mai 1978, à 11 heures, au cimetière de Thiais-Parisien.

— Le docteur A. Marty-Lavauzelle,
M. et Mme Th. Marty-Lavauzelle,
M. et Mme Svonco Blatnik,
ont la douleur de faire part du décès de leur grand-mère,

Mme Germaine ROUX-GRANGER.

Messes anniversaires

— Pour le troisième anniversaire de la mort de

Edmond SPITZER,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, en union avec la messe qui sera célébré à son intention.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre individuellement à chacun, Mme A. Bloch, ses enfants, Norman et Carol, très touchés des nombreux messages de sympathie et d'affection qui leur ont été exprimés lors du tragique décès de

Stéphane BLOCH,

remercient sincèrement tous les amis qui se sont associés à leur peine par leur présence, écrits ou envois de fleurs.

— **Marie Cécile OLIVER** est pieusement décédée dans sa quatre-vingt-dixième année, le 14 mai 1978.

Raymond Oliver, son fils, et toute sa famille,

Michel Oliver, son petit-fils, et toute sa famille,

Les familles Cavernes, Lafitte, ont assisté à l'inhumation dans la plus stricte intimité.

Dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie et d'affection qui leur sont parvenues, Raymond et Michel Oliver prient tous leur amis de bien vouloir considérer cette annonce comme une marque de profonde émotion en même temps que de reconnaissance.

Communications diverses

— Anciens élèves du lycée Marceau de Chartres.

L'assemblée générale et le déjeuner amical auront lieu dimanche 4 juin, à 10 heures et 13 heures au lycée.

Inscriptions : Tél. 36-19-91.

— A l'occasion de la fête nationale italienne, le consul général, en présence de l'ambassadeur d'Italie, M. Gianfranco Pompei, recevra les Italiens résidant et de passage à Paris au consulat général d'Italie, 17, rue du Conseiller-Collignon, Paris (16e), le dimanche 4 juin, de 11 h. 30 à 13 heures.

Visites et conférences

MERCREDI 31 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES — 14 h. 45, musée de Cluny : « Cluny » (Mme Angot).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris).

15 h., métro Arts et Métiers : « Chez un tourneur d'étain » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 16, rue de Birague : « La place des Vosges » (M. de La Roche), entrées limitées.

15 h., 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques : « Couvent du faubourg Saint-Jacques » (Paris et son histoire).

20 h. 30, métro Lamarck-Caulaincourt : « Le message ésotérique du Sacré-Cœur » (Templia).

15 h. 30, statue Louis XIV : « Château de Versailles » (Tourisme culturel).

18 h. 30, entrée de l'exposition : « Exposition Cézanne au Grand-Palais » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

18 h., Sorbonne, cour d'honneur, 17, rue de la Sorbonne, M. R. Gibrat : « Problèmes de climat et tiers monde ».

18 h. 30, palais de Chaillot, Musée des monuments français, M. P. Barret et M. J.-N. Gurgand : « La vie quotidienne des pèlerins sur les chemins de Saint-Jacques » (Centre d'études compostellanes).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. P. Lionel : « La parapsychologie d'aujourd'hui » (L'Homme et la Connaissance).

20 h., salons du pavillon Dauphine, place de Lattre-de-Tassigny, M. Roger Peyrefitte : « La jeunesse d'Alexandre (les intellectuels européens) ».

20 h. 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. L'hystérie » (Psycho-santé).

20 h. 30, salle de cinéma du Musée de l'homme, palais de Chaillot, M. Jacques Tixier : « La préhistoire des tailleurs de silex ».

20 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. Jean-Michel Guillard : « La tribu des Kalash » (Association française des Amis de l'Orient).

PRESSE

M. Roger Bouzinac est élu président de l'A.F.P.

Le conseil d'administration de l'Agence France-Presse, réuni lundi 29 mai en fin d'après-midi, a élu M. Roger Bouzinac au poste de président-directeur général, en remplacement de M. Claude Roussel. Sur la proposition de M. Maurice Bujon, nouveau doyen d'âge suite à la démission de M. Hubert Beuve-Méry (« le Monde » du 30 mai), M. Roussel a été nommé à l'unanimité président d'honneur de l'Agence.

M. Roger Bouzinac prendra ses fonctions le 13 juin.

Dans un premier temps, le conseil d'administration de l'A.F.P. — qui n'avait pu, lundi matin, recueillir les douze voix nécessaires à l'élection d'un nouveau P.-D.G. en raison du décès de M. Bellanger et de la démission de M. Beuve-Méry — a pris connaissance lundi après-midi de l'élection de M. Roger Gayet, directeur-gérant de *l'Union* de Reims, qui succède à M. Bellanger comme représentant du Syndicat des quotidiens régionaux (S.Q.R.).

Après que les deux représentants du personnel eurent demandé, en vain, le renvoi à une date ultérieure de l'élection du nouveau P.D.G., M. Roger Bouzinac était élu à ce poste par 12 voix contre 2 (celles des représentants du personnel, qui avaient été mandatés en assemblée générale pour émettre un vote défavorable).

Les 12 voix acquises à M. Bouzinac se décomposent ainsi : les trois représentants des pouvoirs publics, les deux représentants de la radiotélévision française et les sept représentants de la presse (le huitième, M. Beuve-Méry, ayant démissionné).

On notera cependant l'absence au conseil de lundi, parmi les représentants de la presse, de MM. Jean-Pierre Coudurier (*le Télégramme de Brest*), Jean-François Lemoine (*Sud-Ouest*) et Roland Garnier (*Paris-Normandie*), qui avaient laissé un pouvoir. De bonne source, on sait que les deux premiers avaient, lors d'une réunion des dirigeants de la presse de province convoquée la semaine dernière, manifesté nettement leur désaccord sur l'ingérence des pouvoirs publics dans le fonctionnement de l'A.F.P. et la désignation de son P.D.G.

Pour sa part, l'Union nationale des syndicats de journalistes, après l'élection du nouveau « patron » de l'Agence sur « *intervention flagrante du gouvernement* », déclare dans un communiqué « *que se rejoignent ici la volonté du pouvoir de renforcer son contrôle des grands moyens d'information et le projet mercantile du patronat de la presse française d'utiliser de plus en plus l'Agence au service de sa politique de restructuration des entreprises et de compression des effectifs* ».

« *Les syndicats de l'U.N.S.J. soutiennent leurs sections de l'A.F.P. dans leur action pour obtenir les garanties nécessaires sur ce point* », conclut le communiqué.

***

Né le 28 juillet 1920 à Albi (Tarn), M. Roger Bouzinac est licencié en droit et diplômé d'études supérieures de droit.

Avocat stagiaire à Nice (1946), il appartient à divers cabinets ministériels sous la IVe République, de 1951 à 1957, avec des ministres socialistes ou radicaux-socialistes.

En 1957, il devient directeur du Syndicat national de la presse quotidienne régionale (S.N.P.Q.R.) c'est-à-dire la cheville ouvrière de cette puissante organisation que préside M. Maurice Archambault (la République du Centre-Ouest), *puis M. Michel Barastro* (Nice-Matin). *Il en sera le directeur-délégué général en mai 1977.*

Journaliste, M. Roger Bouzinac collabore simultanément à Nice-Matin, *où il assure pendant plusieurs années une chronique de télévision. Il devient ensuite éditorialiste du quotidien des Alpes-Maritimes et directeur de son bureau parisien.*

Ses importantes fonctions dans la presse française lui valent de devenir administrateur de la Sofirad et de Radio-Monte-Carlo (depuis 1966), membre du conseil d'administration de Radio-France (depuis 1975) et administrateur du Centre de formation des journalistes. Il est, en outre, président de la Caisse de retraite des entreprises de presse (depuis 1957).

Conseiller municipal du Cannet (Alpes-Maritimes) et adjoint au maire de 1965 à 1977, M. Roger Bouzinac ne s'était pas représenté aux élections de 1977.

UNE DÉCLARATION DE M. HUBERT BEUVE-MÉRY

Les conditions dans lesquelles la réélection du président-directeur général de l'A.F.P., arrivé en fin de mandat, a été empêchée alors qu'elle semblait devoir être acquise sans problème, relèvent du « fait du prince » beaucoup plus que de l'application concertée de la loi du 10 janvier 1957. Au seul plan des principes, abstraction faite de toute question de personne, je ne pouvais donc partager la responsabilité d'un précédent qui risque de peser sur l'avenir de l'agence.

Et cela d'autant plus que, tout en signalant les améliorations souhaitables, le conseil supérieur de l'A.F.P. venait précisément de constater : « La mission confiée par la loi à l'Agence est donc remplie non seulement de façon satisfaisante, mais avec des résultats qui font honneur à la grande famille de journalistes, de techniciens et d'administrateurs qui composent l'A.F.P. »

Qui paie, commande

Les conditions du choix, puis de l'élection du successeur de M. Claude Roussel à la présidence de l'Agence France-Presse, ne peuvent pas laisser indifférent. La France, en effet, s'enorgueillit de faire vivre une des toutes premières agences mondiales d'information et d'être, avec la Grande-Bretagne, le seul pays européen à posséder un organisme international à services complets. Une solide équipe de journalistes, une technique éprouvée, font de l'A.F.P un agent privilégié du rayonnement de la culture française. Après tout, ce prestige vaut bien celui qui s'attache aux ventes d'armes.

Les grandes agences des Etats-Unis (United Press International et Associated Press) et, dans une moindre mesure, l'agence anglaise (Reuter) équilibrent leur budget grâce au marché intérieur. Elles peuvent donc réaliser leur expansion internationale à des prix qui rendent leurs services accessibles, même à des journaux relativement modestes dans des pays plus pauvres. Mais la presse française n'a pas pu et, en tout cas, n'a pas voulu assurer à l'A.F.P. les conditions de son financement (1). Peu de journaux se soucient de fournir une information internationale, peu sont, par conséquent, prêts à payer le prix de services qu'ils n'utilisent pas.

Il est probablement utopique de penser que l'A.F.P. puisse seule rester à l'abri des conséquences de l'adage « *Qui paie commande* ».

Déjà, il y a trois ans, lorsque M. Jean Marin, le véritable père de l'agence, fut informé assez cavalièrement que son mandat ne serait pas renouvelé, les pouvoirs publics tentèrent, alors que plusieurs journalistes s'étaient récusés, d'imposer un président de leur choix. Plusieurs noms de hauts fonctionnaires circulèrent alors, mais les vives réactions des défenseurs du statut qui donne à la presse la majorité dans le conseil ont conduit à l'élection de M. Claude Roussel, secrétaire général de l'agence.

Nourri dans le sérail, peut-être n'en connaissait-il pas tous les détours, puisque, après un mier mandat de trois ans, il vient d'être prié de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat, moyennant la substantielle consolation d'une nomination au Conseil d'Etat. Les conditions étaient alors réunies pour que le gouvernement suggère et que la presse (très majoritairement représentée par les quotidiens de province) accepte, malgré la démission de M. Hubert Beuve-Méry, d'entériner le choix du nouveau président.

Ainsi, les jeux sont faits. M. Roger Bouzinac a fait preuve ailleurs de ses talents d'organisateur. C'est un véritable homme de presse. Il serait injuste de lui faire un quelconque procès de tendance. Souhaitons qu'il sache, malgré le handicap certain d'une nomination téléguidée, résister à toutes les pressions. Souhaitons qu'il ne soit pas, en raison de son long passé dans la presse de province, l'homme de la Corrèze contre le Zambèze. C'est à ce double prix qu'il obtiendra sa deuxième investiture, qui compte davantage, celle des journalistes soucieux du libre exercice de leur profession, celle des journaux qui, en France et à l'étranger, souhaitent que l'A.F.P. leur apporte la voix de l'univers, la voix de la France, et non pas, par privilège spécial, la seule voix de l'Elysée.

JACQUES SAUVAGEOT.

(1) Cf. l'article de Claude Durieux dans *le Monde* du 30 mai 1978.

LES PERSONNELS DE L'AGENCE : crainte de démantèlement.

Au cours d'une réunion d'information, convoquée lundi à 17 heures (1) au siège de l'A.F.P., les représentants de l'interdélégation du personnel de l'Agence ont rappelé les conditions et les faits qui auraient présidé au remplacement de M. Claude Roussel : rencontre à la mi-mai entre M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, et les responsables du Syndicat national de la presse quotidienne régionale ; organisation, « dans la foulée », de la réunion ordinaire du conseil du 29 mai, d'une réunion extraordinaire pour élire M. Bouzinac ; réception la semaine dernière de M. Claude Roussel par M. Jean-Philippe Lecat pour lui annoncer son éviction du poste de P.-D.G. de l'A.F.P.

Selon les délégués du personnel, cette opération « *n'est pas le fait du hasard* » et a même été « *organisée de longue date* ». Ils ont rappelé comment, dès 1975, les pouvoirs publics avaient cherché à placer à la tête de l'agence un ambassadeur. Ce qui est en cause, ont-ils dit, ce n'est pas la personne de M. Roger Bouzinac mais la volonté d'intervention du gouvernement sur les grands organes d'information. Ils craignent en l'occurrence que « *l'A.F.P. ne soit démantelée en créant un service d'information pour la presse de province, plus une agence pour les nouvelles étrangères, d'allure plus libérale* ».

Mais en tout état de cause, une démarche sera faite auprès du nouveau président-directeur général, dès sa nomination, pour lui demander de prendre un certain nombre d'engagements concernant l'avenir de l'agence, son développement et les revendications en suspens des personnels.

(1) La réunion du conseil d'administration extraordinaire de l'A.F.P. avait débuté à 16 h. 45.

● *La direction du* Courrier picard *nous signale une omission dans l'information publiée sur le quotidien d'Amiens concernant la représentation des journalistes au conseil d'administration (le Monde du 26 mai) :*

« *Ce compte rendu, très objectif, comporte néanmoins, en ce qui concerne le commentaire de la direction, un oubli extrêmement important. Un élément de la déclaration porte sur la réduction des rémunérations ; dans notre mise au point, nous avons répondu ainsi : « Sur le plan des sacrifices, les employés, cadres, les ouvrier de l'ensemble des services techniques ont consenti des réductions de salaires nettement supérieures en pourcentage à celles des journalistes.* »



Le Monde

Modes du temps

LES NOUVELLES NOURRITURES

« Une escalope de blé à la menthe... une ! »

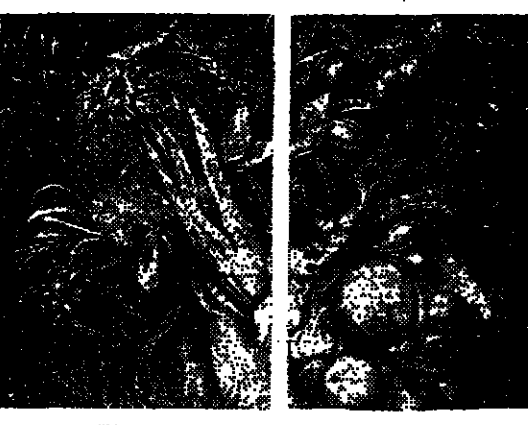
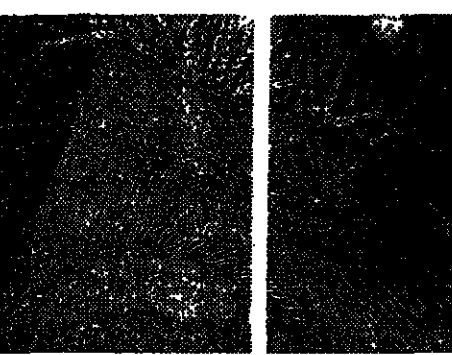
SON livre met l'eau à la bouche. La soupe froide aux pommes — les fruits pris au début du repas facilitent la digestion, — la sérénade de poires aux tomates, la salade de persil, les crêpes aux roses rouges sont quelques-unes des « trois cents recettes de cuisine écologique » *qu'a récoltées Hugues de Bonardi. Dire que pour ce jeune homme, élevé chez les Pères à Evreux, l'apprentissage de la cuisine végétarienne fut un long calvaire, serait exagéré. Ce fut en tout cas un long cheminement et une ouverture sur une optique nouvelle.*

« Les Français, *dit-il*, restent encore très attachés à la viande. Ils ne considèrent les légumes que comme une garniture. Quant à la cuisine végétarienne, elle a une réputation de tristesse. Toutes les recettes que j'ai consultées se bornaient à dire : « Prenez des crosnes, mangez des crosnes. Prenez du chou, mangez du chou. » *Hugues de Bonardi a donc voulu démythifier les deux cuisines et proposer de nouvelles nourritures à ceux qui aiment bien manger. C'est-à-dire à tout le monde, en somme.*

Supprimer le rôt sacré, le gigot dominical qui réunit toute la famille autour de la table, n'est pas une mince affaire. Elle a obligé l'auteur à travailler à fond ses céréales, des mets fades — avouons-le — et qu'il a fallu relever. L'escalope de blé n'est, en effet, sapide que « superassaisonnée » de menthe fraîche et de ciboulette. Bouleverser le repas traditionnel l'a en outre conduit à la technique du repas éclaté, composé de mille plats et salades. La table française deviendrait-elle chinoise ou japonaise ? Ce repas éclaté requiert aussi une main-d'œuvre collective. Il faut, en effet, beaucoup de petites mains pour piler les amandes, couper en dés une julienne de racines ou découper le chou en lanières. La nouvelle façon de manger va de pair avec la nouvelle façon de vivre en communauté.

La cuisine écologique n'est pas une cuisine défraîchie. Hugues de Bonardi, qui vit du reste à la campagne, a redécouvert le plaisir des saisons, des légumes et des fruits qu'elles apportent. En automne, lui et ses amis vont cueillir des baies sauvages. Les haies de la célèbre côte de Rolleboise près de Mantes leur fournissent, après les premières gelées, des paniers pleins de cynorrhodons. Celles que l'on appelle communément « poil à gratter » donnent, malgré leur nom, une confiture très fine.

Au cours de ses recherches, l'auteur fut également amené à faire revivre des légumes oubliés : le panais, cousin de la carotte et chanté par Ronsard, les mâcres, ces châtaignes d'eau, un légume régional que l'on trouvait autrefois en pagaille sur le marché de Nantes. C'est aussi avec délices qu'il savoure le topinambour... lui qui est né trois ans après la guerre. Comme Robert Courtine, il accommode les fleurs : consommé de fleurs de mauves — on en trouve chez les herboristes — fleurs de courgettes, habituées des marchés provinciaux, qu'il assaisonne à la grecque, et salade de pissenlits que, contrairement à l'habitude, il sert avec leurs fleurs. Pour l'adoucir, il la marie à des oranges. Et en guise de digestif, pourquoi pas une bonne tisane gastronomique ? Baies de genièvre stimulantes, prêle excellente contre les caries, lavande bleue apaisante.

Maître du baroque, Arcimboldo dans ses compositions « légumières » ouvrait-il la voie à nos « nouveaux végétariens » et à leurs « repas éclatés » ?

Cette nouvelle cuisine n'est pas sectaire. Hugues de Bonardi n'est pas un végétarien de stricte obédience. De temps à autre, il aime déguster un plat en sauce et, à l'époque de la chasse, un faisan trônant sur ses choux.

Elle n'est pas non plus chère. Elle va surtout contre les habitudes. Il est évident qu'un débutant n'a pas tout sous la main. C'est pourquoi son apprentissage doit être mené pas à pas. Pour commencer, l'auteur lui conseille de procéder par petites doses : une pomme aigre-douce dans une salade de concombres et de tomates suffit à lui donner un goût intéressant. Une poignée de noisettes fouette la salade de haricots blancs et de bananes. Un filet de vinaigre sur une compote de pêches sucrées fait merveille. Cuire enfin son blé, son riz, à l'avance permet de programmer sa semaine et de traiter une même base de façons différentes. Escalope, salade, galette

De la simplicité, de l'invention et de la patience. Le jour viendra où le pratiquant osera le sorbet aux violettes. Pas des violettes de Parme, celles des champs feront l'affaire. Avec des biscuits roses dans un compotier blanc.

FLORENCE BRETON.

★ Trois cents recettes écologiques par Hugues de Bonardi, 173 pages. Mercure de France. Prix : 37 francs.

Des mannequins sans complexe

Profession, poseur

PECTORAUX au vent, mâchoire au carré, crinière léonine à la racine des sourcils, encolure 39, pointure 45, le mannequin homme s'est depuis six mois entièrement transformé. Américains du Nord ou Argentins, ils affectent le style citoyen lambda dans le genre malabar.

Naguère brocardés comme gitons ou sous-hommes-sandwichs, se vendant à la petite semaine pour des photos de bretelles ou de pâtes dentifrices, les voici maintenant épaulés en plein sens du terme par la croissance phénoménale de la mode masculine. Au *box-office* de celle-ci les poseurs professionnels valent largement aujourd'hui leurs sœurs mannequins et certains se font payer jusqu'à 500 F l'heure. C'est dire qu'ils sont enfin pris au sérieux. A telle enseigne que les plus photogéniques — rarement des Français, ennemis du risque et de l'ambiguïté — ont choisi d'abandonner leurs chères études ou leurs affaires branlantes, voire leur morne établi, pour devenir modèles à plein temps.

Car il s'agit d'une situation assise. A la différence de leurs compagnes évaporées qui dansent, bondissent, gambadent, virevoltent en riant éperdument devant des conques marines ou des tapis d'hermine, saisies dans le mouvement par l'objectif, les modèles se départent rarement de leur dignité d'hommes-objets. Les pages de publicité des magazines, les catalogues, les maisons de couture, les reproduisent sous les traits du P.-D.G. inflexible en veston marine ou du Gatsby 78 statufié dans son costume blanc ou encore du Monsieur Muscle domestiqué en tenue safari. Pas facile d'avoir l'air spirituel sur de pareilles effigies ! On comprend que les studios ne veuillent faire appel qu'à des gens de métier — car il s'agit bien de métier.

A Paris, deux agences, l'une rue Tronchet, l'autre rue d'Artois, proposent les services de leurs affiliés sur la présentation d'albums de références dans leur meilleur emploi. Les séances de pose en studio durent de deux à huit heures d'affilée, que les modèles apportent leur propre garde-robe ou qu'ils soient habillés de pied en cap à domicile. Ces nouveaux athlètes répugnent à tout maquillage et, vraisemblablement, à cause de cette simplicité sans fards, affichent un total mépris de leur portrait. A de rares exceptions près, ce n'est pas eux qui se « referaient une beauté » dans un miroir de poche. D'où le sens de l'humour qu'ils ont tous en partage et qui, au cours de leurs longues stations sous les projecteurs, égale leurs relations avec les photographes.

Car ces derniers, quand ils travaillent dans le génie, ne sont pas à prendre avec des pincettes. C'est dans ces minutes infinitésimales du cliché extra que s'imposent les supermodèles qui s'assimilent la *pose* d'instinct, sans jamais gâcher la pellicule, toujours naturels et dans le champ. Les autres, le croirait-on ? ont souvent le trac, comme l'artiste sur les planches, juste au moment du déclic : les voilà qui grimacent un rictus ou que, soudain, frappés d'ankylose, se figent en épouvantails à moineaux — si « tartes » que tout est à refaire.

N'allez pas vous étonner que, après six mois de labeur devant une caméra où les jeux de physionomie sont nuls parce que stéréotypés, les as de la profession prennent un repos, bien gagné — 500 000 F, les mieux payés — et s'offrent un retour à la nature sous forme de navigations solitaires, jouant les Tarzan au naturel, sous un soleil de rêve, l'unique projecteur de la création.

Ultime constatation : aucun *cover boy* au nom universel, comme il n'y a pas si longtemps des *vedettes* de la photo-génie ont le modèle des Bettina, Suzy Parker ou Verushka. Mais les mannequins hommes qui « se tiennent bien » restent en activité sur l'autre versant de la vie : cinquante ans au bas mot, un âge de père de famille, ce qu'ils sont pour la plupart !

OLIVIER MERLIN.

Clin d'œil

Les plumes du Coq

LA Foire des collectionneurs qui est organisée les 2, 3 et 4 juin à la Défense permettra de tirer de l'oubli — et d'une garde-meubles parisien — les décors, les costumes et les partitions d'un opéra de Rimski-Korsakov inspiré par une nouvelle de Pouchkine, *le Coq d'Or.*

A l'époque où le grand Chaliapine chantait *Boris Godounov* pour la gloire du dernier tsar de toutes les Russies, il avait à ses côtés un ténor étonnant, au timbre particulièrement clair — presque blanc, disait-on, — qui, dans le rôle du prince Chouïsky, donnait la réplique à la célèbre basse. Ce ténor, Grégoire Raïssoff, étant le seul à pouvoir chanter une partition particulièrement difficile : le rôle de l'astrologue dans *le Coq d'or* représenté pour la première fois à Moscou en 1910.

Cet opéra, pour lequel Grégoire Raïssoff avait une tendresse particulière, connut un vif succès. Le ténor, qui chanta à Moscou, à Londres, à Milan, à Bruxelles, à Buenos-Aires, décida, en 1934, alors qu'il vivait à Paris, de remonter à ses frais l'œuvre de Rimski-Korsakov. Il s'adressa pour les décors et les costumes à Constantin Korovine. D'après les maquettes de l'artiste on peignit 1 572 mètres carrés de toiles et de panneaux et l'on cousit deux cents costumes d'une toute particulière richesse. Les soieries, les velours, les brocards, les lamés, furent distribués à profusion et, quand ce fut nécessaire, ornés de motifs peints à la main. On projeta même sur certaines pièces de vêtements, préalablement encollées, de la poudre d'or et d'argent.

Des spécialistes confectionnèrent boucliers, armures, épées, hallebardes, casques, bottes, perruques, tandis que d'autres réalisèrent en verre coloré des bijoux, des diadèmes, des couronnes.

Le Coq d'or, porté par son ténor, prit son vol pour une nouvelle carrière : on le joua après la seconde guerre mondiale à Bordeaux, à Lyon, à Marseille, à Nice, à Genève et à Bruxelles. Depuis la dernière représentation en 1952, ces trésors de théâtre étaient serrés dans une quinzaine de malles, en osier comme il se doit.

Dépoussiérés et aérés après vingt-cinq années de naphtaline, les éléments de la féerie orientale vont être livrés aux amateurs. La fille de Grégoire Raïssoff — mort à Paris en 1973, — qui a pieusement préservé ces glorieuses dépouilles de l'art lyrique, ne voulait pas imposer à ses propres héritiers la coûteuse conservation d'une aussi fabuleuse garde-robe.

MAURICE DENUZIÈRE.

L'Américaine dans le décor

« LA maison a pris une importance considérable dans la vie sociale. Elle est le reflet de la personnalité des gens mais aussi de ce qu'ils veulent paraître aux yeux des autres. »

Cette constatation a été le point de départ du succès de Paige Rense, qui dirige, à Los Angeles, le magazine de décoration Architectural Digest. *S'il y a, aux Etats-Unis, des occasions de réussites spectaculaires, c'est tout de même assez rare que ce soit une femme qui s'en saisisse.*

« En 1970, lorsque je suis entrée au journal, son tirage était de vingt-cinq mille exemplaires. Aujourd'hui, il atteint les quatre cent mille exemplaires. Il a fallu innover, trouver des idées originales, se battre, mais cela a été passionnant. » *Petite, blonde, la quarantaine svelte, Paige Rense parle d'une voix douce. Seul signe apparent de nervosité : elle vide à une allure record le paquet de longues cigarettes placé à portée de sa main. Ses manières posées, sa robe d'un chic discret, ne correspondent pas à l'image qu'on se fait d'une femme d'affaires américaine, surtout lorsqu'elle arrive à Paris auréolée de titres aussi prisés aux Etats-Unis que « arbitre de l'élégance » et « femme de l'année ». En réalité, c'est comme arbitre de la décoration qu'elle s'est fait un nom.*

Le magazine dont Paige Rense est vice-présidente et rédactrice en chef est un sommet de la sophistication. Elle y publie des reportages sur les intérieurs les plus luxueux, ou les plus excentriques, du monde entier. Ainsi s'étalent, en couleurs et sur papier glacé, la chambre de Nelson Rockefeller, le salon de Joan Crawford, la maison de Truman Capote ou de Richard Nixon. Tout ce que la haute société internationale compte de noms célèbres désire paraître, un jour ou l'autre, dans les pages de cette bible de la décoration qu'est Architectural Digest. *Le lecteur, lui, se délecte en découvrant le cadre où vivent ces gens si riches, chez qui il n'a pas la moindre chance d'être invité un jour.*

Ils sont aussi snobs les uns que les autres mais les gagnants de ces exhibitions de luxe sont les décorateurs. « Ils me téléphonent des quatre coins du monde, *dit Paige Rense,* pour me parler de leurs réalisations. Un reportage dans *A. D.* leur rapporte toujours de nouvelles commandes. » *Mais elle ne se laisse pas séduire par n'importe qui, pour n'importe quoi.* « Toute l'année, je visite des maisons aux Etats-Unis et ailleurs. Je suis en Europe pour découvrir des intérieurs à photographier, pas uniquement somptueux mais baroques ou seulement pleins de charme. » *L'important, pour elle, est de dénicher quelque chose de nouveau à montrer à ses lecteurs :* « Il faut surprendre sans cesse si l'on veut se maintenir aux premières places de la compétition. Il y a une telle concurrence entre les journaux de décoration ! »

Profitant du succès de son magazine, Paige Rense s'est lancée dans l'édition. Après un premier volume intitulé Celebrity homes, *le second, qui vient de paraître début mai, est consacré aux intérieurs américains. Plus international, le livre qui sortira l'an prochain fera une large place à l'Europe.*

Et sa propre maison, comment est-elle ? « Oh ! pas bien du tout, *s'exclame Paige Rense.* Je voyage trop et j'ai longtemps habité des appartements loués tout meublés. Je viens d'acheter une maison à Beverly Hill mais, pour l'instant, il n'y a qu'un lit et c'est tout. Je m'occuperai de l'installer à mon retour, mais je ne peux pas demander à un décorateur de le faire : j'en connais trop ! » *Et après un instant de réflexion, elle ajoute :* « De toute façon, je crois que je préfère les maisons des autres. »

JANY AUJAME.

Dans l'Atelier Saint-Martin

Originalité garantie

Si vous cherchez une façon originale et discrète de vous habiller, l'*Atelier Saint-Martin* (92, rue Quincampoix) vous enchantera. En pénétrant dans un renforcement de cette rue bruyante, vous aurez l'impression d'un voyage dans le temps, avec des pierres apparentes et ses poutres, ses coffres et ses tables de bois noir qui font changer les assemblages de tissus de Catherine Vernoux.

A trente-sept ans, elle vient de quitter les plateaux de cinéma et de théâtre, où elle réussissait comme directrice du *casting* (c'est-à-dire la recherche de comédiens pour les metteurs en scène). A cette ambiance survoltée, elle a préféré celle de son studio, où elle dessine et réalise des compositions de tentures murales et de couvre-lits, de gilets pour hommes et femmes, de manteaux sans manches, d'accessoires. De l'art porté, un style conçu pour durer.

Toutes les pièces sont uniques, au gré des mariages de couleurs et de tissus. Les juxtapositions de velours unis et de tweeds bourrus sont montés en gilets masculins, droits comme ceux des charpentiers en bandes de tons ardoise, tabac, pierre, entre autres, d'une élégance discrète subtile et raffinée que rehausse le matelassage et la qualité des finitions.

De même, les modèles féminins apportent-ils une réalité artisanale précieuse avec leurs mélanges de brochés et de velours ou de satin suggérant l'habit de lumière.

Après la magie, les détails pratiques : Catherine a limité à deux tailles ses gilets courts ou droits (de 380 F à 430 F pour hommes). Les manteaux sans manches sont à 990 F, les vestes du soir à 1 350 F. Une masse de pochettes à longues bandoulières de passementerie s'échelonnent de 55 F à 120 F ; les besaces, à partir de 390 F, selon les tissus.

N. M.-S.

Chiffons à la mer

Les maillots plus réduits que jamais

Comme une peau de chagrin, les maillots de bain perdent encore quelques centimètres carrés en 1978. Très largement présents dans toutes les collections des stands de marque des grands magasins, ils paraissent presque exclusivement réservés aux jeunes, très jeunes femmes.

Les couturiers et les stylistes d'avant-garde ont créé des maillots échancrés de partout, toujours pour exposer le maximum d'épiderme au soleil. Yves Saint-Laurent, Christian Dior, Charles Jourdan, Pierre Cardin, Carven, André Courrèges, jouent le mini, tout comme Rasurel, Valisère, Livia ou Mayo-Club.

Même les classiques s'affinent, avec des bretelles plus minces, des effets de soutien-gorge améliorés et des coques moins voyantes. Les matières utilisées deviennent plus soyeuses avec le lycra « charmeuse » ou, dans les mélanges, avec le coton, prennent un aspect mat, parfois texturé. On trouve ces nouveaux « nageurs » chez Nautic, Equinoxe, Tropic, Lavog, Rasurel, Bilytis, etc.

Signalons aussi pour les opérées du sein, les brûlées et celles qui ont besoin de maillots sur mesure, la Droguerie américaine (7, place des Ternes) et Cadolle (14, rue Cambon) : des sélections seyantes et fonctionnelles.

Les hommes se voient proposer plus de boxer-shorts chez Eminence, Gil, Mariner, et Hom, à côté des slips profilés et des « strings », dans des modèles inspirés des tenues de footballeur, unis à bandes contrastées aux côtés, rayés ou à petits dessins.

NATHALIE MONT-SERVAN.

YVES SAINT-LAURENT : modèle élaboré en lycra et coton bien pensée suggérant un maillot de ballet ; 490 F, aux Galeries Lafayette.

ARABEL : maillot nageur noir uni en voile de lycra très échancré de partout, retenu au corps par un jeu de nœuds entre la taille et le haut des cuisses ; 220 F, au Printemps.

RASUREL : deux-pièces « bijou » en lycra rouge, fuschia, violet, noir ou blanc, dans les tailles de 1 à 4 ; 130 F environ chez Franck et fils, Bon Marché et Nouvelles Galeries.

La laque de chez Dupont

M. André Doucet, président-directeur général de la Société Dupont, nous adresse la lettre suivante :

Dans un article intitulé « De la laque entre les doigts », paru dans la rubrique Modes du temps du *Monde* du 17 mai dernier, votre collaboratrice Florence Breton rapporte des propos recueillis auprès de Mme Francine Gomez, P.-D. G. de la société Waterman, touchant l'utilisation de la laque dans le domaine des instruments à écrire. Ces propos, dans lesquels le nom de notre société est cité à trois reprises, présentent un caractère extrêmement tendancieux susceptible de jeter un grave discrédit sur la réputation de notre marque.

Mme Gomez qualifie de « fariboles » le fait que tel modèle soit présenté comme étant « en laque » et tel autre comme « laqué ». Par cette affirmation exacte sur le plan du vocabulaire, elle amalgame les différentes laques utilisées en éludant le principe fondamental qui les sépare, c'est-à-dire leur origine : la « peinture » synthétique utilisée par Waterman n'a en effet rien de commun avec la véritable laque de Chine, sève végétale naturelle et vivante utilisée *exclusivement* par S.T. Dupont dans la tradition millénaire des maîtres laqueurs chinois, perpétuée plus récemment par des artistes contemporains tels que Jean et Bernard Dunand.

D'autre part, l'application de la laque végétale requiert un processus de fabrication délicat et lent (plusieurs semaines) qui n'a aucune commune mesure avec un simple procédé de « projection » de peinture synthétique (quelques minutes). De ce fait, le lecteur non averti de ces différences n'a pu que s'étonner, voire être scandalisé, par l'écart des prix mentionnés. Mme Gomez renforce la confusion préjudiciable pour S.T. Dupont en laissant entendre que cet écart ne résulte que d'une des nombreuses opérations nécessaires à l'élaboration d'un objet en laque de Chine, l'électro-érosion.

culture

LE XXXIe FESTIVAL DE CANNES

Retour au cinéma-spectacle

Le Festival de Cannes est le plus grand festival mondial du cinéma. Il y vient, chaque année, un nombre de plus en plus important de producteurs, distributeurs, cinéastes, journalistes, observateurs (les vedettes, rares, n'étant plus que des attractions). Il s'y fait des mouvements d'idées, il s'y traite des affaires dont dépend, pour une bonne part — surtout en période de crise, — la survie d'une industrie qui est aussi un art.

Il ne faut pas oublier cela lorsqu'on doit donner, à l'heure du palmarès, un avis sur l'ensemble de la sélection internationale. Cannes peut certes, on l'a vu au cours des années, favoriser des découvertes, consacrer des styles, des auteurs nouveaux mais son rôle principal est de donner, à travers les cinémas nationaux en compétition, un panorama de l'industrie et de la création cinématographiques. En dehors du jugement de valeur que l'on peut être amené à porter sur chaque film en particulier, il faut donc dire que la sélection 1978 a eu le très grand intérêt de montrer un retour délibéré au cinéma-spectacle (même dans une œuvre à propos politique comme *le Recours de la méthode*, de Miguel Littin), une qualité internationale des techniques de récit, de photographie (pas un film qui n'ait eu des images en couleurs admirablement travaillées) et d'interprétation.

Les films venus des pays de l'Est ou d'Australie ressemblaient, formellement, aux films allemands, américains, anglais, français, espagnols, italiens, japonais, le film de Jules Dassin, tourné en Grèce, et celui de Miguel Littin, tourné au Mexique, à Cuba et en France représentant plus particulièrement le cosmopolitisme d'un langage esthétique. A cela s'ajoutait dans les scénarios une tendance générale aux problèmes et conflits individuels à l'intérieur des sociétés du passé et de celles du présent. Les séductions formelles plus ou moins affirmées des films de Cannes étaient comme la parure d'un malaise à peu près identique à chaque pays. On n'a vu aucun film de pur divertissement. Même le thème classique de la comédie américaine (le couple qui se sépare) se charge aujourd'hui de gravité sociale dans *Une femme libre*, de Paul Mazurski.

Cela dit, la sélection italienne avec *l'Arbre aux sabots*, d'Ermanno Olmi, et *Rêve de singe*, de Marco Ferreri était incontestablement la meilleure et la plus originale (avec, en contrepoint, le phénomène marginal *Ecce Bombo*). Et si l'on peut regretter que la sélection française n'ait pas proposé un troisième film qui aurait pu être *le Dossier 51*, de Michel Deville, ou *le Balcon en forêt*, de Michel Mitrani (présentés dans la section Un certain regard), le choix de *Violette Nozière* (Claude Chabrol) et de *Molière* (Ariane Mnouchkine) correspondait bien à deux tendances de notre cinéma de qualité : le film romanesque d'auteur, dans sa plénitude ; l'œuvre de grande ambition, à la recherche d'une expression culturelle nouvelle.

On ne doit pas reprocher à la compétition d'être la vitrine d'un cinéma « installé », du prestige des valeurs consacrées. Il existe à Cannes une manifestation complémentaire (et en 1978 plus encore que d'habitude) du Festival officiel. C'est la Quinzaine des réalisateurs, fondée par la Société des réalisateurs de films en 1969, née du grand mouvement de contestation qui agita les milieux du cinéma en 1968, et qui se propose de faire connaître en France les films étrangers d'auteurs. Films à petits budgets, films de recherche qui tendent à conquérir artistiquement leur territoire à côté (mais non en marge) des grandes productions ou coproductions. Martin Scorsese, Nagisha Oshima et l'Australien Fred Shaplsi étant passés par la Quinzaine avant de représenter leurs pays au Palais du festival, il n'est pas exagéré de prétendre que le travail fait par Pierre-Henri Deleau et son équipe pour ouvrir aux films d'auteurs les circuits d'exploitation sert aussi de banc d'essai pour la compétition. Ainsi, après la découverte d'*Insiang* (*le Monde* du 26 mai), l'attention se trouve-t-elle portée sur Lino Brocka, cinéaste philippin qui n'aurait pas été déplacé dans la sélection officielle.

De l'Italie à l'Amérique latine

Ainsi, *The Getting of Wisdom*, de Bruce Beresford, complète-t-il la reconnaissance du cinéma australien effectuée au Festival, avec *la Complainte de Jimmie Blacksmith*. Ainsi *Girlfriends*, de Claudia Weill, élargit-il le champ d'observation de la libération féminine par rapport au film de Mazurski. Ainsi, *Alice dans l'Espagne des merveilles*, de Jordi Feliu, et *Bilbao*, de J.-J. Bigas Luna, ont-ils affirmé la vitalité d'un nouveau cinéma espagnol.

On ne va pas dresser un catalogue et donner des notes. A la Quinzaine des réalisateurs comme dans la compétition, il n'y avait certes pas que des œuvres majeures et sans défaut, mais tout y trouvait sa place et son intérêt. Autres représentations du cinéma d'Allemagne de l'Ouest avec Reinhard Hauff et Werner Schroeter, aperçus sur les cinémas portugais (*la Sainte Alliance*, d'Edmondo Geada), colombien (*Gamin*, de Ciro Duran), brésilien (*Chuvas de Verao*, de Carlos Diegues), israélien (*Susetz*, de Yaki Yosha). On distinguera pourtant, dans la deuxième semaine de la Quinzaine, trois événements : d'abord la sélection italienne, deux films produits par la R.A.I. (fait significatif puisque *l'Arbre aux sabots*, d'Ermanno Olmi, est aussi le résultat de l'intervention de la télévision comme producteur, *Maternale*, de Giovanna Gallardo, mise en scène décapante de l'immobilisme, de la « non-identité » de la mère bourgeoise nourricière et dévoreuse, un grand film féminin, une interprétation superbe de Carla Gravina), et *les Vieux et les Jeunes*, de Marco Leto, roman de famille, tableau social et politique de l'Italie vers 189u, combat de générations pour le pouvoir, procès d'une classe dominante. La suite historique du *Guépard*, de Visconti.

Ensuite, *les Marginaux*, film indien de Mniral Sen. Œuvre âcre et forte où, dans le constat réaliste de la misère paysanne, de l'exploitation des ouvriers agricoles, se dresse le personnage ricanant et tragique d'un vieil homme édenté refusant le travail et toutes les normes sociales, allant jusqu'au bout de sa logique pour hurler, comme un fou, sa protestation.

Enfin et surtout *les Fils de Fierro*, de Fernando Solanas, cinéaste argentin de *l'Heure des brasiers*. Ce film, tourné en 1972-1973, a été emporté en Europe par Solanas, exilé politique. Il a pu être terminé grâce à une petite coproduction franco-allemande. Il n'a pas de générique. Tous ceux qui y ont participé sont maintenant en danger dans leur pays. Un des acteurs a été assassiné. Inspiré du grand livre national du peuple argentin *Martin Fierro* (dont Leopoldo Torrenilsson réalisa une adaptation académique), c'est un poème épique, avec un admirable commentaire en vers, qui retrace, à travers l'action des trois fils symboliques du gaucho d'autrefois, les luttes ouvrières et syndicalistes pour la conquête de la démocratie depuis la fin de la dictature de Peron. Pas de belles images (c'est en noir et blanc, sans esthétisme), pas de beaux décors, pas de foules de figurants. L'élan instinctif des mouvements de caméra, un montage lyrique, l'alternance d'affrontements violents, de fêtes populaires, de scènes satiriques. Empreint de ferveur révolutionnaire, de colère, d'espoir de liberté, *les Fils de Fierro*, qui dénonce les jeux de la dictature en Amérique latine, les horreurs de la torture et des crimes policiers contre l'individu, est un document au moment où la Coupe du monde de football braque sur l'Argentine les projecteurs de l'actualité.

JACQUES SICLIER.

« L'HOMME DE MARBRE », d'Andrzej Wajda

En dépit de vagues rumeurs circulant depuis deux jours, le titre du film surprise, programmé le lundi 29 mai (une seule séance pour la presse et le public), n'a été révélé qu'au dernier moment par Gilles Jacob, délégué général du Festival, juste avant la projection : *l'Homme de marbre*, d'Andrzej Wajda, une première mondiale tout à fait inattendue. Ce film n'était jamais sorti de Pologne. Il avait eu des ennuis avec la censure. Le distributeur, Tony Molière, qui en avait acquis les droits pour la France, a donc causé une véritable et excellente surprise en le présentant au Festival.

En Pologne, en 1976, une jeune femme, née en 1952, prépare, pour la télévision, un film sur un ancien « ouvrier de choc » de l'après-guerre, un maçon champion de l'émulation socialiste dans la reconstruction. Elle part à la recherche de cet homme, dont on ne sait plus rien, et découvre peu à peu les événements historiques de la période stalinienne qui l'ont broyé, après en avoir fait un modèle exemplaire.

C'est donc par le regard de la génération nouvelle que Wajda amène une réflexion sur un passé qu'on préfère là-bas reléguer dans l'oubli, telles ces statues monumentales représentant l'ancien art officiel, enfermées dans le grenier d'un musée.

Dans une séquence magistrale — les confidences d'un metteur en scène de cinéma vieilli et embourgeoisé qui a lancé le travailleur de choc comme une vdette, — Wajda montre l'imposture du « réalisme socialiste ». C'est magistralement aussi qu'il décrit l'atmosphère de surveillance policière, de méfiance, de délation, qui conduisit à des procès pour déviation idéologique avec aveux spontanés. Celui qu'il donne en exemple encombrait l'appareil bureaucratique stalinien dans sa manipulation de l'« homme ordinaire ».

L'audace du film — et c'est peut-être ce qui l'a rendu plus gênant pour les autorités — tient aussi à ce que l'ouvrier sorti de prison, après la déstalinisation, refuse d'être à nouveau manipulé comme un héros rescapé du « temps des erreurs ». Très applaudi à Cannes, *l'Homme de marbre* sera un des grands films de la rentrée cinématographique. — J. S.

Expositions

Les peintres graveurs à la Bibliothèque nationale

L'exposition bisannuelle des peintres-graveurs français à la Bibliothèque nationale n'annonce peut-être pas de révolution dans un art soumis plus que tout autre aux exigences de techniques éprouvées : à part quelque procédés neufs, la gravure au Carborundum par exemple (inventée d'ailleurs par Gœtz), dont ici Clavé fait un heureux usage, elles ont été rodées par des siècles de pratique. Mais, groupant en majeure partie les meilleurs artistes actuels, ceux qui ont fait leurs preuves, cette société persiste à offrir un large panorama de la production d'aujourd'hui et contribue à en maintenir le haut niveau.

Comme de coutume, l'exposition s'ouvre par un brillant hommage à l'un des grands aînés, Vuillard, en l'occurrence. Le Cabinet des estampes a extrait de ses collections une bonne vingtaine de lithographies en couleurs, dont le raffinement, la chaude ambiance, le métier scrupuleux et sincère, ne le cèdent en rien aux peintures du maître intimiste.

P.-E. Clairin, président de la société, évoque en technicien et en ami, avec infiniment d'émotion, ses rapports avec Vuillard, qui « ouvrit une voie nouvelle à la lithographie ».

C'est encore P.-E. Clairin qui célèbre la mémoire d'Eugène Corneau, un des trois membres disparus l'an dernier, auxquels sont consacrées de modestes rétrospectives.

Les deux autres morts sont Jacques Beltrand (on se souvient des bois des Fioretti) salué par J.-E. Bersier et Lucien Coutaud : Jean-Louis Barrault vante la « saveur tragique » (et magique) de son turin.

Détailler, du Parc Monceau de H. Altman aux Sabines de Weisbuch, les envois de trentre-trois peintres-graveurs (sur quarante) présents à cette biennale n'apporterait sans doute aucune révélation sur des artistes bien connus du public.

Ont-ils apporté du sang neuf avec leur onze invités ? C'est à peu près certain. Leurs audacieux graphismes, leurs plongées dans le mystère, prouvent une fois de plus que le surréel fait bon ménage avec la gravure.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque nationale, 58, rue Richelieu. Tous les jours jusqu'au 4 juin.

■ Le metteur en scène Jean-Louis Thamin (dont la dernière création « la Nuit et le Moment » est jouée actuellement au Théâtre national de l'Odéon) succédera vraisemblablement à Jean-Pierre Bisson à la direction du Centre dramatique national de Nice. Le contrat le liant à la ville, après acceptation du cahier des charges proposé, devrait être signé ce mardi au ministère des affaires culturelles. — (Corresp.)

Photo

Le Nouveau-Mexique

Le Centre culturel américain présente, jusqu'au 17 juin, une exposition sur le Nouveau-Mexique, avec quatre-vingts photographies sélectionnées par Van Deren Coke, directeur du Musée de l'université du Nouveau-Mexique à Albuquerque. Les seize photographes dont les œuvres sont exposées sont originaires de ce Nouveau-Mexique, ou bien y travaillent actuellement — la plupart enseignent à l'université, — ou bien l'ont simplement traversé. Aucun esprit commun ne se dégage : chaque photographe illustre une tendance différente.

Le Nouveau-Mexique, on le voit peu, juste un peu dans les photos de Paul Caponigro et de William Clift qui montrent des paysages neigeux et secs, des arbres dont la matière se défait, des enclos abandonnés, des ciels orageux de fumée veloutée. Ce qui reste dans l'ancien Mexique, avant l'empreinte américaine, on le voit peu, seul Meridel Rubenstein a pris le temps de trouver des visages d'avant, et une vieille Mexicaine scrute l'appareil avec ses colliers de pierre et son éventail de plumes.

Les nus féminins de Wayne Lazorik, les photographies agressives de Karen Truax qui remaquille ses modèles après le tirage, les dépotoirs de John Bloom qui rehausse de peinture acrylique des fragments déprimants du quotidien, ce sont des images de partout, de l'Amérique. Le Nouveau-Mexique, ce ne sont pas des cow-boys qui piétinent des cactus, et Betty Hahn se moque de cette image western en la saturant de ciels roses et bleus, puis en vidant de sa consistance, jusqu'à ce que les cow-boys ne soient plus que des contours sur un cahier quadrillé d'enfant. On ne pourrait reprocher à un photographe parisien de ne jamais photographier la tour Eiffel.

Richard Knapp, John Marshall, Brian Taylor sont plus à la recherche d'une technique, d'un truc que d'un propos. Knapp recolle des photographies rayées et arrachées de barrières, de poubelles ; Marshall dénature des paysages en les tirant en une couleur, sans rapports de tons ; Taylor redéfinit à l'encre blanche la géométrie nocturne d'un parking à dominante bleue. Tom Patton fait surgir des formes, triangles, arcs au milieu des éléments quotidiens : toits, terre-pleins, escaliers métalliques. L'élégance formaliste reste conventionnelle.

Thomas F. Barrow a photographié, au flash, des rayons de bibliothèque et Susan Ressler les cadres américains dans leurs bureaux. Approche documentaire de l'environnement, description des mythes de la modernité. Van Deren Coke, organisateur de l'exposition, lui-même photographe, s'est arrêté sur des voitures garées devant des murs de brique, des motos et des chevaux-bascule torturés par leurs ressorts métalliques.

Joël Peter Witkin mêle, dans ses photos-collages à caractère érotic-terrific, des corps nus sur des lits, des chats crucifiés, des taches, des graffiti, des palmeraies égyptiennes : on croirait feuilleter un illustré pour adultes du style « Vampirella ». Anne Nogie a réalisé une superbe série, « Clair de lune sur Albuquerque », fantaisie d'épouvante où de vieilles femmes aux visages traqués font des gestes abracadabrants, se dénudent ou exhibent leurs dentiers. Cette cruauté douce est la meilleure chose de l'exposition.

HERVÉ GUIBERT.

★ Centre culturel américain, 3, rue du Dragon, Paris-6e.

■ Deux cents gravures originales de Jacques Villon qui jalonnent la carrière du peintre, de 1891 à 1953, seront mises en vente à Paris le 2 juin, à Drouot-Rive gauche, par les soins de l'étude Ader-Picard-Tajan. Cet ensemble exceptionnel provient de la succession Louis Carré, qui fut le marchand de Jacques Villon. Parmi les pièces, certaines sont des exemplaires uniques dont l'estimation va de 20 000 à 60 000 francs. Les plus recherchées sont les gravures de la période du passage de Villon au cubisme.

■ La IIIe Biennale européenne de la gravure, qui se tient au Musée de l'impression sur étoffe à Mulhouse jusqu'au 11 juin, rend un hommage particulier à Chagall et présente environ cinq cents œuvres originales provenant de vingt-trois pays. Elle expose également soixante-dix estampes de Rembrandt et quarante gravures de Licata. Le Prix spécial du jury, décerné à l'occasion de cette manifestation, a été attribué au graveur alsacien Ervin Heyn ; le Prix du conseil général du Haut-Rhin à Helge Riskula (Finlande) ; le Prix de la ville de Mulhouse à Sixten Haage.

■ Un concert punk aura lieu à l'Hippodrome de Paris le samedi 3 juin, de 14 heures à 24 heures. Génération X, Aswad, Asphalt Jungle, Rocking Rebels, Controle, Dons, ainsi qu'un autre groupe récemment formé autour du guitariste des Damned participeront à cette journée non-stop organisée par Marc Zermati, l'instigateur en 1976 et 1977 des deux premiers festivals punk.

LETTRES

L'UNESCO CONSACRE UNE « TABLE RONDE » INTERNATIONALE A ARISTOTE

Pour la célébration du vingt-troisième centenaire de la mort d'Aristote, l'Unesco organise, en collaboration avec le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines, une « table ronde » internationale, du 1er au 3 juin, à la Maison de l'Unesco.

Un hommage solennel aura lieu le jeudi 1er juin à 19 heures. Il sera présidé par MM. Amadou-Mahtar M'Bow, directeur général de l'Unesco, et Georges Plytas, ministre de la culture et des sciences de Grèce. Parmi les participants, on relève notamment les noms de M. Georg Kreisel, membre de la Royal Society du Royaume-Uni, du psychanaliste Jacques Lacan, de M. Mahmoud Messadi, écrivain et ancien ministre de l'éducation et de la culture de Tunisie, de M. Teodor Ilitch Oïzerman, professeur de philosophie à l'université de Moscou, de M. J. Théodorakopoulos, vice-président de la Fédération internationale des sociétés de philosophie (FISP) et de M. Alberto Wagner de Reyna, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Pérou en France.

★ Maison de l'Unesco, salle II, 125, avenue de Suffren, 75700 Paris.

■ Le congrès de l'Association des bibliothécaires français, qui vient de se tenir à Versailles, a fait appel aux ministères de tutelle (affaires culturelles et universités) afin qu'ils établissent un programme définissant mieux les tâches et les responsabilités des différentes bibliothèques dans l'acquisition et la conservation des documents.

La motion adoptée à l'issue du congrès souligne notamment que la Bibliothèque nationale ne peut assurer seule la conservation et « une saine exploitation » du patrimoine culturel imprimé et audiovisuel. Une organisation rationnelle implique la coopération des bibliothèques de toutes catégories (bibliothèques nationales, universitaires, de prêt et de lecture publique).

LES DÉBATS DE « LA REVUE PARLÉE » AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Chaque mois, « la Revue parlée » organise dans la petite salle du Centre Georges-Pompidou une série d'exposés et de débats consacrés à la littérature. Voici le calendrier des manifestations de juin :

Le jeudi 1er, à 19 h. : Michel Reguy, lectures ; *le lundi 5*, à 19 h. : poètes italiens contemporains ; *le mercredi 7*, à 19 h. : pour Camille Bryen, avec François Dufrêne et Jean Martin ; *le mercredi 14*, à 19 h. : Edmond Jabès, lecture ; *le mercredi 21*, à 20 h. 30 : Olivier de Magny, lecture suivie de la projection du film de Jacqueline Wester, *la Nuit derrière la nuit*.

D'autre part, dans la série « Ethnographie de l'Occident », sous la responsabilité de Robert Jaulin, une table ronde est organisée, *le lundi 5 juin*, à 20 h. 30, dans la petite salle, sur le thème : « Le vide et l'Occident », avec R. Jaulin, S. Moscovici, J. Brunet, J.-T. Desanti, Ch. Meyer et D. Sibony.

Enfin, un exposé-débat a lieu *le jeudi 1er juin*, à 20 h. 30, dans la petite salle, sur le thème : « 2 000 ans de christianisme », avec A. Mandouze, J. Delumeau et R. Rémond.

LE PRIX FEMINA-VACARESCO A PHILIPPE ARIÈS

Le prix Femina-Vacaresco a été décerné, lundi 29 mai, à Philippe Ariès pour son livre intitulé *l'Homme devant la mort*, publié aux Editions du Seuil (voir l'article d'Emmanuel Le Roy Ladurie dans *le Monde* du 24 février 1978). Ce prix, dont le lauréat est désigné par le même jury que celui du prix Femina, récompense chaque année un ouvrage d'art, d'histoire ou un essai.

LES PRIX DES MAISONS DE LA PRESSE A ANDRÉ LACAZE ET A MARCEL SCIPION

Les prix des Maisons de la presse, patronnés chaque année par la section librairie du Syndicat national des dépositaires de la presse, ont été décernés, le lundi 29 mai, au récit d'André Lacaze *le Tunnel*, publié chez Julliard (voir l'article de J.-M. Théolleyre dans *le Monde* daté 28-29 mai) et à Marcel Scipion, pour *le Clos du roi*, paru chez Seghers.

★ *Le trente-neuvième prix Guillaume-Apollinaire a été décerné, le lundi 29 mai, au poète Jean-Claude Renard pour l'ensemble de son œuvre.*

■ *Le Prix des critiques, d'un montant de 5 000 francs, a été décerné à Marcel Jouhandeau pour son dernier livre, « la Mort d'Elise », et pour l'ensemble de son œuvre.*

Variétés

VÉRONIQUE SANSON au Palais des sports

Véronique Sanson, qui habite depuis près de cinq ans aux Etats-Unis, présente au Palais des sports six récitals en trois jours, entourée d'une solide équipe de musiciens américains, avec Kim Bullard aux keyboards, John Casares aux drums, Mark Saichek à la guitare basse, Randy Hill à la guitare, Plato T. Jones aux percussions, et la section de cuivres de Stevie Wonder.

Depuis son premier album publié en 1971, Véronique Sanson a travaillé une musique ouverte, libre, pleine de vibrations, de nonchalance et de tensions, elle lui a laissé sa spontanéité.

Les chansons de Véronique Sanson sont écrites sur le vent, épousent un monde fragile, un goût de larmes dans un fou rire, des jours où l'on n'a plus sa raison, un bonheur qui frôle, une solitude qui sourit.

Les chansons de Véronique Sanson ont la couleur et la sensibilité du temps, c'est-à-dire qu'elles ont un langage simple et subtil, rigoureux et lyrique. Elles ont aussi de l'humour. Elles sont chantées sur scène avec beaucoup de force et de présence, avec aussi quelque chose d'heureux et de détendu qui entraîne le spectateur.

Dans le petit monde de la variété française, Véronique Sanson détonne par sa modernité, par son naturel, par l'univers émotionnel offert. Et puis, peut-être Stephen Stills, qui accompagne discrètement la chanteuse en Europe, viendra-t-il au Palais des sports jouer deux ou trois solos à la guitare ?

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des sports, les 30, 31 mai et 1er juin, à 19 heures et 22 heures. Disques WEA, Filipacchi Music.

SABAH FAKHRI

Alors que la chanson arabe du Proche-Orient menace de s'enliser dans la mièvre sentimentalité d'une certaine variété commerciale d'inspiration occidentale, l'art de Sabah Fakhri, qui se produisait pour la première fois à Paris, apparaît pur de toute concession. A l'exemple d'Oum Kalsoum, c'est à l'intérieur des formes les plus traditionnelles de la musique arabe que ce chanteur syrien exprime sa propre personnalité : les poèmes classiques de la « Qafida », le chant dialectal et les improvisations du « Mawal », les appels et les répons du « Daour », et aussi les couplets des populaires « Tahmilat » de la région d'Alep où Sabah Fakhri est né.

D'emblée, on est saisi par l'exemplaire cohésion de l'interprétation des « mouhachat », d'origine andalouse : sur des rythmes sans cesse renouvelés, une alternance ininterrompue d'interventions du chanteur, de l'orchestre et d'un chœur masculin. Aux voix à l'unisson, Sabah Fakhri superpose parfois la sienne de façon décalée, à la manière des grands Egyptiens du début du siècle, tels que Salama Hijazi et Sayed Darwiche. Mais les points culminants de la soirée seront atteints plus tard au cours d'extraordinaires « layali », longs solos vocaux improvisés en dehors de tout rythme déterminé.

Outre une intonation d'une exceptionnelle justesse, Sabah Fakhri possède une voix puissante dont il sait nuancer l'intensité et réserver les effets. Jamais il ne sacrifie à une quelconque virtuosité gratuite. Et sa tenue en scène est à l'image de cette rigueur : une attitude sobre et réservée, sans geste superflu.

Rares étaient les Européens dans la salle. Pourtant, la portée de l'art de Sabah Fakhri semble universelle, et qu'il puisse connaître chez nous le succès de certains musiciens de l'Inde, par exemple, ne paraît pas inimaginable.

DANIEL CAUX.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

«LA FARCE DU CUVIER» À CAEN

Le sourire d'une autre époque

En ce moment à Paris, il y a sans doute beaucoup de mélomanes tristes... Même au prix fort, en s'y prenant de bonne heure, ils n'ont pas pu trouver un billet pour revoir les Noces de Figaro *au palais Garnier. Sans vouloir vexer personne, il y avait tout de même mieux à faire vendredi et sans qu'il en coûte beaucoup; une escapade à Caen, par exemple, comme ça, pour voir à quoi ressemble cette* Farce du cuvier *qui était à l'affiche pour deux représentations. Si la partition ne prétend pas à l'immortalité — raison de plus pour se hâter — le théâtre est sympathique et comme pas plus que les Parisiens les Caennais ne connaissent l'auteur, Gabriel Dupont, né chez eux pourtant en 1878, on peut trouver des places au guichet en arrivant à la dernière minute.*

Les lumières s'éteignent; à l'orchestre — on a déjà oublié l'orchestre du palais Garnier — une gentille ouverture avec ce goût de terroir inimitable de l'école française de la fin du siècle dernier et une vieille chanson, la volette qui se faufile entre les clins d'œil du développement. Gabriel Dupont, c'est facile à deviner, était élève de Massenet; de son deuxième opéra, la Glu, *le maître disait même que ce serait la* Carmen *de l'avenir... La mort prématurée du compositeur, à trente-six ans, a mis fin à une carrière prometteuse; son dernier opéra,* Antar *(1913), a connu un succès durable, notamment à Paris, mais ce n'est plus maintenant que le souvenir d'une œuvre particulièrement imposante.*

Si la Farce du cuvier *a gardé un semblant d'actualité, c'est qu'on y trouve, à travers un récit du Moyen Age, la caricature d'un certain féminisme (ou bien plutôt la caricature de la caricature) : aux prises avec une épouse indolente et frivole et une belle-mère acariâtre, un pauvre cordonnier doit se soumettre à un règlement qui fait de lui un véritable esclave domestique. Tout va très bien d'une certaine façon jusqu'à ce que, tombées par aventure dans un grand cuvier, la jeune femme et sa mère aient tout à coup le dessous. Le pauvre mari jubile; on s'attend à la réconciliation finale : repentir des deux femmes, pardon, triomphe de l'homme généreux... Il n'en est rien. Sitôt sorties de la citerne, Périnette et Jaquette se montrent encore plus irascibles, et, comme il faut bien en finir sur une note optimiste, les acteurs s'adressent aux dames de l'assistance, les priant d'excuser l'irrémédiable effronterie masculine et d'applaudir malgré tout.*

Tout cela n'est pas toujours très spirituel, il faut en convenir, mais comme on dit que l'opéra-comique est un genre mineur, cela n'a au fond qu'une importance relative. Seule la platitude des rimes de Maurice Lena désespérerait l'indulgence la plus tenace. Musicalement, les dialogues sont traités en récitatifs mélodiques, tandis qu'à l'orchestre un certain réalisme illustratif voisine avec sa propre satire... On ne sait pas toujours très bien, qu'importe. Mais ce qu'il y a peut-être de plus réussi, ce sont les chœurs et surtout le finale, avec la joyeuse foire d'empoigne qui, selon un paradoxe habituel, permet d'apprécier le degré de maîtrise du compositeur : non seulement c'est amusant, mais encore supérieurement écrit.

Donné la veille en matinée scolaire après une préparation dans les classes, le spectacle a connu un réel succès auprès des enfants; les parents n'ont pas voulu être en reste et, sans trop s'arrêter aux détails, ont chaleureusement applaudi Martine Surais, Michel Jarry et Lyne Dourian dans une mise en scène agréable de Jean Davy. Jean Malraye, directeur de l'Atelier lyrique de Caen, dirigeait l'orchestre avec l'enthousiasme d'un musicien qui veut faire partager son plaisir de la découverte et ses convictions : à côté de Gabriel Dupont, il y a Alfred Bruneau, Florent Schmitt, Albéric Magnard..., on n'a, pour les années à venir, que l'embarras des réhabilitations.

GÉRARD CONDÉ.

Concours du Conservatoire

CLARINETTE. — Premiers prix : Bernard Dompierre, Alain Chantaraud, Alain Toiron et Jean Espuna; deuxièmes prix : Pierre Bregeot, Ghislain Hervet, Jean-Jacques Roussel et Thierry Wartelle.

HARPE. — Premiers prix : Laurence Cabel, Dominique Bouchaud, Anne-Laurence Savin; deuxièmes prix : Christine Fleishman, Erika Suzuki (Japon), Benoît Wery.

CALENDRIER DES CONCERTS

EGLISE SAINT-SEVERIN (Mº Saint-Michel) TOUS LES MARDIS à 21 heures Loc. Durand, face Eglise (Werner.) — Saison Parisienne 1978 ORCHESTRE et CHORALE KUENTZ. 30 mai : Vivaldi Estro Armonico Concertos 4 viol., 4 clavecins M. Frasca-Colombier H. Dreyfus. 6 juin : J.-S. Bach PASSION SAINT JEAN

EGLISE SAINT-LOUIS des INVALIDES Mercredi 31 mai à 20 h 30 (P.e. Valmalète.) — CONCERTS LAMOUREUX. CHŒURS DU VAL-D'OISE. CHORALE Stéphane CAILLAT. Solistes : M. DAGORSEN, O. DUFOUR, M. PIQUEMAL. Dir. Stéphane CAILLAT. Haydn - Mozart - Schubert

SORBONNE GRAND AMPHI 47, rue des Ecoles-5e Jeudi 1er juin à 20 h 30 — CHŒUR et ORCHESTRE UNIVERSITE PARIS-SORBONNE. le 1er : SCHUBERT MESSE en la bémol majeur. Dir. J. GRIMBERT Directeur de la Musique Université Paris-Sorbonne. Les 2 et 5 : PASSION SAINT JEAN J.-S. BACH Ens. Vocal Chœur National Dir. Max POMMER Directeur de la Musique Université de Leipzig. EGLISE SAINT-MERRI 76, rue de la Verrerie Mº Hôtel-de-Ville Vendr. 2 juin à 20 h 30. SORBONNE GRAND AMPHI Lundi 5 juin à 20 h 30 (P.e. Werner.)

SALLE GAVEAU Jeudi 1er juin à 21 heures Location : Salle Gaveau (P.e. Werner.) — « PIANISTES et CONCERTS » présentent le BEAUX ARTS TRIO de NEW-YORK. SCHUBERT

CHAPELLE ROYALE SAINT-FRAMBOURG SENLIS Samedi 3 juin à 17 heures (P.e. Dandelot.) — Fondation Cziffra Auditorium Franz-Liszt. Dominique LEBRUN (soprano). Jean-Y. FOURMEAU (saxophone). Rens. et loc. 16/4.453.38.99

ATHENEE LOUIS-JOUVET Lundi 5 juin à 21 heures (P.e. Valmalète.) — LUNDIS MUSICAUX DE L'ATHENEE. Michel BLOCK (piano) Franck, Schumann, Scriabine, Albeniz

SAINTE CHAPELLE les MARDIS 6 et 13 juin à 20 h 30 Loc. Durand, 3 FNAC (P.e. Werner.) — RACHMANINOV VEPRES Motets de BRUCKNER. CHŒUR NATIONAL Dir. : J. GRIMBERT et, Purcell, Gabrieli, etc. par l'ENSEMBLE de CUIVRES DA CAMERA

EGLISE des BLANCS-MANTEAUX Mercredi 7 juin à 21 heures (P.e. Werner.) — DOWLAND PURCELL par le DELLER CONSORT

SALLE GAVEAU Jeudi 8 juin à 21 heures Loc. Salle Gaveau (P.e. Werner.) — « PIANISTES et CONCERTS » présentent CONCERT à 2 PIANOS Cl. BONNETON G. IBANEZ Clementi, Schumann, Mozart, R. Leroy, A. Louvier

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Vendredi 16 juin à 20 h 30 (Dandelot.) — Spectacles Alap Spectacles Lumbroso présentent EMILE GUILELS Schumann, Brahms, Chopin

FESTIVAL INTERNATION. DES ARTS MONTE-CARLO 1978 COUR D'HONNEUR DU PALAIS PRINCIER à 21 h 45 SALLE GARNIER (Opéra de Monte-Carlo) à 21 heures Renseign. : Secrétariat de l'Orchestre National de l'Opéra Tél. : (93) 506-931 (P.e. Dandelot.) — FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS MONTE-CARLO. ORCH. NATIONAL de l'OPERA 16-7 R. Kubelik - Y. Menuhin 19-7 L. von Matacic-A. Fischer 23-7 Y. Ahronovitch - T. Vasary 28-7 J. Pritchard - L. Kogan 6-8 L. von Matacic-N. Milstein 9-8 G. Pretre - B. Janis 5, 6, 8, 9-7 Ballet de l'Opéra de Budapest (2 progr. différ.) 30-7 Orch. National de l'Opéra Montserrat Caballé - G. Masini 16-8 Récital A. Weissenberg 8-9-9 Ballet-Théâtre J. Russillo (2 programmes différents) 18-19-9 I Solisti Veneti avec André Bernard (2 progr. diff.)

GRANGE de la BESNARDIERE 37110 VILLEBOMER Samedi 23, Dimanche 24 septembre Renseign. : 328-07-07 Location ouverte. RADIO FRANCE, Durand et Association des Amis de la Besnardière 115, rue Saint-Honoré (P.e. Valmalète.) — MUSIQUE A LA BESNARDIÈRE 23 septembre, à 17 h 30 GIULIO CESARE de HAENDEL opéra en 3 actes Solistes : A. REYNOLDS, M. ZAKAI, E. MARUYAMA, ... 24 septembre, à 11 h 30 HAENDEL 3 concertis pour orgue et orchestre Marie-Claire ALAIN 24 septembre, à 17 h 30 HAYDN - MOZART ROSSINI SCHUBERT Anna REYNOLDS (contralto) Rafael PUYANA (clavecin) FORMATION DE CHAMBRE DU NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE de RADIO FRANCE Dir. : Charles FARNCOMBE

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : G.R.T.O.P.
Salle Favart, 19 h. 30 : Spectacle Carolyn Carlson.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Soirée littéraire André Gide.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison. — Salle Gémier, 20 h. 30 : les Baracos.
Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Mal d'amour de M. Leyrac.
T.E.P., 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Yiddish Story (Papin); 21 h. : Compagnie Serge Keuten; 22 h. 30 : les Soliloques du pauvre, de Jehan Rictus (Papin).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Byron Janis; 20 h. 30 : Nikolais Dance Theatre.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 15 : Venez nombreux.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : Rétro-Parade.
La Bruyère, 21 h. : Louise Michel.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Comme à la fin d'une danse.
Cartoucherie, Théâtre de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Shahrazade dit.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : l'Intervention. — La Resserre, 21 h. : Antigone.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaia.
Espace Cardin, 21 h. : Ceux qui font les clowns.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise; 21 h. : la Cigale.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse; 22 h. : le Bluff.
La Bruyère, 21 h. : Louise Michel.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram; 22 h. : la Gioconda. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke; 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Mathurins, 20 h. 45 : Dom Juan se retourne.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Mission bretonne, 18 h. 30 : les Barzaz Breiz.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades; la Plus forte.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Oblique, 21 h. : Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent.
Œuvre, 20 h. 30 : Gotcha; 22 h. : la Brise-Lame.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits (Magic Circus).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Ranelagh, 18 h. 30 : Gertrude Stein's (en anglais).
Saint-Georges, 20 h. 30 : Plantons sous la suie.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre Adyar, 21 h. : Légendes à venir.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Rêves de Faristev.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Trois p'tites vieilles... et puis s'en vont; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : la Crosse en l'air; 20 h. 45 : le Grand Ecart; 22 h. : la Femme rompue; 23 h. 15 : F. Bender.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : A. Simons; 22 h. : P. Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : la Surprise; 21 h. 30 : Popeck; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 18 h. 30 : le Prix du Nobel; 20 h. 30 : M. Sergent; 22 h. 30 : Roger, Roger et Roger.
Coupe-Chou, 18 h. 30 : la Maison de l'inceste; 20 h. 30 : le Petit Prince; 22 h. 30 : Francis Perrin.
Cour des Miracles, 20 h. 15 : A. Burton; 21 h. 30 : le Bourbon magique; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche; 21 h. : le Président.
Le Lucernaire, I, 22 h. 30 : A. Faure-Mayol. — II, 22 h. 15 : E. Piaf parmi nous.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Help, Mumy, help; 20 h. 45 : Zézette; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : les Etoiles; 23 h. : H. Texier.
Petit Bain-Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : le Droit à la paresse; 22 h. 30 : M. Fontenay; 23 h. : Poésie.
Le Plateau, 20 h. 30 : A. Sachs; 21 h. 45 : R. Favey.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah! les p'tites femmes; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne; 22 h. 30 : Horizon Graffiti.
Quatre-Cents-Coups, 19 h : Flic frac; 20 h. 30 : l'Autobus; 21 h. 30 : la Goutte; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos; 21 h. 15 : M. Truffaut; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes; 21 h. 30 : Le mensonge, c'est magnifique; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule; 22 h. 30 : J. Mechin.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : C. Ricard; 23 h. : Poussez pas le mammifère. — II, 21 h. 45 : Plurielle; 23 h. : les Mille et Une Nuits.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, 21 h. : Ruy Blas.
Boulogne, Patinoire, 20 h. 30 : la Grande Fête de la musique.
Clamart, C.C. Jean-Arp, 20 h. 30 : la Mégère apprivoisée.
Créteil, Maison des arts André-Malraux, 20 h. 30 : Récital Alexandre Lagoya.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Heu-reux.
Meudon, 21 h. : le Bossu.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

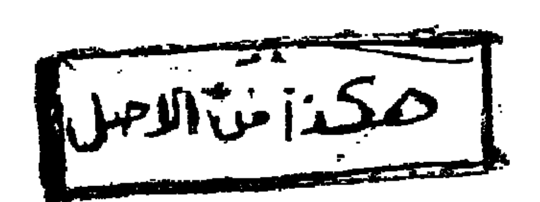
Mardi 30 mai

Les concerts

Lucernaire-Forum, 21 h. : Spectacle Polo de Maas.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : S. Accardo (violon), S. Gazeau, D. Asciolla, B. Giuranna, R. Filippini, A. Meunier (Brahms).
Radio-France, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine (Mozart, Haydn).
Conservatoire du IXe, 18 h. et 20 h. : Les jeunes jouent pour les jeunes.
Eglise de la Trinité, 20 h. 30 : Orchestre Pro Musica de Paris, dir. Trajan Popesco (Haydn : la Création).
Eglise Saint-Médard, 20 h. 45 : Jean Galard, orgue, et Agnès Biro, soprano (Liszt, Saint-Saëns, Wolf, Vierne).
Cortot, 21 h. : Ramzi Yassa, piano (Soler, Beethoven, Chopin, Rachmaninov, Tchaïkovski).
Eglise Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, 21 h. : Ensemble vocal et instrumental de la chapelle royale, dir. P. Herreweghe (Bach, Sweelinck, Telemann).
Eglise de la Madeleine, 20 h. 30 : Chorale des J.M.F., Orchestre Merle-Portalès (Haydn : la Création).
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Orchestre et Chorale de la Cité (Ravel, Schubert, Bach, Forget).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Vivaldi, Bach).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : G. Rythming et E. Nordenfeldt, chant et clavecin (Frescobaldi, Monteverdi, Couperin, Haendel).
Goethe Institut, 20 h. 30 : Lucienne Dumont, piano (Bach, Busoni, Chopin, Beethoven).
Conservatoire national de musique, 20 h. 30 : Soirée consacrée à Henri Dutilleux (en sa présence).
Centre culturel américain, 20 h. 30 : Histoire d'une, de Kuffler (théâtre musical).

La danse

Mogador, 20 h. 30 : Cablo Negro, danses et percussions.
Centre Mandapa, 21 h. : Christiane de Rougemont (Prière sauvage).
Théâtre 13, 21 h. : IndépenDanse.
Lucernaire, 24 h. : Microglyphe.



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Hôtel du Nord, de M. Carné ; 18 h. 30 : Panorama do cinema brasileiro, de J. Passos Noronha ; 20 h. 30 : le Bandit de la lumière, de R. Sganzerla ; 22 h. 30 : The Caretaker, de C. Donner.

Les exclusivités

ADIEU ! JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeudi ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; à partir de ven. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Galerie-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), H. Sp.
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVÉ (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeudi ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-01-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-St-Charles 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.) (v.o.), Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LA CHAMBRE VERTE (Fr.), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62)
LE CERCLE INFERNAL (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67), jusqu'à jeudi : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
COMMENT ÇA VA ? (Fr.) Le Seine, 5e (325-95-99)
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.), U.G.C.-Opéra, 5e (261-50-32)
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
DIABOLO MENTHE (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DROLES DE MANIERES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ECRIRE SUR L'ECRAN (reportages) La Clef, 5e (337-90-90).
EMMANUELLE-II (Fr.) (**) Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; St-Germain studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-69-17), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (233-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Athéna, 12e (343-07-48), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), horaire spécial
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Balzac, 8e (359-52-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Quintette, 5e (033-35-40), Marbeuf, 8e (225-47-19).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (*) (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JESUS DE NAZARETH (It.), première et deuxième partie ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03) ; première partie : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)
JULIA (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Diderot, 12e (343-19-29).
LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), Biarritz, 8e (723-69-23)
MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
MILITIA BATTLEFIELD (An., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Quartier Latin, 5e (326-84-65), jusqu'à jeudi, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Mayfair, 16e (525-27-06), Quintette, 5e (033-35-40). — V. f. : Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), jusqu'à jeudi, Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) jusqu'à jeudi
ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) Mercury, 8e (225-75-90)
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) — V.f. Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23)
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Tourelles, 20e (636-51-98)
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LE ROTI DE SATAN (All.), v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (540-45-91), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot 17e (758-24-24).
SALE REVEUR (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) (sf lundi et mardi à 22 h) ; Racine, 6e (633-43-71).
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22)
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) Marbeuf 8e (225-47-19)
TRINITA VA TOUT CASSER (It., v.f.) : Max-Linder 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03)
UN JUGE EN DANGER (It., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Danton 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Rio-Opéra 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta 20e (797-02-74)
UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (A., v.o. et v.f.) Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75)
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA ZIZANIE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).

Les films nouveaux

VIOLETTE NOZIERE, film français de Claude Chabrol (*) Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

LA PETITE, film américain de Louis Malle (**) (v.o.) Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46)

ALLO MADAME, film italien de A. Nannuzzi (**) (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-64-44) ; Secrétan 19e (206-71-33).

SALUT LES POURRIS, film italien de Fernando Di Leo (**). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37 ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté 14e (326-99-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

BORN TO BOOGIE, film américain inédit de Ringo Star (v.o.) Styx, 5e (633-08-40)

LE CROCODILE DE LA MORT, film américain de Tobe Hooper (**) (v.o) Publicis Champs-Elysées 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Boul'Mich 5e (033-48-29) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) Paramount-Bastille 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)

REVE DE SINGE, film italien de Marco Ferreri, V. angl. Quartier Latin 5e (326-84-65) Hautefeuille, 6e (633-79-38) Marignan 8e (359-92-82) Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. A B C, 2e (236-55-54), Impérial, 2e (742-52-52), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UNE FEMME LIBRE, film américain de Paul Masursky v.o Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan 8e (359-92-82), P.L.M. Saint-Jacques 14e (589-68-42), v.f. Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

Les grandes reprises

AFFREUX, SALÉS ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. sp., Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
AU FIL DU TEMPS (Al., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
LES AVENTURES DU FRERE LE PLUS FUTE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04)
BRONCO APACHE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : New-Yorker 9e (770-63-40) (sauf mar.)
LA CITE DES DANGERS (A., v.o.) Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70)
CHARLES, MORT OU VIF (Suis.) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.f.) : J. Renoir, 9e (874-40-75), D., L., Mar.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
LES DAMNES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), Ranelagh, 16e (288-64-44)
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44)
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39) du 28 au 30
L'EVANGILE SELON ST MATTHIEU (It., v.o.), Cluny-Palace, 5e (033-07-76)
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA FEMME DU DIMANCHE (It., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), Daumesnil, 12e (343-52-97).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86), Calypso, 17e (754-10-68).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
MAHLER (A., v.o.) Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mar.)
PHARAON (Pol., v.o.) Biarritz, 8e (723-69-23), Kinopanorama, 15e (306-50-50)
LES RODEURS DE LA PLAINE (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 31 mai au 7 juin)

Centre Pompidou (277-11-12), mer., 15 h. 45 : Mini-cinéma. — Esplanade, mer., sam. dim., 15 h. ; jeudi, ven., sam., dim., 18 h. 30 : Cirque Gruss

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30, 15 h 30 et 16 h 30 sam 15 h et 16 h le Cirque en folie

Aire libre, mer., 15 h., 16 h. et 17 h. : Place aux enfants, marionnettes.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jeudi, 15 h. : la Galette, opéra-conte merveilleux.

Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : le Noble Jeu de l'oye.

Les Blancs-Manteaux (277-42-51), mer. et sam., 15 h. : Sur la mer Pistache.

Maison des Amandiers (797-19-59), mer., 14 h. 30 (dern.) : Quand le réverbère s'allume.

Les Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., 14 h. 30 Histoire du petit lapin Robespierre.

Théâtre Campagne-Première (322-75-93), mer., 15 h. (dern.) : Un roi de papier

Sélénite (033-53-14), sam à 15 h. : les Cornemuseux.

Théâtre de la Tanière (337-74-39) mer., 14 h 30 et 16 h. : dim 15 h. : les Voyages forment la jeunesse.

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse. (enfants) la Guerre des étoiles, l'Incompris, Commencez la révolution sans nous, les Trois Caballeros, le Nouveau Cartoon à Hollywood ; Rencontres du troisième type, la Planète sauvage ; (adolescents) le Crabe-Tambour, Barberousse, l'Amour violé, Julia, Elles deux, Iphigénie, le Bois de bouleaux, Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?, Qui a tué le chat ?, Tournant de la vie, Harold et Maude, Phantom of the Paradise, Vera Romeyke n'est pas dans les normes, la Fièvre du samedi soir, Sale rêveur, American Graffiti, les Chevaux de feu, Frankenstein Junior, Etat sauvage, le Soleil des hyènes, Pharaon, Mon beau légionnaire, Diabolo menthe, la Vie devant soi, Bobby Deerfield, les Orphelins, Exodus, les Nouveaux Monstres.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

La Casbah d'or

Pour les étrangers un peu snobs, un peu « raffinés », c'est un « must ». Impossible de rentrer à Gottingen, à Dusseldorf ou à Glasgow sans se vanter de s'être promené, loin des circuits organisés, du côté de la Goutte-d'Or, ce quartier réservé en plein cœur de Paris aux travailleurs immigrés. L'un de ceux-là, un électricien, un beau garçon au visage grave, rencontré lundi soir, sur Antenne 2, nous le disait d'ailleurs : « C'est plein de touristes par ici, des Anglais, des Allemands, venus voir les Arabes. » Les Français, en revanche, même ceux qui habitent le coin, on ne les voit pas, on les voit peu. Ils restent chez eux. Ils préfèrent ne pas se risquer dans ces cafés, sur ces marchés tout bruissants, tout odorants du son des nubas et de l'odeur du safran.

La solitude, le cafard, le mal du pays, la honte qu'il y aurait à « descendre » en Algérie pour les vacances les mains vides, à décevoir les proches, les parents, à qui l'on a raconté et promis, histoire de tromper sa tristesse, son ennui, monts et merveilles, la tentation qu'on a, quand, enfin, on retourne là-bas, de se lancer dans des contes des mille et une nuits, qui, à leur tour, inciteront un jeune à venir se brûler les ailes à la flamme de la Ville Lumière, où l'argent est si facile et où les gens sont si gentils : le chômage, les salaires de misère, la curiosité hostile des Français, les écrivains publics, les bistrots où l'on va noyer son cafard, Yves Laumet nous en a parlé, nous l'a montré.

On aurait aimé cependant se promener plus longuement dans les petites rues de cette casbah nichée entre le Sacré-Cœur et Barbès-Rochechouart. Au lieu de passer en détournant les yeux et en hâtant le pas devant ces queues, ces files d'hommes esseulés, on aurait voulu savoir de quoi il s'agissait. Mais non, pas un mot, silence et discrétion sur ces longues attentes devant les portes vitrées des hôtels de passe, où l'on voit s'étaler les charmes fatigués de filles obligées de se plier au rythme dégradant de ce qu'on appelle, en jargon de métier, l'abattage.

Faire un reportage sur la Goutte-d'Or, le samedi soir, et s'arranger pour ne rien dire de ce qui fait jaser chez nos voisins, de la part du réalisateur réaliste, engagé, de « la Clé des Champs », franchement, cela déçoit, cela surprend.

CLAUDE SARRAUTE.

BIBLIOGRAPHIE

« Corsaires des ondes »

Un mémoire de Sciences Po pour le diplôme d'études supérieures spécialisées d'information et de communication est à l'origine de l'ouvrage *Corsaires des ondes* (1). Le sujet n'est pas neuf, mais, en 180 pages alertement écrites, les auteurs disent tout ce qu'il faut savoir et penser d'Europe 1, R.T.L., R.M.C. et Cie.

« *Une radio faite pour gagner le maximum d'argent*, écrivent Jean-Emmanuel et Muriel Ray, *ne peut véhiculer autre chose qu'une idéologie mercantile* ». Et les auteurs de conclure sur cette constatation : « *Plus encore qu'auparavant,* « il faut beau- » coup d'or pour jouir du droit » de parler », *comme l'a dit Lammennais.* » — C. D.

★ *Corsaires des ondes*, de J.-E. et M. Ray, le Cerf édit., 29, boulevard Latour-Maubourg, 39 F.

● *Le conseil national* du Syndicat unifié de radio-télévision-C.F.D.T. indique qu'il a « décidé de soutenir les mouvements qui, sous des formes différentes, s'efforcent actuellement de sensibiliser l'opinion sur le vrai visage de l'Argentine ». Il ajoute : « Conscient du rôle de la télévision pendant cette Coupe du monde et de la fonction mystificatrice qu'elle peut avoir, [le S.U.R.T.] revendique, en tant qu'organisation syndicale, la programmation sur les chaînes, tout au long de la Coupe, d'émissions montrant la réalité politique et sociale de l'Argentine avec participation d'organisations humanitaires et d'opposants au régime actuel. »

Le débat sur les radios libres

• A Lille et à Perpignan : poursuites et saisies

*Trois animateurs de Radio-*Libre 59 et deux responsables des Amis de la Terre ont été arrêtés le samedi 27 mai, alors qu'ils circulaient dans une camionnette transportant leur émetteur et leur matériel. Revenant du rassemblement organisé par l'Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (U.O.P.D.P.), les cinq personnes ont été interrogées durant plus de cinq heures par les services régionaux de la police judiciaire à Lille, et inculpées de « flagrant délit d'émission ». Dans un communiqué publié le dimanche 28 mai, l'U.O.P.D.P. déplore la saisie de tracts, d'affiches, de disques et de magnétophones « à usage personnel » et dénonce « *les moyens employés par l'Etat et Télédiffusion de France pour saisir illégalement une radio qui ne se cache pas et qui accepte de discuter sur une éventuelle réglementation des ondes.* »

De même, à Perpignan, la police a saisi, le vendredi 26 mai, le matériel d'émission de Radio 66, une station qui diffuse des programmes de musique depuis le début du mois de mai. L'animateur de Radio 66 sera poursuivi à la suite de la plainte contre X déposée le lundi 22 mai par le chef du centre local de Télédiffusion de France.

• Dans l'Isère : socialistes et radicaux de gauche pour une station départementale

La question de l'élargissement du monopole d'Etat sur les télécommunications aux compétences des collectivités départementales et locales a fait l'objet d'un débat au cours de la première session du conseil général de l'Isère, réuni le 22 mai. Le groupe socialiste, le Mouvement des radicaux de gauche et les apparentés ont émis le vœu qu'une commission spéciale, comprenant des représentants de tous les groupes politiques, étudie la mise en place rapide d'une station de radio-télévision départementale et que les crédits nécessaires à cette installation soient dégagés dans les plus brefs délais. Les structures démocratiques assurant le pluralisme de pensée et de liberté d'expression conformément au préambule de la Constitution et à la Déclaration des droits de l'homme, devraient assurer la représentation de toutes les collectivités locales (département et communes), des organisations associatives, syndicales et politiques et des représentants des usagers de la radio et de la télévision. Un ministère de la culture et de la communication venant d'être créé, il a été demandé à la commission de prendre contact avec ce ministère pour examiner les modalités de fonctionnement et de cofinancement de cette radio, en s'inspirant entre autres des modalités de fonctionnement des maison de la culture.

MARDI 30 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 45, Un, rue Sésame ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : le Sacrifice, d'après une nouvelle de Romi. Mise en scène d'A. Tarta. Avec G. Fontanel, M. Barrier, A. Pousse.

Histoire d'amour et de désaccord entre un pêcheur solitaire, un perroquet et une chanteuse ; la fin, très morale, et qui se veut splendide, ne rachète rien.

21 h. 5, Documentaire : Rimbaud, le voleur de feu, de Charles Brabant, avec L. Ferré, J.-P. Pauty.

C. Brabant est parti sur les traces de Rimbaud, a tenté de restituer son itinéraire de Charleville au Harar, d'éclairer son œuvre par sa vie.

23 h. 15, Sport : Internationaux de tennis.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 25, Gala de clôture du Festival de Cannes ; 21 h. 55, Sport : spécial Coupe du monde de football en Argentine ; 22 h. 20, Danse, musique et mime ; The Russian Dance Festival.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Combat pour l'homme ; 19 h. 55, Journal ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : *LE PASSAGER, de G. Reeve (1973)*, avec C. Rampling, D. Birney, M. Lonsdale, M. Bozzufi, M. Eggerickx, F. Brion, M. de Plata.

Micmac aux Baux-de-Provence, à Arles et en Camargue, autour d'un savant amené clandestinement de Hongrie dans une roulotte de gitans.

Charlotte Rampling égarée dans une histoire confuse, tirée d'un roman d'Alistair MacLean. Mise en scène à l'esbroufe et belles images touristiques.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz (rediffusion) ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., Dialogues : « Que reste-t-il du mois de Mai ? », avec G. Lapassade et G. Matzneff ; 21 h. 15, Musique de notre temps ; 22 h. 30, Nuit magnétique, « Nuit Night Notte Nacht » ; à 23 h. 15, Entretiens avec M. Demuzeau ;

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Mémoire musicale ; 20 h. 30, Cycle baroque et classique en direct du grand auditorium... Le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, avec C. Ivaldi et G. Pludermacher, pianos : « Ouverture dans le style italien » et « Concerto n° 10 pour deux pianos en mi bémol majeur » (Mozart) ; « Symphonie n° 88 en sol majeur » (Haydn) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Le délire des doigts... « Les phénomènes du piano » : D. Levant, E. d'Albert, M. Ponti ; 23 h., Jour J de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... Le pianiste américain Alan Mendel : Ch. Ives, L.-M. Gottshalk ; 0 h. 5, Contes de Suède et de Finlande ; 1 h., Mourir de plaisir... par paresse.

MERCREDI 31 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 35, Un, rue Sésame ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 19 h. 55, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : L'Equipage, de J. Kessel, adaptation : P. Modiano, musique : V. Cosma, mise en scène : A. Michel, avec : F. Duval, B. Giraudeau, B. Waver, P. Lesieur.

Les jeux graves de l'amitié, de l'amour, de la guerre, sous le charme triste de Patrick Modiano.

22 h. 10, Série : Les riches heures de la Coupe du monde de football : le football total : 1970-1974, de H. de Turenne et Cl. de Givray (dernière émission).

23 h., Sport : Internationaux de tennis.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (deuxième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui Madame ; 15 h. 5, Série : L'Homme qui valait 3 milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 16 h. 30, Cyclisme ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 25, Sport : spécial Coupe du monde de football en Argentine ; 20 h. 40, Série : Septième avenue (sixième et dernier épisode) ; 21 h. 35, Magazine : Question de temps : Quelle France ? (l'Hérault).

C'était une région florissante. Le vin faisait sa richesse. Aujourd'hui, le marché est fragile et la situation s'aggrave : le tourisme n'a pas rétabli l'équilibre économique du département.

22 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Centre national des indépendants (C.N.I.) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA GUERRE EST FINIE, d'A. Resnais (1966), avec Y. Montand, D. Rozan, J.-F. Rémi, M. Mergey, A. Ferjac, I. Thulin, G. Bujold (N.).

Un communiste espagnol exilé à Paris et militant clandestinement depuis vingt-cinq ans remet sa vie et son activité en question au retour d'une mission en Espagne.

Très beau film politique (scénario de Jorge Semprun) où Resnais raconte la vie intérieure d'un révolutionnaire magnifiquement interprété par Yves Montand.

22 h. 15, Ciné-regards : Objectif cinéma (en direct de Cannes, le jeune cinéma français).

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Jacques Henric (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : l'île et l'imaginaire ; 8 h. 32, Ecrire c'est tracer des signes ; 9 h. 50, Echec au hasard ; *9 h. 7, Sciences et techniques ; 11 h. 2, L'orchestre de* jeunes : Wercken, Schubert, Debussy ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Théâtre musical ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le coq de Bruyère », de Michel Tournier ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... mercredi jeunesse : la montagne corse ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute : être dissident en U.R.S.S. ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, L'orchestre de jeunes : Bach, Kanturer ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz (rediffusion) ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes... de l'hédonisme à l'objectivité, par D. Matoré : Wagner, Mahler, Berg, Schoenberg, Webern ; 22 h. 30, Nuit magnétique : Nuit Night Notte Nacht ; à 23 h., Entretiens avec M. Demuzeau.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Les carnets intimes de Beethoven ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : « Clarinet marmelade » ;

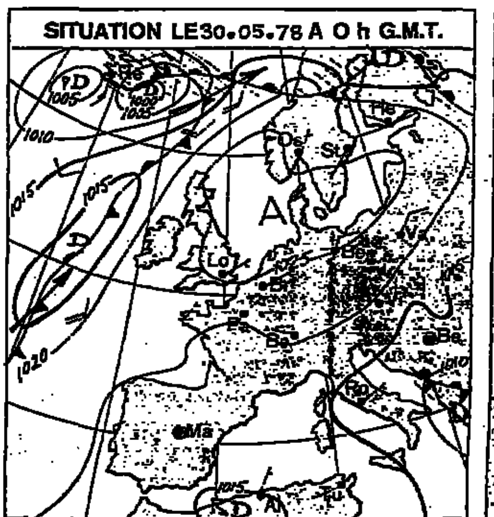
13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère... Ketelbey, Luigini, Chabrier ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Paganini, Brahms, Rossini ; 15 h. 32, Le concert du mercredi : Schubert, Ravel, Villa-Lobos ; 17 h., Postlude : Schubert ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ;

20 h., Mémoire musicale ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestre symphonique de Londres, dir., A. Previn, avec V. Ashkenazi, piano, et J. Georgiadis, violon : « Variations sur un thème de Beethoven » (W. Josephs), « Concerto pour piano n° 1 en fa dièse mineur » (S. Rachmaninov), « Symphonie n° 1 » (W. Walton) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Le délire des doigts : « La grande tradition de Leschetizky et Anton Rubinstein » ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Contes de Suède et de Finlande : la Kalévala ; 1 h., Mourir de plaisir... par luxure.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30-05-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 31-V-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 30 mai à 0 heure et le mercredi 31 mai à 24 heures :

Les hautes pressions, qui resteront centrées dans les parages du Danemark, maintiendront sur la France un courant continental de secteur est. Des masses d'air instables apporteront, en soirée, des développements orageux isolés sur la moitié sud du pays.

Mercredi, le beau temps persistera, en général, sur la France. Le matin, on notera d'assez larges éclaircies dans la plupart des régions, à part des résidus nuageux des orages de la veille sur les massifs montagneux, et aussi des brumes et quelques brouillards près de la Manche, sur le Nord et le Bassin aquitain. L'après-midi, le temps sera encore souvent ensoleillé, mais avec des passages nuageux. Ces derniers seront localement plus développés sur la moitié sud et des orages isolés éclateront, surtout sur le relief.

Les vents, du secteur est dominant, seront faibles à modérés, et de fortes rafales sont probables sous les orages.

Les températures varieront peu, à part des baisses temporaires sous les orages, et les maxima seront souvent supérieurs à la normale de cette époque de l'année.

Le mardi 30 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 030,5 millibars, soit 765,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 mai ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 21 et 11 degrés ; Biarritz, 22 et 11 ; Bordeaux, 24 et 11 ; Brest, 24 et 11 ; Caen, 20 et 10 ; Cherbourg, 18 et 11 ; Clermont-Ferrand, 23 et 8 ; Dijon, 25 et 14 ; Grenoble, 24 et 10 ; Lille, 24 et 12 ; Lyon, 24 et 11 ; Marseille, 25 et 11 ; Nancy, 24 et 11 ; Nantes, 26 et 14 ; Nice, 22 et 16 ; Paris - Le Bourget, 25 et 12 ; Pau, 22 et 10 ; Perpignan, 24 et 11 ; Rennes, 27 et 12 ; Strasbourg, 24 et 11 ; Tours, 25 et 14 ; Toulouse, 24 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 12 degrés ; Amsterdam, 22 et 12 ; Athènes, 26 et 17 ; Berlin, 26 et 12 ; Bonn, 26 et 10 ; Bruxelles, 24 et 13 ; Le Caire, 25 (min.) ; Iles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 2[illegible] et 13 ; Genève, 22 et 8 ; Lisbonne, 2[illegible] et 11 ; Londres, 23 et 11 ; Madrid, 2[illegible] et 9 ; Moscou, 22 et 8 ; New-York, 2[illegible] et 16 ; Palma-de-Majorque, 22 et 1[illegible] ; Rome, 26 et 14 ; Stockholm, 2[illegible] et 13 ; Téhéran, 30 et 16.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 29-30 mai 1978 :

DES DECRETS

● Relatif aux établissements publics communaux, intercommunaux, départementaux et interdépartementaux énumérés à l'article 19 de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975, relative aux institutions sociales et médico-sociales et à la commission consultative prévue à l'article 22 (dernier alinéa) de la même loi ;

● Portant nomination de membres du conseil supérieur de l'éducation nationale.

Exposition

Jusqu'au 11 juin à la Part-Dieu

« LE CIEL ET LES HOMMES »

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Choisis pour servir de cadre à une semaine internationale « Aviation-Jeunesse » du 6 au 11 juin, Lyon et sa région seront à cette occasion au cœur de toute une série de manifestations : expositions, conférences, projections de films, meeting aérien, etc. (1).

Un congrès sur le thème « Espace et civilisation », auquel assisteront des cosmonautes et des astronautes soviétiques et américains, réunira les 7, 8 et 9 juin des spécialistes de tous les pays pour faire le point sur vingt années d'aventure spatiale.

En prélude à cette semaine, une première exposition, conçue par M. Albert Ducrocq et réalisée avec le concours de la Société astronomique de France, de la Société astronomique de Lyon, du Club astronomique de Massy et du Cosmos Club de France, est présentée jusqu'au 11 juin dans les salles de la bibliothèque municipale de la Part-Dieu.

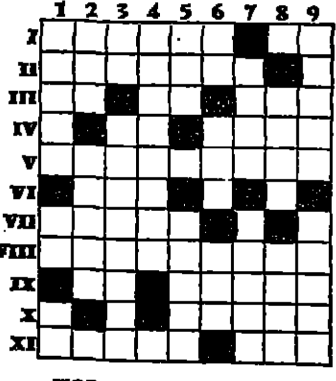
Cette exposition, « Le ciel et les hommes », qui rassemble maquettes, photographies en couleurs et instruments astronomiques illustrant les grandes étapes de la conquête du ciel, est destinée à un large public.

De la Lune, foulée pour la première fois par Armstrong et Aldrin, à la galaxie d'Andromède, riche de quelque cent milliards d'étoiles et située à 2,2 millions d'années-lumière, c'est un champ infini de réflexion et de rêve qui est proposé. — B. E.

(1) Pour obtenir le programme détaillé, renseignements à B.P. Plus : Lyon : (78) 63-70-70 ; Paris : (1) 705-27-45

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 086



HORIZONTALEMENT

I. Ne donnent qu'une idée imparfaite de ce que Pompéi a pu être ; Jouent un rôle important aux Jeux olympiques. — II. Comme le ciel. — III. Emaille des dialogues provençaux ; La Terre ; Se jette dans la bataille. — IV. Abréviation ; Retentit parfois dans la forêt. — V. Aurions des soucis d'argent. — VI. Article. — VII. Relevé. — VIII. Attentifs. — IX. Morceau de sucre ; Marcherais. — X. Brillante. — XI. Tient à la fois de la vache et du chameau ; Firent la fortune d'un cadet.

VERTICALEMENT

1. On lui écrase habituellement la tête ; Symbole ; Le but de maints alchimistes. — 2. Coq étranger ; A mauvais goût. — 3. Préfixe ; Plus ou moins distinguées. — 4. Portait de la laine aussi bien l'été que l'hiver. — 5. Orientation ; Loin d'être fade. — 6. Désigne un chef chez... Travaillent inopinément ; Ouvrage d'hommes de lettres. — 7. Sûr répondant ; Mitre papale. — 8. Certains en sortent avec un évident plaisir ; Arrogant. — 9. Petits, ils témoignent d'une certaine vigilance ; Sont fréquemment en contact avec des cadavres.

Solution du problème n° 2 0[illegible]

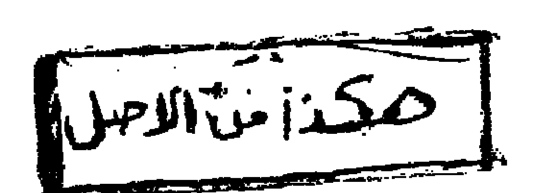
Horizontalement

I. *Ecrit ; D.O.M.* — *II.* Pour ; Papa. — III. Fumée ; Men. — IV. Er ; Nu ; Sa. — V. Tage ; El. — VI. Gê ; Agent. — VII. Veau ; O[illegible] — VIII. Infuse. — IX. Lassitude. — X. S.M. ; Essor. — XI. Alea[illegible] ; Me.

Verticalement

1. Effet ; Valsa. — 2. Courage ; Ami. — 3. Rum (rhum) ; Ge[illegible] — 4. Irène ; Uns. — 5. Eu ; Fe[illegible] — 6. Egouts. — 7. Dam ; Fe[illegible] — 8. Opes ; Edom. — 9. Manants ; Ere.

GUY BROUTY.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

National Semiconductor

RESPONSABLES DU MARKETING POUR L'EUROPE

NATIONAL SEMICONDUCTOR, l'un des premiers fabricants mondiaux de semiconducteurs recherche des responsables de marketing pour son siège européen de Fuerstenfeldbrück, près de Munich.

RESPONSABLE MARKETING SPECIALISTE TELECOMMUNICATIONS

Chargé de la pénétration de nos produits sur le marché des télécommunications, le candidat doit pouvoir justifier d'un minimum de 5 ans d'expérience dans ce secteur.
Pour ce poste qui entrainera de fréquents déplacements à travers l'Europe, il est exigé :
- une excellente connaissance des circuits électroniques avec expérience dans la conception de systèmes,
- très bonnes connaissances de l'anglais, du français et de l'allemand.

RESPONSABLES MARKETING PRODUITS

Dynamiques et responsables, les candidats doivent pouvoir travailler efficacement de manière indépendante. Ils doivent posséder plusieurs années d'expérience dans le marketing des semiconducteurs ou envisager une carrière dans cette activité à partir d'une grande expérience de l'industrie électronique.
Les postes à pouvoir entraîneront de fréquents déplacements à travers l'Europe.
Une bonne maitrise de l'anglais est exigée.
La connaissance d'autres langues est souhaitée.

Envoyer C.V. ou contacter Jutta Pill 19 (49) 81.41.103.274

RESPONSABLE MARKETING SPECIALISTE INDUSTRIE T.V.

Issu de l'industrie TV, le candidat doit être dynamique et responsable, posséder une bonne connaissance technique et bien ressentir l'importance du marketing.
Le poste entrainera de fréquents déplacements à travers l'Europe.
Agé au minimum de 30 ans, le candidat doit posséder une bonne maîtrise de l'anglais, de l'allemand, du français et de l'italien.

Envoyer C.V. ou contacter Chris METZGER 19 (49) 81.41.103.291

INGENIEUR DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES AVEC MICROPROCESSEUR

L'ingénieur recherché doit posséder une grande expérience dans la conception de systèmes intégrant des microprocesseurs.
Il aura la responsabilité complète de nouveaux projets élaborés, y compris la définition de circuits intégrés spéciaux.
Le poste est réservé à un candidat ambitieux pouvant déjà justifier de réussites dans ce domaine.
Envoyer C.V. ou contacter Colin CLIFFORD 19 (49) 81.41.103.263

RENSEIGNEMENTS en FRANCE : A. BARELLY (1) 660.81.40
INDUSTRIESTRASSE 10 - D 808 FUERSTENFELDBRUCK

National Semiconductor

Abidjan

Directeur d'Exploitation BTP

Adjoint au Directeur Général
Ingénieur grande école

Notre Société spécialisée dans la construction et l'entretien des réseaux électriques divers : électricité toutes tensions, postes de transformation, éclairage public, installations industrielles, recherche un Directeur d'Exploitation pour sa filiale de Côte d'Ivoire.

Il aura pour mission d'assumer la responsabilité technique et financière des affaires traitées, depuis la remise de prix jusqu'à la réception définitive et d'assister le Directeur Général dans la recherche et la négociation des affaires.

Ce poste convient à un ingénieur (32 ans min.) de formation grande école, homme de terrain, organisateur et gestionnaire ayant acquis, grâce à une expérience dans un poste similaire, une bonne maîtrise des problèmes de gestion et de réalisation des travaux.

Rémunération élevée, logement, avantages expatriés.
Lieu de travail : ABIDJAN.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé, photo, rémunération souhaitée, sous réf. 73451/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

MINISTÈRE TRAVAUX PUBLICS COTE D'IVOIRE

RECRUTE :

1) DIRECTION GRANDS TRAVAUX

Ingénieurs et Techniciens de travaux hautement qualifiés et expérimentés
- Routiers
- Ouvrages d'art
- Bâtiments
- Assainissement
- Equipements électriques, Climatisation
- Coordination Bâtiment
- Etude des Prix
- Métreurs.

2) DIRECTION CENTRALE ÉTUDES

Ingénieurs et Projeteurs hautement qualifiés :
- Tracés routiers
- Ouvrages d'Art
- VRD
- Assainissement
- Hydraulique
- Définition Programme Construction
- Architectes
- Urbanistes
- Métreurs.

Adresser C.V., photo récente et rémunération souhaitée en précisant le poste choisi à :
DIRECTION DES GRANDS TRAVAUX
B.P. 4003 - ABIDJAN - Côte-d'Ivoire
Tél. : (19-225) 35.50.15

Pour école d'ingénieurs en Algérie

ORGANISME FRANCAIS recrute :

INGENIEURS ou UNIVERSITAIRES ou ENSEIGNANTS

en :
- RESISTANCE DES MATERIAUX - STRUCTURES
- CONSTRUCTION METALLIQUE
- FABRICATION MECANIQUE
- CONSTRUCTION MECANIQUE
- METHODES - OST
- METALLURGIE
- MOTEURS
- ELECTROTECHNIQUE
- ELECTROMECANIQUE
- AUTOMATISMES
- INFORMATIQUE
- MATHEMATIQUE

3 années d'expérience industrielle (bureaux d'études, de méthodes ou ateliers) ou 3 années d'expérience d'enseignement au minimum.

Contrat de longue durée (2 ans minimum)
Gestion par organisme français assurant avantages sociaux équivalent à position en France - logement assuré - Congé annuel en France.

Adresser c.v. détaillé avec photo sous référence 662 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

MEASUREX S.A.

Filiale de Measurex International (Californie)
Société en pleine expansion, spécialisée dans les systèmes de contrôle par ordinateur pour l'industrie du papier et pour toute fabrication de feuilles minces (aluminium, caoutchouc, plastique), rech.
POUR ASSURER LA MISE EN ROUTE DE SES EQUIPEMENTS EN

U.R.S.S.

UN INGÉNIEUR D'APPLICATION

Après une période de formation en France et en Europe, cet ingénieur partagera son temps entre les installations réalisées en U.R.S.S. ou en Europe dans le domaine du

CAOUTCHOUC

- Connaissances ou expérience en MINI-CALCULATEUR et INFORMATIQUE.
- Anglais exigé.
- Célibataire.
- Nombreux avantages liés aux déplacements.
- Libéré obligations militaires.
- Libre rapidement.
- Facilités de reclassement en France par la suite.

Les candidats retenus seront reçus vers le 20 Juin par le Responsable des Pays de l'Est en Europe.

Env. C.V. et prétentions, à MEASUREX S.A., 10, bd Malesherbes, 75008 Paris, ss réf. AE OEM.

EXPANSIAL

Recherche pour importante Société Algérienne d'Engénierie Industrielle

département équipement

- Ingénieurs
  - électricité (études et suivi de chantier) réf. 2525 M
  - climatisation (études) réf. 2534 AM
  - fluides (études et suivi de chantier) réf. 2540 M

direction centrale des travaux

- Ingénieur génie civil gros œuvre pour importants chantiers industriels réf. 2530 M
- Ingénieur électricien B.T.-M.T. spécialisé en travaux pour équipements d'unités de production réf 2520 M
- Ingénieur climatisation industrielle réf. 2534 BM
- Ingénieur de travaux pour l'installation d'équipements industriels réf. 2587 M
- Directeur de travaux réf. 2535 M

direction sectorielle

- Ingénieur en organisation industrielle de formation mécanicien, il devra organiser les unités de production sur le plan technique, fonctionnel et administratif réf. 2529 M

Il est exigé :
- Une expérience professionnelle de 5 ans minimum

Il est offert :
- un logement
- la sécurité sociale et retraite cadres selon convention algéro-française
- rémunération selon compétences

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante, à EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE recrute pour poste permanent

TRADUCTEUR

diplôme universitaire, langue maternelle française, connaissance approfondie de l'anglais, bonne connaissance de l'espagnol. Le candidat devra de préférence avoir occupé des fonctions analogues dans une organisation internationale. Il ne sera répondu qu'aux candidats susceptibles d'être retenus. Adresser C.V. au Chef de service linguistique, Conseil de coopération douanière, rue Washington 40 B-1050 BRUXELLES (Belgique)

Société Japonaise (Marubeni) recherche plusieurs

JAPONAIS CÉLIBATAIRES

Parlant bien français, pour postes relatifs à travaux de construction d'usine en ALGERIE. Tél. (74) 94-14-22.

Amnesty International recherche

1 CHEF DES PROGRAMMES

pour son département des Programmes, dont la tâche est de veiller à ce que le meilleur usage soit fait du matériel d'information et d'action d'Amnesty à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation, ds le but d'œuvrer pour la protection des droits de l'homme. Ce département compte plus de trente personnes, groupées en cinq unités spécialisées : coordination des membres, organisation des campagnes, publications, section multilingue, presse et communications.
Les candidats devront avoir travaillé dans une organisation internationale et faire preuve d'une connaissance et d'une compréhension approfondies de différentes cultures (avec de préférence l'expérience pratique du tiers-monde), et avoir participé à la diffusion de l'information et des idées à l'intention d'un public étendu. Ce poste exige : une excellente connaissance de l'anglais, ainsi que les éléments d'au moins deux autres langues, l'aptitude à travailler en équipe avec des professionnels, et des connaissances pratiques de gestion.

Appointements : £ 5644 par an. Date limite des candidatures : le 30 juin 1978

Pour obtenir le formulaire de demande et autres renseignements, veuillez vous adresser à : 10, Southampton Street, Londres WC 2E 7HF, ou téléph. à 01.836.7788, poste 289

IMPORTANTE Sté Française Infrastructures et travaux publics recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

ayt au cours d'une expérience de 5 à 10 ans, qui s'est déroulée si possible pour une part à l'étranger, acquis une tr. bonne connaissance des engins T. P. et mené des actions de formation. Diplômé, cet ingénieur est suffisamment disponible pour travailler à Paris et à l'étranger. Veuillez écrire (joindre C.V. et préciser votre rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la référ. 1188 à : MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

BUREAU D'ÉTUDES IMPORTANT

recherche pour un CHANTIER de BARRAGE
en IRAN
pour une durée de 2 ans environ

UN INGÉNIEUR TRAVAUX ADJOINT A L'INGÉNIEUR RÉSIDANT

Diplômé TRAVAUX PUBLICS, CENTRALE, PONTS et CHAUSSEES ou SIMILAIRE.
Expérience 5 à 10 ans Travaux Publics, Barrage.
Pratiquant l'anglais.
Déplacements sur le site en célibataire.

CONDUCTEUR DE TRAVAUX DIPLOMÉ

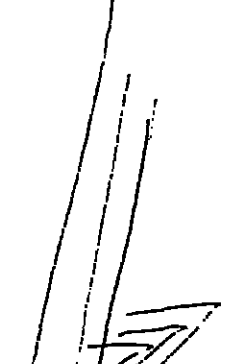
Ayant 5 à 10 ans d'expérience Anglais pratiqué pour contrôle de travaux.
Déplacements sur le site en célibataire.

recherche pour son AGENCE DE
TÉHÉRAN

UN INGÉNIEUR HYDRAULICIEN DIPLOMÉ

Ayant bonne pratique de l'anglais. 5 à 10 ans d'expérience dans la conception des réseaux et canaux de transfert et d'irrigation.
Cet Ingénieur aura la charge du service d'études en liaison avec le Bureau de Génie Civil, de l'aménagement hydro-agricole, comprenant le barrage, l'ouvrage de prise, le réseau de transfert, le projet d'irrigation, etc.

Envoyer C.V., photo et prétent. sous le nº 65.436 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.





IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS recherche pour le Sénégal (DAKAR), un

Adjoint Administratif

Celui-ci assurera, sous l'autorité du Directeur, notamment :
- la coordination du service comptable
- une partie des relations avec l'Administration
- le suivi de la législation du travail
- l'organisation de la paie
- le suivi des dossiers d'imputation du matériel

Le candidat retenu devra avoir acquis une expérience similaire de quelques années, de préférence à l'Etranger.
Avantages liés à l'expatriement
Adresser CV, photo rémunération souhaitée sous réf 4945 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

directeur des affaires sociales et juridiques

Nous sommes une Société Française en expansion. Nous produisons et distribuons des produits de grande consommation sous les marques :

Unimel - Vandamme - Francorusse.

Nous avons deux usines et un réseau national de ventes. Notre effectif global est voisin de 1000 personnes.
Notre Siège est installé à Besançon.
Nous recherchons un Cadre de Direction (32 ans minimum) qui aura une double mission :
– assister le Directeur Général dans la définition de la politique du personnel et aider les responsables hiérarchiques à l'appliquer par une information et une assistance technique permanentes;
– prendre en charge les problèmes juridiques de la Société (Droit du Travail, Droit des Sociétés, commercial, immobilier, etc.).
Ce poste requiert une expérience de la vie industrielle, notamment en ce qui concerne les problèmes de gestion du personnel et de relations sociales, et une solide formation juridique.

Les dossiers de candidatures, précisant niveau de rémunération souhaité - sous réf. 1520 M à rappeler sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

CENTRALE, MINES, ENSAM, DÉBUTANTS

LE GROUPE BSN-GERVAIS DANONE propose à de jeunes Ingénieurs Grandes Écoles de commencer leur vie professionnelle en exerçant des responsabilités concrètes dans des unités de production de la Société Européenne de Brasseries, situées en Province.
Deux postes sont offerts :

INGÉNIEUR TRAVAUX NEUFS
Réf. J 15

A la Brasserie de Champigneulles, près de Nancy, il sera chargé :
- d'étudier et de chiffrer les installations nouvelles,
- de faire réaliser les Travaux Neufs décidés et d'en assurer le suivi,
- de proposer toute suggestion permettant d'améliorer les matériels existants.

Cette fonction nécessite de bonnes connaissances en mécanique, électronique et automatisme, ainsi qu'en Allemand.

INGÉNIEUR FONCTIONNEL
Réf. J 16

Après un premier temps de formation dans les différents services d'une Brasserie, dont la localisation sera précisée ultérieurement, il sera chargé de mener :
- des études d'organisation et d'implantation de matériel,
- des études de productivité demandées par les services opérationnels,
et de participer au choix des programmes d'investissements de l'unité.

De bonnes connaissances en mécanique, électronique et régulation sont demandées.

Leur potentiel et leur réussite dans ces premières responsabilités devront permettre à ces jeunes ingénieurs de connaître une évolution de carrière intéressante et ouverte au sein du Groupe.

Adressez votre candidature, avec c.v. détaillé, en précisant référence du poste, à Jean Bürckel, BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE ENTREPRISE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
dans ville UNIVERSITAIRE DE L'OUEST
recherche

Ingénieur ADJOINT au Directeur de Production

Outre une bonne formation de base le candidat devra posséder de bonnes références (techniques et de commandement) dans une industrie similaire :

ELECTROMENAGER, ACCESSOIRES AUTOMOBILES, AERONAUTIQUE, MECANIQUE, INFORMATIQUE, etc...).

Age minimum 38 ans - Ingénieur position III B

Appointements annuels compris entre 130 et 160.000 F. suivant compétences.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo à No 65096, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.
Discrétion absolue assurée.

Groupe français de dimension internationale
PRODUITS INDUSTRIELS
CA : 250 millions de Francs
Effectifs totaux : 1100 personnes
recherche
pour son principal établissement

directeur industriel

SUPERVISANT 2 USINES (800 personnes)

Les candidats devront répondre aux caractéristiques suivantes :
- Agés d'au moins 35 ans
- Diplômés d'une école d'ingénieurs
- Parlant couramment l'anglais; une autre langue serait également appréciée
- Expérience confirmée de la Direction d'un établissement d'importance moyenne (+ de 300 personnes), de préférence dans les domaines revêtements muraux et revêtements de sols.

Poste à pourvoir dans le Sud de la France.

Réponse sous double enveloppe à No 65.468 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.
Sur l'enveloppe intérieure, mentionner les sociétés auxquelles il n'est pas souhaitable de communiquer les réponses.



ANGERS - ARRAS
LILLE - REIMS

Cetelem

jeunes collaborateurs

formation supérieure commerciale ou économique
(débutants ou presque).

Dans un premier temps, comme attachés commerciaux, ils prendront progressivement en charge une fonction diversifiée et active couvrant :
— les relations avec les clients : visites à l'agence et contacts téléphoniques pour la vente de formules originales de crédit, d'épargne, de placement,
— la gestion complète des dossiers : étude, décision, après-vente.
Ils bénéficieront de toutes les aides nécessaires pour leur adaptation à ce poste formateur et pour leur évolution de carrière.
Merci d'envoyer rapidement votre C.V. avec photo sous référence 511 en précisant la ville souhaitée à F. Rousseau Compagnie Bancaire - Service Orientation - Recrutement - 25, avenue Kléber - 75116 PARIS.

Organisme régional de Tourisme ch. Chargé de mission, position cadre, 28 ans maxim., licencié droit public ou équivalent. Env. C.V. et prétentions au Comité Régional de Tourisme de Picardie, 2 bis, rue Charles-Dubois, 80000 AMIENS

FERODO

N° 3 européen de l'équipement automobiles
C.A. 4,2 milliards
effectif 29.000 personnes
recherche pour sa Division VERTO (Amiens 80)

INGÉNIEUR INFORMATIQUE DÉBUTANT

Obligatoirement diplômé Grande Ecole d'ingénieurs option informatique de gestion indispensable. Après formation et dans le cadre d'une politique d'évolution de carrière, il sera chargé de la définition, de la gestion, et de l'évolution de bases de données d'un important établissement de production.
Réf. 23060/1

pour sa Direction (PARIS-17e)

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Obligatoirement diplômé Grande Ecole d'ingénieurs + formation gestion complémentaire. Au sein d'une Direction travaillant au niveau du Groupe, il sera chargé de missions variées de contrôle des différentes fonctions de l'entreprise (achat, gestion...). Ces missions lui permettront, à partir de problèmes concrets, de connaître nos différents secteurs d'activités pour évoluer, au bout de quelques années, en fonction de ses goûts et de ses aptitudes.
Déplacements fréquents : France, Italie, Espagne.
Réf. 23060/2

Pour sa Direction Comptable PARIS-17e

CADRE DÉBUTANT

Obligatoirement diplômé HEC, ESCP... Nous lui proposons d'approfondir ses connaissances et d'acquérir une solide expérience en participant aux différents travaux de sa Direction. Il sera plus particulièrement responsable des comptes prévisionnels et des liaisons comptables entre la société et ses filiales.
Réf. 23060/3

Adresser C.V., prétentions et photo en indiquant la référence du poste FERODO Service Recrutement I et C, 43, rue Bayen, 75017 Paris.

TRÈS IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS MÉTALLURGIE ET MÉCANIQUE, RECHERCHE POUR UNE DE SES USINES 1 500 PERSONNES - VILLE UNIVERSITAIRE 180 KM PARIS

LE RESPONSABLE PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES

Il s'agit d'un poste important directement rattaché au Directeur de l'usine qui peut convenir à :

diplômé grande école, 40 ans mini, ayant très solide expérience de la fonction personnel acquise en usine.

Il devra être capable :
- de développer une gestion dynamique des ressources humaines ; recrutement, formation, bilan social ;
- d'être l'interlocuteur des partenaires sociaux ;
- de poursuivre une politique d'amélioration des conditions de travail.

Rémunération importante.

Ecrire sous référence OD 487 CM.

4, rue Massenet,
75016 Paris
discrétion absolue
etap

LABORATOIRES NICHOLAS S.A.
74240 GAILLARD
recherchent

PHARMACIEN

(HOMME ou FEMME)
pour poste de :

CHEF DE LABORATOIRE DE CONTROLE

- C.E.S. contrôle des médicaments souhaitable ;
- expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans poste similaire,
- bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser C.V. détaillé + photo et prétentions à : Direction du Personnel LABORATOIRES NICHOLAS S.A. 33, rue de l'Industrie. — 74240 GAILLARD.

Usine produits chimiques Nord de la France
recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

attiré par métier technico-commercial ayant une formation de plusieurs années. Connaissance parfaite de la langue anglaise exigée + allemand souhaité. Résidence nécessaire nord de la France.

Ecr. n° 754.562, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

La filiale française (C.A. 220 millions) d'un important groupe européen recherche son

responsable export

Ce spécialiste export, 30 ans minimum, HEC ESSEC Sup. de Co., est destiné à gérer et faire progesser le chiffre d'affaires export (pour l'instant essentiellement sur l'Europe).

Une bonne expérience dans ce domaine est indispensable, l'habitude des négociations au niveau des réseaux de distribution est un point important. Une parfaite connaissance de la langue anglaise est bien sûr indispensable. Allemand apprécié.

Lieu de travail situé près de l'unité de production : NORD de la France (facilité de logement). Déplacements à prévoir, mais de courte durée.

Ce poste évolutif peut déboucher vers des responsabilités plus importantes.

Veuillez écrire sous référence M 1115 M à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

La Sté Française d'un groupe international réalisant des installations de Manutention continue dans le monde entier à MULHOUSE recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES ET DE CONTROLE DE GESTION

AM - ENSI
8 à 10 ans expérience, parlant couramment l'anglais.
MISSION : préparation et contrôle des budgets, étude des investissements, gestion de la trésorerie à court, moyen et long terme.
Montages financiers des crédits acheteurs ou fournisseurs.
Assistance aux ingénieurs d'affaires pour la négociation d'importants contrats.
Poste d'avenir stable.
Adresser C.V. détaillé à SELECTEC Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX sous référence 782.

RESPONSABLE PRODUCTION

La Société Gervais Danone, leader français sur le marché des produits laitiers frais, recherche un ingénieur, 30 ans environ, susceptible de prendre dans quelques années la direction d'une unité de production.

Il sera chargé, dans une usine de 450 personnes implantée en Haute-Normandie, d'animer et gérer un service de production employant 150 personnes. En plus des responsabilités habituelles d'une telle fonction, gestion des fabrications, qualité, coûts, délais, organisation et adaptation de l'outil industriel, il apportera une attention particulière à la qualité des relations avec le personnel.

Cette opportunité intéressera un jeune ingénieur (Industries Alimentaires, ENSAM...) disposant de 3-4 ans environ d'expérience des activités de fabrication dans l'Industrie Alimentaire, désireux de développer sa carrière dans un Groupe important.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous référence J 14, à Jean Bürckel - BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran, 75009 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

Laboratoire français filiale d'un important groupe chimique international recherche pour la **Région lyonnaise**

PHARMACIEN "CONDITIONNEMENT"

30 ans minimum

En position d'adjoint du Chef de Division de Production, ce Cadre de forte personnalité ayant impérativement quelques années d'expérience en matière de conditionnement pharmaceutique, alliera la responsabilité d'une unité de conditionnement à un rôle élargi de relations humaines en production. Il aura le sens de la Gestion et du contact des hommes.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi heures de bureau par INFORMATION CARRIERE SVP 11-11 qui fixera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière Réf. 397
SVP 11-11

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

Nous recherchons POUR SECONDER LE RESPONSABLE d'une usine d'EURE-ET-LOIR (100 personnes)

UN HOMME

de 30 ans minimum de formation ELECTROTECHNICIEN NIVEAU B.T.S.

Il aura à participer à des problèmes d'administration et de gestion, l'amenant rapidement à LA POSITION CADRE.

Possibilité de logement en pavillon.

Ecr. av C.V., photo et prét. N° 65.998, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Important Etablissement Hospitalier Côte d'Azur ch. un Spécialiste de haut niveau pour la GESTION BLANCHISSERIE
Ecr. Agence HAVAS, 06011 Nice Cedex, référ. n° 0971

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

LE CARBONE-LORRAINE

recherche
pour son usine d'AMIENS (850 personnes)

RESPONSABLE
de son
ATELIER PROTOTYPES

- Ce technicien supérieur en mécanique ou en électronique est âgé d'au moins 30 ans.
- Outre un esprit créateur, il a une expérience de l'encadrement.

Ecrire SERVICE DU PERSONNEL, B.P. 59 A - 80009 AMIENS CEDEX

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL
recrute
pour Automne 1978.

DIRECTEUR (TRICE)

Village de vacances, 350 lits, Haute-Savoie. Emploi permanent compétences exigées. Animation. Direction du personnel. Gestion.

Env. C.V. détaillé, photo et prétentions à Villages de l'A.E.C., ST-JEAN-DE-SIXT, 74450 GRAND-BORNAND.

Société d'Ingenierie et d'équipements électriques industriels, à vocation internationale, recherche pour faire face à sa forte expansion

Futur Directeur Technique

Ingénieur diplômé, (SUPELEC - CENTRALE - AM), âgé de la trentaine, il aura entre 5 et 10 ans d'expérience dans le montage d'équipements électriques industriels. Il prendra en charge le B.E. et assurera l'évolution technique pour, dans une phase suivante, prendre la Direction technique et la coordination industrielle.
Bien entendu il parlera l'anglais.
Lieu de travail : 68 . MULHOUSE.
Notre Société connait une croissance forte, un avenir évolutif et passionnant est assuré aux hommes qui recherchent un accomplissement personnel au travers de leur activité professionnelle.
Si vous vous sentez concerné, envoyez votre C.V. détaillé+photo sous REF. N°2672 à notre conseil qui vous garantit une totale discrétion.

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG
managing

مكرر من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

GFC

GROUPEMENT FRANÇAIS DE CONSEILS
SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 RUE DE SEVRES 75015 PARIS

POUR CHACUNE DE DEUX DIRECTIONS REGIONALES D'UN IMPORTANT GROUPE DE TRAVAUX PUBLICS ET INDUSTRIELS

Responsable Administration Gestion

100/120.000 F an

30 ans min., disposant d'une bonne expérience de ce type de poste qui couvre le suivi économique des affaires en cours, la gestion des achats, le personnel (350 personnes), l'administration générale et la comptabilité (en liaison avec la Direction gestion du Groupe). Postes à pourvoir à :

METZ (réf 601)
NANTES (réf 602)

POUR UNE SOLIDE ENTREPRISE DE T.P. ET DE BATIMENT INDUSTRIALISÉ

Directeur Régional

CENTRE OUEST

170/210.000 F an

40 ans environ, Ingénieur de formation, c'est un solide professionnel du bâtiment (béton et préfabriqués) ou éventuellement BTP, doublé d'un excellent gestionnaire et d'un animateur d'équipe (effectif variant autour de 500 personnes). Une bonne connaissance des corps d'état secondaires est souhaitable. Siège grande ville du Centre Ouest. réf 599

POUR TRES SOLIDE ENTREPRISE MOYENNE ASSOCIEE A UN GROUPE INTERNATIONAL MECANIQUE DE POINTE — C.A. 50 MILLIONS
SIEGE GRENOBLE

Adjoint au Président Directeur Général

140/170.000 F an

35 ans environ, ingénieur diplômé grande école, c'est d'abord un opérationnel. Il dispose déjà d'une expérience industrielle d'au moins 8 années.
Sa responsabilité couvrira au départ :
- *La Direction des contrats en cours.*
- *Le développement des produits.*
- *Un certain nombre de problèmes relevant de la Direction Générale.*

Un sérieux avenir est envisagé à moyen terme pour un homme à forte personnalité qui aura fait la preuve de ses capacités. Anglais nécessaire. réf 593

POUR IMPORTANT LABORATOIRE INTERNATIONAL PHARMACEUTIQUE

Chef du Service Etude de Marchés

90/120.000 F an

30 ans min., de formation supérieure, c'est avant tout une personne dotée de solides qualités d'organisation et de maturité ainsi que d'une bonne expérience des études (qualitatives et quantitatives) dans le domaine pharmaceutique. De bonnes bases d'anglais sont nécessaires. Siège Banlieue Parisienne. réf 567

POUR IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX D'ELECTRICITE ET INSTRUMENTATION

Responsable Commercial Secteur Pétrolier

120/150.000 F an

32 ans min., c'est un excellent commerçant doublé d'un spécialiste de travaux électriques ou d'instrumentation dans le secteur pétrolier. Il dispose déjà de bonnes introductions dans ce secteur et en particulier auprès des engineerings. Rattaché au siège, il interviendra également en appui auprès des agences de Province. Siège Région Parisienne. réf 570

POUR UNE IMPORTANTE ENTREPRISE D'INSTRUMENTATION ET DE TRAVAUX ELECTRIQUES

Directeur Commercial

AQUITAINE
100/130.000 F an

32 ans min., il sera l'adjoint du Directeur Régional et devra disposer d'une très bonne connaissance des milieux industriels et publics de la région. Une expérience à un poste similaire ou à une fonction d'ingénieur d'affaires en électricité (bâtiment ou industriel) serait un sérieux atout. réf 600

Envoyer CV - en précisant la ou les références qui peuvent vous intéresser - aux consultants du GFC qui vous garantissent une réponse et une discrétion absolue
Prière de préciser les noms de sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler.

RESPONSABLE ASSISTANCE TECHNIQUE

90/110.000 F

Nous sommes l'une des divisions d'un groupe multinational et la notoriété de nos matières plastiques techniques, en raison de leur haute performance, nous place aux premiers rangs sur le marché.

Sur la demande des Commerciaux, vous interviendrez sur l'ensemble de la France pour assurer la meilleure mise en œuvre de nos produits en clientèle selon des procédés d'injection, d'extrusion et de thermoformage.

Il s'agit de conseiller les utilisateurs, en faisant preuve de diplomatie et de sens commercial et, le cas échéant, de procéder soi-même aux différents réglages afin d'obtenir les performances recherchées.

Réussir dans ce poste nécessite une expérience de 3 à 5 ans dans un atelier de moulage chez un transformateur de matières plastiques techniques, une formation appropriée du type BTS et la pratique de l'Anglais.

Si vous vous reconnaissez dans ce bref profil, alors nous serions heureux de vous rencontrer au plus vite.

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 3711 à
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.



THOMSON-CSF

Département AVG

UN INGENIEUR

Connaissant la physique et les circuits électroniques pour animer une équipe chargée de l'assurance qualité des composants et modules fonctionnels.

UN INGENIEUR

Pour diriger le groupe chargé du choix et de la maintenance des appareils de mesure, de traitement et de régulation électronique et physique.

UN INGENIEUR

Pour effectuer des études de fiabilité sur matériel électronique d'avionique à haute performance utilisant des composants électroniques et optiques complexes.

Env. curric. vitae et photo à THOMSON C.S.F., Centre Guynemer - 48, rue Guynemer 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.



emplois régionaux

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE NORMANDIE
recherche

CONSEILLER EN GESTION INDUSTRIELLE

Sa mission sera l'assistance des PMI de la circonscription, notamment en ce qui concerne les problèmes de sous-traitance.

Profil recherché :
— Formation supérieure, de préférence technique, complétée de notions de gestion.
— Expérience industrielle souhaitée.

Formation complémentaire assurée.

Salaire :
60.000 Frs à 80.000 Frs /an (selon expérience).

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 655 au
CEFAGI 87 - 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

Entreprise Région Dijon
C.A. 80 millions de francs, effectif : 480 personnes, recherche

SON CONTROLEUR DE GESTION

Celui-ci dépendra directement de la Direction Générale et aura la charge :

- de l'animation du processus budgétaire ;
- de l'établissement des tableaux de bord ;
- du suivi des prix de revient.

CE POSTE REQUIERT :

- une formation H.E.C., E.S.S.E.C., ou équivalent étayée de préférence par une expérience antérieure ;
- une bonne appréhension de l'aspect relations humaines du poste.

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Adr. lettre manuscrite avec C.V. détaillé.

sous référence 29.852 M, à HAVAS CONTACT, 49, rue du Président-Herriot - 69002 LYON, qui tr.

MATRA
recherche pour son Centre de VELIZY

GESTIONNAIRE du PERSONNEL COLLABORATEUR

(1500 personnes)

Dépendant du Chef du Personnel, il aura pour mission de conseiller la hiérarchie au niveau classification - rémunération - mutation - promotion en relation étroite avec les services recrutement et formation.
Une formation supérieure et une expérience de la gestion de personnel en milieu industriel sont nécessaires.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 326

MATRA Monsieur KORFAN BP. n° 1 - 78140 VELIZY.

SOCIETE COMMERCIALE FRANCAISE DU SECTEUR AUTOMOBILE A IMPLANTATIONS MULTIPLES SUR LE PLAN NATIONAL RECHERCHE

UN FUTUR RESPONSABLE D'UNITE

Sous l'autorité du Président et en liaison constante avec ses principaux collaborateurs,

Il prendra en charge la Gestion globale d'une Unité implantée sur le parking d'une Grande Surface se composant :
- d'une Station-Service
- d'un Atelier de Mécanique légère
- d'un Magasin de Vente d'accessoires et pièces détachées et d'un Tunnel de Lavage automatique,

après une formation au Siège Social, situé en banlieue nord-est, et dans diverses unités.

Cette fonction implique des responsabilités à la fois commerciales, techniques et administratives.

Ce poste conviendrait à un Candidat de forte personnalité :
- âgé de 32 ans min., au moins de formation secondaire,
- ayant le sens du commandement,
- possédant une solide expérience de la gestion, du travail en équipe et de l'automobile.

Le dynamisme et les qualités d'animateur au sein d'une Société en constante évolution seront des atouts déterminants.

La rémunération annuelle de départ sera fonction de la qualité du candidat retenu.

Les candidats intéressés adresseront lettre de candidature avec C.V. détaillé, s/réf. 2991 à P.LICHAU SA - BP 220,75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANT NÉGOCE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION - PARIS - POSSÉDANT PLUSIEURS FILIALES RECHERCHE

pour une de ses filiales (100 personnes) 120 KM SUD PARIS

DIRECTEUR

En étroite collaboration avec la Direction Générale, il élaborera la politique et la stratégie de la Société.
Il devra être capable d'assumer en pleine autonomie l'application de cette politique et prendre en charge l'animation de la filiale.

Le candidat devra disposer du sens du commandement et de qualités d'animateur et de gestionnaire.

La connaissance du marché des matériaux de construction est souhaitable mais non exigée.

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Ecrire sous référence 7.667, à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transm.

Filiale française d'un très puissant Groupe Multinational, Leader technique dans la fourniture de produits intéressant l'activité du bâtiment, recherche

chef d'agence strasbourg

90 000 F +

- Strasbourg - Déplacements — Anglais souhaité

Ce poste, à caractère très commercial, implique également des qualités de gestionnaire et d'animateur.

Il s'adresse à un homme de 30 ans minimum, d'excellent standing, doté d'un potentiel de développement important.

Vendeur dans l'âme, il connaît bien la clientèle des architectes, constructeurs, entreprises de bâtiment, et bureaux d'études.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi heures de bureau par INFORMATION CARRIERE - SVP 11-11 qui fixera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière Réf. : 399
SVP 11-11

On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.



THOMSON-CSF

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

recherche

DES INGENIEURS Grandes Ecoles

débutants ou confirmés, libres rapidement, pour :

1) Etudes avancées en conception assistée par ordinateurs de circuits logiques complexes (tests et simulation).
Connaissance en Informatique, Electronique et conception de circuits logiques indispensable. Anglais lu nécessaire.

2) Développement des programmes de simulation sur ordinateur de circuits hyperfréquences.
Bonne connaissance des circuits hyperfréquences indispensable.
Connaissances en calcul de propagation et diffraction souhaitées.

Ecrire avec C.V. ss la réf. 600 à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MULHOUSE

La C.C.I. de Mulhouse recrute un

attaché de direction

Ce cadre sera placé auprès du Secrétaire Général pour le seconder dans toutes ses tâches.
Ce poste convient à un cadre de plus de 30 ans, de formation supérieure commerciale ou administrative, présentant une bonne expérience administrative et juridique (droit public) et une aptitude aux relations publiques.
Perspectives d'avenir.
Allemand indispensable. Connaissance dialecte alsacien souhaitée. La rémunération ne sera pas inférieure à 85.000 F. Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 7297 M.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Pour l'ouverture d'un bloc médico-chirurgical en Septembre 1978, LE CENTRE HOSPITALIER DE PONTOISE (95) recherche une

assistante sociale

pour s'occuper du personnel (1700 agents). Les candidates, qui doivent justifier d'une sérieuse expérience, peuvent adresser leur CV au Directeur de l'Hôpital de Pontoise — 95300 — ou téléphoner au 030.94.00, poste 20.19.

Important laboratoire pharmaceutique recherche pour Paris

directeur administratif

Ce collaborateur aura la responsabilité des problèmes de gestion générale, d'élaboration du plan et du budget, du contrôle budgétaire et de la gestion du personnel. Agé de 35 ans au moins, le candidat doit posséder une formation supérieure du niveau H.E.C., Sciences Po, E.S.C. etc ... Une expérience du secteur pharmaceutique sera appréciée. Salaire élevé pour un candidat de valeur.

SODECI Adr. C.V. photo et prét. sous réf. 749 à 140, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS

P.LICHAU



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

HEWLETT hp PACKARD

HEWLETT PACKARD FRANCE développe l'ensemble de ses activités à un rythme croissant.
Son expansion est soutenue par son exceptionnelle capacité d'innovation dans les techniques de pointe.

Ses principaux domaines d'intervention sont

LA MESURE
- L'instrumentation électronique
- L'instrumentation médicale
- L'analyse physico-chimique

LE CALCUL
- L'information de gestion
- Les systèmes de calcul scientifique
- Les calculatrices de poche

- et les composants électroniques

Nous avons décidé de préparer nos prochaines étapes de développement en engageant au cours des prochains mois des :

jeunes diplômés

grandes écoles
études universitaires

électronique - informatique - mathématiques - gestion

Différentes possibilités de carrière sont actuellement ouvertes en région parisienne comme en province dans de nombreuses spécialités.

Au siège d'Orsay et dans les centres régionaux
- Conseils aux utilisateurs
- Commercialisation
- Après-vente

La formation spécialisée de départ et le recyclage permanent de nos cadres sont effectués en France, en Allemagne et aux USA par périodes de 1 à 6 mois. Possibilités de détachement-formation de 1 à 3 ans à l'étranger. Tous les postes à pourvoir impliquent une bonne connaissance de la langue anglaise.

Des informations complémentaires sur notre société et sur les postes à pourvoir vous seront communiquées au téléphone par INFORMATION-CARRIÈRE, SVP 11-11 qui fixera immédiatement rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP 11-11

Réf. 370

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

SERVICE INTERENTREPRISE MEDECINE DU TRAVAIL BANLIEUE SUD recherche

MÉDECIN PLEIN TEMPS

Ecr. avec C.V. A.I.M.T.R.S.P., 38, bd V.-Couturier 94200 Ivry.

IMPORTANTE SOCIETE propose

UN POSTE A **PROGRAMMEUR**

EXPERIMENTE, capable d'évoluer rapidement vers l'analyse organique
COBOL OBLIGATOIRE
Niveau DUT ou équivalent

VACANCES POSSIBLES

Adt. C.V. + prét. à nº 2.180, PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, Paris-8ᵉ, qui transm.

Société d'Editions Techniques Automobiles recherche

TECHNICIEN AUTOMOBILE QUALIFIÉ

susceptible diriger Service Technique. Ecrire avec C.V. et prétentions à Publi-Expert, 194/196, rue Marcadet, 75018 PARIS, qui transmettra.

LOGESYS recherche
- **INGÉNIEURS** grande école
- **ANALYSTES**
- **PROGRAMMEURS**

en
— Logiciel de base,
— Application de contrôle de processus industriels sur mini-ordinateurs type : MITRA, SOLAR, NOVA, PDP, etc.

Tél. 209-81-34 pour R.V. ou écrire avec C.V. : 11, rue Bailly, PARIS-3ᵉ.

GESTION 2000
Pour Paris poste d'avenir
INGÉNIEUR
CALCULS MECANIQUES

POUR ALGERIE
INGÉNIEURS
Cimenterie génie civil.
102, rue Lafayette, Paris-10ᵉ.
Tél. : 246-42-01.

CHRYSLER FRANCE

recherche pour son

DEPARTEMENT IMMOBILIER
(bureaux de PARIS)

cadre confirmé

AYANT UNE LONGUE EXPERIENCE DE LA PROFESSION

Fonction :
Sous l'autorité du Chef de Département, mener jusqu'à leur terme les études et opérations immobilières dont il aura la charge concernant la Société et ses Filiales, contribuer à la gestion du patrimoine immobilier, etc...

Profil :
- 35 ans minimum,
- Diplômé d'Etudes Supérieures de Droit (Doctorat ou Licence en Droit),
- Ayant acquis une expérience professionnelle d'une dizaine d'années dans les divers domaines de l'Immobilier (opérations d'achat et de vente, baux commerciaux, fiscalité immobilière, estimation des biens et droits immobiliers, gestion des biens, etc...).
- Bonne connaissance de l'anglais (lu, écrit, parlé).

Adresser dossier de candidature (C.V. + photo) et rémunération souhaitée à : CHRYSLER FRANCE Administration du Personnel Cadre 45, rue Jean-Pierre Timbaud 78307 POISSY.

IMPORTANTE SOCIETE DE VENTE PAR CORRESPONDANCE
(Livres et articles de Loisirs)
réputée pour le dynamisme de ses méthodes recherche

UN SPECIALISTE DE LA GESTION DES STOCKS

C'est un esprit scientifique d'environ 30 ans, désireux de mettre en pratique ses connaissances acquises au court de ses études (maîtrise de maths, sciences ECO, informatique ou équivalent) et d'une première expérience de la fonction (4 à 5 ans).

Il sera chargé d'appliquer les procédures existantes et de proposer de nouvelles solutions pour l'approvisionnement et la gestion des stocks ainsi que pour la tenue du fichier informatique des produits.

S'il montre des dispositions d'organisation et d'animation d'une équipe, son poste pourra évoluer rapidement vers des responsabilites élargies.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser lettre, C.V. et prétentions sous No 65.656 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

futur directeur général

Le directeur général d'une S.A. de l'Est de la France (220 salariés, 30 MF de CA en mécanique, chaudronnerie, mécano-soudure, hydraulique) cherche son successeur.
Futur D.G. de l'affaire, il est l'homme du développement. Pour l'instant en second, il dirige trois usines, assure la gestion générale, oriente les activités de recherches techniques et insuffle au commercial la dynamique nécessaire à l'ouverture de nouveaux marchés, vers l'étranger notamment. Cet Ingénieur X, Mines, ECP, AM, de 35 ans minimum, actuellement dirigeant, est en phase ascendante et peut passer au niveau supérieur. Il parle allemand et/ou anglais.
Ecrire à G. BARDOU, réf. 3369 LM.

jeune chef de projet
finances / comptabilité

Filiale industrielle d'un groupe français de renom.
Nous construisons l'informatique des années 80 et souhaitons vous confier le développement de nos applications financières et comptables. Votre mission est de concevoir la saisie à la source dans nos unités de production et d'encadrer la réalisation en COBOL sur les 370-158/OS du groupe.
Vous avez une formation supérieure, ingénieur de préférence, une première expérience de deux ans minimum et une compétence en gestion-finances. Venez faire vos preuves au sein d'une petite équipe basée à Paris Nord-Ouest.
Ecrire à J. THILY - Carrières de l'Informatique - réf. 3386. LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

CENTI

est une des Sociétés de CONSEIL et SERVICES en INFORMATIQUE les plus anciennes et les mieux établies dans la profession. Elle réunit une importante équipe d'informaticiens dont les compétences sont appréciées par une CLIENTELE de PREMIER ORDRE, parmi laquelle se trouvent les principaux constructeurs. Ses clients sont exigeants, parce qu'ils sont les meilleurs dans leur domaine d'activité. C'est pour cela qu'ils font appel au CENTI pour les aider à améliorer le fonctionnement de leurs activités informatiques.

Nous recherchons
— pour assurer les contacts avec les décideurs au niveau Direction et Chefs de projets,
— pour négocier les marchés avec nos clients en France et à l'étranger,
— pour répondre aux appels d'offres.
— pour rédiger les études et propositions.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

— Formation Grande Ecole,
— expérience informatique acquise dans les services commerciaux d'un grand constructeur ou d'une S.S.C.I. bien gérée,
— goût du travail en équipe,
— bonne présentation et goût des contacts humains,
— qualités d'expression écrite et orale,
— nationalité française et connaissance de la langue anglaise.

La rémunération proposée est de 150.000 F par an, dont les deux tiers sous forme de fixe.

La poste s'adresse à des candidats entreprenants désirant faire carrière dans une Société indépendante, dynamique et en expansion.

Adressez-nous votre C.V. avec photo à CENTI, 128, rue de Rennes, 75006 Paris. — Tél. : 222-25-31.

Secteur Equipement Industriel
Société française spécialisée dans les problèmes de mélange
recherche un

DIRECTEUR DES APPLICATIONS ET PROJETS

Cet homme, de formation scientifique (process, génie chimique, hydraulique, électromécanique), d'un excellent niveau technique, sensibilisé au marketing, a une bonne expérience des négociations d'affaires.

Il sera responsable de l'étude des projets et devis, de la gestion des produits catalogues, de la recherche d'applications spéciales, du développement de produits nouveaux. Dans cette fonction clé entre la vente et l'industrialisation, il jouera par son action un rôle très important sur le développement du C.A. Anglais indispensable.

Plain Champs

Envoyez c.v. et lettre manuscrite, sous réf. 2893, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris, qui transmettra.



100 Agences en France - 25 Implantations à l'Etranger
3,5 Milliards C.A.
recherche

auditeurs internes

Rattachés au service audit (basé à Paris) ils seront chargés de contrôler dans nos Agences et Filiales :
- la réalité des actifs
- le respect des procédures comptables & administratives
- la bonne application de la législation et des règles internes en matière de gestion du personnel.

Diplômés d'études supérieures les candidats auront au minimum 4 à 5 ans d'expérience soit comme auditeur, soit comme responsable administratif et comptable.
La fonction implique de fréquents déplacements (50 % du temps) en Province et éventuellement à l'Etranger.
A moyen terme possibilités d'évolution dans l'une de nos unités en France ou à l'Etranger.
Adresser lettre, C.V., photo et prétentions à :
SOCIETE ROUTIERE COLAS - Département du Personnel - 39 rue du Colisée - 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
De Haut Niveau

Formation INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Ayant exercé pendant quelques années dans le domaine technique et ayant une expérience commerciale ou une réelle motivation pour la négociation et la vente.

Les postes sont à pourvoir à PARIS et en PROVINCE. Ils offrent d'intéressantes perspectives d'évolution de carrière au sein du plus important Groupe Electronique Français.

Les candidats retenus prendront en charge la responsabilité de secteur de vente sur le territoire national ou à l'export (dans ce dernier cas la langue anglaise est indispensable).

Adresser curriculum vitae, photo et rémunération désirée sous le nº 65.332 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — PARIS (1ᵉʳ), qui transmettra.

Société Internationale Parfums cherche

EXPORT MANAGER

ayant très grande expérience des marchés internationaux du parfum pour implantation et suivi de distributeurs ou licenciés.

Envoyer C.V. + photo et rémunération souhaitée. à IDEVENTE, 6, rue Greffulhe, 75008 PARIS, qui transmettra.



recherche pour son Département Qualité.Fiabilité

2 INGENIEURS
Grandes Ecoles

● Pour assurer le contrôle qualité des logiciels de programmes spaciaux et militaires.
— Une expérience de 5 à 10 ans du logiciel de base et / ou du temps réel sur mini-calculateurs est indispensable. Réf. SM 327

● Pour assurer les responsabilités contrôle qualité de programmes militaires et spatiaux.
— Une expérience de 5 à 10 ans de l'Industrie électronique est nécessaire.
— Formation possible au sein du département. Réf. SM 328

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable pour ces deux postes.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste choisi

MATRA Monsieur KORFAN B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

---

directeur de promotion
120 000 F

GROUPE DE PRESSE
Un important groupe de presse, recherche un Directeur de Promotion. Responsable de la prospection directe, il devra concevoir et mettre en place toutes méthodes qualitatives et quantitatives (tests, panels, acquisitions de fichiers,...) lui permettant de développer et de gérer une clientèle d'abonnés, ceci en liaison étroite avec les services informatiques du groupe.
De formation grandes Écoles Commerciales, âgé de 30 ans minimum, il aura déjà acquis une expérience similaire et saura dialoguer efficacement avec des informaticiens.
René DAGIRAL, vous remercie de lui adresser un résumé de carrière explicite précisant votre rémunération actuelle sous la référence 805191 M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

---

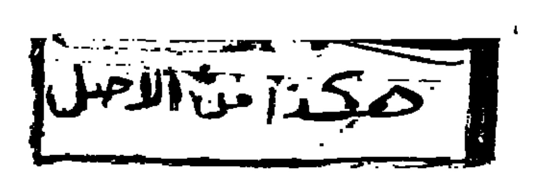
hb conseil

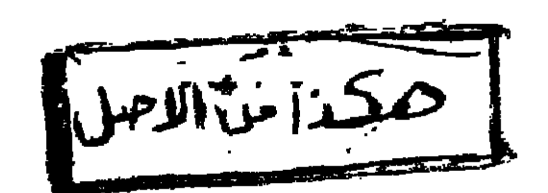
Conseil auprès des plus grandes entreprises nationales et multinationales, recherche

Des Ingénieurs

- Agés de 35 ans environ:
- Exclusivement Grandes Ecoles
- Ayant eu des responsabilités opérationnelles dans des sociétés importantes
- Parlant couramment l'allemand ou au moins l'anglais

Ecrire : HB Conseil 70, rue de Ponthieu 75008 - Paris





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

CGR

UN DES PREMIERS MONDIAUX EN APPAREILLAGES MEDICAUX

INGENIEUR logiciel

pour applications scientifiques sur mini-ordinateurs. Expér. programmation temps réel en assembleur nécessaire. Connaissance matériel DATA-GENERAL et microprogrammation souhaitée.

INGENIEUR II

pour support technique ponctuel dans le monde entier. Expérience Hardware minimum informatique classique et processeurs specialisés. Connaissances PDP11 souhaitées. Formation assurée par stage aux U.S.A. (8 semaines). Pratique courante de la langue anglaise indispens.

TECHNICIEN (V-2 - V-1)

spécialiste en électronique digitale avec au moins deux ans d'expérience dans l'etude et la mise au point de systèmes digitaux (logique rapide, électronique de calculateurs).

TECHNICIEN (V-1)

avec formation de base en électronique digitale (BT - BTS) et bonne connaissance des calculateurs pour écriture de programmes assembleurs destinés aux tests de prototypes et mise en oeuvre de ces tests (2 ans d'expérience en assembleur).

TECHNICIEN électronicien BTS ou DUT en automatisme

Adresser C.V. à C.G.R., Service du Personnel - B.P. No 3 - 93240 STAINS.

GROUPE NATIONAL
LEADER DANS SA BRANCHE
(distribution de matériel technique et de grande diffusion)
C/A très supérieur à un milliard
Taux d'expansion annuel moyen 18%
recherche

pour assurer le contrôle de gestion et le conseil comptable et financier des sociétés du Groupe

CONTROLEUR de GESTION

35 ans minimum - HEC - GRANDE ECOLE + EXPERIENCE COMPTABLE (MBA APPRECIE)

Le poste ne peut convenir qu'à un ELEMENT DE PREMIER PLAN justifiant outre d'une maîtrise totale de la fonction, d'une expérience d'au moins cinq ans dans une fonction analogue, soit dans un CABINET D'AUDIT, soit dans une ENTREPRISE DU SECTEUR TERTIAIRE.

CADRE COMPTABLE EXPERIMENTE

35 ans minimum - formation supérieure + DECS

pour tenue de la comptabilité de la société holding - consolidation comptable - mise à jour du plan comptable du Groupe - suivi de la trésorerie - analyses comptables et financières.

Possibilité d'évolution au sein des sociétés du Groupe.

Nous recherchons un professionnel de la comptabilité, justifiant de 8 à 10 ans d'expérience dans la fonction.

La sélection est confiée à notre conseil qui garantit une totale discrétion dans l'examen des candidatures.

Adresser C.V. manuscrit avec photo d'identité récente en précisant la référence à no 65995 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE DE CONSEIL ET DE SERVICES EN INFORMATIQUE
partageant entre tous ses collaborateurs les profits de sa gestion, cherche pour le 1er Juillet 1978
plusieurs jeunes

INGENIEURS ET UNIVERSITAIRES

PHYSICIENS - CHIMISTES-AGRO DEBUTANTS HOMMES ou FEMMES

- Les postes à pourvoir impliquent des relations suivies avec les clients et des déplacements.
- Les 3 premiers mois sont consacrés à la formations à l'informatique, et à nos méthodes.
- Les perspectives de carrière sont ensuite très ouvertes.

Envoyer lettre de candidature accompagnée d'un C.V. et d'une photo sous référence 421 à :

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Informatique de Gestion
9, rue Alfred de Vigny - 75008 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DU TERTIAIRE
recherche
POUR PARIS

COMMERCIAL
DE HAUT POTENTIEL

- Diplômé de l'enseignement supérieur (école commerciale, sciences éco, droit...) ;
- Ayant acquis une première expérience (un à deux ans) dans secteur des ventes.

LE CANDIDAT DEVRAIT ASSUMER A MOYEN TERME LA RESPONSABILITE DE LA FORCE DE VENTE

Adresser lettre manuscrite, curric. vit. détaillé, rémunération actuelle et prétentions sous Nº 37.101 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.
Réponse et discrétion assurées.

SENIOR AUDITORS

Audit externe — **Paris 8ème**

Un cabinet d'audit membre d'un réseau mondial d'un des huit grands cabinets internationaux recherche deux senior auditors. Il est demandé une expérience de 2 à 5 ans acquise dans un cabinet d'audit international et une formation type grande école commerciale ou universitaire, plus études en cours d'expertise comptable. Ecrire sous référence J.861 à Michel SOYER 6, avenue Marceau 75008 PARIS.

CONSULTANT
Formateur de Commerciaux/Vendeurs



6 RUE BREY 75017 PARIS.

ACTIONS DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ORGANISATION - RESTRUCTURATION

Nous conseillons et sélectionnons les meilleurs cadres commerciaux/ vendeurs et secrétaires de direction. **Nous complétons notre équipe qui accumule depuis plusieurs années des références de 1er plan.** Une place est à prendre pour homme ambitieux, ayant expérience en entreprise. Il faut être du métier - professeur s'abstenir - La fonction consiste à prendre en charge les interventions en clientèle : découvrir les besoins et trouver des solutions. Nous avons un style, il faut vous y adapter. Une aide efficace vous est assurée. Lieu de travail Etoile. Ecrivez sous référence direction M 354 - discrétion assurée - précisez votre salaire actuel, vos objectifs en appuyant vos prétentions sur des références sérieuses.

SOCIETE D'ENGINEERING MULTINATIONALE
recherche
POUR SA FILIALE FRANÇAISE

INGÉNIEUR CADRE COMMERCIAL

SOUS L'AUTORITE DU DIRECTEUR GENERAL
FORMATION ET EXPERIENCE :

- diplômé de l'Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs ;
- expérience (4 à 5 ans min.) acquise dans une société d'engineering principalement à vocation pétrolière ou pétrochimique ;
- anglais courant indispensable, autres langues souhaitées ;
- sens des contacts humains ;
- connaissances des pays du Maghreb et des pays francophones.

SES RESPONSABILITES SERONT :

- promotion des activités de la société auprès des clients ;
- participer à l'élaboration des offres et à la négociation des contrats avec les clients ;
- se tenir informé des possibilités du marché international dans les domaines d'intérêt de la société.

FORMATION ET CARRIERE ASSUREE DANS UN GROUPE INTERNATIONAL
Envoyer C.V. et prétentions : nº T. 05735 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Massiot Philips

MATERIEL MEDICAL
recherche pour son service après-vente

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Il assurera le suivi et l'assistance pour la maintenance dans le domaine de l'électronique médicale.
- Formation supérieure.
- Anglais indispensable.
- Lieu de travail : ARGENTEUIL, mais déplacements fréquents à prévoir.

Adresser C.V. et prétentions au Serv. du Personnel, 12, rue Ambroise-Croizat - 95100 ARGENTEUIL

SOCIETE MULTI-NATIONALE RECHERCHE POUR SA *FILIALE* FRANÇAISE EN PLEINE EXPANSION

CHEF DU PERSONNEL
(28 ans minimum)

Le candidat aura une large connaissance juridique et sociale et une bonne expérience professionnelle. Il sera directement responsable envers le Directeur Administratif et Financier.

Anglais souhaité mais non indispensable. Ce poste sera rémunéré en fonction des aptitudes et de l'expérience des candidats.

Le lieu de travail se trouve dans le Sud-Ouest Parisien.

Ecrire avec C.V. et prétentions, sous la réf. 125 à : EURO ADVERTISING PARIS. — B.P. 102 92303 Levallois Cedex.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE
REGION PARISIENNE
recrute pour son Département Recherche

UN TECHNICIEN CHIMISTE ORGANICIEN EXPÉRIMENTÉ

Adresser C.V. à : EPRI, 126, bd Auguste-Blanqui, 75013 PARIS, ss réf. nº 461.

SESA

Société française à activités internationales spécialisée dans l'ingénierie de systèmes informatiques et la fourniture de systèmes clés en mains, recrute

ingénieurs débutants

ils participeront à des travaux d'études et de réalisations de logiciels dans les domaines :

- **applications temps réel industriel ;**
- **télécommunications ;**
- **applications aéronautiques ;**
- **gestion administrative ;**
- **gestion conversationnelle.**

Intégrés dans des équipes de projets, ils pourront acquérir une forte compétence technique dans ces spécialités et se préparer à assumer des responsabilités de chefs de projets.

Formation informatique ou automatique indispensable. Une bonne connaissance de l'anglais permettra à ceux qui la possède d'évoluer vers des activités internationales.

Postes à pourvoir en région parisienne et à Marseille

Envoyer C.V. à **SESA**, Direction du Personnel, 20, rue Jean-Jaurès, 92800 Puteaux.

Emplois et Carrières

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NIVEAU INTERNATIONAL
EN CONSTANTE RELATION D'AFFAIRES AVEC L'ETRANGER
recherche

pour le département chargé de l'étude et de l'aide à la négociation de tous contrats à haut niveau (parfois gouvernemental)

JEUNE CADRE

Formation supérieure économique, commerciale ou juridique.

De sa valeur dépendra qu'il soit rapidement intégré à l'équipe existante et qu'il participe aux négociations en tant que conseil de rédaction des accords et contrôle de leur application.

Une certaine disponibilité est nécessaire pour déplacements à l'étranger.

Il s'agit d'un travail concret, au sein d'une équipe vivante, permettant une interchangeabilité des tâches.

ANGLAIS COURANT

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous réf. 8.332 à SPERAR, 12, r. J.-Jaurès, 92807 Puteaux, q. tr.

LA FILIALE D'UN GROUPE CHIMIQUE INTERNATIONAL
spécialisée dans les produits de grande consommation et leader dans sa branche
recherche un

CHEF DE MARCHÉ
GRANDE EXPORTATION

possédant une expérience confirmée de responsable de zone à la grande exportation, de préférence sur le Moyen-Orient.

Diplômé d'une grande école commerciale, possédant parfaitement l'Anglais, ce cadre sera rattaché au Directeur de l'Exportation et son expérience doit l'amener à une évolution de carrière au sein de notre groupe.

Ce poste, basé à Paris, implique des voyages fréquents.

Adresser C.V., photo et prétentions à no 65.675, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

HEC, ESSEC, ESCP

Un démarrage ou une accélération de carrière stimulant et très intéressant est proposé par un cabinet international d'audit.
Un travail en équipe, parfois dur mais très enrichissant, une formation professionnelle approfondie et permanente, un environnement différent, une approche comptable où l'analyse du contrôle interne et la vérification des comptes permettent de saisir la réalité des opérations, des systèmes et procédures comptables chez nos clients qui figurent parmi les plus grandes entreprises mondiales.
Vous avez une bonne connaissance de l'anglais, une présentation impeccable, un diplôme de grande école commerciale option finance comptabilité complété éventuellement par un ou deux ans d'expérience professionnelle, et vous êtes prêts à vous déplacer fréquemment en France.
Prendre contact en envoyant votre C.V. à Monsieur R. Auteroche, Tour Maine Montparnasse, 33, av. du Maine 75755 Paris cédex 15

Importante
SOCIETE FRANCAISE
recherche pour renforcer ses structures un

Ingénieur

ayant une expérience technique concrète dans le secteur de l'IMPRIMERIE (composition, fabrication,...).
Il secondera le chef d'un service de 100 personnes dans ses fonctions : techniques, gestion, animation d'équipes, négociations avec les sous-traitants.
Adresser votre C.V. (photo + prétentions) sous référence 3723 à : L. de CASTILLA

GAMMA SELECTION
6, Place d'Estienne d'Orves
75009 - PARIS

THOMSON-CSF

Division Télécommunications

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
DE HAUT NIVEAU

DIPLOMES DE GRANDES ECOLES
X - ESE - ENST plus INSEAD
ou d'Etudes Supérieures Scientifiques

possédant nécessairement une très bonne connaissance de la langue anglaise pour commercialiser à l'export des systèmes et réseaux de Radio-Communications.

Les candidats à ces postes devront avoir :

- une expérience de quelques années en électronique,
- une bonne connaissance des microprocesseurs,
- une forte motivation pour le commerce international.

Adresser dossiers de candidatures, curric viate, photo et rémunération souhaitée à J.-P. GALLAIS, 16, rue du Fossé-Blanc. — 92231 GENNEVILLIERS.
Les dossiers seront traités avec discrétion.

Importante
Société Commerciale

filiale d'un groupe de dimension internationale et distribuant en France et à l'exportation (essentiellement dans les pays francophones) des matériels d'équipement industriel, recherche

2 CADRES COMMERCIAUX de haut niveau

FRANCE — EXPORT

pour leur confier respectivement les responsabilités suivantes :

- COORDINATION DES ACTIONS COMMERCIALES GRANDS CLIENTS FRANCE (réf. 394)
- OUVERTURE ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS A L'EXPORTATION (réf. 395)

Ces deux postes seront confiés à des cadres de formation supérieure (Sup. de Co. ou équivalent), âgés de 32 ans au moins et ayant impérativement quelques années d'expérience de la vente de biens d'équipement industriels, comportant des négociations à haut niveau. L'un d'entre eux, bilingue anglais, sera spécialisé dans la conquête des marchés extérieurs et dans la mise en place des structures de développement à l'exportation (Afrique, Proche-Orient).

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP 11-11

Préciser la référence.

On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES 85 avenue de Wagram 75017 Paris.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
(PARIS 8ème)
recherche
pour immédiatement ou délai à convenir

RESPONSABLE

de son Département «Tenue de comptabilités» pour Direction et Supervision des travaux, contacts Clientèle, etc...
Le poste conviendrait à homme 35 ans min. ayant obligatoirement plusieurs années d'expérience travaux similaires dans Cabinet
Adresser CV détaillé, photo et prétentions à Monsieur R. JENPETIT
B.P. 361-08 75365 PARIS CEDEX 08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

CLESSE MANDET - 78360 MONTESSON

Spécialiste petits appareils régulation gaz et tous fluides - 300 personnes - 60 millions C.A.

recherche pour être adjoint à son

DIRECTEUR RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

RESPONSABLE BUREAU ÉTUDES ET PROTOTYPES

Capable d'animer un service d'une dizaine de personnes prenant en charge la conception des produits, l'analyse de la valeur, la réalisation des préséries.

Ce poste conviendrait à un ingénieur A.M. ou équivalent (30 ans minimum), ayant une expérience technique dans domaine proche (appareillage hydraulique, instrumentation, régulation, fluides...) impliquant des fabrications de série.

Poste actif et évolutif pour candidat ayant le goût de l'innovation technique.

Ecrire sous référence MB 485 AM.

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue

etap

VOUS AVEZ 2 ou 3 ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DES ORDINATEURS OU DU TRAITEMENT DE TEXTES.

VOUS RECHERCHEZ UNE ÉVOLUTION IMPORTANTE DE VOS RESPONSABILITÉS ET DE VOTRE RÉMUNÉRATION.

Un constructeur ayant doublé son chiffre d'affaires en 2 ans vous invite à le rencontrer.

ingénieurs commerciaux

- ordinateurs PARIS - LILLE - ROUEN - LYON
- traitements de textes PARIS

ingénieurs systèmes PARIS

WANG

Ecrivez-nous au Service du Personnel - WANG France - 78-80, avenue Galliéni - 93170 BAGNOLET - Tél. 360.22.11

Armstrong

Leader dans plusieurs secteurs second-œuvre du Bâtiment, recherche pour étoffer ses structures administratives

directeur département crédit

afin de lui confier la responsabilité du contrôle des dossiers de crédit-clients ainsi que la responsabilité des recouvrements en étroite liaison avec les départements de vente de notre Société.

Cette fonction s'accompagne d'une activité de Conseil et d'Assistance, en matière de gestion administrative et financière, auprès de nos clients Distributeurs-Grossistes.

Le candidat retenu sera âgé au minimum de 30 ans, de formation supérieure, il devra posséder une expérience de plusieurs années dans une fonction identique et prouver une bonne connaissance des techniques de financement et de gestion des P.M.E.

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 460 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

---

directeur des ventes France

L'importance de notre groupe, l'étendue de nos gammes de produits supportés par une forte image de marque grâce à un budget publicitaire important, le dynamisme de notre force de vente nous ont permis d'acquérir une place prépondérante sur le marché français, notamment dans les circuits de la grande distribution.

Nous créons le poste de directeur des ventes.

En prise directe avec la direction générale, il participe étroitement à l'élaboration de la politique commerciale, qu'il fait entrer dans les faits en animant et encadrant une importante force de vente : 9 chefs de ventes régionaux, 60 commerciaux.

Il est responsable d'un CA de 100 millions.

Pour mener à bien cette mission, vous avez comme atout une formation commerciale supérieure, 30 ans minimum, une expérience de la fonction ou d'une direction régionale importante dans une société performante de produits de grande consommation.

Nous accordons une grande importance à cette recherche. Nous considérons qu'à ce poste clé doit correspondre un homme à fort potentiel, capable d'être le véritable partenaire de notre équipe de direction.

C'est au Cabinet Bernard Julhiet Psycom que nous avons confié cette recherche. Ecrire sous référence B 5365B à Mme Sigolet, 93, av. Charles de Gaulle, 92200 Neuilly. Une absolue discrétion est assurée.

bernard julhiet psycom

La filiale française d'un important groupe international, recherche un

Chef de Produit

pour son département phytosanitaire.

Basé en région parisienne, ce cadre aura la responsabilité du développement de notre pénétration sur le marché européen selon les impératifs de la politique de notre groupe. Il sera amené à se déplacer très souvent tant en France qu'à l'Etranger.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant déjà une expérience professionnelle commerciale et technique réussie d'une dizaine d'année, dans le domaine phytosanitaire. Il doit être diplômé de l'Enseignement Supérieur (AGRO - AGRI - HORTI), parler couramment l'Anglais et si possible l'Espagnol et/ou l'Italien.

La rémunération et les possibilités de développement seront importantes.

Prière envoyer une lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions sous réf. 3522 à

MEDIA PA.
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

et qui s'engage à répondre à toutes les candidatures.

---

directeur de division

(biens d'équipement industriels)

200 000 +

Il s'agit de diriger l'une des divisions de la filiale française de notre très important groupe international. La qualité des produits que nous proposons aux entreprises, leur forte image, et nos efforts depuis plusieurs années sur le marché français nous ont permis d'obtenir une pénétration exceptionnelle. Les résultats ont été atteints avec un réseau dense de concessionnaires et nos propres unités, dans les secteurs qui justifiaient leur installation.

Le directeur de haut niveau et de forte personnalité qui nous rejoindra aura l'entière responsabilité de cette division : il met en place la politique de cette unité et dirige une équipe d'une soixantaine de collaborateurs en charge des ventes, du marketing, des services techniques et après-vente, du conseil de gestion, et de l'administration. Le CA prévu en 1978 est de 500 millions.

Le poste ne peut convenir qu'à un dirigeant de plus de 35 ans, ayant exercé une fonction similaire, connaissant bien l'univers des biens d'équipement industriels, et ayant la pratique de l'animation de réseaux importants.

Rattaché à la direction générale de notre filiale, il aura de fréquents contacts avec l'usine, ce qui implique une très bonne connaissance de l'anglais.

Jean Masson vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature ss réf. B 2471 au 93, av. Charles-de Gaulle, 92200 Neuilly, et garantit le secret des contacts.

bernard julhiet psycom

COMPAGNIE PRIVÉE ASSURANCE — VIE

recherche à PARIS
DANS UNE PERSPECTIVE DE DEVELOPPEMENT

DIRECTEUR

RESPONSABILITÉ TOTALE
DE LA BONNE MARCHE DE LA Cie
devant le DIRECTEUR GÉNÉRAL

INTÉRESSANTE OPPORTUNITÉ
(rémunération à la hauteur des compétences et responsabilités) POUR UN

SPECIALISTE « VIE »

- Formation supérieure avec diplôme d'ACTUAIRE (indispensable)
- SOLIDE EXPERIENCE de la Direction en titre ou en second D'UNE COMPAGNIE « VIE ».

SINON S'ABSTENIR

EN VUE D'UN R.V. CONFIDENTIEL
(discrétion absolue bien entendu)
Lettre manusc., C.V. détaillé, rémunération, photo ss réf. 100 à

T.M.I. 32, Boulevard Flandrin 75116 - PARIS

SOCIETE IMPORTANTE IMPLANTEE à PARIS
(10.000 personnes)
recherche

un Responsable du Service Relations du Travail

qui, au sein de la Direction des Relations Humaines, participera à l'élaboration d'une politique et d'une stratégie sociale moderne, évolutive et adaptée à des négociations paritaires en tant que représentant de la Direction Générale.

Cette fonction est un tremplin idéal pour un poste ultérieur de Directeur du Personnel.

La rémunération ne sera pas inférieure à 130.000 F/an.

Le candidat retenu aura une expérience minimum de 5 ans dans la fonction personnel et possédera une connaissance approfondie des rémunérations et classifications, de préférence dans la mécanique et dans une unité de production d'une certaine importance.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo à ORION, Réf. M215-35, rue du Rocher 75008 PARIS.

Pour recevoir une description plus détaillée du poste, téléphonez à ORION - 293.40.61

---

fonction personnel

La **DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES** de notre Société recherche, pour son nouvel établissement de **Cergy-Pontoise**, une

COLLABORATRICE ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Ce poste requiert une expérience de 3 à 5 ans dans la fonction, une bonne pratique de la sténodactylo, l'esprit d'initiative, un sens affirmé des contacts humains.

Après une période d'adaptation de plusieurs mois dans notre établissement de TRAPPES, puis de CERGY-PONTOISE, où elle exercera des tâches administratives assez diversifiées, elle verra ses fonctions se spécialiser, et assumera alors, essentiellement, des tâches d'Administration du Personnel, ainsi que le secrétariat du Responsable du Service.

Adressez lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions sous réf. 78.08-M à B. LETOURNEUX
L.M.T. Service du Personnel
BP 116, 78192 Trappes Cedex

L.M.T.

SOCIÉTÉ INGÉNIERIE

recherche

UN INGÉNIEUR PROJET

Possédant expérience minimum 5 ans pour :
- remise de propositions ;
- réalisation de contrats.

dans domaine chimie-pétrochimie.

— Anglais indispensable.
— Allemand souhaité

Envoyer C.V. détaillé + photo à REGIE PRESSE, n° T 005.866 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

IMPT GROUPE ÉLECTRONIQUE PARIS

recherche pour région parisienne

EXPERT COMPTABLE DÉBUTANT ou NIVEAU EXPERTISE COMPTABLE

pour contrôle de gestion de ses filiales.
Langue étrangère souhaitée.

Envoyer C.V., photo et prétentions no 65.933, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr. Discrétion assurée.

SPECIALISTE BRICOLAGE SUR LE MARCHE DEPUIS 15 ANS

recherche

COLLABORATEUR COMMERCIAL

REGION PARISIENNE

pour maintenir et developper le contact avec

CENTRALES - GROUPEMENTS BUREAUX D'ACHATS

possibilité activité partielle province.

Fixe - frais - intéressement global - voiture fournie - position cadre si réelles compétences.

Adresser C.V. manuscrit avec indication salaire actuel et photo sous réf. 5949 à : P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---

péri-informatique

animateur de formation

Il sera responsable et animateur des stages de téléprocessing et systèmes d'exploitation, auprès des ingénieurs commerciaux systèmes et des analystes-programmeurs (Olivetti et clients).

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure en informatique, ayant au moins 3 ans d'expérience en télétraitement et en analyse. Connaissance DOS, PL1 et/ou Assembleur indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence K 15 à OLIVETTI - Direction du Personnel et des Relations Humaines - 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.

olivetti

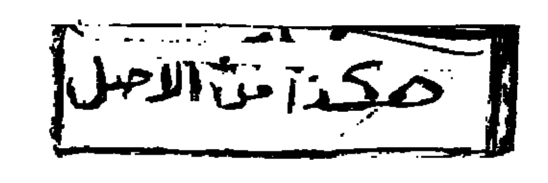
Une grande Société industrielle française leader sur le marché européen dans sa spécialité recherche

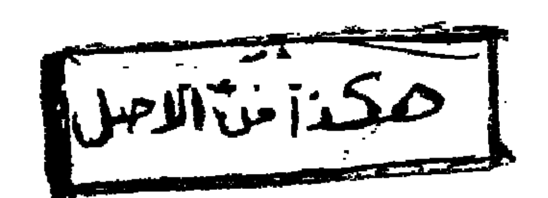
UN INGÉNIEUR DE COORDINATION

- diplômé d'une grande école : X, Centrale, Mines, etc.
- parlant parfaitement l'anglais et si possible l'allemand.

Il sera chargé de la liaison entre les services techniques et les coopérants étrangers avec lesquels la Société réalise des ensembles techniques intégrés de très haute technicité. Quelques années d'expérience sont souhaitables, mais le poste peut également être confié à un débutant disposant d'un fort potentiel.

Adresser dossier de candidature à No 5245
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

SIEMENS

recherche

UN INGENIEUR ou UN TECHNICIEN SUPERIEUR

Les candidats devront être très expérimentés dans la conception, la surveillance et la réalisation d'équipements pour entrainements à vitesse variable à courant continu.

Ils devront au minimum :
— être titulaires soit d'un B.T.S., soit d'un D.U.T. d'électrotechnique ou d'électronique industrielle
— et connaître obligatoirement la langue allemande.

Nous remercions les candidats de bien vouloir envoyer leur C.V. sous référence E.-I., à :
SIEMENS S.A.
Département du Personnel
B.P. 122 - 93204 ST-DENIS cedex 1

MEDECIN
antibiothérapie

La Direction Médicale d'un Laboratoire Pharmaceutique de premier plan, filiale d'un important Groupe International, recherche un MEDECIN.
Le Confrère devra avoir : • une expérience de 2 ou 3 années de la Recherche Thérapeutique dans l'industrie Pharmaceutique, • de solides connaissances en Antibiothérapie, • de bonnes notions d'anglais et de statistiques.
Le poste : • suivre et mener à terme des programmes d'études cliniques en phases 3 et 4, • être le Conseiller Médical du Département Marketing pour les produits de sa gamme, • participer à la formation des Délégués Médicaux lors du lancement de nouveaux produits.
Lieu de travail Paris Ouest.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente sous réf. 348-M au Docteur R. de Chièvres qui étudiera confraternellement chaque candidature.
sélor
72, rue Anatole France
92300 Levallois Perret

LAROUSSE

recherche

PUPITREURS

- Connaissant GE 120.
- Désirant évoluer vers 64/50.
- 3 × 8, 5 jours.
- Lieu de travail : 75006 PARIS.

Ne pas téléphoner, écrire avec curriculum vitae, photo et prétentions, à LIBRAIRIE LAROUSSE,
n° 910 - Service du Personnel,
17, rue du Montparnasse,
75280 PARIS CEDEX 06.

BANQUE PRIVÉE 8e ardt

recherche

CHEF SERVICE PORTEFEUILLE
CLASSE IV ou V

ayant dix années d'expérience.

Adresser curriculum vitae, sous référ. D. 046, à ARCHAT, 34, boulevard Haussmann - 75009 PARIS, qui transmettra.

BVA (Brûlé Ville Associés)
17, boulevard de Levallois
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Recrute pour son Département Agricole :
AGRIMAR

CHARGÉ D'ÉTUDES

3 à 4 ans d'expérience en Institut souhaités.

telesystemes

Importante Société de Services en téléinformatique recherche pour renforcer les équipes d'animation et de développement de stages portant sur l'utilisation des gros matériels,

un (e) animateur (trice) de formation

Nous demandons pour ce poste :
- Le niveau I.U.T. ou équivalent
- 1 an d'expérience de la programmation dans les langages évolués (COBOL de préférence)
- Une aptitude au travail en équipe et à la parole en public.
- Formation assurée
- Lieu de travail : PARIS

Adresser C.V. + prétentions sous la réf. DFO/113 B à :
TELESYSTEMES
DEPARTEMENT FORMATION
115, rue du Bac 75007 PARIS

PL

ÉDITEUR

recherche son

DIRECTEUR DES VENTES

- Il doit justifier d'une expérience certaine sur le marché du livre (au moins trois ans) et d'une réussite prouvée sur ce même marché.
- Il a déjà conduit et motivé, avec succès, une importante équipe de représentants exclusifs et d'inspecteurs.
- Il sait établir des objectifs et les respecter invariablement.
- Il a une grande habitude des techniques modernes de vente et de tous les circuits de distribution du livre (librairies, grandes surfaces, grossistes, circuits parallèles).

Il lui est offert une situation de premier plan et de grand avenir.

La rémunération sera en rapport avec la valeur du candidat.

Ne répondre que si votre profil correspond parfaitement au poste à pourvoir.

Ecrire N° 754.633 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ECCO. TRAVAIL TEMPORAIRE — 186 AGENCES EN FRANCE

Dans le cadre de son expansion permanente en ILE DE FRANCE offre bonne situation à

RESPONSABLES DE REGION

Ces postes conviendraient à diplômés Grande Ecole Commerciale et Ingénieurs A.M. ou similaires. Ces collaborateurs seront plus spécialement chargés de l'animation et de la coordination des Agences de leur secteur. Entrée en fonction à convenir.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite, accompagnée CV détaillé, indiquant derniers émoluments perçus, adressée s/réf 7241 à B.E.O. 3, rue de Téhéran 75008 Paris

ÉQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES

35, chemin des Roses. — 92150 SURESNES
Département informatique

recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour vente à une clientèle de professionnels :
— CHAINES D'INTERFACES INDUSTRIELLES POUR ORDINATEURS.
— CENTRALES DE MESURE.
— CIRCUITS DE CONVERSION A/D - D/A.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
Ces postes conviennent à de jeunes candidats dynamiques et ambitieux techniquement compétents.
Une expérience professionnelle, non nécessairement commerciale, est indispensable.
Un stage aux U.S.A. et en Grande-Bretagne est prévu au cours de la première année.
La rémunération élevée comprend un intéressement en plus du salaire.

Envoyer C.V. détaillé et photo à l'adresse ci-dessus.

Société Fabriquant Pièces Métalliques
Située dans l'Essonne
recrute

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

pour développer les ventes dans les secteurs mécaniques et électromécaniques.

— formation souhaitée en mécanique et métallurgie (minimum BTS) ;
— expérience de la vente dans secteurs similaires ;
— poste comportant déplacements FRANCE puis ETRANGER ;
— anglais souhaité.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions Sous N° 4.220 - P.M.P.
69, rue de Provence, 75009 PARIS, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

à partir du 1er juin, nouveau N° de Tél.

260 06 25

FILIALE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

en forte croissance
commercialisant des produits à haute technologie auprès des industries électriques et aéronautiques
recherche pour son

SERVICE TECHNIQUE

UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN ou ÉLECTROTECHNICIEN

Sa mission consistera à assurer les relations techniques avec les organismes officiels, le support technique à la vente, ainsi que la coordination avec nos usines de production.
Anglais parlé indispensable.

Lieu de travail : CERGY-PONTOISE

Envoyer C.V prétentions et photo sous N° 66.130 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cédex 01 qui transm.

GIXI

et sa Filiale Informatique Médicale,
recherchent

des techniciens très expérimentés

connaissant les mini-ordinateurs et l'électronique d'instrumentation pour la conception et la mise en place d'interconnection entre ordinateurs et appareils d'analyse.
Aptitudes indispensables aux relations avec la clientèle.

Adresser C.V., photo et prétentions
GIXI Ingénierie Informatique
ZA de Courtabœuf - Avenue de la Baltique
B.P. 110 - 91403 ORSAY CEDEX
ingénierie informatique

Emplois et Carrières

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES

recherche pour
SERVICE MÉTHODES ORGANISATION

Jeune ORGANISATEUR

Pour lui confier :
LA GESTION des IMPRIMÉS
(création - modification)
et des TRAVAUX
d'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Niveau D U T (Administration des entreprises), CNAM (organisation administrative) ou équivalent, avec expérience dans domaine concerné.

Adr. C.V., photo et prétentions annuelles brutes no 65.490 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE T.P. ROUTIERS
recherche pour la section Contrôle de son Service Comptable

COMPTABLE 3e échelon

Diplômé D.E.C.S. ou niveau équivalent, celui-ci aura acquis une expérience en contrôle comptable et si possible auprès d'établissements décentralisés.
Lieu de travail : proche banlieue Ouest (métro)
Déplacements de courte durée
Horaires personnalisés
Restaurant d'entreprise

Adresser C.V., photo, rémunération souhaitée sous référence 4947 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transm.

Importante Société Constructions Electriques

recherche

INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN

DIPLOME (E.S.E., I.E.G., ..)

DEBUTANT ou quelques années d'expérience :
— situation d'avenir,
— région PARISIENNE,
— facilités de logement.

Adresser C.V détaillé sous la référence 5.932 à :
organisation et publicité
2, RUE DE MARENGO, 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

BANQUE PRIVÉE

rattachée à un groupe très important, recherche pour seconder le Responsable du Service Étranger, un

spécialiste étranger CLASSE V

Ce cadre de 35 ans minimum, doit avoir une très solide expérience de toutes les opérations avec l'étranger, acquise dans une banque française ou étrangère, et l'habitude de diriger des équipes. Bonne connaissance de l'Anglais nécessaire.
Lieu de travail : Quartier Madeleine.

Veuillez écrire sous référence M1114 M,

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

proche Banlieue SUD, recherche pour ses SERVICES D'ÉTUDES

DES INFORMATICIENS

possédant DUT ou niveau

Participation à l'étude et à la réalisation de programmes en temps réel.

Programmes FORTRAN, ASSEMBLEUR et LANGAGES EVOLUES.

Env. C.V. détaillé sous le n° 65.364 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour région parisienne avec éventuellement affectation future à un poste chantier dans une agence ou une filiale à l'étranger.

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Ayant bonnes connaissances de la comptabilité
Anglais indispensable.

Env. let. man., C.V., photo à n° 65.638 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

KAUFMAN AND BROAD

Leader de la maison individuelle en village recherche pour la Région Parisienne

NÉGOCIATEUR FONCIER

de haut niveau.

Ce poste sera confié à un jeune cadre de formation supérieure (Droit, HEC ou équivalent) ayant de bonnes connaissances de Droit Administratif et du montage de dossiers.

La rémunération est en rapport avec le poste.
Envoyer C.V. manuscrit à KAUFMAN & BROAD 90, Champs-Elysées, 75008 PARIS.

Importante société fabriquant des bâches d'équipement et des tissus de décoration
200 m. R.E.R. Val-de-Fontenay

recherche

ASSISTANT (E) DE DIRECTION

— Trilingue anglais - allemand.
— Expérience export.
— Bonne dactylo.
— Vacances assurées en août.

Ecrire GUP France-HB Conseil,
5, rue Clément-Marot, 75008 PARIS.

SITUATION EXCEPTIONNELLE OFFERTE A PARIS A

INGÉNIEUR BREVETS

Diplômé, minimum 5 ans expérience
Lisant l'anglais et l'allemand
Rédigeant bien en français.

Ecrire N° 7334 « LE Monde » Publicité
5, rue des Italiens - 75427 Paris-9e qui transmettra.

Société internationale de matériel de
CARAVANING ET REMORQUES

recherche pour sa
FILIALE FRANÇAISE DE VENTE
(région parisienne)

DIRECTEUR DE VENTES BILINGUE ALLEMAND

— pour la création et l'extension du réseau des concessionnaires ;
— la préparation et l'exécution des actions commerciales ;
— la promotion des ventes et la coordination entre le marché français et la société-mère.

C.V. + photo.
Réf. 1803,
à M. Herterich.

44, r. La Boétie,
75008 PARIS.
225-49-24.

interconseil

Impte Industrie chimique ch. Chef Labo d'Application, expérience résines, polyesters. Bnes notions anglais. 742-98-39.

Agence spécialisée en Édition Publicitaire recherche une

ATTACHÉE DE DIRECTION

pour son Directeur Général

Cette fonction requiert :
Age 30 ans minimum.
Ayant bonne présentation.
Aisance dans les contacts.
Sens des initiatives et des responsabilités.
Esprit méthodique et organisé.
Réelle expérience du Secrétariat de Direction.
Aisance dans la rédaction.
Discrétion et disponibilité.
Connaissance de la gestion administrative.
Bonne culture générale.

Poste à pourvoir immédiatem. Avantages sociaux et vacances assurés. Envoyez C.V. manuscrit, photo et prétentions à : Mme SOOPPEN, 43, rue Beaubourg, 75004 Paris qui transm.

Ecole Privée Secondaire rech. PROFESSEURS PHILO, SCIENCES NATURELLES, 5 h. par sem. Expér. Adr. C.V. à Mlle Ch. Brunet, 47, r. de l'Aigle 92250 La Garenne-Colombe.

Impt. Groupe Immobilier (Promoteur-Gestionnaire)
Métro Invalides,
recherche immédiatement
COMPTABLES QUALIFIES (ées)
Connaissant décalque OBBO.
Références exigées.
Se prés. mercredi ou vendredi 9 h. à 14 h. O.F.B.I., 109, rue de l'Université, Paris-7e.

IMPTE SOCIETE CONSTRUCTION MATERIEL EQUIPEMENT proche banlieue Nord, rech.

ASSISTANT DE FORMATION

BTS ou DUT, formation technique appréciée.

Adr. C.V. détaillé n° 65974, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

URGENT

PROGRAMMEUR

COBOL 61/40 expérimenté (ou ANALYSTE PROGRAMMEUR)

Libre immédiatement.
Périphérie Paris.

Env. C.V. et prét. n° 66059, Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

FILIALE IMMOBILIÈRE DE BANQUE
souhaite s'attacher les services
d'AGENTS COMMERCIAUX
— Spécialistes vente immobilier ancien occupé et libre.
— Immobilier commercial, parts de sociétés civiles et tous produits susceptibles d'intéresser une clientèle privée.
— Réf. et expér. de 1er ordre.
Adr. C.V. détaillé av. photo, à no T 05.693 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

EAM
Banque privée
en pleine expansion offre poste
DIRECTEUR DÉPARTEMENT ÉTRANGER
(25 personnes) avec supervision des services « Contrôle des changes et Etr. » (CREDOC) et exploitation clientèle export. Formation supérieure - expér. réussie dans département étr. Anglais courant.
Qualités : sens du risque, dynamisme commercial.
Rémunération importante.
Adresser lettre manuscr., C.V. et photo ss réf. 808 à Christian Dulcy, E.A.M. Recrutement, 14, rue G.-Péri, 92120 MONTROUGE
Réponse et discrétion assurées.



Sté négoce international
Produits chimiques rech.
UN RESPONSABLE SERVICE EXÉCUTION
Connaissant, parlant anglais. Spécialisé ds négociation, créd. documentaires, frets maritimes et terrestres, assurance marit. etc., etc.
Adresser C.V. à : COPCI, 44, r. La Boétie, 75008 PARIS. Tél. : 563-11-22.

Cie INTERNATIONALE DE SERVICES (C.I.S.)
INGÉNIEURS LOGICIELS
pour projets internationaux sur MITRA 15-125 SOLAR. 3 à 4 ans expér. temps réel, aptitudes à direction projets. 9, r. de Hanovre-2e. 337-99-79.

Sté. expertise comptable recherche
COLLABORATRICE
tenue et responsabil. dossiers, sér réf., pl. stab. Ecr. av. C.V. CETECY, 9 bis, r. Gambetta, 78800 HOUILLES.

Organisme de Conseil et de Formation à vocation nationale recherche
INTERVENANTS
ayant une solide expérience de l'action ds petites et moyen. entreprises et le sens de l'action pédagogique.
Env. C.V. et lettre manuscrite M. Bougrand, 84, rue Claude-Bernard, 75005 PARIS, qui transmettra.

PROFILMECA
(filiale du groupe LE PROFIL)
recherche pour son
USINE de MECANIQUE
(machines spéciales, asservissements, transfert, outils de découpe, etc.), située à MANTES-LA-JOLIE (78)
1 directeur d'usine
Pr assurer la gestion de l'usine et les relations commerciales. Expérience poste similaire souhaitée. Anglais apprécié.
Adresser C.V. et prétentions : 121, les Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD

J. F.
EMPLOYÉE BUREAU
connaissant dactylo pour société de transports internationaux près gare du Nord. Tél. pour rendez-vous : SETI INTERNATIONAL 770-27-39, poste 319.

Ecole au centre de Paris
PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE
de nat. et lang. matern. franç. Licence ou équival. en sciences humaines ou sociales. Dipl. et expér en franç. langue étrang. (audio-visuel, etc.) à ts niveaux, pr adultes. Au cour. rech. méthodologiq. Adr. C.V. et photo ss no 7.210 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sté de produits de beauté prox. Gare St-Lazare, rech.
CHEF COMPTABLE
pour diriger et contrôler service comptabilité de 5 personnes.
Env. C.V. et prétent. à ADEP, B.P. 39-08 75362 PARIS CEDEX 08 qui transmettra.

STÉ OMERA
RECH. POUR ARGENTEUIL
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
POSITION II ou III A
DIPLOME E.S.E.
ou équivalent exigé.
Ayant bonnes connaissances matériels électroniques aéroportés.
5 ans min. expérience dans service QUALITE FIABILITE sur ces matériels.
— Poste de responsable de la gestion qualité matériels électroniques aéroportés.
— Anglais nécessaire.
Envoyer C.V., photo et prétent. Sté OMERA, 49, rue Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL.

Société
NORBERT BEYRARD FRANCE
études économiques, financières
Génie industriel
spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement,
68, r. Pierre-Charron, Paris-8e
recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
ayt sérieuse formation économ. ou économiste niv. Doctorat ou Phd ayt format. de rech. opérat. pouv. envis. séjours à l'étranger
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

AT 1 CONTROLE
AT3 TECHNIQUE NUMERIQUE
AT3 BTS ou DUT
option électronique ou automatisme
AT3 BTS ou DUT
mise au point circuits numériques
BASIC 74-76, rue M.-Ange, Paris16e - Me EXELMANS 743-14-40

SUPERJOUET
créé par 7 fabricants de jouets
RECHERCHE
JEUNE RESPONSABLE EXPORT
capable développer relations sur tous pays
ANGLAIS, ALLEMAND IMPER.
Autres langues souhaitées mais non indispensables.
Salaire à débattre en fonction des compétences.
Voiture de fonction
Résidence proximité du siège
90 % de déplacements.
Adres. C.V. PHOTO-PRETENT. à LAVANCIA. 01590 DORTAN

Agence de voyages F.A.V. recherche
AGENTS COMPTOIRS
polyvalents, qualf. (hme ou fme) Tél. 254-68-81

SOCIETE EN EXPANSION recherche
UN (E) LICENCIÉ (E) EN DROIT
pour assurer la gestion des sinistres et dialoguer avec les ASSURANCES.
Une expérience de quelques années dans ce domaine est indispensable.
Si vous êtes intéressé, écrivez avec C.V. et prétentions sous le no 4890, PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris, qui transmettra.

BANQUE PRIVEE
REGION PARISIENNE
recherche pour son service
CONTROLE INSPECTION
Jeunes Diplômés
SCIENCES ECO, D.E.C.S.
expérience bancaire 3 ans min., ayant participé ou étant particulièrem. intéressé par les activités de contrôle.
Voiture personnelle requise.
Env. lettre man., C.V., photo, prétentions et délai de disponib. sous réf. 1154, à Média System 4, r. Réaumur, 75002 Paris q. tr. 104, r. Réaumur, Paris-2e, qui tr.

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs salariés 110-112, rue de Flandre, PARIS-19e rech. pour ses services informatiques implantés à PARIS et à TOURS
INFORMATICIENS D'ETUDES et D'APPLICATION.
Titulaires d'une maîtrise informatique ou MIAG ou d'un diplôme d'ingénieur ayant une expérience confirmée de Chef de Projet ou de Chef d'Exploitation.
Salaire mensuel brut de début : 6.360 F,
salaire annuel brut de début : 86.700 F.
ANALYSTES DE CONCEPTION
Titulaire d'une maîtrise informatique ou MIAG ayant une expérience d'au moins 2 ans. Salaire mensuel brut de début : 4.590 F.
Salaire annuel brut de début : 62.650 F.
ANALYSTES D'APPLICATION
Titulaires d'un DUT ou d'un BTS informatique ou diplôme AFPA ayant une bonne pratique du COBOL.
Salaire mensuel brut de début : 4110 F.
Salaire annuel brut de début : 56.130 F.
Nationalité française.
Horaire variable à la journée. 40 heures par semaine.
Avantages sociaux.
Libérés obligations militaires.
Envoyer C.V. en précisant lieu désiré (Tours ou Paris), à C.N.A.V.T.S., Sous-Direction du Personnel, 110-112, r. de Flandre, Paris-19e

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande Banlieue
NORD de PARIS
recrute pour travaux de RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES
ou équivalent
ayant une connaissance approfondie des mesures physiques et de leur traitement.
Anglais indispensable.
Des déplacements pour missions d'assistance technique sont à prévoir.
Adresser C.V., photo et prét., no 65.532, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Assistant du Directeur d'une Agence américaine de sécurité ouvre une succursale à Paris. Excellente opportunité pour une pers. totalement bilingue français-anglais ayant une expérience administrative et de secrétariat pour travailler dans une société internationale. Nombr. avantag. Doit être apte à diriger un personnel haut. qu. et disp. pr voy. Env. CV no 6043 « le Monde » P. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SEFT
(Organisme d'Etat)
recherche
INGÉNIEURS DIPLÔMÉS
DEGAGES O.M.
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN OU ÉLECTROMÉCANICIEN
responsable des études et fabrication de systèmes électromécaniques en commande électronique.
2 à 3 ans d'expérience souhaités.
INGÉNIEUR ÉLECTROCIEN OU ÉLECTRONICIEN DE FORMATION
Expérience industrielle appréciée.
Sens des responsabilités, le goût des contacts humains et qualités d'expression pour assurer pilotage technique d'études et de réalisations d'installations de matériels électroniques sur véhicules.
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
DIPLOME ENST, SUP. ELEC ou équivalent même débutant, pour piloter dans l'industrie des études et développement de systèmes de radio-télécommunications numériques.
Connaissances souhaitées en télécommunication et micro-informatique.
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Connaissances souhaitables en opto-électronique pour études et normalisation des composants et sous-systèmes de visualisation ainsi que liaisons avec les industriels, fabricants, utilisateurs et administrateurs civils et militaires.
Adresser candidature et C.V. : Service du Personnel, 18, rue du Dr-Zamenhoff, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

A.T.I. recrute : URGENT
DESSINATEURS
en ELECTRICITE
E1 - E2 - P1 - P2
Schéma électrique
Téléph. : 739-81-91 788-37-97

Rech. licencié (e) droit pour ag. immobilière Paris-Province. Ecr. no 7325, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Société de renommée mondiale rech. pour la distribution de sa gamme très connue de matériel d'accastillage, plusieurs V. R. P. multicartes bien introduits dans le mil. de la navigation de plais. (Chantiers, Shipchandlers). Ecr. revue avec C.V. et références. Ecr. no 6042, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Importante Société recherche
INGENIEURS INFORMATIC. débutants
INGENIEURS SYSTEME confirmés IBM 370 - OS - VS - CICS.
Envoyer C.V. à M. DAHAN, 60, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANCAIS
région parisienne
recherche
Un jeune PHARMACIEN
ayant quelques années d'expérience dans l'industrie pharmaceutique.
Il sera chargé de diriger le laboratoire de contrôle.
Devrait par la suite être capable d'initiatives dans d'autres domaines tels que participer à la recherche des produits nouveaux et à la responsabilité de la production.
Adresser lettre manuscrite avec référ., C.V. et photo récente à S. 123-38, Brio, 5, place des Victoires, 75001 Paris, qui trans. (discrétion absolue).

— SI VOUS AVEZ
UN B.T.S. OU ÉQUIVALENT
— êtes apte à étudier et à intervenir sur des EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES ET SISMIQUES évolués,
— pouvez faire des déplacements courte durée en France et éventuellement à l'étranger,
— recherchez l'autonomie.
Notre Société, filiale de groupes pétroliers à PARIS-LA DEFENSE vous propose un poste à responsabilités.
Ecr. no 66334, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Impte entrepr. travx électriq. ch. Cadre administratif gestion du personnel, format. supér. + lic. Droit, expér. législation trav. souhait. 742-98-39.

Ingénieurs électroniciens P2, étude système logique et analogique. Ecr. sous no 2.997 à P LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, q. tr.

représentation offres

IMPRIMEUR CONSEIL TRES CONNU
tous procédés d'impression y compris imprimés en continu
recherche
REPRÉSENTANT EN IMPRIMERIE
C.A. demandé 3 000 000 F H.T. an. Commission importante.
Ecrire no 7.316 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. 75009 PARIS, qui transmettra.

RHONE-ALPES
recherchons
DIAMANTAIRES
Placement pierres précieuses investissement. Clientèle potentielle importante.
Ecr. MARTIN P.A., 35, rue A.-Carrel - 69500 BRON

Fabricant chemises luxe bien introduit, cherche pour secteurs Nord et Sud-Ouest REPRESENTANTS exp. ou jnes attachés commerciaux, sérieux et dynamiq. Ecr. ss no 754098 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

Importante maison, transformateur marchand filés soie naturelle et divers, cherche REPRESENTANT bien introduit PARIS et région parisienne. Ecrire 69002 HAVAS LYON no 9554

représent. demande

V.R.P. M.C.
RHONE - ALPES
Electricité - Chauffage.
Très introduit, grossistes, gros installateurs, burx études ch. carte. Ecr. HAVAS Lyon 3.661.

secrétaires

URGENT



recrute pour
HOTEL
PORTE DE BAGNOLET
SECRÉTAIRE DE DIRECTION STÉNODACTYLO
— Anglais indispensable.
— Libre de suite.
Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à M. SCHIBY, NOVOTEL, PARIS-BAGNOLET, 1, avenue de la République. — 93170 BAGNOLET.

IMPORT. GROUPE de PRESSE
Quartier Champs-Elysées
recherche
1 SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
1 DACTYLO
expérience 2 ans dans support ou agence, indispensables.
Avantages sociaux.
Absences pour vacances d'été possibles.
Adr. C.V., photo et prétent. à Régie-Presse, Serv. du personnel 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e ou tél. 233-44-21, p. 319 p. R.-Vs.

SECRÉT. STÉNODACTYLO
excel. français, connaiss. angl., not. comptabilité. Tél. pr r.-vs. 033-50-76 10 heures à 12 heures.

Groupe Financier important recherche pour LEVALLOIS-PERRET
SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Confirmée sténodactylo.
Droit des Sociétés, (notamment pour tenue des conseils d'administration et des assemblées).
Avantages sociaux, 5 x 8, restaurant d'entreprise, 13e mois, adresser C.V., photo et prét. sous réf. 7.869 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 q. transm.

Conseil Juridique Paris (quart. Palais Justice) ch. Secrét. sténodactylo qualifiée. Place stable et bien rémunérée. Connaiss. jurid. et lang. angl. ser. appréc. Ecr. no 7314, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

capitaux ou proposit. com.

Participer à une réussite produits cosmétiques des méthodes, des principes originaux et performants.
Nous recherchons :
10 PARTENAIRES FINANC.
BASE : 50.000 FRANCS.
Ecrire Laboratoires I. SIMON, 18, r. Ficatier, 92400 Courbevoie.

Rég. Est. J.F. 40 a., exp. comm. Dispos. 100 m2 brx + R.C. + secrétariat/ét. ttes prop. comm. Ecr. no T 05685 M Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

CAPITAUX DISPONIBLES
Fonds disponibles au niveau international pr projets rentables 300.000 $ minimum.
Contacter :
Venture Capital Consultants
15200 Ventura Blvd, Suite 500 A
Sherman Oaks, California 91403
U.S.A. (213) 789-0422
Telex 651355
VENCAP LSA

Société suisse spécialisée dans le commerce international met son expérience à votre disposition.
Ecrire P.O. Box 160
1211 Genève 25/Suisse

enseignem.

APPRENEZ L'ALLEMAND en ALLEMAGNE
Fremdsprachen-Institut MAWRIZKI
Cours intensifs même pendant les vacances
Prospectus sur demande :
MAWRIZKI
Wilhelm-Blum-Strasse 12/14
M-6900 Heidelberg

cours et leçons

Anglais par prof. origine
Résultats garantis tous niveaux
Tél. 233-37-81

Cours français, italiens à domicile (prépar. examens, etc.) Tél. à 18 h. : 704-43-13

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré avec plans.
- Réuss. entretiens, interviews.
- Les bonn. réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

propositions diverses

Partic. cède système Hewlett Packard 9830 A av. disque et deux imprimantes. Possib. de leasing. C.D.B., 55, rue Saint-Sernin, 33000 BORDEAUX.

occasions

Achète comptant bijoux, brillants, argenterie, etc. 4, Chaussée-d'Antin, Me Opéra, 37, avenue Victor-Hugo, Me Etoile. — PERRONO, ventes - occasions.

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 100.000 m2 sur stock. Téléphone : 355-66-50.

perdu-trouvé

Perdu passeport Egyptien no 59594 au nom de Youssef Waheeb FAM. Rapporter Ambassade d'Egypte.

box parking

RUE MOLITOR (16e)
A VENDRE
25 BOXES FERMES
en étage 5,65 m sur 2,65 m.
37.000 F à 45.000 F.
NEVEU ET CIE. 743-96-94.

Ds GARAGE P. de T. 1962
9e RUE DE BELLEFOND
A vendre 115 PARKINGS
RENTABILITE ASSUREE.
LE PPTAIRE au 590-54-08.

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR
INGENIEUR I.T.E. + I.N.S.Z.A.D.
36 ans
Anglais courant
Expérience gestion du personnel, recherche développement achats, production, relations technico-commerciales.
Sect. non-tissés, revêt. de sols, sellerie automobile
recherche
direction générale P.M.E. poste à haute responsab.
Etudierait toutes propositions.
Ecrire sous no 7327, « Le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 Paris-9e qui tranmettra.

HOMME, 31 ANS
DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉR. ÉCONOMIQUES DIRECTEUR D'UN CABINET D'ASSURANCES
de 1971 à 1978
Rompu aux contacts humains tous niveaux cherche à se reconvertir dans un domaine où il pourra exprimer ses qualités de
FONCEUR ET D'ORGANISATEUR
et où il lui sera confié d'importantes responsabilités
Le salaire minimum de base ne devra pas être inférieur à 10 000 F.
Ecrire no T. 05.744 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

CADRE SUPÉRIEUR
48 ans
Grande expérience internationale, biens de consommations cosmétiques.
QUADRILINGUE
Allemand - Anglais - Italien
Spécialiste marchés japonais, 13 ans.
Accepterait situation.
HAUTES RESPONSABILITÉS
Europe, Afrique, Asie.
Ecrire no T. 005.780 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. PARIS (2e).

DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ
CADRE SUPERIEUR 32 ans
Français, anglais, connaissance italien, allemand. Expérience Direction dans Tourisme, Hôtellerie, Hospitalisation Privée,
recherche
dans le cadre d'une ouverture internationale poste à responsabilités haut niveau.
Ecrire No T 05748 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

J.H. CADRE COMPTABLE
D.E.C.S., 7 ans expérience dans importante société. Très bon technicien comptabilité générale, consolidation, déclarations fiscales.
recherche poste
CHEF COMPTABLE
société en expansion.
Ecr. No T 05689 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CHEF de mission expérience outre-mer. Ingén. automatismes. Tél. : (90) 65-04-04 BEAUMES.

J. F., français, angl., italien, diplômée sc. po., expér. 4 ans en tant que
JOURNALISTE
ch. tout emploi presse, édition, relations publiques.
Ecr. no 2.680 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE JURIDIQUE
35 ans, licence droit privé, 2 a. expér. contentieux, 5 a. pratique en fiscalité et droit des stés, dt 3 a. ds cab. juridique, correspondant revue juridique, cherche emploi en rapport. Libre rapidement.
Ecr. no T 05735 M. Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE 39 ans/E.S.A.
16 ans d'expérience industrie, dynamique, négociateur ht niv. en biens d'investissement cherche Direction ACHATS à haute responsabilité. Libre immédiatement.
Ecr. no T 05597 M. Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE HAUT NIVEAU
39 a., ing. dipl. + I.C.G., anglais courant, 11 a. expér. vente produits et biens d'équip. industriels. France et export. Excell. qualités commerc. et adaptabilité, rech. direction commerc. ou ventes.
Ecr. no 2.694 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

E.C.S., D.E.C.S., 37 a., rech. poste de responsabilité dans moyenne ou import. sociétés cabinet comptab. s'abstenir. Ecr. no 82.538 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J. Hme, 29 ans,
DOCUMENTALISTE
Lic. droit, dipl. sc. po., spéc. dans les questions jurid. et soc., 5 a. expér., angl., all. Sal. souhaité : 5.000 mensuels. Tél. : 255-26-82.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF
40 ans, formation supérieure, double expérience confirmée de Généraliste administratif et d'homme de personnel, bonne connaiss. de la gestion et de l'anglais, cherche poste de confiance et à responsab., région parisienne de préférence.
Ouvert à tte proposition d'intervention à tps partiel ou mission Paris/Province ds les domaines Conseil en Gestion du Personnel Organisation, Format. continue. Recrutement.
Ecrire ss ref. 1297 à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09.

CADRE COMPTABLE, 42 ans expérience entreprise T.P., hôtellerie et commerciale, réside actuellement Côte d'Ivoire, rech. situation similaire, accepte poste expatrié.
Ecrire no 66.110 CONTESSE Publicité. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

J. F., 25 a., traduct. dipl. ESIT, angl., allem., 1976, 1 a. expér. cadre en entrepr., express. orale, ch. poste [...]
Ecr. no 7.279 « le Monde » P. 5, r. des Italiens, 75427 Paris

Homme 28 ans, HEC, DES, expérience Conseil et Formation étudie toutes propositions.
Ecr. no T 005719 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

H. 58 ans, connais. exploitation transports, rech. situation [...] accepte ttes propositions.
Ecr. no T 05598 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Cadre quar. Expér. jurid. [...] foncière négoc. expropr. [...] prêt voyager. cherche [...] responsab. France-étranger.
Ecr. no 2.696 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris

DIRECTEUR COMMERCIAL
28 ans, études supérieures. [...] résultats vente, dynamique, [...] poste organisation gestion [...] marketing. Libre rapidement. HAMY, 6, rue E.-Dubois, [...]

J. F. 32 ans, maît. droit, [...] sc. po et commerce international. Tril. angl., arabe, franç., [...] notions d'italien. Expér. [...] relations internationales, étudierait ttes propositions. Acc. [...]
Ecr. no 2.685 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris

Contact MAN. Relations [...] Vendeur animateur haut niveau 4 ans U.S.A. responsabilités publiques, cherche entreprise dynamique pour collaboration
Ecr. no 2.679 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris

J. H., 15 a., rech. place apprenti électricien sous contrat. S'adr. M. Chaumont, 96, r. R.-Salengro 93110 Rosny-ss-Bois. 528-17-[...]

Ingénieur mécanicien + I.A.E. Paris, 30 ans, 4 ans d'expérience production, cherche responsabilités gestion, organisation, contrôle de gestion, affaires, recherches fabrication.
Ecr. no 7.289 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

TRADUCTRICE ANGLAIS-CHINOIS
Licence bilingue + langues orientales + proficiency (institut britannique) + Ecole supérieure Interprète et traducteur. 3 a. expérience domaines TECHNIQUE ET LITTERAIRE. Rech. poste stable dans société internationale toutes branches.
Ecr. no 65.816 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Jeune homme 28 a. Manager. Stage expert. + 2 a. bque am. étud. ttes propositions dion fin.
Ecr. no 2.693 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris

JURISTE Hme 30 a., licence droit homologué Maîtrise, [...] Ecole Notariat. expér. Droit privé notarial, contentieux [...] étudierait ttes proposit. Paris proche banlieue. Ecr. no J [...] Publicité Roger BLEY, 101, [...] Réaumur, 75002 PARIS qui [...]

J. F. 32 a. angl.-espagn. [...] écrit. Not. ital., allem., [...] présent. Expér. relat. publiques internat. tous mil., accepterait emploi relat. publiques. Pa[...]
Ecr. no 2.692 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris

Dégagé obligations militaires J. H. niv. bac B.E.P.C. 5 [...] pédagog., ch. empl. bur., banque ou assur. ou commerc., lib. [...] disp. suiv. stage form. prof. [...]
Ecr. no 6.044 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris

HOMME SACHANT MENER UNE AFFAIRE
peut vous aider
ORGANISATION GESTION P.M.E.
TEL. : 203-56-43.

JEUNE HOMME D. O.M. CH. PLACE CHAUFFEUR V.L. REGION SUD SOUHAITE. GERARD LACASSAGNE, TEL. : 938-53-92.

VOUS TRAVAILLEZ AVEC LE MAROC
spécialiste contrôle marchandises quantité - qualité, contrôle d'expédition, contrôle documents ch. situation dans société travaillant avec le Maroc. Ecr. M. Roger Mollimard, 34, r. Berthier, 91170 Viry - Châtillon

J. F. 27 ans, D.E.A. philo, [...] d'expér. ds archives d'architecture mod, ch. empl. documentaliste
Ecr. no 2 687, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris

INGENIEUR ELECTRONICIEN 34 a., 9 a. exp. indust. circuits et systèmes anal. et numériques. Libre rapidem. Ecr. FABRE, 15, rue du Petit-Musc, Paris-[...]

Assistante direction personnel expérience recrutement, [...] notions allemand, rech. poste stable PARIS. Tél. : 523-[...]

J. H. 26 a., lib. O.M., diplômé Eco. Sup. Com., Marketing, [...] suite, gde mobilité, ch. emploi
Ecr. no 7 322, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris

INGENIEUR ELECTRONIQUE logiciel et matériel ch. [...] avec contrat. Ecr. M. Marbo[...] 40, r. Julien-Perin, 92160 Antony

CADRE Fme - 35 ans, Parfaitement BILINGUE ANGLAIS, 10 ans expérience fonction ACHETEUSE (cadeaux, prêt-à-porter) de l'organisation et gestion de son secrétariat. Connaissant bien export. Goût des contacts humains, ch. situation à responsab.
Ecr. no 66.209, CONTESSE Publicité, 20 avenue de l'Opéra Paris-1er qui transmettra.

50 ans, excell. secrétaire de direction ayant aussi assumé responsabilités gestion et [...] publ. (production T.V.), cherche assistanat direction haut [...] libre immédiatement. Ecrire no T 05773 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

INGENIEUR-CONSEIL EN GESTION (35 ans)
Sér. réf. organisation informatique, marketing, multinationales et P.M.E., propose :
— Analyses diagnostiques.
— Etudes ou missions temps partiel ou complet.
Ecr. Havas AIX-EN-PROVENCE no 1282

DIRECTEUR ETUDES, RECHERCHE et DEVELOPPEMENT III B, 46 ans, hydraulique, [...] (R.d.m.) automatismes, [...]
RECHERCHE
poste similaire, direction technique ou assistant direct. [...]
Ecr. no T 05737 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris

Cadre technico-commercial, [...] SPECIALISTE CREDITS [...] P.M.E. (notamment opérations article 8 - CNME). Expér. [...] finances, cherche situat. [...] LANGUEDOC
Ecr. no 2.697 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris

INFORMATICIEN GESTION [...]
9 a. expér., ch. poste responsab. Paris ou REGION [...]
Ecr. no T 05646 M. Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

automobiles

vente

12 à 16 C.V.

BMW 2500, 1973, bleu métal. 79.000 km. 20.000 F. Accessoires. Tél. : 605-36-20.

+ de 16 C.V.

Vds splendide Rolls Royce Sylver Shadow, 1975, comme neuve. Tél. Bruxelles 427-43-32 (bureaux).

divers

104 - 304 - 504 - 604
77 et 78, peu roulé.
Auto Paris XV. 533-69-95.
63, r. Desnouettes, Paris-15e.

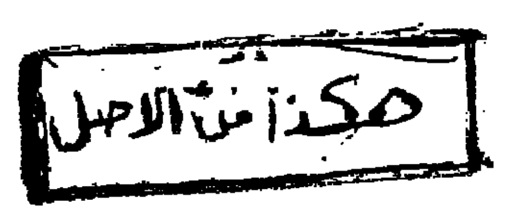


LANCIA AUTOBIANCHI
Expos. tous modèles.
11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

autos-achat

COMPTANT Tous modèles RECENTS
PORSCHE - FERRARI BMW - ALFA ROMEO
6, rue Vulpian, Paris-13e
535-01-55 - 535-98-69

5 PLACES PRESTIGIEUSES
Garanties 2 ans peinture et moteur
GIULIETTA 1,6
ALFA ROMEO · SFAM FRANCE
23, bd de Courcelles, 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 [...] 75015 Paris. Tél. 734 09 35



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

RUE BONAPARTE DIRECT. PROPRIET. 85 M2 sur belle cour ravalée Très Grand SEJOUR, 2 chbres, salle de bains, cuis., dressing. 734-98-06 HEURES de BUREAU.

MONTMARTRE - Grand living 2 chbres 75 m2, petite terrasse. 260.000 F. - 227-07-06.

Rue du PAS-DE-LA-MULE Dans imm. récent, sél. double + 1 chbre, cuis. équipée. 65 m2 + balcon et parking. SEGONDI - 874-08-45

ELYSEES - 51 M2 TT CONFORT. IMPECCABLE. 295.000 F — 076-18-26

Av. Versailles, près O.R.T.F., 2/3 Pces 70 m2, tout confort. 500.000 F - 256-13-29

PLACE MALESHERBES Magnifique studio de 50 m2, avec jardin privatif, 3e et 4e ét. splendide duplex 130 m2. 567-22-88

AV. GEORGES-MANDEL Somptueux rez-chaussée 200 m2, jardin d'hiver. Décoration raffinée - 567-22-88

Directement sur PARC MONCEAU - 3 P. 141 m2. TERRASSE. SOLEIL. Prix élevé justifié. — BOURDAIS, 766-51-32 DRPI

RUE BOULAINVILLIERS Moderne 3 pces, bains, 70 m2, 5e ét. Gd confort. Vue dégagée. MICHEL et REY - 265-90-85

HALLES. — STUDIO, tout conft. Visite sur place, ce mercredi, de 14 à 17 h., 27, rue Saint-Sauveur, ou Téléph. : 277-62-23.

EXCELLENT PLACEMENT neuf, jamais habitée, studette : 182.000 F. — Location assurée : 8.480 F par an. — 139, rue des Pyrénées, tous les jours, sauf le dimanche, de 14 à 19 heures. Téléphone : 370-04-70.

XIIIe, RESIDENCE CHAMBORD stdg. sél. + 3 chbres, cuisine équipée, 80 m2 + balc., parking, tél., 450.000 F. TéL : 535-56-92.

PORTE MAILLOT Imm. stdg, vue dégagée, grand 3 P., 120 m2 environ. Prix : 650.000 F + chbr. serv. R.-V. : 704-78-88, de 9-12 h. et 14-17 h.

ST-LOUIS-EN-L'ISLE ds imm. Louis XIII, living dble, 2 chbr., cuis., bains, bon état, charme, 880.000 F + poss. chbre indépend. - Téléphone : 771-63-55

Me VILLIERS. Dans immeuble entièrement rénové, studio, cuisine, S. de B., tout confort : 138.000 F. - DUPLEX, refait à neuf, 198.000 F. TÉL : 522-95-20.

Me CADET. - Vrai 4 Pièces, ETAT RARE, en 90 m2, soleil : 430.000 F. Téléphone : 320-73-37.

RUE SAUSSURE. — Très beau STUDIO, REFAIT NEUF, avec TERRASSE PLEIN SUD. 125.000 F. Téléphone : 522-95-20.

Butte Montmartre. Exceptionnel : 2 ateliers artiste en duplex, cuisine, bains, chf. central, v.-o. : 1er étg., libre, 6 m. ht, 150.000 ; 2e étg., loué, 7 m. haut, 250.000. Voir 14-16 h., sam., dim., lundi, 32, rue Abbesses ou : 224-18-42.

LEDRU-ROLLIN (400 mètres du Marais) 5, rue Saint-Nicolas, de 11 à 19 heures, tous les jours, je vends directement ensemble ou séparément : 10 STUDETTES 60 STUDIOS 6 DUPLEX 5 DEUX PIECES tous loués. Très bel ensemble. Récemment restauré. Exceptionnel placement Loués en partie administration. 70 % crédit.

190 m2 - MUETTE Imm. anc., tous raval. effectués, 6 Pces princip., agréable, clair, plan intér. tr. compact, peu de travx + 2 chbres de service : 1.425.000 F. Téléphone 771-63-55.

BEAUBOURG Très beau duplex, caractère, tout confort, TERRASSE. 460.000 F. Téléphone : 522-95-20.

16, RUE DU RANELAGH Charm. liv. + chbre, plein Sud. Prix intéress. 395.000 F. Urgent. Mercredi, jeudi, de 17 à 19 h. EXCLUSIVITE DORESSAY.

PLACE DES VOSGES (même) magnif. appt 8 Pièces + dépendances + garage. Exceptionnel : 1.950.000 F. Etude des Vosges : 278-09-40.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPARTS DE 100 A 235 M2. Sur place, tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 18 heures, ou 227-91-45 et 755-98-57.

Vincennes (près Bois) je vends directement dans très bel immeuble brique ascenseur, chauffage central : **15 LUXUEUX STUDIOS** loués à administration, excellent rapport garanti. **4 GRANDS DEUX PIÈCES** Libres. - Jamais habités. Vendus ensemble ou séparément. O.F.B.I. — Téléphone 555-92-72.

76 APPARTEMENTS 19e DANS LE 4 000 PARIS et AUTOUR L'ORDINATEUR DE LA **MAISON DE L'IMMOBILIER** Sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par téléph. questionnaire sur envoi de votre carte de visite : Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 BIS, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS - 757-62-02

PASSY 1966 - Très beau 2-3 P., 100 m2, 5e étage, standing. - 525-02-76.

AV. PT-WILSON Triple réception balcon, soleil, 340 m2, 5 chbres, 4 bains. - Tél. 727-03-09.

VRAI MARAIS 5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité du STUDIO au 2-3-4-6 P. en duplex. Visite du mardi au samedi inclus 16 h à 19 h, ou tél. heures bureau 359-30-85

A RENOVER 45 m2, w.-c., cuisine, ascenseur, BALCONS. RARE - 325-75-42.

PLAINE MONCEAU IMMEUBLE EXCEPTIONNEL 2e ETAGE TOUT CONFORT **GRAND 7 P 250 M2** 2 BAINS, LINGERIE BON ETAT GENERAL + 2 chbres serv. + débarras **PRIX 1.450.000 F** Mardi, mercredi 14 h à 18 h : **11, RUE** THEODULE-RIBOT ou 723-91-22

BD HENRI-IV SULLY-MORLAND Bel immeuble pierre de taille Ascenseur, chauffage central **4 P.** 150 m2 envir., tt confort + chambre service et cave **6 P.** 285 M2 ENVIRON SUR RUE ET COUR tt cft + chbre service et caves Possib. professions libérales Renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

MARAIS Exceptionnel Sur jolie place avec arbres, luxueux et élégant 3 pièces - 033-26-49.

Paris Rive gauche

RUE BONAPARTE DIRECT. PPTAIRE 2 P. sur belle cour ravalée 734-98-06 HEURES de BUREAU.

EXCEPTIONNEL DERNIER ÉTAGE VUE IMPRENABLE SUR JARDIN DES INVALIDES APPART. 127 m2 GRANDE RÉCEPTION 2 CHAMBRES 1 BUREAU 140 m2 DE TERRASSE AVEC PERGOLA + 20 m2 DE BALCON POUR VISITER TÉLÉPHONER A APRI 885-12-30

RUE JACOB Dans bel immeuble 1850 **6 P 230 m2** Charme Soleil + chbre service. Poss. parking. TEL : 720-96-55

QUARTIER LATIN Ds imm. p. de t., ravalé, Asc. 5e ét. rue et cour. Balc. Soleil. **Beau 5 PIECES** Double living 3 chambres Cuis. 2 bains. 2 w.-c. Ch. cent. ENTIEREMENT RENOVE **PRIX 700.000 F** Marc., jeudi, de 14 h. à 18 h., 28, rue Cardinal-Lemoine, ou tél. 292-29-92.

Me PORTE D'ITALIE MAISON PARTICULIERE 1935, chff. centr., 4/5 Pces, 100 m2 + 30 m2 aménageables jardinet, 430.000 F. Téléphone : 535-56-92.

26, RUE GUYNEMER Part. vend dans très bel imm. pierre de taille appt 3 pièces de 110 m2, 2e ét. sur cour. Clair et calme. Après 21 h. au 222-81-91

QUARTIER VAL-DE-GRACE Jamais habité Grd livg + chambre, 61,50 m2. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. de Friedland - 225-93-69

PORT-ROYAL Beau 3 pces 60 m2 s/bd et cour-jardin, excellent plan, tout conft. Charme - 320-99-80

ST-GERMAIN-DES-PRES Ravissante maison 180 m2, état impeccable. Récept., 4 chbres, 3 bains. Calme. Soleil. 544-11-87

Pptaire : 131, rue BRANCION. Dans immeuble en rénovation. Reste : TRES BEAUX 2 Pces avec Jardinet privatif à aménager, ensoleillé. S/pl. ts les jours de 14 à 18 h. : 874-43-98 - 206-15-30

VAUGIRARD - RECENT Séj. 26 m2, 4 chambres, 115 m2 ou (livg double 38 m2), 3 ch., 7e ét., balc., 2 bains, 2 wc. Bon plan. Calme. Soleil. Verdure. Parking. 715.000 F — 532-66-10.

RASPAIL - VAVIN, 100 m2 Duplex, sél. + 2 pces, ascens. Lux. Etage élevé. ODE. 95-10. Terrasse

MONTPARNASSE beau 2 pièces cuisine équipée, bains, w.-c., ét. NEUF, 210 000 F. T. : 293-62-16.

ODEON-LUXEMBOURG studio poutres, vue. T. 553-34-24 le matin ; 508-03-12 l'après-midi

5e POLIVEAU immeuble récent, 3e étage, living + 2 ch., + studio intégré, tout confort, 105 m2, parking. Tél. : 337-88-14.

Près du PARC MONTSOURIS GD LIV. 55 m2 + 4 chambres. 165 m2, gar., vue dégagée, soleil, parfait état, 880 000 F. I.M.O. 23. Téléphone : 033-38-39

RUE DE SAVOIE luxueux duplex 80 m2. I.M.O. 23. Téléphone : 033-38-39.

BD SAINT-MARCEL gd studio tt cft, bel imm., 2e étage, bas prix vu urgence. T. : 878-45-41.

Av. de CHOISY imm. moderne 2 p., Tél., tt cft, dernier étage, terrasse 20 m2. T. : 589-49-34.

VANEAU 105 m2 double living, 2 chambres, cuis., bains, imm. tout confort, chambre de service Tél. : 567-22-88

PASTEUR TRES BEL IMM tt cft, appt de 6 p. au 6e étage. Ppté 15 ans. Px très intéress Tél. : 747-66-00 (11 h. à 13 h.)

SOLFÉRINO SOMPTUEUX 360 M2 — VUE GDES RECEPT. + 4 CHBRES, 3 BAINS + DEPENDANCES + CHBRES SERVICE - 265-67-79.

QUARTIER LATIN (Calme) ds imm. de caract., restauré : appt 110 m2 + loggia, gd cft. C.G.T.I. — Téléphone : 261-50-34.

RUE SAINT-CHARLES Récent, étage élevé, balcons : 3 Pièces, tout confort, parking. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

CŒUR ST-GERMAIN DANS HOTEL XVIIIe SIECLE grand salon, petit salon, S. à M., 3 chambres, RAFFINEMENT et GD CONFT + parking + studio. DORESSAY : 548-43-94.

RAPP imm. gd luxe sur jardin Living, 2 chbres, 70 m2, 2 balcons, cuis. équipée, téléph. 850.000 F. Tél. 660-99-54. 17, av. RAPP. Ce jour 10-15 h.

LOURMEL Très bel immeuble SUD Verdure. 2 pièces, tout confort. A SAISIR - 325-75-42.

ALESIA DIDOT - ODE. 42-70 **TERRASSE** SUR JARDIN 128 m2, 4 pièces, soleil, calme.

ST-PLACIDE RUE BERITE ODE. 95-10 Séjour, sal. à manger, 2 chbres, 105 m2, verdure, soleil, calme.

Me GOBELINS Chauffage central IMM. PIERRE DE TAILLE SEJOUR + 2 CHBRES, grand vestibule, entrée, cuisine, salle d'eau, w.-c., téléphone. PRIX INTERESSANT. Asc. 24, BOUL. DE PORT-ROYAL Mardi, mercredi, 14 à 17 h.

PRES JUSSIEU DUPLEX ATELIER d'ARTISTE Volume, clarté, soleil, charme, tout confort, ascenseur, balcon. - 331-81-11.

2 MAGOTS EXCEPTIONNEL 4-5 PIECES tout confort Tél. 757-15-57 et 325-32-77

A RENOVER **MONTSOURIS** 2 P. 79.000 F A SAISIR - 325-77-33

VANEAU Bel immeuble pierre de taille Tapis escal. Beau living + ch., TEL., cave. Reft par décorateur. 339.000 F. - Propriétaire 325-75-42 (Bureau) 324-51-00 (Domicile)

ALESIA - 3 P. confort, balcon. Prix 385.000 F. - POR. 03-83.

MONTPARNASSE PARKING à PROXIMITE BEL APPART. D'ANGLE **6 PIECES** cuisine, office, 2 bains, à moderniser, lingerie chambre service **BALCONS** 5e étage, asc. PROF. LIB. AUTORISEES Libre de suite. 1.450.000 F. Mercredi-jeudi, 14 à 17 h 30 : 2, rue BLAISE-DESGOFFE (6e)

5e PROXIMITE FACULTES 6, RUE DE LA SORBONNE **STUDIOS** 2 et 3 PIECES Très grand confort Ts les jrs 14 à 18 h. ou 764-04-30

Région parisienne

ST-CLOUD - 3 p. 70 m2, gd stg, expos. SUD. Parking. Téléphone. Prix 330.000 F. Tél. : 448-82-27

NEUILLY, pr. Bois. PCES, ch. centr. 1/2 s/sol. Px tr. intéress. Tél. 747-66-00, de 11 h. à 13 h.

FONTENAY-aux-ROSES, pr. Me 100 m2 dt 3 chbres, 2 s. bains. Jamais habité. Emplacem. voit. 550.000 actes en main. 337-88-15

BOULOGNE, pr. Me. Imm. réc. 7e ét. Balcon, soleil, hall, séj. dble, 2 chbres, cuis., s. de bns. IMPECCABLE. Parkg. Prix : 415.000 F - ROUSSEL, 620-36-49.

NEUILLY R. St-James. Chbre serv. 6e ét., asc., chauff. centr. - 747-15-00

77500 CHELLES 15' de Paris Résid. « Val-Fleuri » Appt neuf, F-5, tt cft, 105 m2, séjr + coin repas, 35 m2, cuis., 3 chbres. Pr. gare et commerç. Libre novembre 1978 Prix : 180.000 F + C.F. 60.000. Tél. : 020-85-46 ou écr. no 6034, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CHATOU F-4 70 m2, 15' R.E.R. Rés., calme. Px 265.000 F Téléph. 971-88-01

BOULOGNE, STDG. IMM. REC. 2e étage, soleil, séjour double, 3 chambres, balcon. TEL. ASC. 590.000 F - 603-70-92

LA VARENNE - R.E.R. résidentiel, bords de Marne, sans vis-à-vis, très beau 6 Pièces, 150 m2 + gds balcons, 2 entr., 2 bains, jardin privatif, garage. Prix 800.000 F. Tél. : 885-44-64.

BOULOGNE 4 Pièces, tout cft, 80 m2, 2e étg. Vis. le 31 mai, 135, r. du Vieux-Pont-de-Sèvres, de 13 à 16 h.

CREIL IDEAL PLACEMENT pour investisseurs avisés immeuble récent, standing. PLUSIEURS GRANDS **3 PCES - TT CONFT** parking, cadre de verdure : 170.000 francs. Gros crédit. Location et gestion assurées. Rapport : 11.000 francs annuel. Documentation sur demande. Téléphone : 345-86-41.

NEUILLY BOIS DANS IMMEUBLE RECENT **VUE** EXCEPTIONNELLE sur le Bois et Parc 7e ASCENSEUR - BALCON **5 PIECES TT CFT** ENTIEREMENT RENOVE **PRIX 995.000 F** Mardi, mercredi, 14 h à 18 h : **7, AV.** BRETTEVILLE ou 723-91-28

NEUILLY Résidentiel - Immeuble neuf PLEIN SOLEIL Belle réception avec cheminée Terrasse-Jardin S. à m., cuis., office, lingerie, 4 chbres, 4 bains, 2 gar., serv. DECORATION DE CLASSE **MAZEL** IMMOBILIER 843-76-42

Province

ST-TROPEZ - CENTRE Vds stud. récent tt équipé 26 m2 + balc., park. Résid., piscine. TEL : 577-27-08.

ALPE-D'HUEZ A saisir, cse dép. STUDIO 4 personnes, entièrem. équipée, cuis., laboratoire, lave-vaisselle. Télé, sal. de bns. T. 522-16-26.

appartem. achat

CH. ACHAT APPT ENV. 100 M2 cft, soleil, terrasse, parking. CENTRE PARIS. T. : 073-70-71.

Achète séjour + 3 chambres. Imm. récent, proche banlieue Ouest ou Sud (Clamart, Fontenay - aux - Roses). Paiement compt. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy. 75009 Paris. T. 742-99-09

SOCIETE disposant capitaux achète comptant appts Paris. TEL. : 345-86-41.

Rech. appts 1 à 3 p., PARIS. Préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travaux, paiement cpt chez notaire. Tél. : 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75. Rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiem. comptant.

RECH. Bon XVIIIe 3/4 pièces confort ou possible, Tél. HUSSON : 255-66-18.

appartements occupés

5e CARDINAL-LEMOINE APPTS occupés loi 1948 41-47-51-106 m2, asc. Visite sur rendez-vous 14 h-18 h : 325-66-72 ou 28 bis, rue Cardinal-Lemoine.

immeubles

INVESTISSEURS RUE DE SÈVRES rapport annuel 105.000 F **RUE SAINT-MARTIN** ZONE PIETONNE Rapport annuel 96.000 F. **SEGONDI S.A. 874-08-45/16-28**

Europa, 54, r. Amsterdam, Paris ach. urgence immeuble occupé loi 48 avec 1 appt libre Paris ou banlieue 520-13-57

14e - DAGUERRE O.F.B.I. vend directement bel immeuble entièrement occupé. Bon rapport. 555-92-72

A vendre en TOTALITE **PARIS NORD-EST** Immeuble de rapport **18 APPTS** construction récente asc., v.-o., chff. cl gaz individuel, bon état d'entret Cabinet BERTRAND 886-42-42

11e Imm. rapport commercial et bourgeois, possib division + Hôtel particulier LIBRE. TEL 076-77-42.

constructions neuves

Vous cherchez un logement neuf ? Qualitel vous informe sur les qualités d'une construction et peut vous aider à mieux choisir. Informez vous sur Qualitel en page 6 de ce journal

PRES DE NATION ET R.E.R. 73-77, rue des Vignoles (20e) Imm. pierre de taille massive **3 - 4 - 5 PIÈCES** Habitables immédiatement. Visite s/place jeudi, vendredi, samedi, de 14 h. à 18 h. TREVAL. 277-62-23 — 278-53-52.

locations non meublées Offre

Paris

3e BEAU STUDIO. Tt conft. Cuis., s. bains. 1.200 C.C. A. MARCHAND — 628-62-68

SANS COMMISSION **AUTEUIL** Immeuble neuf jamais occupé 2 p., stand., 60 m2, s/jard., cuis. équipée. 2.000 F - 608-71-64.

8e, BD MALESHERBES s/cour, clair et calme, double liv. + chbre, cuisine équipée, s. de bains, Tél., 1er étage. Tél. : SEGECO : 522-69-92 le matin.

13e METRO TOLBIAC 4 p. 80 m2 récent, grand confort 1 700 F + charges. T. 250-62-39.

PORTE-D'ORLEANS STUDIO, tout confort, 1 000 F. charges comprises. POR. 03-83.

PARMENTIER. Ds imm. stdg calme, gd studio, cuis. éq., s. de bns, entr., balc., Tél., libre 15-6 (possib. mble jusq. 15-9). T. 357-89-58 après 19 h. + samedi.

PARIS-15e Importante société loue SANS COMMISSION dans immeuble récent bon standing. Studio 35 m2, loyer 1 013 F, charges 210 F, parking 128 F. 2 pièces 43 m2, loyer 1 151 F, charges 273 F, parking 128 F. S'adresser au gardien, 22, rue Balard. Tél. : 578-80-15.

A louer sans commission QUARTIER LATIN proximité NOTRE-DAME coquets studios avec kitchenett., douche, w.-c., loyer mensuel de 870 F à 1 050 F charges comprises. Téléphone pour rendez-vous et visite : 033-78-45 à partir de 17 h. 30

Hôtel part. 5/6 p., grand cft (3 X 2 p., cuis., bains). 4 000 mois « FAC ». Tél : 337-69-59.

Région parisienne

VINCENNES Me SAINT-MANDE-TOURELLE Dans imm. stdg : appts 5 Pces en duplex, tout confort. - Libres immédiatement. Tél. : 874-77-04.

FONTENAY-AUX-ROSES pptaire loue villa neuve 8 pièces 3 900 F mens. Tél. : 261-75-37.

APPARTEMENTS A LOUER SANS INTERMEDIAIRE MASSY (ESSONNE) 3 pièces 76 m2 + loggia 13 m2, loyer 1 151 F, charges 250 F. 4 pièces 90 m2 + loggia 13 m2, loyer 1 331 F, charges 313 F. 5 pièces 105 m2 + loggia 13 m2, loyer 1 546 F, charges 375 F. S'adresser au gardien, 1, avenue Nationale MASSY. Téléph. : 920-48-90 et 920-48-92 ou 920-48-91 le matin

locations meublées Offre

Paris

Me MIRABEAU, chez part. ch. tt cft, pour J. H. ou J. F. Libre juillet, références TEL. : 288-88-21

ST-AUGUSTIN gd stdg, 100 m2. LIV. DBLE 1 CHBRE Très bien meublé, 3 500 F Tél 225-64-70

hôtels-partic.

Maison 9 pièces, calme, rue privée 19e, cft courette. Prix 800 000 F 201-62-50

locations non meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** Pour Cadres de Banque et FONCTIONNAIRES

RECH. TOUTES LOCATIONS pour importante clientèle, Paris et proche banlieue. T. 387-77-64.

Région parisienne

Directement propriétaire Ingénieur T.P. cherche à louer dans (93) pavillon 3 à 4 pièces + jardin Proximité du R.E.R. Téléphone : 344-29-81, le soir.

Pr Société européenne cherche villas pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. : 283-57-02.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, rue la Michodière, Me Opéra 84, rue d'Alésia, Me Alésia. Frais abonn. 350 F. - 266-52-04

bureaux

CHPS-ELYSEES (côté impair) 350 m2 en 13 BUREAUX + terrasse Gd conft. 6 lignes, local, bail 9 ans C.G.T.I. - Tél. : 261-50-34

REPUBLIQUE - BASTILLE Imm. de burx 1.800 m2 R + 5. LOCATIONS OU VENTE. Le Propriétaire : 580-54-08.

RUE DE LA PAIX Libre de suite : 4 bur. 3 l. tél. 4.560 F/m. CC, 2 bur. 2 l. tél. 1.953 F/m. CC, 4 bur. 3 l. tél. 3.195 F/m. CC. Renseignements et visite : 261-52-25 + heures de bureau.

ALESIA Imm. récent, 187 m2 en 2 nivx, profession libérale uniquement : 5.000 F/mens + ch. 328-99-88.

13e - RUE ALBERT A proximité du périphérique nous louons 2.900 m2 de BUREAUX et LOCAUX COMMERCIAUX sur 3 niveaux divisibles. Rez-de-ch., 6 m. de hauteur sous plafond Accès sur deux rues. Calme, clair, toutes possibilités commerciales. Tél. : 720-62-06

BAGNEUX - 5' Me Il nous reste à louer dans imm de bureaux, neufs 100 m2 en sous-sol, et 185 m2 au 2e étage asc., tél., parking, tout confort Prix intéressants 720-64-18.

1 à 20 BUREAUX tous quartiers Locations sans pas Porte AG. MAILLOT. 293-45-55

PARIS (18e) Imm. récent **338 m2** bureaux + parking Tél. : 076-77-42

fonds de commerce

Vends commerce négoce tissu ameublement direct d'usine. C.A. important. Prix 75 U. + stock Ecrire CABINET OCCITAN 19, bd Garnisson 82000 MONTAUBAN

17e, cède fds layette, prêt à port. enft, moderne, crédit poss. avant 11 h 924-62-48

locaux commerciaux

AV. MOTTE-PIQUET Murs de bout. occup 95 m2 + ss-sol, rap 72 000 F. 337-88-14

CLICHY (Près MAIRIE) PETIT IMMEUBLE NEUF 430 m2 : entrepôts, parkings ; 180 m2 : bureaux bien équipés, 230 m2 : habitat grand confort, nombrx téléph., loc bail 9 ans. C G T I — Téléphone 261-50-34.

locaux indust.

NANTERRE - Près GARE terrain 1.550 m2 avec pavillon profess. et locaux commerciaux. Rapport 60.000 F par an. Prix 700.000 F. Tél. : 266-67-06.

Boutiques

Exceptionnel. - Grand magasin, situation de premier ordre, à Sèvres-Babylone, toute propriété ou location. Téléphone 548-87-58.

5e - FACE NOTRE-DAME Boutique cadre exceptionnel Galerie ANTIQUES CADEAUX Loyer mensuel 1.250 + cession de bail. Tél. : 566-72-53.

propriétés

LE PERREUX RÉSIDENT. S/1.300 m2 (possib. 2.200 m2) clôt. de murs. **SPLENDIDE PROPRIÉTÉ BOURGEOISE** 300 m2 habit., récept. 55 m2, 7 ch., 3 bns, ch. cent. gaz. gar. 2 voitures. Etat impeccable. Cabinet BERTRAND 86, bd de Créteil, Saint-Maur. Tél. : 886-42-42.

DIRECTEMENT SUR MER Ppté de prestige + dépendanc. dominant le Golf du Morbihan s/parc 7.900 m2. 2.100.000 F. MAT IMMOBILIER - 953-22-27.

MAISONS-LAFFITTE 8' gare, belle villa récente, exc. état, fr. confortable. Séj. 50 m2, 4 ch. Jard. 750 m2, 2 gar. an. Px 1.050.000 F. Tél. 962-15-37.

HAUTE-PROVENCE Près Entrevaux à 1 h. aéroport Nice, splendide propriété anc. bergerie 10 p. et dépend. avec 18 ha pré et bois dont 8 attenants, source. Tt cft. Panorama unique, calme, chasse, pêche, ski à proximité, préfér. à part. T.-(16-93) 58-13-98.

YONNE PUYSAYE 160 km PARIS SUD près bourg impt, belle ferme luxueusement rénovée s/8 ha, près bois, rivière, récept. 100 m2 5 ch., 2 bns, logt. Gardien 3 P. Nombreus. dépend., piscine, ch. 7 boxes chevaux + bail chasse et pêche attenant. 7.200.000 F. Tél. propriétaire 496-18-81 Domicile : 066-44-97.

SOLOGNE A VENDRE TERRAINS ET TERRITOIRES de 1 à 100 ha., avec possibilité création étangs, dont certains constructibles. Téléphone matin, 9 h. 30 à 11 heures au 16 (38) 35-00-58.

ETANG-LA-VILLE belle propr. récte récept.+6 chb., gar. Beau jard. 1.380.000 F - 331-38-08

TOURAINE, 7 km. N.-O. Tours DEMEURE XVIIIe siècle 8 pièces ppales, 3 bains, pavillon annexe. Dépendances. TERRAIN 15 ha. 2.000.000 à déb. abinet Michel Besson. 14, r. E.-Zola, Tours. 47-05-77-68

PERIGORD SUD Vd demeure XVe, 5 P. cft, four, grange, sur 2 ha 1/2, belle vue. EXEPTIONNEL : 350.000 F. Cab. JARGEAU, 47500 LIBOS Tél. (58) 71-01-28

2 km gare JOIGNY - Jolie maison, très bon état Entrée, 4 p., cuisine, w.-c., cab. toil., terrasse sur 1.450 m2 LOS, 210.000 F avec petit comptant - 808-25-52

BORD DU LOT 20 km CAHORS Propriété sur 8.000 m2 avec maison de caractère à restaur. + grand bâtiment pierre Possible pour restaurant AFFAIRE EXCEPT. 480.000 F S'adresser MAISONS DU LOT 123, bd Gambetta, 46000 Cahors. Tél. : (65) 35-28-22

EN PROVENCE Proche de ST-REMY Villa confortable de 5 PIECES. 1.600 m2 de jdin. Px 320.000 F. CABINET IMMOB. MORO, 23, bd V.-HUGO, St-Rémy-de-P. Tél. : (90) 92-14-75

Près FONTAINEBLEAU **FERMETTE** restaur. en milieu village A l'orée de la forêt. 250 m2 hab. dt séj. 85 m2, tt cft, terrain de 1.500 m2. Gros cachet. 650.000 F. LEFEVRE - 424-30-36

60' autoroute. Pont SEVRES PRESBYTERE fin XVIIIe Construction pierre, toit petites tuiles, restauré à l'ancienne. Intérieur non aménagé Terrain clos 1 800 m2 paysagé Belle vue Dépend. 387-71-55

L'ETANG-LA-VILLE (78) Près MARLY Belle demeure 10 pces princip. Maison annexe Garage Jardin - 3.000 m2 clos, boisé. Mme Meyer-Sabatié 9, rue St-Florentin - Paris 260-15-51

châteaux

A vendre - AUV...GNE CHATEAU XIIIe, RENOVE, CHAUFFE, habitable 1.200 m2, [illegible] ha parc et bois bd de l'eau. proche terrain aviation, nombr dépendances. TOUS USAGES POSSIBLES RANGEICO 117, bour Wilson 06160 JUAN-LES-PINS Tél : 16 (93) 61-14-60

villégiatures

CHAMONIX 3 pièces 100 m2 Jdin. 5 person. Eté et ttes périod. 260-59-25. Investisseurs, hôteliers, Compagnies aériennes, médecins ou autres, nous vendons ou louons hôtel neuf de 100 chambres, 3 étoiles NN, licence IV, banlieue importante de Lyon, proximité de Satolas Ecrire B.P. 3 69410 Champagne au Mont-d'Or

OFFICE NOTARIAL GUILLAS et HEUX, 56290 PORT-LOUIS. Ile de Groix à (45 minutes de bateau de Lorient) A VENDRE HOTEL-RESTAURANT, 26 chambres, murs et fonds.

villas

SAINT-CLOUD EXCEPTIONNEL Dans cadre de verdure, maison ancien. BEAUC. DE CHARME. Parf. état. Proche centre. Liv. 30 m2, 4 chbres, ss-sol total. AFFAIRE A SAISIR. 800.000 F. H. COGE S.A. - 602-57-27

VILLEMOMBLE RÉSIDENTIEL Maison exception. sur jardin paysagé de 1.000 m2. Prix just. 660-28-00 ou 927-90-85.

Vds villa surface habitable 150 m2 terrain, 1.280 m2 6 km Romans (26). 500.000 F. Ecr. Havas, Valence. 5196

VILLEBON-ORSAY. Part. vend maison caractère 6/7 Pièces. Jardin 1.550 m2. - 650.000 F Tél. 010-39-65

Choisy-sous-Montmorency belle villa style anglo normand séj. av. cheminée cuis. équipée coin repos, 3 chbres, 2 s. de bns. sur joli jard. arborisé de 580 m2 Px 730.000 F. - Tél. 417-03-10.

COTE D'AZUR - 20 km de Nice Particulier vend villa plain-pied style provençal, 5 pièces 140 m2, confort, surface couverte et garage. Au calme dans une pinède de 2.800 m2 et pas très éloignée des commerçants. Prix 730.000 F. Tél. (93) 87-95-38 Nice

pavillons

VITRY résidentiel PAV. récent sur 800 m. terr. Tr. grand cft 300 m2 habitab. - 337-88-14

LE PECQ Domaine GRANDCHAMPS 5-6 P. Const. neuve, 105 m2 s/ ss-sol + grenier aménageable. Jardin clos et planté 550 m2. 950.000 F à déb. - Tél. 958-85-69.

CLAMART Gare Pav. 6 P. Refait neuf. 2 bains. Tt conft. Prix : 650.000 F. — 645-90-00.

NANTERRE Mairie - B. pav. Liv. dble + 6 ch. Tt conft. Jard. Px intéressant. MERGUI S.A. - 766-42-80

manoirs

A louer, de pref. à intell. ou artiste, pr plus. ann., manoir Louis XIII normand, part. meublé, cour, plant. bois, eau, élect. Loyer mens. 1.000 F. Ecr. Jean Bazin, 18, rue de l'Orangerie, 61100 Flers

terrains

HOULGATE Propriétaire vend directement un des derniers et des plus beaux terrains du Parc résidentiel de la Corniche : 1.820 m2, façade 50 m. Eau, gaz, élect., égouts. Vue sur mer et campagne Proximité plage et tennis 130.000 F R. LYON, 2, sq. d'Aquitaine, PARIS (19e) - Tél. : 208-51-06.

CANNES à 35 km Vue sur le lac de ST-GRATIEN - 3.500 m2 Plein sud. Viabilisé. 230.000 F. Tél. h.b. 976-33-84/soir 958-14-78.

PROVENCE. A vendre 200 ha colline, Sud, 20 km. mer. Ecrire no T 05.742 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

HOULGATE. Terrain à bâtir : 2.500 m2, eau, gaz, électricité, 59 F le m2. 359-30-85, H. de B. ou 567-07-08, après 20 heures.

SOLOGNE A VENDRE TERRAINS viabilisés et constructibles avec ou sans étangs et bord rivière également terrains pour création étangs. Tél. matin de 9 à 11 heures au : 16 (38) 35-00-58.

OFFICE NOTARIAL GUILLAS ET HEUX 56290 PORT-LOUIS, Ile de Groix (à 45 mn de bateau de Lorient) A VENDRE MAISONS PECHEURS ET BEAUX TERRAINS A BATIR.

NATION - TERRAIN 1 700 m2, Façade 64 m et 30 m Cos 2-70 PLD 1-50. Pr. : 3 000 le m2. - 280-11-63.

A 1 h. 30 de Paris Autoroute Sud Particulier vend terrain à bâtir 25 F. le m2 Lac de Saint-Fargeau (Yonne) Tél. Eau. Electricité. Téléphoner au 86-74-74-92

maisons de campagne

NORD CHARENTE. — Part. à Part. vd. ds bourg ts commerc., MAIS DE CARACT., tout conft. dépend., part. Tél. (45) 31-60-25, sauf dimanche, lundi.

Part. vend mais. anc. rénovée, 2 nivx, 5 Pces av. cave et gar., tt cft, ds Lautrec, village classé av. ts commerc. 140.000 F. Ecr. Gleizes, place du Mercudial, 81440 LAUTREC.

Région THOIRY Sur 1.300 m2, terrain privatif, planté d'arbres, sympath. mais. de village 18e (90 m2 habit. + 50 aménageab.), environnement campagnard tr. plaisant, gare 6 km. Tél. : 771-63-55.

viagers

Palaiseau - Parc d'Ardenay Libre. Appt 4 p. Imm. récent 184.000 F + 700 F. - 2 têtes. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

CANNES (06) Imm. récent. Tt cft. APPT 73 m2, séj. 2 ch., cuis., bns + 15 m2 balc. + gar. Occupé vendeur. Compt. 50.000. Rente 1.100 F mens. - 69/67 a. DECOBERT - 742-20-06

SOLFERINO - Vue imprenable Beau 4 P. 100 m2 + service. Occupé 79/76 ans. - 310.000 F + 4.200/mois 266-32-35 **FONCIAL**

3 P. Moderne. A la sortie du **BOIS** DE VINCENNES. Près Me RER. Bon placem. 35.000 + rente. — VOL. 58-70.

16e, Libre Appt 2 P. 65 m2. Park. Très grand stand. 1 tête 77 ans. 380.000 + 3.500 Rente. LODEL - 355-61-58

Vendez rapidement en viager conseil, expertise, indexation gratuit. Discrétion. LODEL 35, bd Voltaire. - 700-00-99

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone **du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures au 296-15-01**

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

Expériences de survie dans le Nord

Les services publics nous quittent nous quittons le pays

Comment freiner l'exode rural ? A cette question cruciale posée aux « aménageurs », on peut répondre par une lapalissade : en maintenant les activités à la campagne... Mais il y a loin de la théorie à la pratique. Si des efforts tentés dans ce sens ont quelque peu ralenti le mouvement massif des populations vers les villes, ils ne l'ont pourtant point arrêté.

Le rural ne demande pas seulement aujourd'hui un emploi et un logement, il réclame aussi mille services que seule la ville peut offrir. Or il se trouve, notamment pour les services publics, qu'une tendance contraire à la décentralisation se manifeste par des regroupements pour des raisons d'économie ou de technique.

Il est significatif de constater, dans le Nord-Pas-de-Calais, que les quelques décisions prises pour répondre aux besoins des populations concernées n'ont pu être envisagées qu'en dérogeant à la règle générale.

Dans cette région, l'exode rural a « libéré » chaque année autant de personnes que la fermeture des puits du bassin minier. Il a surtout touché les jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il n'en reste pas moins que sept cent mille personnes, dont cent quatre-vingt mille « actifs », vivent encore hors des agglomérations de plus de dix mille habitants. Comment les inciter à ne pas s'expatrier alors que leurs conditions d'existence deviennent de plus en plus précaires : insuffisance des transports collectifs au point que l'on a pu parler dans certains secteurs de « population captive » ; faiblesse des services éducatifs ; sous-équipement sanitaire (le médecin de campagne ne représente que 15 % du corps médical) ; réduction sensible des activités commerciales et artisanales (dans le seul arrondissement d'Avesnes, deux cent quarante points de vente ont disparu en quatre ans).

Les collectivités locales ne peuvent pas directement s'opposer à la réduction des activités agricoles. Mais on s'est vite rendu compte qu'il convenait surtout, pour enrayer l'exode, de maintenir des services publics en milieu rural, services qui eux-mêmes peuvent être créateurs d'emplois et en tout cas favoriser une vie communautaire. En l'occurrence, la notion de service public ne recouvre pas seulement l'administration, elle s'étend au médecin, au représentant du culte, au garagiste, à l'épicier, etc.

Mais les services publics, au cours de ces dernières années, ont été incités à se regrouper et par conséquent à s'éloigner des administrés. On a d'ailleurs accusé le ministère des finances d'avoir, dans un souci d'économie sans doute louable, imposé des mesures draconiennes qui, fort heureusement, dans le Nord-Pas-de-Calais, ont été appliquées avec beaucoup de souplesse. Dans un bilan récent, M. André Chadeau, alors préfet à Lille, cite quelques exemples : sur les vingt-cinq suppressions de perceptions envisagées, quatre seulement l'ont été effectivement ; quarante-cinq établissements à classe unique ont été fermés entre 1973 et 1978 alors que la stricte application des normes aurait abouti à la fermeture de deux cent trente-neuf classes. Sur trente-huit créations de pharmacies depuis 1974, vingt-et-une l'ont été par procédure dérogatoire... On ne pouvait à la fois maintenir une vie rurale et suivre aveuglément les directives administratives.

Cette contradiction était si flagrante que de nouvelles structures ont été mises en place à la fin de l'année dernière et qu'un groupe interministériel des services publics en milieu rural a été créé. La première décision a été de « *renforcer les contrôles sur la suppression des services publics* ». On ne saurait mieux dire que l'on avait fait fausse route.

On s'oriente donc aujourd'hui dans une voie nouvelle, celle de la polyvalence des services administratifs. Car il est bien vrai que le maintien d'un service public dans une campagne dépeuplée n'est pas une fin en soi et que vouloir à tout prix garder le *statu quo* ne serait conforme ni à une bonne gestion ni même à la qualité des prestations offertes. On souhaite donc, par la polyvalence, concilier les impératifs financiers et techniques. Plusieurs formules sont actuellement explorées à partir d'un service bien implanté, comme celui des P.T.T., qui a vu ses attributions s'étendre.

Rares sont, en effet, les opérations qui exigent de l'administré des démarches complexes et de l'agent une connaissance spécialisée. Une enquête effectuée en Thiérarche sur dix-neuf communes, rassemblant quinze mille habitants, a montré que le plus souvent les contacts avec l'administration se limitaient à la déclaration d'impôts, à la demande d'une carte grise ou aux remboursements de la Sécurité sociale. Ces opérations peuvent être faites au même endroit. Il ne s'agit donc pas de supprimer sans discernement des guichets peu fréquentés, mais, au contraire, d'assurer une permanence administrative plus complète dans les communes où la population ne dépasse pas sept cents habitants. Dans d'autres domaines, des adaptations sont possibles, notamment pour l'éducation. On peut créer une maternelle pour une association de trois ou quatre communes. Des résultats intéressants ont été obtenus dans le Pas-de-Calais, où trente-quatre regroupements sont intervenus au cours des dernières années, permettant la création de cent quarante-trois classes élémentaires ou enfantines.

Il en est de même pour les transports en commun, service mal adapté, s'il en est, au monde rural. Dans les villages, les déplacements quotidiens n'intéressent que cinq à dix personnes en moyenne. Pourquoi ne pas imaginer un service qui assurerait à la fois le transport scolaire et, dans la journée, des circuits diversifiés pour ceux qui ne sont pas motorisés ? On peut encore envisager des salles de loisirs et d'animation par secteur, à usage multiple, pour enfants et adultes. Pour ce qui concerne les personnes âgées, une expérience intéressante est menée dans le haut pays d'Artois, par l'intervention d'aides ménagères : la création de foyers ou de maisons de cure médicale à l'échelon d'un canton.

Une politique plus cohérente

Il reste qu'il convient encore de soutenir l'activité économique dans les zones rurales. On sait qu'un magasin d'alimentation générale n'est viable qu'à partir de cinq cents habitants, une boucherie ou une boulangerie à partir de huit cents habitants. Deux genres d'opérations sont envisagés : la création de marchés forains ou de tournées d'approvisionnement pour les communes de moins de huit cents habitants et l'aménagement de centres commerciaux de proximité (boulangerie, boucherie, quincaillerie) pour plusieurs communes. L'aide financière à la création d'entreprises artisanales doit parallèlement être développée.

Cette action, urgente, peut s'inscrire dans le cadre des plans d'aménagement rural et peut être stimulée par les contrats de pays. Jusqu'alors ces derniers étaient décidés au niveau national. La procédure de régionalisation semble maintenant plus efficace. La région reçoit une subvention globale (2 millions de francs pour le Nord-Pas-de-Calais) qu'elle a charge de répartir en fonction des priorités qu'elle a elle-même déterminées. Cette procédure nouvelle a déjà suscité sept candidatures.

Ainsi, peu à peu, au gré des expériences et des échecs, se substitue à une action disparate une politique qui semble plus cohérente et sans laquelle tout discours sur l'aménagement rural est vain.

GEORGES SUEUR.

Paysages trop équipés

L'OZERAIN REFUSE LES TOURS DES P.T.T.

Les tours de télécommunications que les P.T.T. sont en train d'édifier un peu partout en France vont-elles provoquer un conflit à l'intérieur du gouvernement ? On s'accroche au moins sur l'une d'entre elles que les ingénieurs veulent installer à Boux-sur-Salmaise (Côte-d'Or).

Sur un coteau bourguignon surplombant la vallée de l'Ozerain, une colonne de béton peinturlurée de rouge et de blanc, portant à son sommet des plates-formes bardées d'antennes en forme de soucoupes, va monter dans le ciel à 108 mètres de hauteur.

Quelques amoureux passionnés de ce paysage encore intact ont constitué une association pour la défense de la vallée de l'Ozerain (1).

Depuis des mois, multipliant les interventions, y compris auprès du président de la République, ils se battent contre la tour. Combat apparemment désespéré. Les P.T.T. ont besoin de cet ouvrage pour renforcer les liaisons téléphoniques entre Troyes et Dijon. La commission départementale des sites a donné son aval, les élus locaux sont « pour ».

La cause paraissait entendue : elle ne l'est pas. Le ministre de l'environnement est sensible aux arguments des défenseurs du paysage. En revanche, il estime que les P.T.T. n'apportent pas la preuve irréfutable que la tour est indispensable. M. d'Ornano va envoyer à son collègue Norbert Ségard une lettre dans laquelle il exprime ces réserves. Ce faisant il pose un problème plus général : la politique actuelle des P.T.T. est-elle compatible avec la politique de préservation du paysage ?

Pour les P.T.T. les choses sont simples. Après l'avoir longtemps négligé, les Français veulent le téléphone. Ils l'auront. A raison de 25 milliards de francs par an, on va faire passer le nombre des abonnés de onze millions aujourd'hui à vingt millions en 1982. Le volume des communications va s'enfler dans la même proportion. Les ordinateurs se multiplient eux aussi. On compte déjà quinze mille terminaux en France et 10 % de plus chaque année. Demain, la télécopie, la vidéotransmission, la téléconférence vont accroître les besoins (2).

Pour relier les villes entre elles on enterre donc de nouveaux câbles capables de passer simultanément 60 000 communications, et on améliore ceux qui existent. Mais il suffit d'un coup de pelle mécanique malheureux pour couper ces fils dont dépendent aujourd'hui tant de choses.

Les coupures, affirment les P.T.T., sont actuellement de trois par jour ouvrable.

Aussi, comme dans tous les pays développés, double-t-on le lacis des câbles souterrains par un autre réseau, plus invisible parce qu'immatériel, celui des ondes radio. Hélas, pour que les communications « passent » bien, il faut les relancer de loin en loin, tous les 40 kilomètres environ. Chaque fois, antennes et appareils doivent se jucher sur des pylônes ou des tours afin que les ondes voyagent sans rencontrer d'obstacle.

L'installation du réseau hertzien est en cours depuis 1970, et, là aussi, les P.T.T. — trop longtemps brocardés — entendent rattraper leur retard. Ce réseau écoule déjà 36 % du trafic interurbain et doit en assurer la moitié d'ici quelques années.

Les points hauts de l'Hexagone se trouvent maintenant « ornés » de tours de béton et de pylônes métalliques au nombre de quatre cent cinquante. « *Nous prévoyons d'en construire deux cents à trois cents autres dans les dix ans qui viennent*, dit M. Maurice du Mesnil, directeur des télécommunications. *Et, plus tard, si pour répondre aux besoins nous sommes conduits à utiliser des ondes à fréquences plus élevées, il faudra doubler le nombre des relais.* »

Les horizons de la vieille France sont donc menacés par 1 500 colonnes hertziennes. Il faut y ajouter celles de la télévision (150 à 200) et de l'armée (une centaine), mais aussi les antennes de navigation aérienne, du ministère de l'intérieur, de la gendarmerie, des radios privées, etc. Chaque année, le comité de répartition des stations radioélectriques (Coresta) examine plus d'un millier de projets nouveaux et tente de grouper tout cet appareillage sur les mêmes sommets.

Difficiles à intégrer

Ainsi, le Puy-de-Dôme est-il couronné de quatre antennes différentes, tandis que le mont des Avaloirs (Mayenne) est défiguré par sept pylônes.

Les tours en béton dépassent parfois 100 mètres. Elles ne sont pas forcément disgracieuses mais leur taille les rend souvent difficiles à intégrer dans le paysage.

Tours et pylônes sont entourés de grillages barbelés, reliés à la gendarmerie voisine par une ligne de téléphone, alimentés en électricité par des poteaux de l'E.D.F. et accessibles par une route goudronnée.

Certes l'installation d'une tour de télécommunications nécessite depuis peu un permis de construire, la consultation de divers services et en particulier de l'architecte des bâtiments de France. Lorsqu'elle s'établit sur un site protégé, l'avis de la commission départementale des sites est sollicité. Pour les tours les plus voyantes, les P.T.T. font appel à des architectes cotés. M. du Mesnil se dit « *ouvert à toutes les propositions positives* » pour améliorer l'apparence et l'environnement de ses ouvrages.

Il accepte même d'en déplacer certains. Pour ne pas concurrencer la flèche de la cathédrale de Strasbourg, on a repoussé une tour de 6 kilomètres. A Rouen, on l'a placée hors des perspectives de la ville. Pour épargner le parc des Vosges, on a repoussé, en Lorraine, celle qui était prévue. Clermont-Ferrand s'est battu pendant trois ans pour éviter que la chaîne des volcans ne soit défigurée par une tour.

Les P.T.T. acceptent même de démolir certaines tours anciennes et disgracieuses... mais c'est pour en ériger de plus hautes à proximité comme à Rennes et à Nantes.

Mais ces concessions sont mineures. Ni la hauteur, ni la forme générale, ni la position des tours ne sont vraiment négociables. Ces équipements n'étant pas soumis aux études d'impact sur l'environnement il ne faut guère espérer une meilleure prise en compte du paysage.

Déjà, l'Aigoual, les hauts des parcs du Morvan, du Luberon et du Vercors, la Sainte-Baume, les dentelles de Montmirail, les sommets de la Margeride sont agrémentés d'une ou plusieurs colonnes herztiennes, livrés aux voitures et peut-être demain aux lotissements.

La vérité c'est que le problème a toujours été traité au coup par coup, jamais dans son ensemble. Cette tactique du grignotage n'a été mise en cause, jusqu'à ces derniers mois, par aucune association et pas même par les fonctionnaires des affaires culturelles qui assistent aux réunions semestrielles du Coresta. La Commission supérieure des sites n'a été saisie pour la première fois qu'en mars 1978.

Mais l'acceptation résignée fait place aujourd'hui sinon à la contestation du moins aux interrogations. Pourquoi l'Etat n'a-t-il pas mis un peu d'ordre dans le foisonnement anarchique des tours et des pylônes ? En Allemagne fédérale, c'est la Bundespost qui a le monopole des tours et qui héberge les autres services.

Le réseau hertzien n'est-il pas mis en place avec un excès de précipitation alors que les câbles souterrains ne sont pas partout saturés ? Est-il vrai que l'on confie l'étude des emplacements d'ouvrages à des sociétés privées qui se soucient peu d'esthétique et même d'aménagement du territoire ? La France n'est-elle pas en retard par rapport à la Grande-Bretagne qui a mis en service des câbles en fibre de verre à très haut rendement ? Les tours ne sont-elles pas déjà « dépassées » ?

Bref, une nouvelle controverse s'engage. Deux associations locales sont venues prêter main-forte à celle qui défend l'Ozerain. La Fédération des sociétés de protection de la nature s'empare à son tour de l'affaire.

Il est vrai qu'au rythme actuel on peut se demander ce qui restera dans vingt ans des paysages de l'Hexagone. Il est urgent de définir une vraie politique du paysage.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Association pour la sauvegarde de la vallée de l'Ozerain, B.P. 11, 21150 Les Laumes.

(2) Besoins dont on peut se demander s'ils sont réels, puisque les P.T.T. cherchent à les gonfler par une vaste campagne de publicité sur le thème : « *Téléphonez plus souvent.* »

— PROVINCIALE —

Vraies fables du Quercy

La France profonde fait fureur en ce moment. C'est sans doute qu'il est plus facile de remonter à ses sources qu'à celles du Zambèze... Chacun retrouve sa terre comme il peut, la caresse ou la secoue. Lyrisme, érudition, enchantement de l'enfance, tout peut s'en mêler et se mêler. A quelques belles exceptions près, il est pourtant notable que ce goût de raconter son pays a été donné par ceux qui d'abord l'ont quitté. Ce ne sont pas les sédentaires qui se racontent. Ou, s'ils le font, c'est qu'un Parisien, d'occasion ou non, est venu les tirer par la manche un jour ou l'autre.

Va-t-on dire que toutes ces confessions se ressemblent ? Mettra-t-on dans le même sac toutes ces veillées, en un temps où elles se font plus près du bouton de l'air conditionné que de l'âtre qui n'existe plus ? C'est bien plus complexe que cela. La Mémoire du village de Chaileil *n'est pas* le Cheval d'orgueil *de Jackez Heliaz, et ce coup-ci Pierre Grimal pour raconter le Quercy a choisi sa manière propre (1). Ni une histoire, ni une géographie, ni un recueil de souvenirs, ni un essai. Il pense que cela pourrait s'appeler une* « chantefable », *ce qui signifie une composition dans laquelle les chansons, les petits poèmes, coupent le récit.*

De quelque façon qu'ils s'y prennent les uns ou les autres, ils retrouvent tous le même rêve évanoui, choqués par la même histoire. Ce qu'ils disent, c'est, en fin de compte l'aboutissement à un abandon. Qu'il soit déploré ou simplement constaté, expliqué, ne change guère à l'affaire.

« Le paysage a façonné l'homme », *dit Pierre Grimal. Assurément, mais les paysages sont si voisins dans l'une et l'autre de nos régions — le Quercy touche d'un côté au Cantal, de l'autre aux terres de Garonne, sinon à ses esprits.* « Les vastes horizons donnent une âme », *avait déjà remarqué Giono.* Les vallées profondes, les vallées étroites, en donnent une autre. Le bonheur que recherche le fermier installé sur des limons est très loin du bonheur que satisfait le fermier des plateaux pierreux au milieu de ses lavandes ; les humeurs du vent ou de la pluie subies pendant toute une vie donnent une forme particulière aux humeurs de cette vie. »

Nous voici en plein dans notre sujet, qui est bel et bien celui des humeurs de la vie. Les horizons mauves, les rochers blancs, c'est pour le touriste. Il s'agit de faire vite avant que ce pays ne tombe en poussière. C'est une crainte de Pierre Grimal : elle n'est pas gratuite.

Chênes nains du maquis

Dites Quercy et attendez... Les prétentieux ou les précieux — et ils se tromperont les uns et les autres — répondront Quercus, *c'est-à-dire le chêne des Latins. Snobs et gourmands comme ils sont, ils auront pensé, c'est sûr, aux chênes truffiers. D'autres auront dans l'oreille le discours de Malraux sur les cendres de Jean Moulin : « Chênes nains du Quercy... C'était le temps des maquis où l'on se glissait comme dans des refuges quand la ville ne l'était plus. » Mais Capdenac, cela ne dit pas grand-chose, sauf si, aux environs de 1943, on a eu à faire halte de ce côté-là, en marche vers un parachutage nocturne. Cajarc, soit, c'est déjà plus rassurant : Françoise Sagan, Georges Pompidou. Voilà le Quercy (il recouvre à peu près l'actuel département du Lot) lancé, et avec lui les moutons. Cahors ? Ville ou vin ? Effacée l'image du pont Valentré, ce sera le vin lancé lui aussi à l'assaut de la capitale.*

Alors, le Quercy se porte bien ? Eh bien, non ; ou, plutôt, des hauts et des bas, comme partout. Et nous y revoilà. Pierre Grimal a voulu un découpage classique, linéaire. Il ne consent aucun retour en arrière et apporte le moins possible sa philosophie.

Le Quercy ? On pourrait dire aussi bien Auvergne, Languedoc, Picardie, Alsace. Même pays, mêmes secousses, mêmes chahuts. *Secousse romaine, secousse chrétienne, chahut des guerres de Cent Ans, de Religions, des révolutions.*

En Quercy, on cherche toujours Uxelodunum, comme on a cherché Alésia. Encore une une affaire ou un mystère signé César. Et quand s'affronteront catholiques et protestants, les uns et les autres se montreront également capables de « tous les maulx que les Turcs sauraient faire ». *On se fiche bien que les Cadurciens n'aiment pas la guerre.*

Le divorce qui s'est opéré ici entre l'homme et la terre est venu plus tard, mais aggravé par le drame du phylloxéra qui devait mettre la vigne à mort. Les garriottes sont ici ce que les bories sont du côté de Gordes, en Vaucluse. Les chapiteaux de Moissac, de Souillac, représentent l'homme de la région comme il fut représenté en d'autres cathédrales ou abbayes. Il y a ici comme ailleurs les grands désastres secrets de la solitude et aussi des solitaires qui peuvent mourir en stoïciens.

Comme les Picards, comme les Gascons, comme les Provençaux — Paul Grimal a oublié les Alsaciens, — les gens du Quercy ont vu les Jacobins de 1789 et plus encore de 1795 partir en guerre contre « le maudit idiome particulier à nos villages ». *Mais s'il est vrai que l'Occitan pour Grimal ne doit pas être tenu pour une langue, c'est-à-dire condamné à mourir, il doit, au contraire, se maintenir sur les lèvres plus que dans les livres.*

Paris bien loin

Voici de nouveau la tyrannie parisienne. Trop tard. Les villages qui furent riches ne sont plus aujourd'hui que déserts. Comme ailleurs, on avait à peu près tenu le coup jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. Et cette tyrannie parisienne me toi, on l'acceptait plus ou moins puisqu'on y dépêchait son notable. Il avait pour mission de la contrôler, il était l'homme chargé de défendre le clan. D'ailleurs, c'était déjà cela en 51 avant J.-C., dans l'affaire d'Uxenodunum.

Tous ces combattants, que César vainqueur renvoya dans leurs villages le poing coupé, avaient cherché à défendre d'abord leurs terres immédiates, leur toit. Ils continuent. « Paris est bien loin. Ce qui se passe n'intéresse que très indirectement. On s'étonne, on applaudit parfois mais on accepte. La hiérarchie administrative pèse de tout son poids. *C'est elle qui* gouverne. Il n'est pas très important de savoir le nom de qui ou de quoi. Il suffit qu'elle le fasse sagement et intervienne le moins possible dans la vie quotidienne. » *C'était un sentiment de IIIe République. C'est un sentiment qui demeure, et cela s'appelle la constance.*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(1) *Le Quercy*, de Pierre Grimal. Arthaud, 265 p., 60 F.



Le Monde

équipement

TOURISME

APRÈS LE LICENCIEMENT DU DIRECTEUR-RÉGISSEUR

Le Grand Hôtel de Cabourg sur la sellette

Caen. — Cabourg ne peut oublier Marcel Proust : les fameuses madeleines figurent obligatoirement sur le plateau du petit déjeuner de son Grand Hôtel. Ce n'est pas la seule particularité de cet établissement de prestige : avec le Palais, à Biarritz, il est un des deux seuls « quatre étoiles » de France à être géré directement par une municipalité. Les règles strictes de la comptabilité publique ne se marient pas facilement avec la souplesse de gestion nécessaire à un établissement hôtelier, mais il semble bien qu'à Cabourg les bornes aient été franchies. Le directeur-régisseur du Grand Hôtel vient en effet d'être licencié pour *« faute grave »*.

De notre correspondant

Il y a dix ans, Cabourg, tout doucement, s'endormait, perdu dans la recherche d'un passé prestigieux, un sommeil où le succès de Deauville, la rivale voisine, faisait figure de cauchemar. Un magicien se proposa alors de réveiller la belle endormie : Bruno Coquatrix, le directeur de l'Olympia. Cabourg, il *connaissait* ; il en avait dirigé le casino avant que, en 1958, la municipalité d'alors ne se prive de ses services. Sans hésiter, les Cabourgeois se donnèrent à lui aux municipales de 1971 (il fut réélu en 1977), élisant, à une exception près, toute sa liste, où figuraient un socialiste et un communiste, immédiatement exclu de son parti.

Depuis, la cité fleurie n'a cessé de *rêver*, emportée par les mille et un projets de son maire, depuis l'hippodrome ouvert aux nocturnes refusées à Caen, jusqu'à l'extraordinaire piscine russe qui devrait — si elle voit le jour — imiter celle de Moscou. Son territoire fut déclaré ville ouverte pour les promoteurs. Les résidences pour « cadres dynamiques » remplacèrent les villas du XIX[e] siècle. Résultat : Cabourg est la commune la plus endettée du Calvados. D'autant qu'il a fallu investir dans le Grand Hôtel. La municipalité en était depuis longtemps propriétaire des murs et le concessionnaire le laissa dans un état d'abandon préjudiciable à la politique de prestige voulue par la nouvelle équipe municipale. En 1972, elle saute le pas et décide d'en assurer elle-même la gestion. Il lui faut un directeur. Elle le trouve en la personne de M. Parodi de Rivero.

Plus de 9 millions de francs sont *dépensés* pour redonner vie luxueuse aux soixante-douze chambres. Le conseil général accepte d'aider la ville sans tenir compte du plafond qu'il s'était lui-même fixé dans son plan de rénovation touristique. Ce fut un succès. En six ans, le chiffre d'affaires est multiplié par vingt.

Tout aurait pu continuer ainsi si le percepteur, comptable de l'argent municipal, n'avait relevé certaines irrégularités financières. Les services du trésorier payeur général enquêtèrent et déposèrent un rapport, un « rapport-fantôme » que tout le monde a vu, mais que personne ne possède. Il en ressort que certains clients, qui, dans les livres officiels, étaient débiteurs auraient, en fait, réglé directement leur dû à M. Parodi de Rivero. Certes, celui-ci a remboursé les dizaines de milliers de francs ainsi mis en caisse, mais...

La municipalité aurait bien aimé dédramatiser l'affaire et se serait volontiers satisfaite d'une démission du directeur. Faute de l'obtenir, elle a dû le licencier pour « faute grave ». Mais elle souhaiterait maintenant en rester là. Pas question pour elle de déposer plainte : elle laisse ce soin à l'autorité de tutelle. Tout le monde ne l'entend pas ainsi. Bruno Coquatrix étant malade, il faut se placer dans l'éventualité d'une succession. Les socialistes, par voie de tracts, ont rendu l'affaire publique. Le Dr Porcq, militant R.P.R., veut que toute la lumière soit faite.

THIERRY BRÉHIER.

A PROPOS DE...

DE NOUVELLES CASSETTES ENREGISTRÉES POUR LES AUTOMOBILISTES

Macadam culture

Le groupe Elf-Aquitaine et la société Hachette vont mettre à la disposition des automobilistes de cet été des casestles enregistrées d'un modèle nouveau.

Les Lettres de mon moulin, dites par Fernandel, la voix de Gérard Philippe devenue celle du Petit Prince, Brel, Macias et Nougaro, Gréco et Piaf, Vivaldi, Bach et Mendelssohn, Devos et Lamoureux, ou bien dix évocations de la France — de l'Aquitaine à la Vendée en passant par la route des vins, la Normandie, l'Alsace, Chambord et Fontainebleau ? Dès le 1[er] juin, les automobilistes auront le choix — un choix très éclectique — entre les cinquante cassettes de la série « Macadam music » que les stations-services Elf et Antar mettront en vente juste à côté de leurs volucompteurs, au prix maximum de 16 F.

Mais, lorsqu'ils sauront par cœur le quatrième Brandebourgeois, rien n'empêchera les usagers de la route et de l'autoroute de l'échanger moyennant 5 F, en refaisant le plein de super — et de... culture ! — contre un concerto pour flûte et harpe signé Wolfgang-Amadeus ou un Lucky Luke de bonne venue...

Selon une étude réalisée par l'IFOP en décembre 1977, 49,6 % des Français disposant d'une automobile possédant un magnétophone à cassettes. Mais les pétroliers ont pensé à tout, et donc à ceux qui ne possèdent pas encore l'indispensable instrument : en déboursant 249 F, ils pourront se rendre acquéreurs à la station d'un appareil mis au point par Philipps, qui a pour particularité d'être doté d'une « sortie » permettant l'écoute simultanée de la bande sur trois casques. Ainsi, celui des passagers (voire le pilote) qui préfère le paysage aux rythmes néo-orléanais des Haricots Rouges ne sera pas importuné par ses compagnons de bitume.

L'INSEE ayant déterminé que le Français passait de plus en plus de temps dans une voiture, et que, sur 100 kilomètres parcourus, 23 le sont pour joindre le domicile au lieu de travail, 18 pour raisons professionelles, 14 pour les loisirs et les vacances, 16 pendant le week-end et 29 pour d'autres raisons, il est bien « naturel » que, la limitation de vitesse aidant, il puisse, à la longue, sentir l'ennui s'emparer de lui. Le distraire intelligemment est une bonne initiative. La société Hachette qui, en 1971 et 1972, avait collaboré avec Elf à l'opération « Livres vacances » en fournissant des milliers de titres du Livre de poche aux pompistes de la marque a réitéré et s'associe à Macadam music (1).

(1) Les éditeurs musicaux sont : Adès, Canetti, C.B.S., Decca, Hachette, Musidic, Pathé et Phonogram (toutes les cassettes de la série sont stéréo et d'une durée de deux fois vingt minutes).

Les chantiers navals français demandent une politique plus libérale du crédit

« Les chantiers navals français ne sont pas des « canards boiteux », et leurs équipements sont modernes et performants. Mais si des mesures adéquates devaient être plus longtemps différées, les réductions inévitables d'activité et la crise sociale qui en résulterait risqueraient de provoquer une évolution sans retour qui équivaudrait à un démantèlement de nos chantiers. » ***C'est en ces termes que MM. Édouard Rérolle et Dominique de Mas Latrie, respectivement président et délégué général de la Chambre syndicale des constructeurs de navires, ont, lundi 29 mai, présenté leur rapport annuel d'activités et brossé le tableau des difficultés sans précédent que connaît dans le monde entier cette activité industrielle.***

Les mises sur cales des navires en commande ont baissé, *en 1977* en France, de 22 %, soit davantage que dans le monde (— 13,5 %). Quant aux rares commandes (dont le Japon a encore pris 55 % du total), elles n'ont représenté en France que 4 % des livraisons de l'année.

Moins préoccupante pour les petits chantiers (qui ont obtenu des commandes de chalutiers), *la* situation générale est chaque jour plus catastrophique pour les grands chantiers, dont certains bureaux d'études sont *sous*-utilisés. Des commandes, par exemple celle d'un armateur suisse passée aux Chantiers de l'Atlantique et à Dubigeon, sont remises en cause. De même, pour emporter les gros contrats, *comme* celui qui est en négociation avec la Pologne, qui veut acheter quelque dix-huit cargos, il faudra que toutes les parties concernées (chantiers qui ont des disponibilités financières, Trésor, COFACE, banques privées qui contrôlent les chantiers) fassent un effort pour accorder des crédits avantageux.

« L'aide qu'accorde le gouvernement français est insuffisante et tardive », estime M. de Mas Latrie. Aux Pays-Bas, pour 75 % les pertes sont prises en charge par l'Etat. Dans la plupart des pays européens, les aides publiques aux chantiers atteignent 30 % du prix de revient du navire (50 % aux Etats-Unis) alors qu'en France elles *tournent* autour de 15 %. Lorsqu'ils négocient des accords bilatéraux avec les pays en voie de développement, les gouvernements des Pays-Bas, d'Allemagne fédérale ou de Norvège alimentent un fonds spécial qui permet aux pays « neufs » de passer des commandes de navires à des conditions de crédit privilégiées. La France, selon les responsables des chantiers, ne pratique pas suffisamment cette politique libérale de crédit.

L'avenir ? Il est indispensable que l'Etat profite de la mauvaise conjoncture pour accroître par des commandes publiques sa flotte de remorqueurs, de dragues, de navires de surveillance, de bâtiments militaires. Mais les constructeurs français, qui emploient directement trente mille salariés et fournissent en sous-traitance du travail à cinquante mille personnes, estiment qu'*« ils devront eux aussi procéder à une réduction de leur activité, en dépit des charges qui en résulteront sur leurs prix de revient »*. Et les responsables des entreprises n'ont soufflé mot, lundi 29 mai, du problème pourtant essentiel de la restructuration économique et financière des six principales firmes concernées, alors qu'on sait que l'Etat fait de ce regroupement un préalable à toute nouvelle augmentation des aides publiques.

LES ENTRÉES DE MÉTRO DE GUIMARD SONT DÉFINITIVEMENT PROTÉGÉES

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, vient d'inscrire les entrées de métro d'Hector Guimard à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

A la suite d'un concours, l'architecte Hector Guimard, l'un des plus *célèbres inventeurs* du modern style, obtint la commande des accès de métro de la ligne numéro 1. S'inspirant de thèmes végétaux, Guimard a marqué les ouvrages de réverbères sinueux, typique du style « nouille ». Il existe actuellement à Paris quatre-vingt-six stations de métro dont les accès correspondent au *modèle de Guimard et qui ont* été édifiées entre 1899 et 1913. Plusieurs entrées de métro de Guimard figurent dans des musées étrangers, notamment au Musée d'Art moderne de New-York. L'inscription à l'inventaire des monuments historiques entraîne l'obligation pour la R.A.T.P. de consulter quatre mois à l'avance le service des monuments historiques avant d'entreprendre des travaux, aussi légers soient-ils, susceptibles de modifier l'aspect de ces entrées de métro.

Le ministère de l'environnement et du cadre de vie signale d'autre part que sont en cours de protection à Paris, au titre des monuments historiques : l'école du Sacré-Cœur (1895), 9, avenue de La Frillière, dans le seizième arrondissement, dont les deux points d'appui supportant en V le bâtiment sont bien connus des architectes ; des hôtels particuliers datant de 1893 et 1895, 41, rue Chardon-Lagache, et 39, boulevard Exelmans, toujours dans le seizième arrondissement.

ENVIRONNEMENT

Le maire de Paris critique le projet de M. Ricardo Bofill pour le quartier des Halles

Invité le lundi 29 mai par la presse municipale, M. Jacques Chirac a notamment parlé de la rénovation des Halles et a donné *son avis sur l'aspect du jardin* de 5 hectares, la construction de l'immeuble qui doit être réalisé par M. Ricardo Bofill et l'aménagement de la rue Pierre-Lescot où doit s'élever un grand auditorium.

● LE JARDIN. — Il s'étendra de la bourse de commerce au forum. Il reste cependant à trouver le style de cet espace vert. M. Chirac s'est prononcé pour *« un jardin de liaison »* ouvert aux riverains et aux promeneurs, permettant de traverser l'ancien carreau des Halles et répondant aux besoins du quartier. Il repousse donc l'idée d'un jardin à la française prévu initialement. La SEMAH (Société d'économie *mixte d'aménagement des Halles*) dont le président est M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint au maire, devrait se montrer favorable au parti choisi par M. Chirac.

● BATIMENT BOFILL. — La Régie immobilière de la ville de Paris va commencer la construction de deux cent cinquante logements. La forme et le volume de ce bâtiment sont contestés par les associations de défense du quartier. Non sans hésitation, la préfecture de Paris accorda le permis de construire au mois d'avril dernier. M. Chirac, à son tour, conteste l'immeuble. Dans l'entourage du maire on parle d'*« un bâtiment affreux »*. Mais que peut faire M. Chirac alors que le permis de construire a été accordé ? En marquant son opposition au projet architectural de l'architecte catalan, le maire de la capitale prend date à l'égard des Parisiens. Ces derniers ne pourront lui reprocher une « erreur » qu'il n'a pas voulue.

● BATIMENT LESCOT. — Après les propositions du maire de Paris et des déclarations du président de la République, un auditorium doit être construit le long de la rue Pierre-Lescot. La Ville a donné le terrain ; à l'Etat de réaliser. Après plusieurs mois *d'attente, M. Giscard d'Estaing*, dans une lettre adressée le 20 avril dernier à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, lui demandait d'étudier le dossier financier et le projet architectural de cet auditorium. Ces études devraient être terminées pour le 1[er] juillet prochain.

En attendant la réponse définitive de l'Etat, M. Chirac a *affirmé* que la Ville est tenue par le contrat qui lie la SEMAH à SERETE Aménagement, promoteur du centre commercial enterré, de commencer, dès le 1[er] juillet, la construction d'une galerie marchande de 3 000 mètres carrés. C'est notamment dans cette galerie, construite au rez-de-chaussée du futur auditorium, que se trouveront les sorties du R.E.R. La Ville respectera d'autant plus facilement ce contrat qu'elle ne désire pas ouvrir un nouveau contentieux avec la SERETE.

Par ses déclarations, M. Chirac ne remet donc pas en cause l'aménagement de l'ancien carreau qui sera terminé à la fin de 1981 ou au début de 1982, mais il montre que la Ville veut toujours peser sur une opération de rénovation qui, il y a quatre ans, a semblé lui échapper.

JEAN PERRIN.

● *Etats-Unis : les milliards de dollars de l'antipollution.* — Selon une étude du département du commerce, les entreprises américaines investiront, en 1978, 7,2 milliards de dollars (35 milliards de francs) dans les équipements antipollution. Ces investissements, qui avaient très fortement augmenté en 1974 et 1975, ne progressent plus que de 3 % par an, ce qui, compte tenu des hausses de prix, aboutit à une diminution de l'ordre de 2 % par an. — *(A.F.P.)*

TRANSPORTS

CORRESPONDANCE

L'augmentation des tarifs ferroviaires et l'avenir des chemins de fer

Après la récente augmentation des tarifs de la S.N.C.F., les usagers des chemins de fer continuent de s'interroger sur le bien-fondé d'une politique de « vérité des prix » qui, au bout du compte, risque de consolider les positions de la route face au rail.

A cette politique, ne faut-il pas en préférer une autre : « la priorité aux transports en commun » ? Les obligations qui découlent pour la S.N.C.F. de sa mission de service public la condamnent-elles irrémédiablement au déficit ?

Aller au charbon

Les origines du déficit de la S.N.C.F. ne sont pratiquement jamais évoquées, sauf pour s'en prendre aux trains omnibus de voyageurs. Au moment de la publication du rapport Nora qui voulait leur mort, la S. N. C. F. estimait que le trafic de voyageurs omnibus représentait environ 5 % du déficit... C'est donc qu'il y a une autre cause aux difficultés financières de la société nationale.

Des responsables de la S.N.C.F. ont admis que des trafics de marchandises pour l'industrie se faisaient à perte : il valait mieux, selon eux, transporter à perte que de ne pas transporter du tout.

Il existe dans les entreprises publiques certains tarifs « confidentiels ». On ne les divulgue pas, se bornant à faire savoir qu'ils sont inférieurs aux prix de revient ; ils concernent des trains complets pour la grosse industrie. On comprend qu'on ne puisse pas gagner grand-chose sur des matières brutes de peu de valeur comme le charbon ou les minerais.

Aucun transporteur routier ne voudrait s'attaquer à ces trafics ; on peut en juger : en 1968, un train complet de 1 000 tonnes de produits pétroliers était « tarifé » à 10 000 F pour un peu plus de 300 kilomètres (de l'étang de Berre à la région lyonnaise), ce qui met la tonne-kilomètre à un prix dérisoire. A la même époque, une rame complète de wagons vides Solvay circulait de Tavaux (Jura) à Bellegarde (Ain) pour 150 F (1 000 tonnes sur 200 kilomètres) ; ce qui ne payait même pas l'électricité consommée par la machine.

CLAUDE FOIREST,
Saint-Haon-le-Châtel.

Drôle de découverte

Achetez du matériel et mettez des trains sur vos voies, c'est votre malthusianisme qui engendre le déficit !

Le soir, de Chartres à Nantes, il faut changer au Mans et attendre plus d'une heure vingt, uniquement parce que l'express n° 3637 ne consent pas à s'arrêter à Chartres !

Essayez donc d'aller de Cambrai à Bruxelles, de Rouen à Evreux, d'Evreux à Chartres, de Chartres à Montargis, d'Auxerre à Nevers, de Charleville à Laon...

« *Redécouvrez le train* », dit la publicité S.N.C.F. Il n'est pas toujours agréable à découvrir : tout pour Paris et quelques grandes villes de province ; rien ou presque pour le reste de la France.

R. WATIER,
Asnières.

Montée interdite

Si vous devez prendre le train pour Dijon un vendredi après-midi, si par inadvertance vous vous installez dans le rapide 5009 que vous avez déjà pris de nombreuses fois, mais les six autres jours de la semaine ;

Si vous êtes pressé — mais qui ne l'est pas quand il s'agit de prendre le train ? — et si vous n'avez pas eu le temps de déchiffrer la fiche horaire n° 5-002 ni le loisir de vous attarder devant chaque panneau placé en tête de quai ;

Si vous n'avez pu entendre de votre voiture aux vitres scellées et dans le va-et-vient des voyageurs à la recherche d'une place une quelconque annonce diffusée depuis les haut-parleurs de votre quai ;

Alors, voyageurs qui « redécouvrez le train », vous découvrirez tout à coup avec la venue du contrôleur que votre train n'admet, à Paris, que des voyageurs allant au moins jusqu'à Valence (619 kilomètres). En conséquence, vous devrez débourser sur-le-champ le double trajet Dijon-Valence (304 kilomètres), en plus du trajet que vous aviez déjà payé. Et tout cela pour descendre à Dijon, où ce rapide s'arrête normalement pour prendre des voyageurs !

S'il vous arrivait de vous découvrir dans cette situation, vous « redécouvririez le train » à 55 centimes le kilomètre incluant trois fois la taxe fixe de prise en charge !

M. JULLIEN,
Paris.

Chaud-froid

Il est impossible d'aller de Lyon à Lille sans changer de gare à Paris. Il faut donc prévoir un « battement » assez important pour être sûr d'arriver à un rendez-vous, car la S.N.C.F. ne garantit ni ses heures d'arrivée ni les correspondances.

En règle générale, il n'y a pas, à des prix abordables, des parcs de stationnement de longue ou courte durée près des grandes gares. Voilà pourtant un investissement relativement faible qui rendrait plus de services à la clientèle que d'autres beaucoup plus élevés.

Il faut des qualités athlétiques, sinon acrobatiques, pour se hisser dans les voitures « Corail ». Evidemment, les paraplégiques, handicapés et les vieilles personnes ne sont pas une clientèle potentielle. Dans ces mêmes voitures, la manette du chauffage à la disposition des voyageurs est absolument inopérante tant qu'un contrôleur n'est pas passé pour la régler.

J. NOUAILLE-DEGORCE,
Gaillard.

L'appel de la route

Le train est cher : il ne faut pas s'étonner si les gens ne l'utilisent pas aussi souvent qu'ils le voudraient. La S.N.C.F., prévoyant qu'il y aurait de moins en moins de voyageurs dans ses trains, a donc compensé le manque à gagner futur par une augmentation massive des tarifs. Oh miracle ! Magie des prévisions enfin exactes ! Effectivement, lorsqu'on augmente les tarifs, il y a moins de voyageurs dans les trains.

Ainsi, le gouvernement invite les jeunes à quitter leur région pour trouver du travail, donc les oblige à voyager ; à voyager par la route, vu les prix pratiqués. Il ne faut donc pas s'étonner de la masse incroyable des véhicules sur nos routes. Pour s'attaquer à ce problème, on va promouvoir les transports publics, et, pour cela, on va augmenter de 15 % leurs tarifs. Il suffisait d'y penser !

PATRICE BES,
Saint-Herblain.

Cher vélo

Vous aviez une vieille voiture, qui a rendu l'âme cet hiver... Et vous n'en avez pas acheté d'autre. Cela aurait grevé considérablement votre budget. Vous avez lu Ivan Illitch et vous avez voulu faire des économies d'argent, de fatigue, d'énergie. Vous avez pensé qu'on pouvait vivre agréablement sans voiture et vous avez voulu en faire la preuve. Bref, vous avez fourni toute la famille en bicyclettes et vous prenez le train.

Le 29 avril, vous êtes cinq, vous et vos trois enfants. Vous allez de Strasbourg à Provenchères, dans les Vosges, à 80 kilomètres de la ville et vous embarquez les vélos avec vous.

On descendra seuls, ou presque, sur le quai de la petite gare, on ira vers le fourgon, on recevra directement les vélos, on pose les sacs dessus, et on passe tout de suite sur la petite route. L'herbe est bien verte, et là, le long du ruisseau, il y a deux pêcheurs.

Le transport des vélos n'a coûté que 6,40 F. Le voyage 10,80 F aller-retour pour les deux enfants qui n'ont pas onze ans. Pour l'aîné et pour les adultes, 22 F, avec la réduction. En tout, 94 F.

Il a plu pendant le week-end, mais peu importe. C'était une grande première pour tout le monde. On recommencera. Les enfants sont maintenant assez grands.

Vous repartez le 1er mai. Les tarifs ont changé. On vous demande 60 F pour les cinq vélos, 12 F par vélo. Ils sont maintenant taxés à la pièce. L'augmentation n'est pas de 15 % mais presque de 1 000 %. Mettre son vélo dans le train serait-il un plaisir de riches ?

M.-A. MATAGNE,
Strasbourg.

UNE RÉPONSE DE LA S.N.C.F.

Le train coûte en 1978 moins cher qu'en 1960

La majoration des tarifs de la S.N.C.F. s'applique depuis le 1er mai dernier à l'ensemble des trains à l'exception de la banlieue de la région parisienne. Elle comporte une majoration générale de 15 % à laquelle se substituent des majorations, tantôt d'un taux plus élevé, tantôt de caractère différent pour un certain nombre de tarifs « commerciaux » que les pouvoirs publics ont acceptés sur proposition de la S.N.C.F., suivant la même procédure que pour n'importe quelle entreprise privée.

Elle fait l'objet de différentes critiques qui m'amènent à faire les remarques suivantes :

Si l'on admet que le client doive payer l'usage d'un service et non le contribuable, et je suis bien d'accord avec cette conception, les prix de vente d'une entreprise nationale doivent couvrir ses dépenses. Or depuis 1960, les tarifs de la S.N.C.F. n'ont pas suivi l'évolution de ses coûts, tout spécialement ces dernières années. Même avec la majoration générale de 15 %, en francs constants, le train coûte en 1978 moins cher qu'en 1960. Par ailleurs, en prenant en compte l'augmentation du prix de l'essence prévue pour le 1er juin, la situation concurrentielle du train et de la voiture ne sera pas modifiée.

Avant le 1er mai, il coûtait pour faire Paris-Marseille en train 2e classe de jour 398 F pour une famille de quatre personnes (billet de famille) 316 F pour deux personnes et par la route 439 F avec une voiture de 8 CV (kilomètre roulant et péage) (1). En juin, ce voyage coûtera en train 454 F pour la famille, 362 F pour deux personnes et en voiture 462 F.

Certaines critiques portent sur le rapport qualité/prix ; la hausse des tarifs S.N.C.F. ne suivrait pas une amélioration de la qualité du service offert : pas assez de trains les jours de pointe, confort du matériel insuffisant, personnel pas assez accueillant, gares vétustes, difficultés de transporter les bagages, etc.

∴

C'est sans doute ce genre de critiques qui me paraissent les plus injustifiées : depuis dix ans, la S.N.C.F. a doublé la fréquence de ses trains aux horaires souhaités par les voyageurs sur les grands axes radiaux et surtout transversaux ; elle a rénové son matériel avec les turbotrains, les voitures Corail de jour 1re/2e classe mettant en 1978 plus de la moitié de nos rapides et express à un niveau de qualité presque équivalent à celui des T.E.E., les voitures couchettes de 2e classe nouvelles climatisées, avec draps ; elle a simplifié les formalités administratives, supprimé le contrôle dans les gares et doublé le nombre des chariots à bagages dans les gares.

Résultats : 50 % d'augmentation du trafic en huit ans, record absolu pour les chemins de fer dans le monde entier, la S.N.C.F. étant le seul réseau européen à avoir vu son trafic se développer. Ainsi, compte tenu de l'augmentation du nombre de foyers possesseurs d'automobiles, du nombre de kilomètres d'autoroutes, des services aériens, ces mêmes huit années, si le rapport qualité/prix de la S. N. C. F. avait baissé, les + 50 % se seraient certainement transformés en moins quelque chose.

Il reste, certes, que la qualité du service est insuffisante en période de pointe. Mais au lieu de dire : « Y'a qu'à » mettre des voitures ou des trains supplémentaires, je préférerais que les Français nous aident à aménager le temps, que l'éducation nationale modifie le rythme et la période des vacances et du temps scolaires et que les quelques enseignants et les familles concernés l'acceptent, que l'armée modifie les jours de permission et que les militaires l'acceptent, etc.

Si cela se fait, la qualité du service offert par la S.N.C.F. sera améliorée, ainsi que ses coûts, donc ses tarifs. Il reste aussi qu'un effort reste à faire par la S.N.C.F. au niveau des gares. Il a été commencé, tant en ce qui concerne le personnel que les bâtiments, mais il demandera du temps. Il reste, enfin, le problème des dessertes locales, des petites lignes. Là, à l'Etat, aux collectivités régionales et locales de décider ce qu'elles souhaitent. La S. N. C. F. conseillera objectivement, consciente de ses capacités et de ses faiblesses, pour aider les décideurs à faire les bons choix pour la collectivité.

Le troisième type de critiques concerne les modifications de certains tarifs *commerciaux* S.N.C.F. Il s'agit d'abord de tarifs à un niveau de prix trop bas, et dont la S.N.C.F. demandait depuis longtemps aux pouvoirs publics le relèvement, essentiellement les abonnements, dont le prix était calculé sur un nombre de voyages très inférieur à ce qu'il est en réalité aujourd'hui.

∴

Ainsi, un abonnement annuel à libre parcours sur Paris-Rouen en deuxième classe, qui est utilisé quotidiennement, donnait un prix réel, par voyage aller et retour, de 9 francs, soit 83 % de réduction ; la hausse de 25 % porte le prix à 12 francs ; la réduction reste à 83 %.

Un abonnement annuel à 50 % était amorti après cinq voyages aller et retour sur Paris-Bordeaux, il le sera toujours en cinq voyages après le 1er mai ; en huit voyages aller et retour sur Paris-Lille avant le 1er mai, en neuf après le 1er mai.

D'autres réductions, toujours commerciales, ont été supprimées parce que de moins en moins utilisées et seront remplacées par des négociations commerciales directes. Ainsi, les colonies de vacances, dont le nombre d'utilisateurs a baissé de 20 % en sept ans, pendant que le trafic général augmentait de 50 %, seront remplacées, à partir du 1er septembre, par des tarifs de groupe et d'affrètement fixés de gré à gré, pouvant dépasser le taux de réductions supprimées.

La réduction « bon dimanche » et « fin de semaine » supprimée avait vu son taux d'utilisation baisser de 60 % en dix ans ; elle concernait moins de six mille voyageurs en moyenne par semaine en 1977. Elle pourra être remplacée par des voyages organisés par des associations diverses et agences de voyages spécialisées. En revanche, le billet de famille, qui donne 75 % de réduction à partir de la troisième personne de la famille, sera étendu à tous les déplacements quelle que soit la distance, alors qu'auparavant il fallait un minimum de 300 kilomètres aller et retour.

D'autres tarifs n'avaient pas suivi en 1976/1977 l'évolution des règles internationales auxquelles la S.N.C.F. adhère : suppléments T.E.E., couchettes, voitures-lits, d'où prix différent si on utilisait une couchette vers Strasbourg et Karlsruhe ou vers Mulhouse ou Zurich, etc.

Enfin un tarif a vu sa forme entièrement modifiée pour des raisons à la fois de simplification et de meilleure adaptation aux coûts, c'est celui des bagages. Jusqu'au 1er mai, il était fonction de la distance et du poids avec un supplément de 10 francs pour la traversée de Paris. Dorénavant, un prix unique de 12 francs par bagage quels que soient la distance et le poids, avec une limitation de 30 kilos par bagage et trois bagages par voyageur. Le pesage est supprimé, la taxe de traversée de Paris également, cela devrait faciliter l'enlèvement des bagages à domicile dont la promotion sera développée et simplifiée, et rendre plus rapides les formalités d'enregistrement. Cela coûtera plus cher aux courtes distances et pour des bagages légers mais moins cher aux longues distances quel que soit le poids.

∴

En définitive, ces mesures marquent la volonté de la S.N.C.F. de simplifier ses tarifs, de promouvoir ceux qui sont efficaces, le billet de famille par exemple qui donne 75 % de réduction dès le troisième membre de la famille, de les adapter à ses coûts réels. Elles n'apportent pas de bouleversement.

Il n'y a pas de modification sensible du coût du train par rapport à ses concurrents, le voyage seul en train en 2e classe est toujours moins cher qu'un voyage en automobile presque toujours à deux, à trois et à quatre cela dépend, tout au moins si le Français ne compte pas que l'essence. Le train, même en 1re classe et T.E.E., est toujours moins cher que l'avion.

Il reste à la S.N.C.F. de continuer les efforts qu'elle a entrepris depuis des années pour améliorer le confort et l'accueil des voyageurs. Elle y est bien déterminée car elle est pleinement convaincue que c'est sur le rapport qualité/prix que les Français la jugent et qu'ils en ont perçu l'amélioration.

JEAN RAVEL,
directeur commercial voyageurs de la S.N.C.F.

(1) Source *Auto-Journal*, prix indiqués intégrant essence, entretien et pneumatiques du 1-1-1978, majorés de 4 % et de l'augmentation du prix de l'essence du premier semestre 1978.

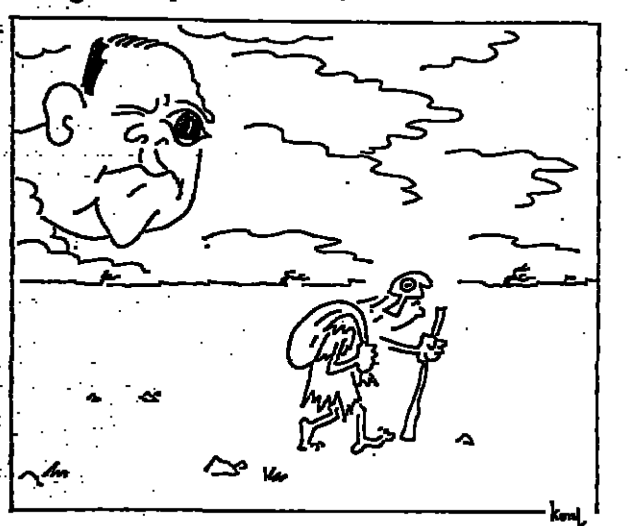


Le Monde

économie

LA HAUSSE DU COUT DE LA VIE ET L'AIDE A L'INDUSTRIE

Les hausses actuelles ne sont pas inflationnistes il s'agit d'ajustements, *déclare M. Barre*



(Dessin de KONK.)

« Un indice des prix élevé n'est pas forcément un mauvais indice », a déclaré, lundi 29 mai, M. Raymond Barre à l'issue de l'entretien bi-hebdomadaire qu'il venait d'avoir à l'Elysée avec le président de la République.

Le résultat d'avril « *n'est pas pour nous un sujet d'étonnement* », a ajouté le premier ministre, qui a poursuivi : « *Il faut savoir les raisons pour lesquelles l'indice est élevé : nous avons entrepris une politique qui consiste à apurer progressivement les potentiels inflationnistes qui demeuraient dans notre économie. Nous aurons dans les prochains mois des indices élevés qui correspondent à cet effort* ». Comme exemples de cet effort M. Barre a cité « *la dévaluation du « franc vert », liée à la réduction des montants compensatoires, utile pour notre agriculture ; les adaptations des prix industriels, utiles aux entreprises ; l'effort de remise en ordre des tarifs publics, utile à la fois pour les entreprises publiques et pour le budget de l'Etat.* »

« *Dans la mesure où le gouvernement recommande le maintien du pouvoir d'achat, les salaires augmenteront en s'ajustant sur les prix* », a poursuivi M. Barre. Comme on lui demandait s'il était inquiet, le premier ministre a répondu : « *Pas du tout. Ces hausses sont des hausses d'ajustement et non pas des hausses inflationnistes. La hausse des prix est inflationniste si elle est provoquée par le glissement du crédit, la faiblesse de la monnaie, le déficit budgétaire massif et la progression trop rapide des rémunérations.*

» *Tous ces facteurs sont actuellement maîtrisés et évoluent dans des conditions satisfaisantes. Regardez d'ailleurs la tenue du franc. C'est la preuve que la monnaie exprime par sa tenue une situation économique améliorée.*

» *Ne faisons pas autour des prix une crispation psychologique, tâchons de comprendre les événements et de savoir que nous poursuivons la politique d'assainissement. Lorsqu'elle aura été menée jusqu'à son terme, nous pourrons bénéficier, comme d'autres pays qui sont passés par la même voie que nous, d'une situation plus favorable en matière de prix.* »

• PRIX : de nombreux produits libérés en juin

(Suite de la première page.)

Ce qui a fait dire en privé à M. René Monory, pourtant partisan déclaré de la liberté, que « *ça ne pourrait pas continuer comme ça* ». Rien ne prouve bien sûr qu'un tel laisser-aller s'est généralisé en avril, mais les dangers sont évidents. « *Il y a risque* », reconnaissait il y a quelques jours M. Ceyrac lui-même, qui ajoutait : « *Il faut le prendre car c'est un bon risque.* »

Le calendrier des libérations

Le mauvais résultat d'avril n'a évidemment pas modifié le dispositif gouvernemental. Mardi matin 30 mai, M. Monory a présidé un comité des prix. Le fait est assez inhabituel pour être souligné. Cet organisme, qui n'a aucun pouvoir de décision, s'est jusqu'à maintenant contenté — si l'on peut dire — d'enregistrer les décisions gouvernementales. Certains de ses membres s'étaient d'ailleurs plaints de ce rôle.

Toujours est-il que M. Monory a donné une solennité inhabituelle à la réunion de mardi. Il a confirmé que les prix industriels seraient libérés avant la fin de l'année (« *bien avant la fin de 1978* », avait-il précisé quelques heures auparavant à R.T.L.). Le ministre a donné la liste des secteurs qui bénéficieront de cette mesure dès le 1er juin (voir l'encadré ci-contre). Il a expliqué que la compétition intérieure et internationale servirait de garde-fou pour éviter les excès. Pour permettre à la concurrence de mieux jouer le rôle régulateur qu'il en attend, M. Monory a annoncé plusieurs mesures aux membres du comité des prix, et notamment l'interdiction des barèmes professionnels. De plus, la commission de la concurrence jouera un rôle accru.

Les commerçants seront déçus : leurs prix restent sous contrôle de l'administration. Seul le régime de leur marge bénéficiaire est un peu assoupli, moins cependant qu'il n'avait été prévu. La liberté pour le commerce n'est pas pour demain.

ALAIN VERNHOLES.

LES SECTEURS LIBÉRÉS : DES VÉHICULES UTILITAIRES AUX CONSERVES

Bénéficieront, dès le 1er juin, du nouveau régime de liberté des prix qui va devenir progressivement la règle générale : les véhicules utilitaires et pièces de rechange ; les remorques, semi-remorques et grands containers ; le matériel ferroviaire roulant ; le matériel de manutention ; les machines-outils et outillages ; les pompes à compresseurs ; les roulements ; l'horlogerie ; la poterie ; les pneumatiques ; le caoutchouc synthétique et industriel ; la tannerie ; les conserves de légumes, de champignons et de fruits ; les confitures ; les biscottes ; la pâtisserie industrielle...

Les commentaires de la presse parisienne

LA LETTRE DE LA NATION : le remède du docteur Diafoirus.

« *Il paraît bien se confirmer que la hausse de l'indice des prix, publiée officiellement aujourd'hui, a été de 1,1 % en avril. Si nous tenions le même raisonnement que Raymond Barre quand il disserte généreusement de la tendance des prix lors de son arrivée au pouvoir, nous pourrions dire qu'avec 0,2 % de mieux chaque mois — comme c'est le cas depuis le début de l'année — la hausse des prix pour 1978 serait de 19,20 %. Pourtant, cette tendance des quatre premiers mois de l'année ne prend en compte ni la hausse des tarifs publics ni la libération des prix industriels.*

» *Il faut quand même espérer que ce calcul, en dépit de sa rigueur mathématique, n'est pas plus fondé que celui que Raymond Barre croit — et il ne manque pas une occasion de le dire — pouvoir extrapoler de l'indice de septembre 1976. Mais rien non plus ne permet d'affirmer que ce calcul n'est pas fondé. Dans cette hypothèse, nous savons déjà, pour nous consoler, que la hausse nous aura purgé des « potentiels d'inflation ». Merci, docteur Diafoirus, pour ce bien heureux clystère, mais qui vous autorise à penser que les Français se prêteront complaisamment à son usage ? Ce n'est pas parce qu'ils ont refusé, à une courte majorité, la mauvaise médecine de vos adversaires qu'ils mettent leur espérance dans la colique.* »

(PIERRE CHARPY.)

L'HUMANITE : nouveau cycle infernal.

« *La relance de l'inflation constatée depuis le début de l'année, et qui se traduit en avril par une augmentation de 1,1 % de l'indice officiel ne peut donc être mise au compte des salaires. (...) La pression sur le pouvoir d'achat va limiter la croissance, accentuer les difficultés de secteurs en péril comme le textile, les cuirs et peaux, le bâtiment ; le gonflement des profits — principalement de ceux des grandes firmes multinationales — va financer les plans de suppression d'emplois.*

» *En annonçant la libération des prix industriels, le gouvernement ne prépare pas seulement une nouvelle flambée des prix : il alimente le chômage, donnant ainsi naissance à un nouveau cycle infernal.* »

(JEAN-PIERRE GAUDARD.)

LE MATIN : conséquence sur le loyer de l'argent.

« *Toute la politique de distribution de crédit du gouvernement est, elle aussi, fondée sur l'évolution des prix. En particulier, le loyer de l'argent, qui doit toujours, selon Raymond Barre, rester supérieur au taux d'inflation. Un nouveau dérapage des prix mettrait rapidement fin à la désescalade des taux d'intérêt dont il est actuellement question. Pour Raymond Barre et le ministre de l'économie, René Monory, la tâche est décidément difficile* ».

(JEAN-GABRIEL FREDET.)

DANS LA C.E.E.

La hausse des prix s'est accélérée en avril dans les pays de la C.E.E., s'établissant à 0,9 %, contre 0,7 % en moyenne, pendant le premier trimestre de 1978. Dans trois pays, cette hausse a toutefois été inférieure : Allemagne fédérale (0,3 % contre 0,5 %), Belgique (0,1 % contre 0,4 %), Danemark (0,4 % contre 0,5 %). Dans les autres pays, elle a été supérieure : Grande-Bretagne (1,5 % contre 0,6 %), Italie (1,1 % contre 1 %), Pays-Bas (0,8 % contre 0,3 %).

• ÉPARGNE : 5 000 F d'exonération par an pour l'achat d'actions

Le ministre de l'économie doit présenter au conseil des ministres, le 31 mai, des mesures destinées à favoriser la reconstitution des fonds propres des entreprises.

● *Les actions de préférence*, très répandues aux Etats-Unis — où elles représentent, suivant les années, 15 % à 60 % environ des émissions d'actions classiques — *ont pour particularité* de donner droit à un dividende prioritaire, prélevé sur les bénéfices de l'entreprise avant distribution du dividende ordinaire ; ce qui assure une certaine sécurité à l'actionnaire, *notamment* aux organismes de placement collectif qui achètent ces titres (compagnies d'assurance, caisses de retraite). En contrepartie, elles sont le plus souvent dépourvues du droit de vote. Dans notre pays, une telle formule serait *surtout* destinée aux petites et moyennes entreprises, dont les principaux actionnaires, souvent familiaux, craignent de perdre éventuellement leur majorité dans la firme s'ils font appel à des capitaux extérieurs.

● *Les créances subordonnées*, inspirées des « subordinated loans » anglo-saxons, sont une catégorie spéciale de prêts à long terme consentis par l'Etat ou les collectivités publiques (avec ou sans leur garantie) et par les banques ; ces prêts viennent au dernier rang des créances exigibles, donc après les créances privilégiées (Trésor public, Sécurité sociale, salaires) et après les créances chirographaires (fournisseurs, banquiers) ; ils sont jugés assimilables à des fonds propres. On en voit l'intérêt pour des entreprises à très lourd endettement, comme la sidérurgie, par exemple.

● Quant à *la détaxation de l'épargne investie en actions*, préconisée sous diverses formes par le comité financier du VIIe Plan puis par la commission Delouvrier et promise par le programme de Blois en janvier dernier, elle vise moins à provoquer mécaniquement la reprise de la Bourse par des achats de titres qu'à inciter psychologiquement l'épargnant à se tourner vers ce nouveau placement.

Dans l'esprit des pouvoirs publics, cette mesure est destinée à se substituer éventuellement aux avantages déjà accordés sous forme d'abattement à la base sur les dividendes (à hauteur de 3 000 F) et à ceux dont bénéficient les comptes d'épargne à long terme (CELT). Ces derniers permettent, on le sait, de se constituer un portefeuille d'actions exonérées d'impôt sur le revenu, à condition que ces titres soient bloqués cinq ans. Beaucoup de bons esprits estiment que ces avantages, coûteux pour le Trésor, n'ont aucun effet sur la Bourse et que, dans le cas du CELT, ils ne créent aucune épargne nouvelle investie en actions, ces comptes étant le plus souvent alimentés par ripage en provenance d'un portefeuille déjà existant.

5 000 francs par an bloqués pendant cinq ans

D'où l'idée de changer de système et de détaxer l'épargne au moment où elle se place, en exonérant le capital et non plus le revenu.

La pièce maîtresse du projet gouvernement est la possibilité pour tout contribuable de déduire annuellement de son revenu imposable, la somme de 5 000 F (plus 1 000 F par enfant à charge), à condition qu'elle soit consacrée à l'achat d'actions. Celles-ci devront être détenues pendant cinq ans au moins dans un compte spécial, et leurs dividendes ne seront pas exonérés de l'impôt sur le revenu ; ce qui implique la renonciation, pour le futur, à l'abattement à la base de 3 000 F et aux avantages du compte d'épargne à long terme : le contribuable devra donc opter.

On remarquera que le gouvernement n'a pas suivi la commission Delouvrier dans ses propositions. Il a refusé l' « *efficacité capitaliste* » d'une détaxe proportionnelle aux ressources (allant de 5 % à 15 % du revenu familial), dont l'effet aurait été plus massif, notamment à l'égard des moyens et gros revenus, pour retenir le principe d'un « *capitalisme populaire* » ; le montant de la détaxe sera calculé forfaitairement et analogue à celle qui s'applique aux primes payées pour la souscription d'assurances-vie.

Deux problèmes épineux se posaient : celui de savoir si la détaxe s'appliquerait uniquement aux émissions d'actions nouvelles ou à toutes les actions en circulation ; celui d'éviter l'alimentation du compte spécial détaxé par la vente de titres précédemment détenus, un tel « ripage » annulant tout effort réel d'épargne à l'investissement en valeurs mobilières.

Sur le premier point, le gouvernement n'a pas suivi non plus la commission Delouvrier, qui préconisait de réserver la détaxe aux seules augmentations de capital. Il a estimé que ce serait pénaliser l'ensemble des actions cotées et privilégier les sociétés en position de lancer des appels à leurs actionnaires. Attitude fort regrettable, semble-t-il, puisque l'esprit général des mesures présentées est précisément de renforcer les fonds propres desdites entreprises.

Ni compte bloqué ni déclaration annuelle *de portefeuille*

Sur ce second point, le gouvernement a rejeté l'idée d'obliger le bénéficiaire de la détaxe soit à concentrer tout son patrimoine de valeurs mobilières dans un compte unique, soit à déclarer au fisc l'état de ce patrimoine en début et en fin d'exercice, comme l'aurait vivement souhaité la direction générale des impôts. De telles dispositions auraient permis d'éviter le « ripage » redouté, qui se manifeste déjà dans l'alimentation de comptes d'épargne à long terme ; mais elles ont été jugées trop inquisitoriales et de nature à exercer un effet dissuasif sur l'épargnant. Dans la pratique, toutefois, il n'apparaît pas qu'une telle formule aurait pu rebuter les actionnaires moyens, qui n'ont qu'un seul compte de valeurs mobilières. L'obligation de communiquer au fisc des informations sur l'intégralité du patrimoine, mesure préalable à un impôt sur le capital, n'étant pas en vigueur, il est possible toutefois, que le Français, né méfiant, en éprouve quelque ombrage.

Dans le projet, le contribuable déclarera donc lui-même quel est le solde de ses opérations sur valeurs mobilières ; il ne pourra bénéficier de la détaxe que si ce solde est positif et se traduit par une augmentation nette des sommes placés en actions. Il se bornera à communiquer au fisc les pièces comptables nécessaires, et à certifier la véracité de ses dires ; les inspecteurs des impôts effectueront de leur côté des sondages. Faute de disposer de « tous » les éléments nécessaires, on voit mal comment ces derniers pourraient assurer une vérification efficace.

La perte pour le Trésor de cette détaxe — qui, selon les estimations officielles, devrait drainer 4 à 5 milliards de francs vers les placements en actions, — pourrait s'élever à 1 milliard de francs environ par an. Plusieurs compensations sont envisagées par M. Monory.

Ainsi le prélèvement libératoire de 33 % sur les revenus de l'épargne liquide anonyme — bons du Trésor, bons de caisse des banques, du Crédit agricole et des caisses d'épargne, — pourrait être relevé à 40 % ou même 45 %. Autre possibilité, la taxe de publicité foncière, prélevée lors de l'achat d'une résidence secondaire, serait susceptible de passer de 2 % à 6 %.

En revanche, serait abandonnée toute idée de réduire les avantages fiscaux accordés à l'immobilier, notamment les déductions des intérêts des prêts à la construction ou à l'acquisition de logements. Le projet est dans l'air depuis des années, particulièrement dans les rapports rédigés pour les VIe et VIIe Plans ; mais l'état actuel de la conjoncture dans le bâtiment, très mauvais, décourage, pour l'instant, toute velléité d'agir en ce sens.

FRANÇOIS RENARD.

ÉNERGIE

LES ÉTATS-UNIS SONT DE NOUVEAU VENDEURS D'URANIUM ENRICHI

Pour la première fois depuis quatre ans, les Etats-Unis vont accepter de nouvelles commandes d'uranium enrichi.

Deux faits expliquent cette décision américaine : d'une part, les livres de commandes avaient été fermés il y a quatre ans, divers clients ayant retenu la totalité des capacités américaines d'enrichissement ; depuis, plusieurs d'entre eux se sont désistés, ayant ralenti leurs programmes nucléaires.

D'autre part, la capacité de production américaine va se trouver accrue, à partir de 1994, par la mise en service progressive de la nouvelle usine d'enrichissement de Portsmouth (Ohio).

Luttant désormais contre la concurrence, sur le marché de l'enrichissement, de l'Union soviétique ou des *consortiums* européens Urenco et Eurodif, les Etats-Unis cherchent ainsi, en plus d'un avantage économique, à se donner les moyens d'agir dans la politique internationale de lutte contre la prolifération nucléaire. Aux termes du Non Proliferation Act, adopté en mars dernier, les clients des Etats-Unis devront en effet accepter de ceux-ci le contrôle sur l'ensemble de leurs activités nucléaires.

SOCIAL

Les répercussions de la politique gouvernementale

F.O. : des inquiétudes croissantes.

Les dirigeants de Force ouvrière, réunis le 29 mai en commission exécutive nationale, ont manifesté des inquiétudes croissantes au sujet des répercussions de la politique gouvernementale et du comportement patronal. Ils redoutent les conséquences *« du pari de M. Barre sur les prix »* et ils se veulent *« réalistes et fermes »*.

Dans le secteur public et nationalisé, F.O. répète qu'elle ne signera pas n'importe quoi. Elle demande au gouvernement de mettre rapidement un terme dans la fonction publique au système des vacataires, *« dont le caractère anti-social ne saurait être plus longtemps toléré »*.

F.O. est *« en désaccord avec la directive du C.N.P.F. aux organisations patronales selon laquelle le mouvement des salaires effectifs doit suivre et non précéder le mouvement des prix. Une telle pratique conduit généralement à une baisse du pouvoir d'achat »*.

M. Bergeron et ses amis s'inquiètent également des difficultés du régime d'assurance chômage : *« Outre les conséquences de la crise économique, elles proviennent essentiellement de la mise à la charge des ASSEDIC de la garantie du salaire en cas de licenciement économique et de la préretraite. Il faut exiger de l'Etat un accroissement de sa participation dans l'indemnisation du chômage. »*

L'UNION RHONE-ALPES C.F.D.T. : les discours sur l'ouverture sont une mascarade.

Le conseil régional C.F.D.T. de la région Rhône-Alpes a publié, le 29 mai, une déclaration attaquant violemment le gouvernement et le patronat : *« Les discours sur l'ouverture*, dit-il, *sont une mascarade que contredisent les réalités. »*

Les cédétistes rappellent leurs revendications. Ils citent en exemple cinq entreprises de leur région où des conflits ont éclaté et ajoutent qu'ils ont obtenu satisfaction dans vingt et une autres entreprises. Ils concluent en lançant un appel au développement de l'action.

Lors du conseil national de la C.F.D.T., qui, les 27 et 28 avril dernier, avait adopté un « recentrage » de l'action de la centrale, les délégués de l'Union Rhône-Alpes étaient parmi ceux qui avaient voté un texte confédéral par 87,93 % des mandats, les autres délégués s'étant abstenus). Il estimaient, en effet, que le projet final tenait *« largement compte des interventions des fédérations et des unions et des vingt pages d'amendements »*. Le texte voté *« correspond tout à fait à notre analyse et à notre conception de l'action dans la période actuelle*, précise M. Héritier, secrétaire de l'Union Rhône-Alpes. *Il n'y aura pas d'améliorations sensibles à la condition des travailleurs sans un développement de l'action. Il n'y aura pas non plus d'alternative politique solide et durable sans élévation du niveau de mobilisation et sans la participation active des travailleurs. Dans ce nouveau texte, il est beaucoup plus question de lutte que d'« ouverture. »*

Des grévistes occupent diverses entreprises pour obtenir de meilleurs salaires

Un certain nombre de conflits motivés par des demandes concernant les salaires et les conditions de travail se poursuivent en province. Souvent les grévistes occupent les lieux, tandis que les employeurs engagent des procédures d'expulsion.

● *Les usines de Tourcoing et de Neuville-en-Ferrain* de la Société industrielle française du tapis (six cent cinquante personnes) sont occupées depuis le 19 mai. La direction a obtenu un jugement du tribunal de grande instance selon lequel les ouvriers, sous peine d'expulsion, ne peuvent s'opposer au déplacement des marchandises.

● *A Lorient*, la direction des Chantiers et Ateliers de la Perrière (construction navale) employant cent trente salariés a fermé les ateliers le 25 mai *« en raison des débrayages qui désorganisent le travail »*.

● Toulouse, depuis le 9 mai, les trois quarts du personnel de la Compagnie d'assurance Lloyd Continental ont cessé le travail et viennent de décider d'empêcher l'accès de l'entreprise.

● *A Marseille*, les employés de la société de transports de fonds Protecval, qui occupaient les locaux depuis le 3 mai, ont été expulsés sans résistance.

● *A Limoges*, quatre-vingts ouvriers de l'entreprise Dehé (réfection des voies ferrées) occupent un chantier depuis le 21 mai, tandis que la direction a engagé du personnel temporaire pour transporter ses activités sur un autre chantier.

● *A Brest*, le 29 mai, une trentaine de grévistes du bâtiment ont occupé, la nuit, les locaux du siège du syndicat patronal pour obtenir l'ouverture de négociations.

● *Au Chambon-Feugerolles* (Loire), en revanche, les cinq cents salariés des Etablissements Dervaux (matériel électrique), qui réclamaient 8 % d'augmentation des salaires, ont obtenu partiellement satisfaction après quatre jours de grève avec occupation.

● *Le trafic S.N.C.F. sur les lignes banlieue de Paris-Est* n'a été assuré qu'au deux tiers, lundi 29 mai, en raison d'une grève déclenchée par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. pour appuyejr les revendications, portant sur les nouveaux horaires mis en place le 28 mai (service d'été), des agents de trains et contrôleurs de route. Quelques perturbations ont été aussi enregistrées à Paris-Montparnasse, ce mardi.

● *Les grèves tournantes à la R.A.T.P.* — Les dépôts de La Maltournée et de Saint-Maur ont été touchés, ce mardi matin 30 mai, par les grèves tournantes déclenchées par les syndicats C.G.T. et autonomes de la R.A.T.P. A La Maltournée, cinquante et un autobus sur soixante-seize (67 %) ont été mis en service et, à Saint-Maur, dix sur trente (33 %).

● *Deux cent quatre-vingt-dix-huit licenciements à Saint-Etienne.* — La Société générale d'entreprises Grangeneuve, qui a son siège social à Chevilly-Larue (Val-de-Marne), va fermer son usine stéphanoise dans laquelle elle occupe deux cent quatre-vingt-dix-huit salariés à la construction de charpentes métalliques. La direction justifie cette mesure par une baisse importante des commandes qui l'avait déjà contrainte à mettre son personnel en chômage technique durant la première semaine de mai. Elle annonçait à l'époque son intention de se séparer de quatre-vingt-quinze personnes si la situation ne s'améliorait pas. — *(Corresp.)*

En Nouvelle-Calédonie

LES TROIS MILLE SEPT CENTS OUVRIERS DU NICKEL DÉCLENCHENT UNE GRÈVE ILLIMITÉE

(De notre correspondant.)

Nouméa. — Réunis lundi 29 mai, les syndicats ouvriers de la société métallurgique Le Nickel (S.L.N., groupe Imétal), ont décidé une grève générale illimitée à compter du 1er juin, date prévue pour la mise en application des mesures décidées par la direction.

M. Yves Rambaud, directeur général de la S.L.N., avait récemment annoncé qu'il était nécessaire de *réduire* la production de 1978 à 44 000 *tonnes*, au lieu des 50 000 *tonnes prévues*, soit moins de 60 % de la capacité des installations néo-calédoniennes. Simultanément, il avait *indiqué que la masse salariale* serait diminuée de 12 % pour éviter le licenciement de quatre cent cinquante personnes. M. Rambaud avait *justifié ces mesures par la conjugaison de trois facteurs* : la mévente, la baisse du prix du nickel, enfin l'effondrement des cours du dollar.

A cela, il faut ajouter la mauvaise *situation financière de l'entreprise* qui, après avoir perdu plus de 80 millions de francs français durant le second trimestre de 1977, a continué à *perdre des sommes considérables* durant le premier trimestre de cette année.

Cette grève doit s'accompagner, *dans un premier temps, de la maintenance de la sécurité de l'usine.*

Compte tenu de l'importance de cette *entreprise qui domine l'activité économique du territoire et des promesses qu'elle avait faites tant au niveau des investissements que du maintien de l'emploi*, ce conflit peut être lourd de conséquences non seulement sociales, mais également politiques.

ÉTRANGER

Le patronat portugais condamne les « conquêtes socialisantes »

De notre correspondant

Lisbonne. — Quinze mille industriels, réunis à Porto, le samedi 27 mai, ont décidé de *« passer à l'action »*. Selon eux, *« le cadre institutionnel portugais demeure hostile à l'initiative privée, favorisant en revanche certaines techniques de planification contraires aux règles de l'économie de marché »*.

Dans un climat surexcité, plusieurs orateurs ont dénoncé à la tribune l'action de *« nouvelles forces totalitaires »* qui pousseraient le pays *« vers la ruine »*, condamné les *« conquêtes socialisantes de 1975 »* que les autorités actuelles maintiendraient *« dans leur presque totalité »* exigé la révision de la *« Constitution marxiste »* qui ne représenterait pas *« la volonté de la majorité du peuple »*. Les nationalisations, *« c'est-à-dire les confiscations »*, auraient uniquement servi à endetter davantage le pays et l'*« argent du peuple »* à entretenir les *« incompétents »* et les *« voyous »*.

Les patrons se sont également insurgés contre l'accord signé avec le F.M.I. : *« Une humiliation sans précédent »*, qui provoquerait la faillite de milliers d'entreprises, aggravant ainsi le nombre déjà très élevé de chômeurs. *« Nous ne sommes pas là pour faire de la politique »*, s'est exclamé un des participants à cette *« première rencontre des industriels portugais »*, organisée par la Confédération de l'industrie (CIP). Il ne s'est pourtant pas privé de rendre hommage à l'ancien régime : *« Naguère, ce pays était financièrement sain, les dettes avec l'étranger pratiquement insignifiante et les réserves en or et en devises des plus importantes du monde. Aujourd'hui, chacun des dix millions de Portugais doit à l'étranger 30 000 escudos... Mais nous allons lutter pour éliminer rapidement les conséquences d'un passé récent qui salit notre histoire. »*

D'après le document distribué à la fin de la réunion de Porto, le gouvernement doit procéder *« sans plus tarder »* à la libéralisation de l'économie permettant l'accès des capitaux privés à des secteurs qui leur sont interdits par la Constitution, comme la banque et les assurances. Les industriels réclament aussi l'adoption de critères *« plus justes »* pour indemniser les anciens propriétaires des entreprises nationalisées. Ils exigent en outre la révision des lois sur la grève et sur les licenciements, ainsi que la définition, *« en termes réalistes »*, du fonctionnement des commissions de travailleurs, tout en protestant contre le fait que des entreprises restent occupées par des travailleurs ou sur l'intervention de l'Etat. Enfin, ils considèrent que certaines clauses *« ruineuses »* des conventions collectives, qui auraient été signées sous la pression pendant le régime de Vasco Gonçalves, devraient être révoquées.

Un *« congrès de tout le patronat, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce »* doit se réunir au mois d'octobre prochain. L'offensive contre le gouvernement paraît donc s'accentuer, malgré l'existence dans la coalition au pouvoir d'un parti de droite, le Centre démocratique et social.

JOSÉ REBELO.

● *La Grande-Bretagne a décidé de réduire les taux d'intérêt* des crédits accordés pour les exportations vers l'Union soviétique, a annoncé le 28 mai le ministre du commerce, M. Edmund Dell. La modification des conditions d'un accord de crédit de 900 millions de livres à l'Union soviétique, datant de 1975, a pour but, selon lui, d'encourager les ventes britanniques vers l'U.R.S.S. et de rétablir la balance commerciale entre les deux pays, actuellement très favorable à Moscou. — *(A.F.P.)*.

● *En 1977*, les importations de la Communauté européenne en provenance de sept pays de l'Est (U.R.S.S., R.D.A., Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie) ont atteint 69,5 milliards de francs contre 64,3 milliards de francs en 1976 et 48,1 milliards de francs en 1975. Les exportation de la C.E.E. vers les sept mêmes pays se sont élevées à 75,1 milliards de francs en 1977 contre 71,2 milliards de francs en 1976 et 66,7 milliards de francs en 1975.

Le commerce de la C.E.E. est excédentaire avec tous les pays de l'Est, sauf avec l'U.R.S.S. et la R.D.A. C'est vers la Hongrie que les exportations des Neuf ont le plus progressé au cours des trois dernières années.

Selon l'O.C.D.E.

LA CROISSANCE RESTE INSUFFISANTE

Cinq cent mille chômeurs supplémentaires probables dans les pays occidentaux

Les experts de l'Organisation de coopération et de développement économique se sont réunis lundi 29 mai à Paris pour mettre à jour leurs prévisions de croissance économique du monde occidental et pour faire quelques hypothèses sur l'année prochaine.

Les prévisions pour cette année ne seront probablement pas rectifiées, tout au moins pas de façon importante. La croissance moyenne du P.I.B. (produit intérieur brut) serait d'environ 3,5 % en 1978 pour l'ensemble de l'Organisation, avec probablement une légère amélioration de la tendance au deuxième semestre, du fait notamment des mesures de relance qui ont été prises au Japon. Toutefois, ce taux moyen de 3,5 % ne sera pas suffisant pour stabiliser le chômage, qui s'accroîtra cette année d'environ un demi-million de personnes dans les pays du monde occidental développé. De plus, les experts de l'O.C.D.E. ont manifesté quelque inquiétude au sujet de l'expansion aux Etats-Unis, qui, si elle est toujours soutenue (on prévoit 4 % pour cette année), est menacée à terme par l'accélération de l'inflation.

Pour 1979, les experts de l'O.C.D.E. prévoient encore une croissance de 3,5 %, soulignant que si les risques de récession semblent écartés, aucune accélération notable ne sera possible sans des mesures de relance concertées qui concerneraient tous les pays industrialisés et pas seulement ceux dont la balance des paiements est équilibrée.

BNP 1977

EXTRAITS DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE NATIONALE DE PARIS SUR L'EXERCICE 1977

L'ANNEE DE L'ACHEVEMENT DE LA DECENTRALISATION

95% DES DOSSIERS DES ENTREPRISES DESORMAIS TRAITES SUR PLACE

Pour mieux tirer parti des avantages que lui confèrent sa taille et sa présence sur tout le territoire, la BNP avait décidé, en 1973, d'installer en province des Directions qui soient une émanation directe de la Direction Générale et qui, à ce titre, exercent sous leur responsabilité des pouvoirs étendus dans tous les domaines.

Cette vaste réorganisation de la Direction des réseaux métropolitains est achevée : huit Directions sont installées sur place à Strasbourg, Bordeaux, Nancy, Toulouse, Lille, Marseille, Nantes et Lyon, sans parler des deux Directions de Paris, l'une pour le bassin parisien et l'autre pour Paris même et sa plus proche banlieue.

La première expérience tirée de l'entrée en vigueur de cette décentralisation est conforme à ce que la B.N.P. en attendait : une meilleure connaissance des régions, une plus grande célérité dans l'information et la décision, une amélioration des prestations et services à la clientèle. Plus de 95 % des dossiers concernant les entreprises et la totalité des dossiers de la clientèle privée sont traités sur place, dans la parfaite observance de la politique d'ensemble définie par la Direction Générale.

Un nouveau traitement de l'information

A cette décentralisation du pouvoir de décision, s'ajoute progressivement une décentralisation des équipements :

• l'installation de terminaux dans les Sièges, permettant d'y saisir les informations et d'interroger les fichiers, a été activement poursuivie en 1977, à Paris et dans la région du Nord; elle y sera terminée en 1978, année au cours de laquelle l'installation des terminaux commencera dans les sièges du Bassin Parisien; l'équipement de l'ensemble des sièges devrait être achevé en 1981.

• la décentralisation des procédés automatiques de traitement des chèques a commencé à Paris par la création, en 1977, d'une première unité. Une seconde est prévue pour 1978.

• enfin, le traitement de l'information a fait l'objet d'une réorganisation; les tâches sont réparties entre deux centres nationaux, à Paris et à Dinan, et trois centres régionaux à Lyon, Bordeaux et Marne-la-Vallée depuis l'ouverture, en 1977, de ce dernier. Le nouveau centre de traitement de l'informatique prévu pour 1979 au Vaudreuil, aura également une vocation régionale.

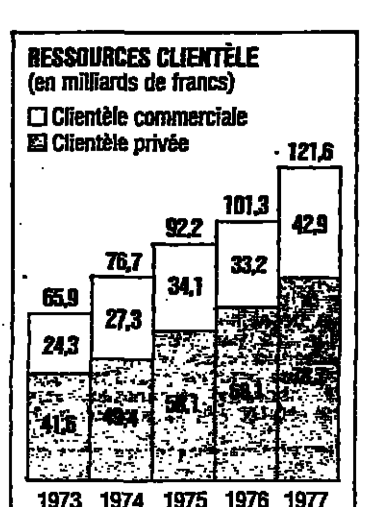
ACTIVITE BANCAIRE:

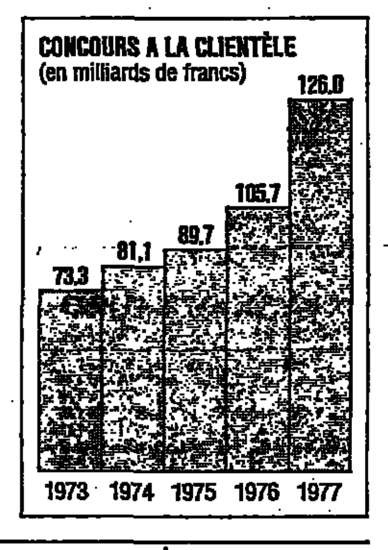
RESSOURCES : +13%
CREDITS : +14%

Les incertitudes de la conjoncture ont amené la BNP à renforcer encore ses méthodes de prévision et d'action.

L'accroissement des ressources a été de façon générale moins rapide qu'en 1976 sous l'effet de la politique économique et monétaire très stricte qui a été menée. Si l'ensemble des ressources provenant de la clientèle des particuliers a progressé de 16 %, malgré une réduction sensible du taux de dilatation de la masse monétaire (+ 12,2 %), l'ensemble des ressources en francs de la BNP a progressé de 13 % en moyenne annuelle, contre 19 % en 1976. Le montant des dépôts en devises de la clientèle s'est fortement accru, passant de 1,9 à 2,7 milliards de francs.

Le taux de progression du montant des crédits distribués en France a été du même ordre qu'au cours des deux dernières années (+ 14 %). La BNP s'est appliquée à promouvoir les crédits à procédure spéciale propres à favoriser les économies d'énergie, les investissements en France ou à l'étranger des industries exportatrices ainsi que les crédits professionnels. Les crédits en devises ont connu une progression beaucoup plus forte que l'an passé. Bien que le marché immobilier soit resté médiocre, les crédits aux acquéreurs ont progressé de 14 %, la BNP, malgré les contraintes auxquelles elle est soumise, tenant à maintenir son aide à sa clientèle désireuse d'acquérir un logement. L'encours des crédits aux promoteurs est resté stable.





ACTIVITE INTERNATIONALE:

PLUS DU QUART DES RESULTATS NETS DE LA BANQUE

Les 21 sièges des réseaux extérieurs exploités directement par la BNP apportent une contribution marquée à l'activité et aux résultats de la banque. Leurs remplois atteignaient, au 31 décembre 1977, 28,5 milliards de francs, en dépassement très sensible sur ceux de la fin de 1976. Leurs bénéfices représentent plus du quart des résultats nets de la BNP.

La BNP a conservé la première place dans les encours de crédits à l'exportation malgré la concurrence d'un nombre croissant de banques intervenant dans les opérations de commerce extérieur. Elle a, d'autre part, apporté tout son appui aux entreprises exportatrices en ne leur ménageant pas les financements complémentaires en devises, dont l'encours s'est sensiblement accru.

La BNP, sans perdre de vue les risques particuliers qu'ils comportent, a participé à un nombre non négligeable de crédits financiers internationaux. Elle a sélectionné ses participations, en donnant une priorité aux opérations d'emprunts de ses clients, à celles qui concourent à leurs efforts d'exportation, ainsi qu'à celles qui sont de nature à renforcer sa propre action dans certains pays.

Participation à 274 émissions internationales

Durant l'année 1977, la BNP a participé à 274 émissions publiques obligataires internationales sur 294 recensées. Elle en a dirigé ou co-dirigé 44 pour un montant supérieur à 2,5 milliards de dollars et s'est, de ce fait, située au 12ᵉ rang mondial des institutions qui ont assumé la conduite de ce genre d'opérations. Cette performance est d'autant plus satisfaisante qu'elle a été réalisée dans une conjoncture où les emprunteurs français sur le marché des euro-obligations ont été peu nombreux.

NOUVELLES IMPLANTATIONS A L'ETRANGER

La BNP a persévéré dans une politique de large ouverture sur le monde. Dans le dessein d'aider au maximum les efforts des entreprises exportatrices et d'assurer dans les meilleures conditions l'équipement des pays en voie d'industrialisation, elle a encore, en 1977, renforcé ses positions par la création par elle-même ou ses filiales de nouveaux sièges ou bureaux de représentation.

Agences
Dusseldorf (RFA)
Edmonton (Canada)
Adélaide (Australie)

Succursales
Amsterdam (Pays-Bas)
New York (U.S.A.)

Bureaux
Birmingham (Royaume-Uni)
Houston (U.S.A.)
Bangkok (Thaïlande)

ACTIVITE FINANCIERE:

CHEF DE FILE DE 63 OPERATIONS

La BNP a confirmé son rôle prééminent sur le marché obligataire en assurant le placement de près de 16 % de l'emprunt d'État 1977 de 8 milliards de francs et en se situant au premier rang des banques françaises, qu'il s'agisse des montants placés par ses soins (plus de 5 milliards de francs sur 48 milliards émis) ou du nombre d'emprunts dirigés ou co-dirigés, soit 63 opérations sur les 90 auxquelles elle a participé.

La BNP a joué également un rôle de tout premier plan dans les émissions d'emprunts convertibles en dirigeant ou co-dirigeant 9 des 17 émissions de ce type réalisées dans l'année, notamment les plus importants d'entre elles.

BILAN CONSOLIDE : +24%



Bilan consolidé du groupe
au 31 décembre 1977

ACTIF	(en millions de francs)
Caisse, Instituts d'émissions, Trésor Public, comptes courants postaux	7 690
Banques et Enbamm	57 581
Bons du Trésor et valeurs en pension	47 606
Crédits à la clientèle	117 358
Comptes de régularisation et divers	13 155
Débiteurs divers, acceptations et divers	7 362
Titres de filiales et participations et divers	2 835
Immobilisations et opérations de crédit-bail	1 732
	255 319
PASSIF	
Instituts d'émission, banques et Enbamm	73 868
Comptes de clients	131 411
Comptes de régularisation, provisions et divers	34 460
Créditeurs divers, acceptations, obligations et divers	12 590
Capital	593
Réserves, report à nouveau et plus-value de consolidation	1 761
Intérêts hors groupe	230
Bénéfice consolidé	406
	255 319
HORS BILAN	
Valeurs en pension ou vendues ferme	18 229
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	33 475
Ouvertures de crédits confirmés	16 676
Engagements de crédit bail	985
Autres engagements	7 410

Le bilan consolidé intègre globalement les filiales dans lesquelles la BNP détient, directement ou indirectement, une participation supérieure à 50 % et dont le total de bilan atteint au moins 10 millions de francs. En outre, pour la première fois, la part de la BNP dans le résultat des sociétés mises en équivalence est incluse dans le résultat consolidé.

Le total du bilan consolidé ainsi défini s'élève à 255 milliards de francs, en progression de 24 % par rapport à 1976; il est supérieur de 8 % au total du bilan de la seule BNP.

L'ensemble des dépôts "clientèle", avec un montant de 131,4 milliards de francs, est en progression de près de 20 % par rapport à 1976; il est également supérieur de 8 % aux dépôts "clientèle" de la seule BNP

BILAN CONSOLIDÉ
(en milliards de francs)
144,9 158,7 175,0 205,7 255,3
1973 1974 1975 1976 1977

Avant répartition, les capitaux permanents du groupe s'élèvent à 3,9 milliards de francs, soit un montant supérieur de 1,1 milliard de francs à ceux dont dispose la seule BNP. Les obligations en devises à moyen terme (1,4 milliard de francs) ont été éliminées. A structure égale, les capitaux permanents du groupe auraient représenté 5,4 milliards de francs contre 4,4 milliards en 1976.

BENEFICE NET CONSOLIDE : 406 MILLIONS DE FRANCS

Les comptes d'exploitation et de pertes et profits consolidés du groupe ont été établis en éliminant les produits et charges réciproques enregistrés initialement chez la BNP et dans les filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale. En outre, la part de la BNP dans le résultat des sociétés mises en équivalence est désormais incluse dans le résultat consolidé.

Pour l'exercice 1977,

• le bénéfice d'exploitation consolidé s'établit à 619 millions de francs et est supérieur de 164 millions de francs (36 %) à celui de la seule BNP; pour celle-ci, le bénéfice d'exploitation avant amortissements et provisions s'élève à 1,4 milliard de francs, en progression de 14 % par rapport à 1976; les produits bancaires du groupe (18,5 milliards de francs) ont progressé de 16 % et les frais bancaires (10,5 milliards) de 19 %;

• le bénéfice net consolidé s'établit à 406 millions de francs, contre 358 millions en 1976 avant reprise d'une provision de 315 millions devenue disponible. Il est supérieur de 40 % à celui de la seule BNP.

REVENU GLOBAL PAR ACTION : 24,75 F

Sur un total disponible de 303 millions de francs, le Conseil a proposé la distribution d'un dividende global de 98 millions de francs, représentant un dividende par action de 16,5 F, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 8,25 F, soit un revenu global par action de 24,75 F.

En 1976, le dividende avait été remplacé par une attribution d'actions gratuites, à laquelle est venue s'ajouter en 1977 une distribution gratuite par l'État de 28757 titres, en application de la loi du 4 janvier 1973 et du décret du 4 juillet 1973 relatifs à l'actionnariat du personnel. A l'issue de ces opérations, la part du capital de la Banque détenue par des actionnaires autres que l'État s'élève à 8,02 %.

AFFAIRES

ATTENDU POUR LE 8 JUIN

Le plan de redressement de Manufrance entraînera-t-il de nouveaux licenciements ?

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. Gadot-Clet, P.D.G. de Manufrance, a jusqu'au 8 juin pour mettre la dernière main au plan de redressement de l'entreprise. Sa marge de manœuvre reste étroite. Ainsi, la B.N.P. l'a avisé le 26 mai de son refus d'assurer l'échéance, ce qui interdisait le règlement de la paie et, à plus forte raison, celui de la tranche dévolue aux créanciers. Finalement, la B.N.P. a accepté dans la journée un nouveau découvert... en augmentant ses taux d'« agios ». Quoi qu'il en soit, cet « incident » montre que la situation ne peut s'éterniser. C'est bien ce qu'a voulu indiquer le tribunal de commerce de Lyon. Recevant, le 25 mai, le conseil de Manufrance, accompagné de M. Joseph Sanguedolce, maire communiste de Saint-Etienne, il les a incités « *à faire vite... très vite* ».

M. Bokanowski, juge-commissaire, a rencontré, lundi 29 mai à Saint-Etienne, MM. Gadot-Clet et Sanguedolce, afin de s'assurer de la volonté des uns et des autres de s'engager « *dans une voie d'assainissement* » qui pourrait déboucher sur des mesures énergiques pouvant aller jusqu'à « *une adaptation des effectifs aux besoins de la production* ». De là à parler de licenciements, il y a un pas, que n'a pas franchi le conseil d'administration réuni le 29 mai, bien que pour les pouvoirs publics le chômage technique décidé pour cet été soit considéré tout au plus comme un cautère sans être pour autant le remède capable de sauver Manufrance de la gangrène.

Dans ce climat, des bruits inquiétants ont pris corps à Saint-Etienne, laissant prévoir un demi-millier de licenciements à Manufrance. Un imminent dépôt de bilan a même été annoncé à plusieurs reprises par un poste de radio périphérique dans la soirée de lundi 29 mai. A 23 heures, il était démenti catégoriquement et officiellement, au nom de la municipalité, par M. Bruno Vennin, adjoint socialiste et représentant de la ville au conseil d'administration de Manufrance, conseil qui avait siégé dans l'après-midi.

Le conseil doit se réunir en principe le 8 juin, jour de la remise du nouveau plan de restructuration par le P.-D.G. On ne saura qu'à ce moment si les mesures de chômage technique seront aggravées par des licenciements. Y en aura-t-il cinq cent six ? Ce chiffre théorique figure dans une récente étude qui ne prenait cependant pas en compte un certain nombre d'éléments favorables intervenus depuis. Tel l'accord passé avec une société parisienne le 24 mai, et qui porte notamment sur la livraison de cent mille vélos annuels pendant trois ans, quatre cent mille porte-bicyclettes et un million de skate-board. — P. C.

Sans l'adoption d'un plan de redressement

Les Tanneries françaises réunies restent menacées d'une fermeture définitive

De notre correspondant

Le Puy. — M. Klaus Floberth, directeur général des Tanneries françaises réunies, Me Chevrier, syndic, et M. Dupuis, directeur général d'Unigrain, représentant les actionnaires de la nouvelle société destinée à prendre la relève des T.F.R. en liquidation, ont, au cours d'une conférence de presse, le 29 mai, à la chambre de commerce du Puy (Haute-Loire), souligné la nécessité d'un retour rapide à une situation normale, faute de quoi la fermeture définitive serait inéluctable.

Le plan de restructuration proposé par M. Folberth, actuel directeur des Tanneries du Puy, qui serait à nouveau chargé de la direction, a été approuvé par les pouvoirs publics et bénéficierait de la renonciation de l'ensemble des créanciers de la S.N.T.F.R. Il prévoit 392 licenciements, l'effectif de l'usine du Puy étant limité à 319 salariés.

Le traitement de la « peau de vachette » serait abandonné pour ne conserver au Puy que la « peau de veau » en raison de sa renommée mondiale. Une production maximum de 800 000 pieds par mois est envisagée. L'usine étant désormais trop importante, la société céderait les locaux les plus modernes à une entreprise susceptible de s'y installer et de créer des emplois. En outre, le plan prévoit le traitement de 185 000 « pieds » avec 145 salariés à l'usine de Bort-les-Orgues, qui serait spécialisée dans les cuirs d'ameublement.

M. Dupuis n'a pas caché que ce plan reposait sur un déblocage rapide de la situation au Puy où les syndicats ouvriers interdisent l'entrée des ateliers aux cadres et l'expédition de produits finis aux clients.

Me Chevrier, syndic et représentant de l'administrateur judiciaire de la S.N.T.F.R. a été formel : « *Si ce plan ne peut être appliqué, il y aura une fermeture définitive. Il n'est pas question de chantage,* a-t-il dit, *mais il n'y a plus de trésorerie et pas d'autre solution, car il n'y a pas d'autres candidats à la succession.* »

Il a indiqué que dans la *période* du 27 avril au 17 mai, les annulations de commandes avaient atteint 17 % pour le veau, 43 % pour la vachette et que les pertes s'accéléraient dans la dernière quinzaine. L'autorité judiciaire, d'ailleurs, n'accorderait pas de délai au-delà du 15 juin. — F. M.

F. M.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou Dép. —	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou Dép. —	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou Dép. —
$ E.-U	4,6250	4,6300	— 15		— 28		— 80	— 20
$ can.	4,1380	4,1410	— 20		— 35	— 7	— 75	— 20
Yen (100)	2,0490	2,0520	+ 70	+ 100	+ 140	+ 180	+ 430	+ 482
D. M.	2,1910	2,1940	+ 75	+ 95	+ 150	+ 170	+ 500	+ 550
Florin	2,0470	2,0480	+ 48	+ 63	+ 100	+ 117	+ 310	+ 345
F. B. (100).	14,0200	14,0300	+ 260	+ 350	+ 435	+ 565	+1270	+1600
F. S.	2,3930	2,3980	+ 125	+ 145	+ 250	+ 275	+ 760	+ 810
L. (1 000)..	5,3260	5,3310	— 260	— 210	— 510	— 420	—1540	—1370
£	8,3900	8,3980	— 210	— 150	— 390	— 320	—1240	—1110

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 7/16	3 11/16	3 5/16	3 9/16	3 5/16	3 9/16	3 7/16	3 13/16
$ E.-U	7 1/4	7 7/8	7 13/16	8 1/4	7 3/4	8 1/4	8 3/16	8 9/16
Florin	4 1/2	5 1/4	4 1/2	4 7/8	4 1/2	4 7/8	4 3/4	5 1/4
F. B. (100).	4 7/8	5 3/8	5 1/8	5 7/8	5 1/4	6	6 1/8	6 5/8
F. S.	11	13	1 1/8	1 7/16	1 1/4	1 5/8	1 5/8	2 1/8
L. (1 000)..	8	12	12 3/4	13 1/2	12 3/4	13 1/2	13 1/2	14 1/4
£	9	10	10	10 5/8	10 1/4	11	11 5/16	11 11/16
Fr. franç...	7	7 3/4	8	8 1/2	8 1/4	9	9 1/4	10

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Primistères et Genvrain prennent une importante participation dans le capital de Nicolas

Deux des filiales de Félix Potin, Primistères et Genvrain, viennent de faire une entrée en force dans le capital de Nicolas. Primistères, qui détenait auparavant 5 % de Nicolas, a racheté les 8 % de Banexi, tandis que Genvrain achetait à la Société des Vins de France sa participation de 18 %, complétée par 2 % acquis à divers petits porteurs. Primistères et Genvrain, avec 33 % du capital, deviennent, aux côtés de la Société Gestion mobilière (33 % des actions des deux familles Nicolas et Sartor), les principaux actionnaires de Nicolas, dont M. Jacques Sartor reste président-directeur général.

Le groupe Félix Potin, qui exploite 1 560 magasins succursalistes dans la région parisienne, a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 2 679 millions de francs, grâce à ses quatre filiales spécialisées (Primistères, Genvrain, Comptoirs français et COMEPAR, qui possède 3 Prisunic).

Ce chiffre d'affaires ne comprend ni Parhymag (hypermarché Continent) ni Euroexpansion (un autre hypermarché), dont le groupe s'est dessaisi.

Nicolas, de son côté, spécialisé dans le commerce du vin, a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 723 millions de francs (taxes comprises), grâce à un réseau de 4 300 concessionnaires et de 450 succursales à son enseigne.

Le groupe Félix Potin, qui, il y a trois ans, s'était dégagé du commerce du vin (Primistères avait ramené sa participation dans Nicolas de 12,5 % à 5 %), a donc décidé de s'y intéresser à nouveau.

En bref...

● *L'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie* (A.P.C.C.I.) attire dans un communiqué l'attention du gouvernement sur les conséquences néfastes pour le commerce des dispositions de l'arrêté ministériel bloquant la marge moyenne brute annuelle. L'A.P.C.C.I., qui a souvent dénoncé les effets anti-économiques de cet arrêté, ainsi que les conséquences arbitraires et illogiques de son application, « *ne saurait admettre la consolidation d'une réglementation que le gouvernement s'est engagé par ailleurs à supprimer* » et « *demande que toutes les poursuites engagées en vertu de cet arrêté soient immédiatement suspendues* ».

● *La conférence sur le cuivre n'a pas abouti.* — Les quarante principaux pays producteurs et importateurs réunis à Genève depuis le 22 mai, se sont séparés vendredi 26 mai, sans être parvenus à se mettre d'accord sur la création d'un organisme international permanent. Ils doivent se réunir de nouveau à Genève du 17 au 21 juin.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT (U.I.C.)

L'assemblée générale mixte, réunie le 26 mai 1978 sous la présidence du gouverneur Rattier, a pris connaissance des comptes de l'exercice 1977 qui font apparaître un bénéfice net de 14 480 077 F, dont 1 202 968 F de plus-values nettes à long terme.

Elle a adopté à l'unanimité les résolutions qui lui ont été soumises.

Elle a approuvé expressément la réévaluation des éléments d'actif non amortissables, conformément aux dispositions du décret du 1er juin 1977, et l'inscription à un compte de réserve de l'écart de réévaluation qui s'établit à 9 millions 259 120 F pour les terrains et 61 396 419 F pour les titres de participation, dont la nouvelle valeur au bilan ressort à 111 855 208 F.

Elle a décidé la distribution d'un dividende de 9,50 F payable le 5 juin ; le complément de dividende de l'exercice 1976, soit 1 F, sera mis en paiement à la même date, ce qui portera à 10,50 F la somme versée par action ; compte tenu de l'avoir fiscal, le revenu global est de 15,75 F contre 10,50 F l'année dernière.

Statuant à titre extraordinaire, elle a porté le capital de 24 millions de francs à 48 millions de francs par incorporation d'une somme de 24 millions de francs prélevée sur l'écart de réévaluation et élévation du nominal des actions de 50 F à 100 F.

Au cours de la séance qui a suivi l'assemblée générale, le conseil d'administration a décidé de porter le capital de 48 millions de francs à 60 millions de francs par attribution d'actions gratuites à raison d'une nouvelle pour quatre anciennes.

Ces actions seront distribuées au cours du quatrième trimestre mais porteront jouissance du 1er janvier 1978.

Groupe Total

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

O.P.E. : CAN/C.F.R.

La Compagnie française des pétroles, qui détient environ 85 % du capital de la Compagnie auxiliaire de navigation, proposera du 12 juin au 13 juillet 1978 aux actionnaires minoritaires de cette société d'échanger leurs titres contre des actions de la Compagnie française de raffinage : en échange de deux actions Compagnie auxiliaire de navigation, la Compagnie française des pétroles remettra trois actions Compagnie française de raffinage, après détachement du coupon relatif au dividende de l'exercice 1977 (le montant net de ce coupon sera de 6 F, sous réserve d'approbation par l'assemblée générale des actionnaires de la C.F.R. qui se réunira le 27 juin prochain).

La Commission des opération de Bourse, après avoir été informée en février dernier du projet de fusion entre la Compagnie auxiliaire de navigation et la Compagnie navale des pétroles en cours de réalisation, a demandé, compte tenu de l'évolution récente du marché boursier, que soit effectuée cette offre publique d'échange dont elle a approuvé les conditions.

L'offre a été présentée le lundi 22 mai 1978 à la Chambre syndicale des agents de change qui a publié l'avis correspondant à la cote officielle le vendredi 26 mai 1978. Une note d'information visée par la Commission des opérations de Bourse sera établie à l'occasion de cette offre publique d'échange.

NADELLA

Dans l'ensemble, l'exploitation des sociétés du groupe Nadella a continué de s'améliorer au cours de l'année 1977. Les comptes consolidés du groupe font apparaître pour 1977 un bénéfice net de 3,2 millions de francs contre 2,4 millions de francs en 1976. Le « cash flow » consolidé s'est élevé à 11,9 millions de francs.

Pour la principale filiale, Roulements Nadella S.A., les ventes ont été en progression importante au cours du premier semestre et plus faibles au second. Les ventes de produits ont ainsi dépassé de 14,4 % celles de 1976, cette progression étant due essentiellement aux secteurs exportation et automobile dans lesquels la société a de nouveau amélioré sa position. Au total, le chiffre d'affaires s'est élevé à 127,2 millions de francs.

Si l'évolution du chiffre d'affaires de cette filiale est favorable, sa rentabilité est demeurée insuffisante. Du fait de l'inflation encore forte en France et à l'étranger, et des mesures restrictives prises dans les pays concernés, les prix de vente ont été de moins en moins rémunérateurs, alors que les coûts de production auraient rendu indispensables certains réajustements. L'exploitation de 1977 de Roulements Nadella S.A. en a été directement affectée. L'exercice se solde par une perte de 3,1 millions de francs : l'exercice 1976 avait présenté une perte de 1 million de francs, après toutefois 5 millions de francs de profits exceptionnels.

Pour NACAM, filiale à 50 %, l'expansion des ventes de joints de cardan Nadella a été moins forte. Le chiffre d'affaires a cependant encore augmenté de 17,5 %. L'exercice se solde par un bénéfice de 1,3 million de francs après 4,7 millions de francs d'amortissements, au lieu de 1,6 million de francs après 3,1 millions de francs d'amortissements en 1976.

A l'étranger, les filiales industrielles et commerciales ont généralement connu une activité satisfaisante, l'accroissement du chiffre d'affaires dépassant parfois 20 % comme en Italie et en Grande-Bretagne, et même 30 % en Suisse. En particulier, le dynamisme des filiales de vente de roulements, associé au fait que Roulements Nadella S.A. a maintenu toute l'année des prix compétitifs, a favorisé le développement hors de France. Toutes les filiales étrangères ont réalisé un exercice équilibré ou bénéficiaire.

Pour la société mère Nadella, après la dotation aux amortissements et la constitution d'une provision correspondant sensiblement à la perte de Roulements Nadella S.A., l'exercice 1977 se solde par une perte de 2 millions de francs.

Pour toutes nos sociétés, l'activité a été soutenue depuis le début de 1978 et les carnets de commandes permettent de prévoir qu'elle se maintiendra à un niveau au moins équivalent pendant les prochains mois. La rentabilité de l'ensemble du groupe est largement conditionnée par la possibilité, en France comme à l'étranger, de procéder aux réajustements de prix qui s'imposent.

FACTOFRANCE HELLER

L'assemblée générale ordinaire de Factofrance Heller, convoquée le 23 mai 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui se soldent par un bénéfice net après impôts de 7 149 622 F contre 4 426 283 F pour l'exercice précédent.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 10 F, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 5 F, soit un revenu global de 15 F, par action (10,35 F en 1976).

Le rapport du conseil fait apparaître que, poursuivant sa progression, le volume des créances prises en charge en 1977 dans le cadre de contrats d'affacturage, s'est élevé à 2 442 858 000 F contre 1 751 060 000 F en 1976.

Factofrance Heller est un établissement financier spécialisé dans l'affacturage (factoring) et la confirmation de commande (confirming). Son capital est de 15 millions de francs réparti entre la Compagnie financière de Suez (33 %), le Crédit industriel et commercial (17 %) et Walter E. Heller Overseas Corporation (50 %).

UFIMEG

L'assemblée générale ordinaire d'UFIMEG, s'est réunie le 25 mai 1978 sous la présidence de M. Maurice Grimaud. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1976-1977, d'une durée exceptionnelle de quinze mois, clos le 31 décembre 1977, qui font ressortir un résultat net après provisions et amortissement de 27 millions 335 756 francs.

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 8,80 francs par action (coupon no 9 A et B), dont 2,02 F non déclarables à l'impôt sur le revenu.

Le conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée a décidé de fixer au 8 juin 1978 la date de détachement des coupons.

GARANTIE FINANCIÈRE

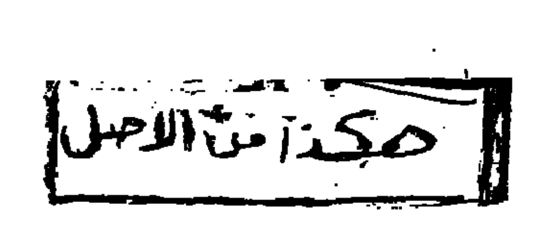
(Loi du 2 janvier 1970 - décret du 20 juillet 1972.)

La Banque Hervet, succursale Malesherbes, 78, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, informe le public qu'il a été mis fin, d'un commun accord, avec la Société anonyme Serror Immobilier S.A., 8-10, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris, à la garantie financière accordée à cette dernière depuis 20 septembre 1976 concernant ses activités de transactions immobilières qu'elle avait projeté de réaliser.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par la Banque Hervet cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restent couvertes par la Banque Hervet, à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication, au siège ci-dessus indiqué.

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut, en aucune façon, mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité de la société ci-dessus indiquée.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 MAI

Nouvelle et vive hausse

Les valeurs françaises ont enregistré une nouvelle et vive hausse ce lundi à la Bourse de Paris où, dans un marché relativement actif, l'indicateur instantané a terminé la séance en progrès de 2,6 % environ.

Tous les compartiments, sans aucune exception, ont participé à un mouvement de hausse qui n'a laissé qu'une trentaine de valeurs (sur cent soixante-quinze cotées à terme) dans l'ombre. Bic et Grands Travaux de Marseille ont fait l'objet d'une attention particulière, leurs cotations ayant même dû être retardées devant l'insuffisance de l'offre. Poclain a également été activement recherché, mais les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Dollfus (+ 15 %), Imétal (+ 12 %), Générale de fonderie (+ 10 %) et Kléber (+ 10 %).

Les achats des investisseurs institutionnels, les fameux « gendarmes », étaient-ils les seuls responsables de la hausse ? C'est la question que beaucoup se posaient autour de la corbeille où l'on estimait généralement bien fondée l'action de ces organismes de placement collectifs (Caisse des dépôts, compagnies d'assurances, etc.). « Sans eux, les cours n'auraient peut-être pas monté, mais ils ne se seraient guère effrités non plus, car il n'y a rien à vendre », précisait un professionnel. Mais, à quelques jours (si les délais sont respectés...) de la présentation de mesures favorables à l'épargne en valeurs mobilières, la Bourse « devait » monter. Tous les feux de l'actualité sont braqués sur elle...

Sur le marché de l'or, le lingot a progressé, gagnant 185 F, à 27 180 F, tandis que le napoléon reculait légèrement, à 250,50 F contre 252,60 F. Le volume des transactions a été particulièrement faible, revenant de 6,41 millions de francs à 4,47 millions seulement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ETABLISSEMENTS GOULET-TURPIN. — Le conseil d'administration sollicitera, le 13 juin, l'autorisation d'émettre un emprunt de 35 millions de francs en obligations convertibles et d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois.

GENERAL ELECTRIC Co. — Le dividende trimestriel est relevé de 55 à 60 cents.

UNION INDUSTRIELLE DE CREDIT (U.I.C.). — La situation nette atteint 456 F par action, et le résultat consolidé (part U.I.C.) s'élève à 21,5 millions de francs en 1977, soit près de 45 F par action, non compris les provisions non fiscalement déductibles. Pour l'exercice en cours, malgré le niveau élevé du loyer de l'argent durant le premier trimestre, il fait apparaître pour l'U.I.C. et sa principale filiale, la SOFAL, un bénéfice avant impôt « notablement supérieur », fin avril, à celui de l'année dernière. Une action gratuite pour quatre ancienne, jouissance du 1er janvier 1978, sera distribuée au cours du quatrième trimestre 1978.

SATAM. — Les comptes de l'exercice 1977 se sont soldés par un bénéfice net de 1,63 million de francs contre 0,85 million en 1976. Le dividende global a été fixé à 4,50 F contre 3 F pour les actions anciennes et 1,50 F pour les actions nouvelles. En 1978, le bénéfice consolidé (part du groupe) ainsi que le résultat propre de la Satam marqueront un nouvel accroissement, a indiqué le conseil.

COMPAGNIE PARISIENNE DE CHAUFFAGE URBAIN. — L'exercice 1977 s'est terminé sur un bénéfice d'exploitation de 31,51 millions de francs contre un bénéfice net de 8,29 millions pour 1976. Le dividende global s'élèvera à 7,50 F contre 6 F pour 1976.

SOGEPAL. — Comme prévu (« le Monde » du 5 avril), la société va procéder à l'attribution gratuite d'un action nouvelle pour dix anciennes à partir du 5 juin prochain.

LONGOMETAL AFRIQUE. — L'exercice 1977 s'est soldé par un bénéfice net de 9,69 millions de dirhams contre 7,48 millions pour 1976. Pour les actionnaires français, le dividende ressortira à 17,89 F contre 16,50 F pour 1976.

KLOECKNER HUMBOLDT DEUTZ A. G. — Le bénéfice net de l'exercice 1977 s'est élevé à 46,5 millions de deutschemarks contre 45,1 millions pour 1976. Le dividende a été fixé à 6 DM par action (inchangé). Le capital autorisé sera augmenté de 36,8 millions de deutschemarks, qui viendront s'ajouter aux 13,2 millions de deutschemarks actuellement émis, mais non libérés. Pour les quatre premiers mois de l'exercice 1978, le chiffre d'affaires de la maison mère a atteint 810 millions de deutschemarks contre 874 millions un an plus tôt. Les entrées de commandes ont totalisé 948 millions de deutschemarks contre 863 millions il y a un an à pareille époque.

BANQUE HYPOTHECAIRE EUROPEENNE. — Le résultat net de *l'exercice 1977 s'est élevé à 15,14* millions de francs contre 13,34 millions pour 1976. Le dividende global a été fixé à 22,50 F contre 19,50 F.

LONDRES

Léger repli

Le marché ouvre en léger repli après un chômage de trois jours. Baisse des pétroles et indécision des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 181 75 contre 178 60

VALEURS	CLOTURE 26,5	COURS 30 5
Beecham	653 ...	655 ...
British Petroleum	880 ...	878 ...
Courtaulds	126 ...	123 ...
De Beers	349 ...	350 ...
Imperial Chemical	387 ...	387 ...
Rio Tinto Zinc Corp	218 ...	228 ...
Shell	588 ...	550 ...
Vickers	173 ...	174 ...
War Loan 3 1/2 %	30 13/16	30 13/16
*West Driefontein	26 ...	26 3-8
*Western Holdings	21 1/4	21 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/5	30/5
1 dollar (en yens)	225 47	223 90

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	25 mai	26 mai
Valeurs françaises	133,2	138
Valeurs étrangères	101,2	101,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,9	76,6

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 5/8 %

BOURSE DE PARIS - 29 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 80	1 981
5 %	51	1 616
5 % 1920-1980	d149 50	1 616
3 % amort. 45-54	71	2 482
4 1/4 % 1963	94 75	3 136
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	108 20	3 421
Emp. N. Eq. 6 % 66	107 70	3 982
Emp. N. Eq. 6 % 67	102 20	5 967
Emp. 8,80 % 77	108	8 159
E.D.F. 6 1/2 1960	120 10	6 178
— 5 % 1960	103 ..	1 411

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	629	630
Protectrice A.I.R.	233 50	233
S.P.E.G.	141	143 ..
U.A.P.	538	542
Alsacien. Banque	312	312
Banque Hervet	200 60	198 90
Bque Hypth. Eur.	260	259
Bque Nat. Paris	341	342
(Li) B. Scalb. Dup.	99 ..	99 50
Banque Worms	180 ..	178
C.G.I.B.	57 ..	58 20
Cofica	81 ..	81
C.A.M.E.	42	42 50
Creditel	113 70	C113 70
Laffitte-Bail	145 50	147 ..
Locabail Immob.	233	235
Loca-Expansion	106	107
Locafinancière	C124 10	125
Marseil. Crédit	232	232
Paris-Réescompt.	248	238
Sequanaise Banq.	172	171
SLIMINCO	270 20	259 40
Sté Cent. Banq.	68	67
Sté Générale	201	201
SOFICOMI	218 ..	218
Sovabail	259	249
UCIP-Bail	134	134 50
Unibail	228 ..	228
Un. Ind. Crédit	190	185
Immobvest	92	88 30
Cre Lyon. Imm.	95 ..	96 10
UFIMEG	84	86
U.G.I.M.O.	182	183 ..
Union Habit.	150	147
Un. Imm. France	124 ..	124 ..
Acier Investiss.	98 ..	98 ..
Gestion Sélect.	192 ..	190 ..
Sofragi	228 ..	228 ..
Abeille (Cie ind.)	219 20	C219 20
Applic. Hydraul.	601	612
Artois	83 50	83 50
Cauteu. Blanzy	275 ..	... ..
(My) Centrest	126 50	126 50
Fougerolle	124 ..	127
G. Trav. de l'Est	d 48 ..	d 49 50
Herlicq	203 50	206
Iéna Industries	14 90	14 80
Lambert Frères	43 ..	43 20
Leroy (Ets G.)	45	43 80
Origny-Desvroise	d 67	69
Porcher	154 10	157
Rougier	105	105
Routière Colas	315	324
Sablières Seine	109	110
S.A.C.E.R.	31 ..	31 ..
SMAC Acieroid	60 ..	60 ..
Spie Batignolles	75 ..	... ..
Dunlop	18 20	18 90
Hutchinson-Mapa	52 10	52 10
Safic-Alcan	179	179
Comiphos	92 05	90 05
S.M.A.C.	79 ..	79 ..
Gaumont	404 ..	407
Pathé-Cinéma	62 ..	60 50
Carnaud S.A.	88 90	88 90
Davum	88 80	87 10
Escaut-Meuse	170	171 ..
Fonderie-préc.	22 30	
Gueugnon (F. de)	57 80	59 50
Profilés Tubes Es	34 20	... ..
Senelle-Maub.	63	62 ..
Tissmétal	49	47 ..
Vincey-Bourget	40 25	d 41 ..
Huaron	135	... ..
Kinta	263	263
Mokta	281 50	281 50
Amrep G.	579	580 ..
Elf-Antargaz	160	
Hydroc. St-Denis	141	141 ..
Lille-Bonnières-C	210	216 ..
Carbone-Lorraine	60 ..	62 ..
Delalande S.A.	208	215 ..
Finalens	65	65
FIPP	71 ..	71 90
(Ly) Gerland	240	240
Gévelot	120	119
Grande-Paroisse	190	190
A.E.G.	170 10	170 10
Bell Canada	238 ..	... ..
E.M.I.	12 ..	12
Hitachi	4 82	4 81
Honeywell Inc.	264	... ..
Matsushita	14 50	14 50
Sperry Rand	190 50	190 ..
Thorn Electrical	30 ..	29 ..
Arbed	315	320 ..
Cockerill-Ougrée	56 70	57 20
Hoogovens	d 65 ..	d 65 ..
Mannesmann	347 ..	... ..
Steel Cy of Can.	104	
Thyss c. 1 000	251 ..	255 ..
Blyvoor	18 20	19 20
De Beers (port.)	.. ..	23 15
Hartebeest	73 ..	.. ..
President Steyn	40 ..	42 ..
Stilfontein	13 30	.. ..
Vaal Reefs	73	73 50
West Rand	7 20	7 50
Alcan Alum.	135 ..	128 40
Asturienne Mines	89 ..	86 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

29/5	Emission frais incl.	Rachat net
Livret portef.	208 77	199 31
Oblig. ttes catég.	1119 96	1084 71
Paribas Gestion	172 82	164 98
Pierre Investiss.	198 82	189 80
Rothschild-Exp.	282 24	270 10
Sécur. Mobilière	293 92	280 59
Sélec. Croissance	572 69	546 72
Sélect. Mondiale	122 95	117 37
Sélection-Rend.	131 27	125 72
S.F.I. FR et ETR.	174 75	170 83
S.I.G.	268 70	256 22
Silvafrance	178 29	168 30
Silvam	121 73	116 21
Silvarente	160 22	152 95
Silvinter	140 10	133 74
Sogepargne	287 08	274 06
Sogevar	358 31	342 06
Soleil-Investiss.	189 62	181 02
U.A.P.-Investiss.	143 65	137 14
Unifoncier	321 73	307 14
Unijapon	227 12	216 82
Uni Obligations	1543 11	1483 76
Unipremière	1612 08	1550 08
Unisic	161 11	153 80
Worms Investiss.	244 21	233 14
30/5		
Créditer	144 26	137 72
Croissance-Imm.	150 99	144 14
Euro-Croissance	149 13	142 57
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
720	4,5 % 1973	729 30	729 ..	728 60	728 80
2370	C.N.E. 3 %	2393 90	2415	2410	2411
390	Afrique Occ.	394 ..	401 ..	401 70	400
295	Air Liquide	306	311 50	312	309 80
310	E. J. Lefebvre	338	346 ..	348 ..	343 50
70	Esso S.A.F.	70 80	74 ..	74 ..	73
220	Eurafrance	227 50	231	231 ..	226 50
470	Europe no 1	498	505	506	498 ..
445	Ferodo	447 ..	455 ..	456 ..	450 ..
19	Nord	18 80	19 20	19 40	19 ..
185	Nouvel. Gal.	118 50	124 90	126	126 ..
340	Tél. Ericsson	400	410 ..	410 ..	402 ..
78	Terres Roug.	73 10	74 ..	74	72 70
290	Gen. Motors	283 ..	282	282 50	282 ..
149	Chase Manh.	148 50	145 80	145 80	143 80
80	Cie Pétr. Imp.	79 50	79 90	79 90	78 30
310	C.F. Fr.-Can.	315	323	328	317 ..
20	De Beers (S.)	20	19 80	19 85	19 70
630	Deuts. Bank	626	629	630	635 ..
345	Dome Mines	355	358	358	355 ..
540	Du Pont Nem.	535	535 ..	536	530 ..
265	East Kodak	267 90	252	251	252
16	East Rand	16 70	16 35	16 40	16 70
132	Ericsson	132 10	132	132	130 30
225	Exxon Corp.	222 80	221	221	221
230	Ford Motor	231	228	226	225 ..
98	Free State	94	95 ..	95	93
250	Gen. Electric	246 80	245 50	245 50	246 70
45	St-Helena Co	45	46 ..	46 ..	46 90
355	Schlumberg.	349 50	344 ..	344	341 90
47	Shell Tr. (S.)	46 70	48 40	48 40	48 20
605	Siemens A.G.	610	618	618	619
35	Sony	35 50	35 70	35 70	35 20
13	Tanganyika	14 30	14 95	14 95	14 65
230	Unilever	231	230 20	230 20	230 ..
15	Union Corp.	15 10	15 15	15 15	14 85
106	U. Min. 1/10	111	111	112	112 10
120	West Drief.	119 50	120 60	120 60	120
45	West Deep.	45 05	44 95	44 95	45 85
106	West Hold.	107 60	107 20	107 20	108 50
250	Xerox Corp.	241	246	244	242 ..
0 85	Zambia Corp.	0 83	0 87	0 87	0 87
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29 5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 663	4 638	4 670
Allemagne (100 DM)	219 640	219 580	219
Belgique (100 F)	14 075	14 058	13 970
Pays-Bas (100 fl.)	206 320	205 060	204 500
Danemark (100 krd)	81 830	81 620	81
Suède (100 krs)	99 560	99 380	100 250
Norvège (100 k.)	85 250	84 890	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 443	8 435	8 550
Italie (1 000 lires)	5 354	5 332	5 450
Suisse (100 fr.)	238 200	239 580	235 500
Autriche (100 sch.)	30 570	30 548	30 650
Espagne (100 pes.)	5 751	5 739	5 750
Portugal (100 esc.)	10 185	10 150	10 500
Canada ($ can. 1)	4 182	4 156	4 185
Japon (100 yens)	2 057	2 063	2 000

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29 5
Or fin (kilo en barre)	26950	27130
Or fin (en lingot)	26995	27180
Pièce française (20 fr.)	252 60	250 50
Pièce française (10 fr.)	212	211
Pièce suisse (20 fr.)	231 10	232
Union latine (20 fr.)	225 80	226 90
Souverain	253	265
Pièce de 20 dollars	1202 40	1202
Pièce de 10 dollars	587	590
Pièce de 5 dollars	412 50	.. ..
Pièce de 50 pesos	1107	1100 ..
Pièce de 10 florins	248 ..	246 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 30 mai 1978 a été tiré à 596 919 exemplaires.

SELON DES INFORMATIONS DIFFUSÉES PAR FR 3

Des mercenaires dirigés par Bob Denard auraient participé au coup d'État aux Comores

Selon des information diffusées lundi soir 29 mai par FR 3, le groupe de mercenaires qui a contribué à l'éviction de M. Ali Sollih, chef de l'Etat comorien, est dirigé par M. Bob Denard, un « spécialiste » de l'Afrique qui s'était notamment illustré au Katanga. Ce dernier, qui aurait pris pour la circonstance un nom musulman, serait désormais chargé de restructurer l'armée comorienne pour en faire, disent les nouveaux responsables, une *« véritable armée de défense et de développement »*.

A Moroni comme à Madagascar, nombre d'observateurs entretiennent des doutes sérieux sur la version officielle de la mort de M. Ali Sollih, qui aurait été abattu lors d'une « tentative d'évasion ». L'ancien président était en effet enfermé dans une pièce de la présidence, bâtiment isolé à une dizaine de kilomètres de la capitale, gardé par un commando parfaitement entraîné. On voit mal de surcroît de quelles « complicités » il aurait pu bénéficier, les nouveaux dirigeants comoriens ayant affirmé la semaine dernière qu'ils tenaient la situation en main, la totalité des « fanatiques » d'Ali Sollih ayant été « localisés » ou arrêtés pour « information ».

MM. Ahmed Abdallah et Mohamed Ahmed, coprésidents du directoire politico-militaire, instance suprême provisoire de l'Etat comorien, ont annoncé, lundi soir, qu'ils se rendraient « très prochainement » en France pour entamer des négociations visant à la normalisation des relations entre les deux pays. Ils ont laissé entendre qu'ils ne posaient aucune condition préalable à l'ouverture de ces discussions, même pas en ce qui concerne le statut de Mayotte, restée sous administration française.

Dans son édition de mardi, *le Quotidien de la Réunion*, journal d'information, révèle le nom de personnes récemment arrêtées. Il cite en particulier les seize membres de l'ancien Comité national populaire, ainsi que MM. Hadji Soilih, fils de l'ancien président, âgé de seize ans, Abdou Rahamane Sidi, ancien secrétaire général à la présidence, Nassor Halpa, chargé du matériel de l'Etat (travaux publics), l'inspecteur Ahamada, chargé de la sécurité du président, Rachid Mohamed, ancien responsable de Radio-Comores. Un Français aurait également été arrêté alors qu'il revenait de New-York, *« pour faire ses bagages »* : il s'agit de M. Hervé Chagnoux, ancien conseiller juridique de M. Ali Sollih.

Le Quotidien de la Réunion ajoute que le nouveau régime semble vouloir faire siennes les méthodes d'humiliation publique utilisées par le précédent gouvernement. MM. Salim Hamidi, ancien ministre de l'intérieur, Ali Touahir, ancien secrétaire général de la présidence, Abou Bakar Bouana, ancien ambassadeur itinérant, et Ali Abdallah, directeur des télécommunications, seraient contraints actuellement de balayer les rues de Moroni.

Interdits aux États-Unis

DES VÊTEMENTS CANCÉRIGÈNES SONT VENDUS EN FRANCE

Depuis quelques semaines des vêtements de nuit ignifugés pour enfants sont vendus chez certains soldeurs et revendeurs de « surplus » américains. Identifiables grâce à un macaron *« Flame retardant »* ou *« Flame resistant »* sur la pochette d'emballage, ils sont bon marché (environ 18 F) mais dangereux. Le produit qui a servi à les ignifuger, le *tris*, a été interdit aux Etats-Unis par la Consumer Safety Commission, le 8 août 1977, en raison de son pouvoir cancérigène et mutagène. Le *tris* pénètre dans l'organisme par absorption cutanée et souvent par voie buccale chez les jeunes enfants « suceurs ». Chez les bébés, jusqu'à un an, le risque de cancer serait de 1 %. Chez les adultes, il serait de trois cents cancers par million chez les hommes et de soixante par million chez les femmes, les reins étant les premiers organes atteints.

Le commerce des textiles est totalement libre entre la France et les Etats-Unis, et l'interdiction d'utilisation de ce produit sur le territoire américain n'est pas étendue à l'exportation. Au moment où cette interdiction était prononcée, il y avait aux Etats-Unis un stock de vingt millions de vêtements que les fabricants cherchent à écouler.

Les ministères compétents, santé et économie, sont saisis de l'affaire. Une décision ne tarderait pas à intervenir.

La grève du zèle des avocats parisiens

Quand le droit entre aux flagrants délits

Lundi 29 mai, 13 h. 30 : les « flagrants délits » à la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris. Une séance de « justice rapide » se prépare, comme tous les jours. Dans le fauteuil du président, M. Christian Jacquet, tempes grisonnantes, entouré de ses deux assesseurs. A gauche, dans un fauteuil du même type, le substitut, M. Jean-Paul Simonnot. Dans la salle, chaude et poussiéreuse, les traditionnels gardes du palais, le traditionnel public et les avocats. A droite, dans le box des accusés, une fournée de douze prévenus, teint hâve, yeux bouffis, patients. 13 h. 30. Tout est prêt pour la séance. Tout le monde est en place.

Lundi 29 mai, pourtant, tout n'a pas « fonctionné » comme d'habitude. La machine judiciaire de ce qu'on appelle communément les « flags » s'est grippée. Les avocats, pour une fois, avaient décidé de faire du droit.

Première affaire, celle de Verduron. Un « monte-en-l'air » surpris dans l'action il y a moins de vingt-quatre heures. Immédiatement, M[e] Michel Laval annonce qu'il dépose des conclusions. Code de procédure pénale à la main, il cite une volée d'articles, dont le n° 71. Il plaide sur la forme et non sur le fond. *« A aucun moment, le substitut n'a prévenu ce matin Verduron qu'il pouvait être assisté d'un avocat, comme la loi l'y oblige. »* La stupeur gagne le président, ses assesseurs, le substitut, l'huissier. Le public est émoustillé. *« Cette inobservation viole les droits de la défense, rend nul et non avenu son interrogatoire, le mandat de dépôt et la comparution devant votre tribunal. »* M[e] Laval enchaîne : *« Verduron, du 28 mai, 19 heures, au 29 mai, 10 heures, a été détenu sans titre, victime d'une détention arbitraire. »*

Le substitut se lève, prend la parole, s'explique, commence à requérir et... entame un interrogatoire du prévenu Verduron. Emoi dans le prétoire.

« Vous êtes en train de requérir ! s'exclame l'avocat.

— Je requiers, répond le substitut.

— Mais je n'ai pas encore plaidé sur le fond ! On a jamais vu ça ! »

Prise de bec. Tension. Le substitut se rassoit. M. Jacquet, le président, mordille la branche de ses lunettes.

Deuxième affaire : deux prévenus. Kousak, un Congolais, accusé d'usage de faux documents administratifs (sa carte d'identité) et de vol, et Ogon, un Nigérien, également accusé d'usage de faux documents administratifs. M[es] Thierry Fagart et Lazarus déposent des conclusions similaires et demandent une « *mise en liberté d'office* ».

Troisième affaire. Même jeu. M[e] Sylvie Topaloff dépose des conclusions.

Il est 15 h. 30. Le tribunal se consulte et suspend. Cette suspension-là durera — est-ce la mesure de l'embarras causé ? — une heure vingt minutes. Des gardes du palais rappliquent pendant ce temps. Des « observateurs » du parquet aussi.

Le tribunal, enfin, réapparaît. Il a tout balayé d'un revers de manche. Il a joint les « incidents » au fond.

Lundi 29 mai, les « flags » n'ont pas pu, cependant, sanctionner aussi vite qu'à l'accoutumée. Ils n'ont pas pu sanctionner aussi fort. La machine s'est enrayée par la simple intervention du droit.

LAURENT GREILSAMER.

En Italie

Condamné pour « violation de la législation sur l'embauche »

Le président d'Alfa-Romeo démissionne

De notre correspondant

Rome. — Le président d'Alfa Romeo, M. Gaetano Cortesi, a démissionné, lundi 29 mai, à la suite d'une condamnation à quarante jours de prison avec sursis pour « violation de la législation sur l'embauche » dans un procès où les syndicats s'étaient portés partie civile. Cette décision, qui intervient dans un moment ou, après les grandes difficultés de productivité qu'a connues Alfa Romeo, un certain redressement se fait jour, provoque une polémique en Italie.

L'affaire remonte à 1976, lorsque le syndicat unitaire des « métallos », la F.L.M., s'est porté partie civile dans un procès intenté contre la direction de la société automobile nationalisée, accusée d'irrégularités dans l'embauche de son personnel. Au début de 1976, *Alfa Roméo* aurait notamment constitué une sorte de fichier portant sur un millier de candidats à un emploi dans l'usine d'Arese (Milan). La direction aurait demandé à une agence privée d'investigations, la Segreta, d'enquêter notamment sur les options politiques de ces candidats. De plus l'embauche aurait été effectuée par l'intermédiaire de tiers non autorisés, et non par les bureaux locaux de l'emploi comme l'exige la loi.

Dans un communiqué publié après sa condamnation, M. Cortesi — soixante-dix ans — proteste de son innocence : *« Je n'ai pas commis ni couvert ce délit »*. L'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle), qui contrôle Alfa Roméo, a demandé à M. Cortesi de revenir sur sa démission et a souhaité que le procès en appel permette de *« démontrer l'innocence des dirigeants de Alfa Roméo »*. De nombreux dirigeants industriels ont, de leur côté, adressé des télégrammes de solidarité à M. Cortesi.

Toutefois la démission de M. Gaetano Cortesi qui, entré à l'IRI en 1935, a été nommé à la tête du groupe automobile en 1974, ne serait pas due uniquement à la condamnation exceptionnelle de lundi, estime-t-on dans certains milieux. Pour le quotidien communiste *l'Unità* cette démission *« intervient en pleine crise de la société automobile qui en 1977 a perdu 150 milliards de lires »*.

Ces derniers temps des luttes intestines ont été, à plusieurs reprises, évoquées par la presse, liées à des divergences sur la politique industrielle d'une entreprise qui n'arrive pas à suivre la demande pour des questions d'organisation. Ainsi, Alfasud, la filiale de Naples, n'a jamais pu fonctionner à plus de 60 % de sa capacité.

Les syndicats ouvriers demandent que la démission du président soit l'occasion de revoir l'ensemble des structures d'Alfa Romeo, souvent considérée comme un symbole de la gestion incertaine des firmes d'Etat italiennes, véritables gouffres à milliards. La société automobile perdait à une certaine époque jusqu'à 750 000 lires par voiture. La démission de M. Cortesi, quelle qu'en soit la raison profonde, ajoutera-t-elle à la confusion ou sera-t-elle, au contraire, l'occasion de repenser entièrement la gestion des entreprises publiques en crise ?

(Intérim.)

TROIS MATHÉMATICIENS SONT ÉLUS ASSOCIÉS ÉTRANGERS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

L'Académie des sciences a élu, lundi 29 mai, trois mathématiciens comme associés étrangers, MM. Georges de Rham, Michael F. Atiyah et Pierre Deligne.

M. Georges de Rham

[Agé de soixante-quinze ans, M. de Rham, de nationalité suisse, avait obtenu son doctorat ès sciences mathématiques à Paris en 1931 ; il est spécialiste de topologie différentielle. Il a été, de 1962 à 1964, président de l'Union mathématique internationale ; il est docteur *honoris causa* des universités de Strasbourg, Grenoble et Lyon.]

M. Michael F. Atiyah

[Spécialiste britannique de topologie algébrique, d'analyse et de géométrie différentielle, M. Atiyah, qui est âgé de cinquante ans, est professeur à l'université d'Oxford. Il a reçu, en 1966, la médaille Fields, l'équivalent en mathématiques du prix Nobel.]

M. Pierre Deligne

[De nationalité belge, âgé de trente-quatre ans, M. Deligne est professeur permanent à l'Institut des hautes études scientifiques (I.H.E.S.) de Bures-sur-Yvette. Spécialiste de la théorie des nombres et de la théorie des groupes, il avait reçu, en 1974, la médaille d'or Henri-Poincaré de l'Académie des sciences.]

NOUVELLES BRÈVES

● *Trois « médecins sans frontières »* ont quitté la France le 22 mai pour l'Erythrée, à la demande des organisations humanitaires érythréennes. Cette équipe est chargée d'évaluer les besoins médicaux des populations éprouvées et de déterminer l'implantation d'une antenne médico-chirurgicale.

● *Une plainte pour tentative de meurtre* a été déposée par M. François Génisson, ancien fondé de pouvoir de la Barclay's Bank, à Marseille, après qu'un inconnu se fut introduit chez lui, le 28 avril, *« vraisemblablement pour l'assassiner »*. Inculpé dans l'affaire des faux reçus de la Barclay's Bank, affaire qui connaît de nombreux rebondissements depuis quatre ans, M. Génisson vient de bénéficier d'un non-lieu, les experts graphologues ayant estimé qu'il ne pouvait être l'auteur des fausses signatures des reçus incriminés (*le Monde* du 24 mai 1978).

● *Explosion dans une raffinerie de Shell-France à Berre-l'Etang.* — Une explosion s'est produite lundi 29 mai dans l'un des cinq fours d'une unité de distillation de la raffinerie de Shell-France, à Berre-l'Etang (Bouches-du-Rhône). Il n'y a aucune victime. Un important incendie s'en est ensuivi. Le même jour, une charge explosive avait endommagé la chaufferie du bâtiment où se trouve la direction régionale de Nantes de Shell (*le Monde* du 30 mai). Ce dernier attentat a été revendiqué au nom de l'A.R.B. (Armée révolutionnaire bretonne) par un correspondant anonyme, mardi 30 mai.

● *Le magasin Printemps-Nation*, à Paris, est fermé à la clientèle depuis le jeudi 25 mai à 16 heures : à l'appel de l'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O.), qui communique cette information, une partie des quelque six cents employés sont en effet en grève pour appuyer des revendications salariales. Le travail n'avait toujours pas repris mardi 30 mai. Il était question de consulter le personnel rassemblé en grand nombre devant le magasin pour en interdire l'entrée.

● *La société Massey-Ferguson* vient d'annoncer le licenciement de deux cent quarante personnes dans son usine de Marquette, dans la banlieue lilloise. Dans un communiqué, la direction fait état de la faiblesse du marché des tracteurs et machines agricoles en France et à l'étranger où Massey-Ferguson réalise une part importante (56 %) de son chiffre d'affaires. La société avait constitué un stock très important de matériels en espérant une reprise d'activité normale qui ne s'est pas produite au printemps. Elle doit donc licencier, en dépit de l'appui de sa société mère canadienne qui a décidé d'augmenter le capital de sa filiale française. — (Corresp.)

